

هكذا من الأصل

« l'Économie »



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14690 – 6 F

MARDI 21 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les nouveaux défis des Eglises

DE Rome à Johannesburg, de Paris à la ville sainte de Jérusalem, débordante cette année de pèlerins grâce à la coïncidence de dates avec la Pessah juive, la fête de Pâques a été célébrée avec ferveur par près d'un milliard de chrétiens. La religion occupe une place croissante dans la vie des sociétés, dans les rapports de force politiques, de plus en plus aussi dans les tensions nationales, comme le montrent les derniers combats en Bosnie-Herzégovine et au Haut-Karabakh, deux régions du monde qui ont été, dimanche de Pâques, au centre du traditionnel message de paix du pape.

Le renouveau social des Eglises est particulièrement frappant dans la Russie ou l'Ukraine libérées du communisme ; dans une Afrique à bout de souffle qui cherche des moyens, mais aussi des raisons de vivre ; en Amérique latine, où la montée des chapelles protestantes et des sectes menace un catholicisme qui peine à suivre l'explosion des classes moyennes. Les Eglises ont en effet permis à des peuples opprimés de tenir le coup ; elles ont joué un rôle dans la déstabilisation de dictatures communistes ou militaires, et aujourd'hui encore, en certains pays d'Afrique, elles sont au premier rang de la lutte pour le multipartisme, la démocratie et les droits de l'homme.

A cette fonction critique, il faut ajouter une dimension éthique. Dans les sociétés sécularisées d'Occident, aux prises avec de nouveaux défis scientifiques, sociaux, écologiques, elles apparaissent comme des réservoirs de sens et des refuges de valeurs. En Europe de l'Est, elles vont même jusqu'à proposer une véritable idéologie de rechange, ce qui n'est pas sans ambiguïtés et soulève des résistances : si le pape n'a pas tort de mettre les anciens pays socialistes en garde contre certains mirages de l'Ouest, son propos normatif, assimilé en Pologne à une pression sur le pouvoir, ressemble parfois à un discours d'exclusion.

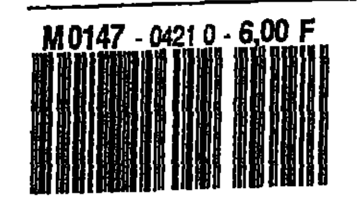
Si les Eglises ne sont plus aujourd'hui persécutées – sauf en Chine, dans une moindre mesure à Cuba, – elles doivent affronter pour l'avenir deux dangers : le premier est la tentation « concordataire » pour des Etats en panne de légitimité, qui cherchent à s'assurer le soutien des Eglises ; celles-ci peuvent alors céder à des comportements d'autorité. Le second est celui d'une séparation trop rigide, d'un laïcisme tellement étroit que le message des croyants devient marginal et insignifiant.

CE débat est important, dans les sociétés développées notamment, où la visibilité croissante des Eglises va de pair, paradoxalement, avec des phénomènes de décomposition du champ religieux : dispersion des croyances et des pratiques, effervescence des sectes, montée de l'irrationnel, rejet de tout discours normatif, contestation de toute forme dogmatique. Dans des sociétés de tradition catholique, comme le Québec, l'Espagne, et même la Pologne, la pratique chute, voire s'effondre.

De telles évolutions ne peuvent être ignorées, alors que se construit l'Europe de Maastricht. Celle-ci ne peut pas être seulement une Europe de marchands et de financiers. Elle doit être au clair sur ses références éthiques, alors que frappent aux portes de ce bout de continent prospère des pays du Sud et de l'Est en proie à une paupérisation croissante.

Lire nos informations page 16

M 0147 - 0421 0 - 6,00 F



La plupart des villes aux mains des moudjahidins

Le commandant Massoud revendique un rôle prééminent en Afghanistan

Le régime de Kaboul a perdu le contrôle de la plupart des grandes villes afghanes à la suite de combats ou, plus souvent, de négociations menées par ses chefs militaires avec les rebelles islamistes. Seules Kandahar et, peut-être, Jalalabad seraient encore sous contrôle du pouvoir central. Cependant, d'intenses tractations ont lieu entre les partis de la résistance afin de mettre sur pied un « Conseil des moudjahidins » qui dirigerait l'Afghanistan. Le commandant Massoud s'est désigné pour représenter à cette instance son parti, le Jamiat, qui, dit-il, devrait y être prééminent.

L'heure n'est plus au plan des Nations unies, mais à un pouvoir islamiste, autour duquel se déchaînent des aspirations contradictoires. L'espérance du régime rénové de Kaboul d'être, fût-ce modestement, partie prenante dans un règlement politique s'est amenuisée comme ses troupes perdaient, en fin de semaine, le contrôle de plusieurs importantes villes de province, le plus souvent après des négociations avec les commandants islamistes. La chute d'Hérat, dans l'Ouest, s'est sans doute faite au profit du Jamiat, dont est membre le commandant Massoud. La situation de Jalalabad, troisième ville d'Afghanistan, est plus incertaine : le gouvernement a démenti lundi sa chute, annoncée la veille par les islamistes.

A Peshawar, au Pakistan, le premier ministre, M. Nawaz Sharif, a tenté, samedi 18 avril, de convaincre les chefs de la résistance de mettre sur pied un conseil des moudjahidins. Sitôt l'accord réalisé, il a été dénoncé par M. Gulbudin Hekmatyar, leader du parti fondamentaliste, qui a annoncé la formation de son propre *« Conseil révolutionnaire »*. Les chiites, quant à eux, s'estiment sous-représentés. Le chef Massoud s'est, pour sa part, désigné comme représentant de son parti à ce conseil, y revendiquant pour lui la prééminence. Il a annoncé qu'en cas de blocage un *« Conseil des commandants »* pourrait prendre le pouvoir.

L'évolution de la situation sur le terrain inquiète, bien évidemment, les pays qui entourent l'Afghanistan. Si la CEI se contente d'exprimer sa préoccupation sur le sort de ses prisonniers de guerre entre les mains des moudjahidins, Iraniens et Pakistanais insistent sur la nécessité de consultations d'urgence entre dirigeants des deux pays pour éviter une guerre interethnique ou un bain de sang.

Lire nos informations pages 4 et 5 et l'article de BRUNO PHILIP page 4

En dépit des pressions contre la Serbie

Les combats se sont étendus en Bosnie-Herzégovine

Malgré les pressions internationales, notamment américaines, exercées contre la Serbie, les combats se sont étendus, lundi 20 avril, en Bosnie-Herzégovine, où les responsables de la communauté serbe ont clairement fait savoir que la guerre ne prendrait fin que lorsque de nouvelles cartes, entérinant le partage de la République sur une base ethnique, auront été dessinées. A Belgrade, le gouvernement de Serbie a vivement protesté contre la « partialité » des Etats-Unis. Un représentant de la CEE à Sarajevo a évoqué la menace d'une suspension de la médiation européenne si les affrontements ne cessaient pas.



Lire page 3 l'article de FLORENCE HARTMANN

Séville, capitale du monde

Un entretien avec le maire de la cité andalouse, où le roi Juan Carlos a inauguré, lundi 20 avril, l'Exposition universelle

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

« Être maire de Séville au moment où s'ouvre l'Exposition, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

– Je suis un homme qui participe au combat politique depuis l'âge de dix-huit ans. Pour moi, ce n'est qu'une étape de plus dans ma vie politique. J'ai vécu dans la clandestinité à l'époque de Franco, j'ai été en prison, banni. J'ai connu l'échec et le succès électoral, fondé un parti, le Parti andalou, en 1965. Pour moi, c'est une continuité dans la lutte politique, puisque rien ne tombe du ciel. Ce qui est passionnant en ce moment, c'est que Séville est la capitale du monde, et c'est intéressant car cela va me permettre de faire beaucoup de choses pour ma ville. C'est ainsi que je le vois.

– Quelles sont les choses les plus importantes que l'Exposition a apportées ?

– Le plus important est que Séville va être un lieu de rencontre mondial et cela va laisser des traces dans cette ville. Il faut cependant qu'elle séduise matériellement et spirituellement. Je veux, à partir de maintenant, convertir Séville en un lieu de rencontre idéal, un lieu de compréhension entre les hommes, de développement et de progrès ; pas seulement de progrès matériel mais moral et spirituel.

– Que voulez-vous dire par progrès moral et spirituel ?

– Il ne suffit pas que ce soit une exposition technologiquement avancée. Ce dont nous avons besoin maintenant et ce que nous recherchons, ce sont des racines pour construire la convivialité.

Propos recueillis par
MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 3 et l'article de FRANÇOIS RENARD dans notre cahier « l'Economie », page 20

Oui, si... à Maastricht

Selon le secrétaire général du RPR, le traité comporte des « points obscurs » qui appellent une clarification

par Alain Juppé

Pourquoi le nier ? Il existe, depuis longtemps, deux visions différentes de la construction européenne.

Les uns rêvent depuis toujours des Etats-Unis d'Europe, c'est-à-dire (si la référence explicite aux Etats-Unis d'Amérique a un sens) d'un super-Etat doté de l'essentiel des prérogatives de la souveraineté, fédérant de grandes régions qui en constitueraient, en quelque sorte, les collectivités locales de premier rang.

Les gaullistes – et beaucoup d'autres – ont toujours combattu ce projet, qui leur apparaît à la fois chimérique et dangereux. Chimérique parce que l'histoire des Etats-Unis d'Amérique ne ressemble évidemment en rien à la nôtre.

La fédération américaine ne s'est pas édifiée à partir d'Etats-nations fortement et anciennement enracinés. En Europe, la vigueur du sentiment national, souvent incarné dans des Etats aux traditions séculaires, voire millénaires, crée une situation radicalement différente.

Lire la suite page 8

« Il Moro di Venezia »

Raul Gardini, dernier armateur européen dans la Coupe de l'America

Venise avait renoué pour un jour avec les fastes des grandes fêtes maritimes de la République des doges. Sur la lagune, deux cents gondoles parées de leurs plus riches ornements, réservés aux grandes célébrations religieuses, avaient été mobilisées pour une haie d'honneur. Les barques anciennes arboraient les voiles aux couleurs rouge et or de la cité lacustre.

A terre, les chœurs interprétaient des chants de la Renaissance entrecoupés d'airs de trompettes composés pour la circonstance par Ennio Morricone. Franco Zeffirelli avait été chargé de la mise en scène de ce grand spectacle donné devant les plus illustres représentants du monde des affaires et de la politique en Italie. Le maître de cérémonie n'était pas un descendant des doges, qui, chaque année au printemps, embarquaient avec les Vénitiens pour aller jeter dans les eaux de l'Adriatique l'anneau qui célébrait les noces de la République avec la mer, mais Raul Gardini. Ce 11 mars 1990, le président de Ferruzzi baptisait *Il-Moro-di-Venezia* le premier voilier de son défi pour la Coupe de l'America.

Le faste de cette cérémonie avait surpris. L'homme qui était à la tête du deuxième groupe privé italien après Fiat avait toujours préféré fuir les mondanités pour mieux se consacrer à sa vie de famille et à ses deux passions pour la voile et la chasse avec quelques amis.

GÉRARD ALBOUY

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Culture

Un théâtre privé d'art

par Michel Deutsch

LA confusion actuelle touchant au théâtre doit-elle être comprise comme le symptôme d'une réorganisation, d'une nouvelle donne dont les lignes de force ne sont pas encore visibles, ou plus prosaïquement comme l'ultime ligne de défense « post-moderne » face au délitement spectaculaire qui affecte ce qu'il est encore convenu d'appeler art ? A quoi tient, en effet, cet étrange trouble qui nous empêche de mesurer les enjeux du théâtre autrement qu'à l'aune des variétés, de la mode, et des effets de pub. Et pourtant le théâtre continue, à preuve : la profusion extravagante de nouveaux spectacles, le débarquement tonitruant d'une nouvelle génération de (bons) metteurs en scène et les rites d'autocélébration du « métier » lors de la Nuit des Molières. Mais que le théâtre continue, c'est désormais, là comme ailleurs, la télévision qui le signifie.

Peut-être ce sentiment d'apesanteur, cette impression de désorientation et de perplexité sont-ils imputables au fait que le théâtre semble se retirer toujours davantage de l'espace public, de la cité, pour se retrancher dans le privé. Pour l'essentiel, le théâtre de la fin des années 80 et de ce début des années 90 est privé. Dans un sens toutefois qui n'est pas seulement économique. Si le théâtre est d'abord privé, c'est qu'il est privé de cité, et privé d'art.

Cela tient naturellement à l'air du temps. A l'effondrement des idéologies messianiques collectivistes, à la fin des utopies, et au triomphe marchand du libéralisme et de l'individualisme hédoniste dont la télévision est dorénavant à la fois l'inlassable propagandiste et, en quelque sorte, le plu sûr garant. Mais le bouleversement considérable qui affecte le rapport que la société française entretient avec son passé, avec la nation, avec le monde, etc., est d'abord provoqué par la *« désétatisation »* progressive de la société (Alain Touraine). L'effondrement symbolique des grands appareils de l'Etat – en premier lieu celui de l'éducation nationale, mais également ceux de l'armée et de la justice – ou encore parallèlement d'institutions comme l'Eglise catholique manifeste à l'évidence cette transformation en profondeur de la société française.

Crise de la représentation

Le repli sur la sphère privée, en même temps que le flottement des convictions et des identités, le triomphe de l'individualisme renvoient l'époque des mobilisations collectives de l'après-guerre à un passé lointain. L'Etat en tout cas n'est plus perçu aujourd'hui comme le facteur universel de l'émancipation et du progrès. Or le théâtre public subventionné de l'après-guerre – celui de l'époque du gaullisme et du communisme, de la guerre froide, le théâtre de Jean Vilar et de Jeanne Laurent – était un théâtre qui faisait siens fondamentalement les objectifs de l'Etat tutélaire. Même si, à travers un spectacle comme *le Prince de Hombourg* de Kleist par exemple, mis en scène par Vilar, il prenait le parti de l'individu et du rêve contre l'Etat et la raison. Il n'en demeure pas moins que le théâtre – y compris le théâtre de lutte des classes de Brecht – était alors organiquement lié à l'éducation nationale et aux comités d'entreprise par un projet idéologique analogue. Dans le même temps, le théâtre privé (au sens strictement économique cette fois) découvrait des auteurs comme Beckett, Adamov, Ionesco... qui, par leur opposition même à ce qui se faisait sur les scènes publiques, traduisaient pourtant à leur manière le partage du privé et du public, en disant la crise du sens et du langage, en anticipant sur l'effondrement des principes d'ordre... Ce théâtre privé-là était public !...

De fait, ces années de la IVe République et des débuts de la Ve, sous de Gaulle, marquées par les convulsions de la décolonisation, les affrontements idéologiques, la division du monde en deux camps antagonistes, mais aussi par un prodigieux essor économique, étaient des années politiques. L'ennemi était visible et clairement désigné. Et, si désarroi il y avait, celui-ci provenait de la violence de l'affrontement des convictions, et non de la mollesse fade du consumérisme ambiant ou du manque de repères.

En jetant un œil froid sur les dix dernières années, on observe en effet que la liquidation des utopies et la retombée de la fièvre prophétique se sont étendues au théâtre et que l'adéquation de l'idéologie à l'économie libérale – qu'on a baptisée « fin de l'idéologie » mais qui plus probablement marque l'hégémonie de la seule idéologie libérale – a contraint le théâtre à renoncer à ce qui faisait sa vitalité : le débat civique. Il faut ajouter à cela le captage progressif de l'espace public par la télévision qui renforce entre autres la confusion entre débat démocratique et démagogie – par le biais de la démagogie manipulatrice des sondages d'opinion, par exemple.

Il reste qu'on ne peut dissocier le rétrécissement de l'espace public de la crise qui affecte toutes les formes de la représentation. Pour ce qui concerne le théâtre, le désintérêt et la désaffection que les citoyens manifestent à l'égard de l'Etat se marquent moins par l'abandon des grands thèmes historiques ou sociaux que par l'oubli de ce que serait un théâtre pensant, un théâtre critique, autrement dit un théâtre d'art. Théâtre précisément qui n'aurait pas renoncé à interroger les formes de la représentation.

Le consommateur de théâtre, contrairement au spectateur citoyen, fera nécessairement appel au théâtre privé, intime – c'est même ce par quoi je le définirais en premier. Etre consommateur au théâtre, c'est d'abord confondre l'éphémère avec l'oubli, l'événement avec le récit standard ; c'est demander le prémâché des lieux communs, qui ne sont évidemment pas les croisements de ce commun qui est toujours à retramer, mais les ponts aux ânes obligés du langage amnésique de la pub. Et d'ailleurs, pour le consommateur, le cadre de scène sera en quelque sorte l'extension du cadre du petit écran. De la comédie de boulevard aux sitcoms, les affaires de famille pacifiées ne seront plus la matrice d'aucune tragédie, et bien entendu il ne sera surtout pas question de sonder les reins de notre être ensemble – les histoires de famille seront simplement réduites à être la publicité du bonheur par la marchandise, le règne sans freins de l'intégrisme marchand, où enfin le somnambulisme sera devenu la forme obligée du rapport tarifé entre les individus. A ce stade, on ne peut que constater la complicité profonde qui lie au niveau des récits la télévision et le théâtre privé.

Par théâtre privé, j'entends certes ce théâtre qu'on oppose au théâtre public parce qu'il fonctionne sur le mode d'une PME (indirectement subventionnée d'ailleurs), qu'il prend le risque néanmoins d'être sanctionné par le public, donc d'aller au devant, et d'assumer, le cas échéant, une possible catastrophe financière, mais j'entends surtout par théâtre privé un théâtre privé d'art, privé de monde par conséquent, dépendant de l'air du temps et de la rentabilité.

Puisque l'idée de marché s'est universellement imposée, l'entreprise – créditée depuis 1983 de toutes les vertus au point que le socialisme français s'est même pris à rêver de gérer l'Etat comme une entreprise – est censée sauver le théâtre de lui-même en le soumettant à ce principe de réalité que serait le profit. Pourquoi pas ?

Au demeurant ce théâtre privé (d'art) n'appartient pas exclusivement à ce qu'il est convenu d'appeler par ce nom. Il a depuis longtemps envahi le théâtre public, qui, il faut le souligner, lui a même redonné un nouveau lustre, une nouvelle vigueur !... Néo-boulevard est le nom de ce théâtre privé, recyclé et accommodé aux usages du théâtre public subventionné. Il s'agit seulement d'un prêté pour un rendu toutefois, car très rares sont de nos jours les scènes du théâtre privé qui ne sont envahies par « l'esthétique privée du théâtre public » !... Les vieilles lunes du privé remâchouillées par le théâtre public en mal d'art sont retournées depuis sur leurs planches d'origine avec toute la clinquante suffisance des nouveaux riches. Dans ces conditions alors, il n'y a pas d'obstacles, en effet, à ce que le « métier » ne fraternise et ne donne le spectacle de son unité gluante et obscène devant les caméras de la télévision lors de la Nuit des Molières.

« J'attends la réouverture du Vieux-Colombier »

Le philosophe Alain, à qui on a demandé un jour s'il allait au théâtre, répondit par la boutade suivante : *« Je ne vais jamais au théâtre. J'attends la réouverture du Vieux-Colombier. »* Ce qui signifie entre autres que le théâtre n'est pas un, et que tout théâtre ne se vaut pas. Qu'il existe des frontières et des antagonismes entre les théâtres et qu'il serait absurde de vouloir unifier ce qui ne peut pas l'être. Que précisément ce « théâtre commercial » contre lequel Jacques Copeau avait érigé jadis la machine de guerre du Vieux-Colombier, c'est le théâtre privé, partie intégrante de la mondialisation du spectacle organisée par l'industrie culturelle, elle-même intimement intriquée avec le système des *mass media*.

Parler dans ces conditions de théâtre d'art, prétendre même le pratiquer, semblera nécessairement participer d'une triste tendance à la régression. Parler d'œuvre d'art sera non seulement ringard mais paraîtra carrément suspect et indéfendable du point de vue de la démocratie (selon ce faux principe qui confond démocratie et démagogie et qui veut que l'on rabaisse le haut vers le bas et que l'on condamne l'idée même d'élever le bas vers le haut !).

Prétendre enfin faire une différence entre art-et-culture populaire ne sera plus discuté comme on le ferait d'un argument pertinent même pour le réfuter, mais simplement disqualifié comme politiquement incorrect.

L'art, du fait même qu'il ne dépend pas du public mais qu'il prétend, au contraire, fonder un public, qu'il prétend organiser une sociabilité autour de la durée et non de la consommation, est qualifié (autrement dit disqualifié !) d'hermétique et d'antidémocratique. Il est diffamé au nom de l'idéologie du plus grand nombre et condamné parce qu'il n'est, et ne peut pas être, plébiscité par la masse, qu'il est tout le contraire de la publicité de la masse.

Pour nous en tenir au domaine du spectacle vivant et du théâtre, il est certain que c'est le réseau du privé qui s'occupe de satisfaire en priorité le consommateur. Le démarquage des formes, le dégriffage de la tradition, et le discount du sens sont en quelque sorte sa pratique ordinaire. L'ouverture à d'autres mondes possibles qui est le fait de l'art, en revanche, contredit le caractère définitif de la rotation des stocks des « produits culturels ».

Cela dit, il ne s'agit nullement de vouloir cantonner l'art dans d'anciennes frontières, de prétendre le ramener à l'abri d'anciennes valeurs et dans des lieux qui lui sont consacrés. Mais si le propre de l'art est de l'ordre du « faire monde » et dans ce que cela a d'impossible, il entre désormais en contradiction avec l'esthétisation totale de la société. Le théâtre privé (d'art) – je l'appelle spectacle – sera toujours la confirmation de l'état de fait existant ; un théâtre de l'air du temps, du présent sans passé et sans mémoire – un théâtre qui, pour ne pas avoir tort par rapport à la rumeur (comme dit Serge Daney à propos de la télévision) devient amnésique.

De plus en plus cher

Mais il est vrai que le théâtre coûte de plus en plus cher. Il n'est pas inutile à ce sujet de rappeler en deux mots la « loi tragique » énoncée par W. Baumol à propos de l'opéra. Selon cette loi, en effet, ce ne sont ni la mauvaise gestion ni le *star-system* qui expliquent le déficit de l'opéra mais la croissance économique. Le spectacle appartient à un mode de production archaïque. Ainsi l'écart qui existe entre le coût de production de la représentation et le prix où elle peut se vendre sur le marché est en augmentation constante. Cette augmentation continue des salaires sans diminution du nombre d'heures travaillées par objet ou service produit fait grimper indéfiniment le prix du spectacle. En conclusion pour Baumol : *« Si la société ne veut pas perdre ses arts vivants, un volume toujours croissant d'aide financière sera nécessaire pour relever le défi. »*

D'où la stratégie du spectacle vivant : lorsque mécènes et Etats trouveront excessif le prix de sa survie, il disparaîtra (M. de Saint-Pulgent). Ce qui est vrai de l'opéra l'est sans doute du théâtre public subventionné. Ces arguments économiques viennent alors tout naturellement renforcer les objections idéologiques – celles notamment développées par M. Max Fumaroli dans *l'Etat culturel*, livre qui pourrait bien devenir le bréviaire en matière de désétatisation culturelle de la droite revenue au pouvoir, et dans lequel il est clairement indiqué que tout le mal vient du théâtre public : *« A l'origine de la culture d'Etat fut le théâtre. »* Autres objections, celles des Verts et du Front national, qui sur ces questions au moins paraissent avoir des vues singulièrement proches, vues qu'on pourrait d'ailleurs résumer ainsi : pour promouvoir la culture populaire ou la culture nationale, il faut en finir avec l'art (élitiste pour les uns, cosmopolite pour les autres !).

L'industrie du divertissement quant à elle peut difficilement tolérer la persistance de la question du théâtre comme théâtre d'art. Mais on peut prévoir qu'à terme le théâtre d'art deviendra également un problème – il l'est déjà – pour l'Etat. D'abord pour les raisons de coût que je viens de rappeler, ensuite parce que l'Etat national, à défaut de se réformer comme il le devrait, se décompose, et que cela ne peut pas ne pas avoir d'effets sur le théâtre public, et finalement parce que la culture d'entreprise (dont le héraut agité vient d'entrer au gouvernement) qui est chargée de dynamiser sinon de relayer la culture d'Etat, est essentiellement en contradiction avec le projet même de théâtre public subventionné.

Ce n'est pas en tout cas en homogénéisant ses productions et en les soumettant toujours davantage aux critères du néo-boulevard que le théâtre public garantira son avenir. Le calcul est trop court. Et rien ne sert de se transformer en animateur de show de variétés... Il reste que déjà les projets artistiques sont abandonnés aux spécialistes de la communication. Sous les dénégations de rigueur on voit s'imposer un « art » de bonne composition (modéré, moyen, consommable pardi ! – qui a le goût du théâtre, qui ressemble à du théâtre, mais qui n'est pas du théâtre...). Un « art » qui aura le profil électro-ménager, bio-design, des voitures japonaises. Les productions les plus performantes entrant alors dans la catégorie du *world theatre* à la suite de la *world music*, des *world cars* ou des *world stories !...*

Il peut sembler paradoxal de dresser un tableau aussi pessimiste de l'état du théâtre, alors que tout le monde sait qu'il n'y a jamais eu autant de productions, autant de spectateurs, autant de nouveaux auteurs joués sur les scènes du théâtre subventionné, que jamais il n'y a eu davantage de nouveaux metteurs en scène... Il faut se rendre à l'évidence pourtant : malgré quelques spectacles remarquables depuis le début de la saison, mais qui peuvent se compter sur les doigts d'une main, jamais les enjeux du théâtre n'ont été aussi médiocres, jamais les spectacles ne se sont autant ressemblés, jamais ils ne se sont soumis à ce point à l'air du temps, et jamais non plus l'opinion autorisée qui juge du théâtre n'a, à ce point, répété l'opinion dominante...

Un ailleurs par la bande

La méditation sur le fondement du théâtre et sur son institution différencie précisément ceux qui font du théâtre de ceux qui font du spectacle. Vu sous cet angle, on peut affirmer que l'homme de théâtre devient de plus en plus rare, alors que l'espèce des hommes de spectacle ne cesse d'augmenter. Aussi importe-t-il d'en finir une fois pour toutes avec la fiction de l'unité du « métier ». D'en finir avec la ridicule image des embrassades de la Nuit des Molières, d'en finir avec le théâtre de télévision. Laissons au privé ce qui lui appartient. Essayons au moins de ne pas en ajouter à la confusion et cessons enfin de renier le théâtre pour nous mettre à table avec les vendeurs de soupe ! Mais ayons l'honnêteté aussi de reconnaître qu'il y a de la très bonne et même de l'excellente soupe. Moi-même, question de santé, j'en redemande – comme je redemande du *Commissaire Schimanski* et du *Rick Hunter*... Mais le théâtre, lui, est ailleurs.

Sans aller jusqu'à parler de résistance, une scène alternative cependant est en train de tisser ses propres réseaux, de se rassembler autour d'autres lieux, de contrarier la géographie habituelle du théâtre, de retrouver un rapport différent à la production, de traiter politiquement les consommateurs et de constituer ainsi un nouveau public (J.-P. Thibandat). Le théâtre aujourd'hui se réinvente en effet, par la bande...

► **Michel Deutsch est auteur dramatique et metteur en scène.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

COURRIER

L'affaire du fichier juif : une lettre de M. Jacques Fauvet

La Commission nationale de l'informatique et des libertés a pris connaissance de deux lettres publiées à la rubrique « Débats » du journal *le Monde* du 27 mars après sa décision relative aux fichiers détenus par le secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre concernant les personnes déportées ou victimes de discrimination raciale ou religieuse à partir de 1940 par la préfecture de police de la Seine.

La première de ces lettres émane de l'Association des archivistes français, présidée par M. Jean-Luc Eichenlaub, qui s'étonne que l'on ait pu *« se poser la question du lieu de conservation »* de ces fichiers.

La commission a toujours été consciente que la loi donne vocation aux seules Archives de France pour conserver et réglementer l'accès aux documents de cette nature.

Cependant, la satisfaction de l'impératif juridique doit s'accompagner d'une dimension éthique et même symbolique qui, en l'espèce, revenait à porter témoignage de la compassion de la communauté nationale à l'égard d'une partie d'elle-même, victime d'un génocide atroce.

Il y a eu donc débat et la CNIL a considéré à l'unanimité, suivant en cela les conclusions de son rapporteur, M. Henri Caillavet, qu'il était de son devoir moral de recommander que les originaux de ces documents soient confiés en dépôt, par convention *révocable* entre les Archives de France qui en restent juridiquement détentrices et le Mémorial du martyr juif inconnu, au monument érigé par la nation en reconnaissance des souffrances infligées à la communauté juive.

M. Henri Caillavet, lors des auditions qu'il a menées, a consulté des personnalités telles que M. André Braunschweig, vice-président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et président de la commission des Archives de France du ministère de la justice, M. le professeur André Kaspi, président de la commission française des Archives juives ou encore Mme Chantal Bonazzi, conservateur en chef à la direction des Archives de France : toutes ces personnalités ont approuvé la position retenue par la CNIL qui satisfait à la fois le droit et la morale.

La seconde lettre publiée dans ces colonnes émane de Mme Bianca Lamblin qui, à titre personnel, regrette que la destruction des fichiers n'ait pas été au fond la solution retenue par la commission.

Mme Lamblin indique en premier lieu que la CNIL aurait négligé de recueillir le point de vue des personnes favorables, à titre individuel, à la destruction des fichiers en cause.

J'observe que M. Henri Caillavet a effectivement consulté les organisations représentatives de la société civile et de la communauté juive comme en témoigne le compte-rendu des auditions menées annexé à son rapport, ainsi que des personnes venues à titre personnel comme les historiens François Bedarida, Marc Ferro, Serge Klarsfeld ou Pierre Vidal-Naquet et le professeur Goldman qui, d'ailleurs, a pu exprimer le point de vue de Mme Lamblin.

Par conséquent, on ne saurait dire que l'enquête de la CNIL sur ce dossier n'était pas assez *« approfondie »* et l'immense majorité des personnes concernées a rendu hommage à la décision retenue par la commission.

Mme Lamblin évoque ensuite l'affaire des fichiers constitués en toute illégalité par le maire de Saint-Gilles et dont la CNIL a ordonné la destruction, en arguant de l'apparente contradiction entre cette décision et celle concernant le fichier des juifs.

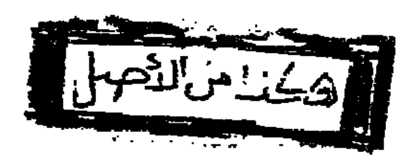
Or, il faut comparer ce qui est comparable, et si les dispositions légales avaient été respectées en 1946 au lendemain de la Libération, le fichier des juifs aurait sans aucun doute dû être détruit. Pour autant, près de cinquante ans plus tard, fallait-il lui réserver le même sort sous prétexte que son illégalité intrinsèque n'avait pas cessé ; cette question, la CNIL et son rapporteur ont dû la résoudre et ils ont choisi unanimement de répondre par la négative.

Cette décision a été difficile en raison de la multitude d'exigences, parfois contradictoires, qu'il a fallu prendre en compte : respect de la loi, dimension philosophique et morale de l'affaire, montée du révisionnisme et du négationisme, autant d'éléments divers avec leur logique propre à concilier.

On ne saurait dès lors comparer le fichier des juifs, document constitué en 1940 en vertu d'une législation d'exception antisémite et au nom d'un régime portant déjà le cachet de la honte préludant de fait à l'extermination systématique d'une catégorie de personnes, avec les fichiers de la mairie de Saint-Gilles, établis en 1992 non pas au nom d'une quelconque législation discriminatoire mais, bien au contraire, en contradiction fondamentale avec la Constitution et les lois de la République.

Par conséquent, il y a simplement des réponses différentes à des événements différents qui se sont déroulés à cinquante ans d'écart.

JACQUES FAUVET
président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



ÉTRANGER

RUSSIE : tandis qu'une manifestation pro-Eltsine a eu lieu à Moscou

Le Congrès lance le processus d'adoption d'une nouvelle Constitution

Plus d'une dizaine de milliers de partisans de M. Boris Eltsine ont manifesté, dimanche 19 avril, place du Manège à Moscou, pour appuyer le projet du chef de l'Etat d'instaurer un régime présidentiel fort en Russie. Les manifestants ont réclamé un référendum sur le régime constitutionnel, ainsi que la dissolution du Congrès, élu en 1990, et où près d'un tiers des *députés s'étaient* encore montrés en faveur du qualificatif *« socialiste soviétique »* pour la Russie.

Ces conservateurs, alliés à divers courants démocrates opposés au pouvoir croissant de M. Eltsine, avaient infligé samedi un demi-revers au président russe, en adoptant *« comme base de discussion »*, à une large majorité, un projet de nouvelle Constitution russe n'accordant pas au président le droit de dissoudre l'Assemblée.

Ce texte, s'etait vu opposé récemment d'autres projets de Constitutions plus «présidentielles». Mais le projet « Roumiantsev » doit être encore discuté en commissions et ne sera adopté que lors d'une prochaine session du Congrès, pas avant l'automne prochain. D'ici là, c'est la *constitution soviétique de 1977*, amendée, qui restera en vigueur. – *(AFP, Reuter.)*

Le KGB avait tenté, en 1971 d'empoisonner Soljenitsyne

Le KGB avait tenté d'empoisonner l'écrivain dissident Alexandre Soljenitsyne en 1971, *mais la dose administrée* était trop faible pour lui être fatale, a raconté un ancien officier des services soviétiques, M. Boris Ivanov, cité lundi 20 avril par le quotidien britannique *The Guardian*.

Cette tentative d'assassinat eut lieu à Novotcherkask, dans le sud de la Russie. Soljenitsyne, qui devait être expulsé de son pays trois ans plus tard, avait été approché dans un magasin par un agent du KGB qui portait dans sa main *« un objet non identifié »*, affirme Ivanov, qui assure avoir été témoin de cette tentative de meurtre.

Alexandre Soljenitsyne, âgé de soixante-treize ans, avait annoncé son prochain retour du Vermont, aux Etats-Unis, vers son pays natal, après l'échec du coup d'Etat en août dernier. Le nouvel ambassadeur de Russie à *Washington, M. Vladimir* Loukine, a affirmé samedi que l'écrivain a formulé *« deux demandes écrites »* en ce sens *auprès de son ambassade*. – *(Reuter.)*

Les conflits dans la CEI

Nouveaux combats en Moldavie et au Karabakh

Au lendemain des accords signés à Kichinev, capitale de la Moldavie, pour renforcer le cessez-le-feu théoriquement en vigueur depuis le 6 avril, des combats entre milices russophones et police moldave ont repris samedi 18 avril, faisant au moins cinq morts et onze blessés.

Les pourparlers quadripartites de paix (Moldavie, Russie, Ukraine et Roumanie) n'ont pas permis d'accord sur les modalités de désarmement des combattants, ni sur la composition d'éventuelles forces d'interposition. *Les quatre ministres* des affaires étrangères se sont bornés à préconiser des négociations bilatérales entre Moldaves et Russophones et ont créé un groupe quadripartite d'observateurs chargés de contrôler le *« cessez-le-feu »*.

Dans le Haut-Karabakh – où le ministre russe des affaires étrangères, Andrei Kozyrev, a reconnu, à l'issue d'une récente tournée, que les médiations de paix n'ont pas progressé, – de nouveaux affrontements meurtriers ont été annoncés de part et d'autre en fin de semaine. Côté arménien, on parle encore de dizaines de villageois tués dans la région de Chaumian, au nord de l'enclave disputée.

Selon l'état-major de la VII[e] armée de la CEI stationnée en Arménie, deux hélicoptères MI-24 de cette armée ont été *« volés »* samedi *sur* l'aéroport Erebouni d'Erevan, contrôlé par les forces arméniennes. Les appareils ont décollé pour une *« destination inconnue »*, selon les militaires, dont les unités de la garnison d'Erevan ont été placés en état d'alerte. – *(AFP, Reuter.)*

Ignorant les pressions internationales

Les Serbes sont résolus à redessiner par la force les frontières de la Bosnie-Herzégovine

Les combats se sont poursuivis, samedi 18 et dimanche 19 avril, en Bosnie-Herzégovine, malgré les pressions internationales, amenant le représentant à Sarajevo de la présidence (portugaise) de la CEE, M. Colin Doyle, à menacer de suspendre la médiation européenne. *« Les gens continuent à s'entre-tuer, et il n'est pas question de pourparlers dans ces conditions »*, a-t-il déclaré.

BELGRADE

de notre correspondante

Les milices serbes, appuyées par l'armée fédérale, ont lancé de nouvelles opérations contre les forces croates et musulmanes selon une stratégie visant à relier entre elles les différentes enclaves serbes de Bosnie-Herzégovine afin de constituer une entité territoriale homogène pouvant être rattachée à la Serbie.

Le leader de la communauté serbe de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, a reconnu une nouvelle fois que *« la guerre faisait rage précisément dans les régions où devront être tracées les frontières entre les trois entités ethniques »*, soulignant que les communautés musulmane, serbe et croate seraient contraintes très prochainement de dessiner les cartes entérinant le partage ethnique de la République.

« La guerre prendra fin lorsque ces cartes seront tracées et acceptées par les trois parties », a-t-il précisé. Les autorités sécessionnistes serbes, qui ont proclamé l'indépendance d'une *« République serbe de Bosnie-Herzégovine »* lorsque la Bosnie-Herzégovine a été reconnue par les Etats-Unis et la CEE, le 6 avril dernier, réclament ouvertement les deux tiers du territoire de l'actuelle Bosnie-Herzégovine.

Prétendant ne pas être impliqué dans le conflit, le gouvernement de Serbie a adressé samedi au gouvernement américain une *« protestation énergique »* condamnant *« la partialité et le manque d'objectivité »* des Etats-Unis dans la crise yougoslave. Le ministre des affaires étrangères de Serbie, M. Vladislav Jovanovic, y dénonce *« l'agressivité et le ton d'ultimatum auxquels ont eu recours les responsables américains dans leurs attaques contre la Serbie et le peuple serbe de Bosnie-Herzégovine, considérés comme principaux coupables de la situation dans cette République »*.

M. Jovanovic a également fait part de *« la grande indignation »* de son gouvernement et a demandé aux Etats-Unis de *« respecter la dignité et les intérêts légitimes du peuple serbe »* et de mettre un terme à la *« campagne »* contre la Serbie, dans l'intérêt de bonnes relations et d'un règlement positif de la crise yougoslave. Cette protestation constitue la première réaction officielle à la menace de Washington de mettre la Serbie au ban des nations si elle n'arrêtait pas, avant le 29 avril prochain, son *« agression »* contre la Bosnie-Herzégovine.

Après les vaines tentatives du médiateur européen, M. José Cutilheiro, et de l'émissaire spécial des Nations unies, M. Cyrus Vance, pour ramener la paix en Bosnie-Herzégovine, l'adjoint du secrétaire d'Etat américain, M. Ralph Johnson, qui s'est rendu samedi à Sarajevo, est, lui aussi, rentré les mains vides.

Bombardements à Sarajevo

Le général Kukanjac, commandant les forces armées yougoslaves stationnées en Bosnie-Herzégovine, n'a rien voulu entendre d'un éventuel retrait de ses troupes ni d'une reconnaissance par l'armée de l'autorité du pouvoir central de la Bosnie-Herzégovine indépendante – reconnue par plus de trente pays. L'armée serbo-fédérale, qui a réaffirmé qu'elle respecterait toute décision issue d'un consensus entre les trois communautés de Bosnie, ne reconnaît toujours pas l'indépendance de cette République, à laquelle s'oppose la communauté serbe. M. Karadzic a d'ailleurs déclaré que *« les reconnaissances ne valent rien tant que la Bosnie-Herzégovine ne sera pas reconnue par les Serbes qui y vivent »*.

Alors que les combats, qui opposent dans le nord du pays milices croates appuyées par des forces venues de Croatie et milices serbes soutenues par l'armée fédérale, se poursuivaient dimanche soir à Derventa et Bosanski-Samac, à la frontière croate, la situation restait critique dans les autres foyers de crise de la Bosnie-Herzégovine. Selon un bilan officiel publié dimanche soir, en un mois et demi de conflit, 200 personnes ont été tuées, *1 600 blessées et 1 100* autres sont portées disparues.

Sarajevo a subi plusieurs tirs d'artillerie pendant le week-end. Des obus de mortier sont tombés samedi soir sur le bâtiment de la radio et de la télévision de la capitale ainsi que sur les entrepôts de la Société des transports urbains, faisant quatre morts et plusieurs blessés. L'attaque contre la télévision est intervenue après les menaces répétées du directeur de la nouvelle agence de presse serbe, M. Todor Dutina, selon lesquelles la télévision serait bombardée si une fréquence radio n'était pas mise à sa disposition. De plus, les tireurs isolés et les barricades empêchent le ravitaillement de Sarajevo, entraînant de graves pénuries. Dimanche, seuls les hôpitaux ont été fournis en lait.

D'autre part, de violents affrontements ont eu lieu en Herzégovine (sud-ouest de la République), dont le chef-lieu, Mostar – convoité par les Serbes et les Croates, qui cherchent à y établir la frontière de leurs enclaves respectives, – a été de nouveau bombardé dimanche après-midi.

FLORENCE HARTMANN

Séville, capitale du monde

Suite de la première page

– C'est une ville hospitalière, de siècle en siècle, où les juifs, les musulmans et les chrétiens ont vécu en paix. Une ville qui a été capable d'être la protagoniste principale dans la découverte du Nouveau Monde, aussi bien que dans ses relations avec l'Europe et l'Afrique.

» Tout cela ne peut pas s'inventer, tout cela donne une ambiance, une atmosphère qui la rendent exceptionnelle. Et si maintenant, on y ajoute des technologies, des infrastructures, des télécommunications, une hôtellerie exceptionnelle et, en plus, un climat, une population qui a l'habitude de recevoir des millions de visiteurs et de s'entendre parfaitement, je crois que c'est la cité idéale pour être un centre de rencontre universel.

– Ne craignez-vous pas que Séville perde son originalité ?

– En aucune manière. La force de la tradition et la personnalité de cette ville sont incroyables. Ici, pendant la semaine sainte, vous pouvez apprécier le spectacle le plus fantastique du monde. Il est réalisé par les Sévillans pour les Sévillans, et non pas pour les visiteurs, même si ceux-ci sont les bienvenus... C'est un spectacle qui n'est pas fait pour être montré mais pour être vécu.

« Un défi des plus importants »

– Comment Séville, une ville de sept cent mille habitants, va-t-elle pouvoir absorber chaque jour deux cent mille à trois cent mille visiteurs selon les prévisions ?

– Cela va être un défi des plus importants. Je serais naïf si je disais ou si je pensais qu'il n'y aura pas de problèmes. Il y en aura. Ce ne sera pas facile, mais, premièrement, des services ont été mis en place. Deuxièmement, je crois en la capacité de la population de Séville de digérer tout cela. Troisièmement, en dépit des difficultés qu'auront les visiteurs pour circuler, l'enchantement, la magie de Séville joueront.

– Les installations sanitaires sont, paraît-il, nettement insuffisantes pour accueillir une telle foule.

– Je m'attends, et j'insiste sur ce point, que ce soit difficile, mais je souhaite que tout se résolve. En ce qui concerne la santé, cela ne dépend pas de la municipalité mais du gouvernement d'Andalousie.

– Quelle est selon vous l'idée centrale de l'Exposition, une manifestation culturelle ou commerciale ?

– Les deux. Chaque pays apporte et montre le meilleur de ce qu'il a, avec une intention commerciale, matérielle et économique. L'humanité n'a jamais été plus consciente *de l'importance de la culture*, de l'art, des valeurs non matérielles. L'exposition est donc le résultat des préoccupations de l'humanité à l'heure actuelle.

– On dit qu'avant d'être le maire de Séville vous étiez hostile à l'Exposition. Est-ce vrai ?

– Non, ce n'est pas vrai. J'étais contre une exposition «divorcée», séparée de Séville, qui était celle qu'envisageaient les socialistes. Par exemple, dans le plan directeur général urbain, il était clair que, pour l'ancienne municipalité socialiste, l'Expo était étrangère à la ville. Il n'y avait pas un seul mot qui parlait d'elle. C'est le gouvernement socialiste de Madrid qui l'a décidée et la municipalité socialiste de Séville s'est tue... Je voulais une Exposition mariée avec Séville. Aujourd'hui je peux dire que nous avons obtenu ce mariage, et que c'est en partie grâce à moi.

– Pensez-vous que tous les Sévillans soutiennent l'exposition ?

– Absolument, même si, naturellement il y a des éléments critiques, ce qui est bien, ce qui est sain. Il est naturel que dans une ville, il y ait une conscience critique permanente contre tout. C'est un signe de vitalité, de non conformisme. Une ville vivante a besoin d'une conscience critique.

– Beaucoup de gens disent que l'Exposition est une occasion pour extorquer de l'argent aux touristes, aux visiteurs. Avez-vous pris des décisions pour contrôler les prix ?

– Ce n'est pas de la compétence de la municipalité mais du gouvernement d'Andalousie.

« Un excédent pour la ville et un déficit pour l'État »

– L'Exposition de 1929 fut un fiasco économique, pensez-vous que celle de 1992 sera un succès commercial, économique ?

– Pour moi, la réussite économique doit se mesurer à long terme. Ce fut un investissement gigantesque, dont on ne peut penser qu'il sera rentable à court terme. Les responsables de l'Exposition ont pour objectif un bilan équilibré. Je ne suis pas d'accord. Moi, je veux un excédent pour la ville et un déficit pour l'État. Pourquoi ? Il y a une dette historique envers cette ville, un retard d'infrastructures, d'investissements. Pendant de nombreuses années, Séville a été la ville du chômage, de l'émigration, de l'analphabétisme. Une dette historique ne peut pas se solder par un bilan équilibré.

– Où en est le projet de créer un site technologique et scientifique de haut niveau dans l'île de la Cartuja ?

– Pour le moment, il y a seulement une ligne générale. Mais ce qui se concrétise, c'est que nous devons faire un parc technologique, culturel et lundique, et pour cela organiser un concours international d'idées et une adjudication è des entreprises. J'ai demandé au délégué de l'urbanisme et au délégué de l'économie de se rendre à Epcot *[dans le parc Disneyworld d'Orlando, en Floride]*... Mon idée est d'appuyer ce projet, car c'est le seul moyen pour la ville de profiter des infrastructures qui se sont créées.

– Ne craignez-vous pas que la récession économique mondiale puisse mettre en péril le succès de l'Exposition et le futur de l'île de la Cartuja ?

– La récession mondiale, quelle qu'elle soit, va avoir un effet. Nous ne sommes pas une île. La seule manière de combattre une récession, c'est par la riposte et des idées optimistes. La récession va affecter davantage les pays qui ne peuvent pas prendre d'initiatives. Nous serons dans une meilleure position que quiconque pour résister à cette situation.

– Il y a eu des inscriptions sur les murs qui disaient : « Expo 92-paro 93 » (« chômage 93 »). Qu'en pensez-vous ?

– Séville a été la ville du chômage. Cet événement doit nous aider à l'éviter dans le futur, et c'est pour cela que je suis très intéressé par le projet Cartuja 93 pour nous permettre de résoudre ce problème. La lutte la plus importante commence après l'Expo.

– L'Expo sera-t-elle suffisante pour tirer l'Andalousie et Séville du sous-développement ?

– C'est une condition nécessaire mais pas suffisante. Cela dépend désormais de ce que nous, les Andalous, allons faire de tout cela. Tout commence le 13 octobre *[au lendemain de la fermeture]*. Nous allons tout faire pour que cela ne retombe pas comme un soufflé. »

Propos recueillis par
MICHEL BOLE-RICHARD

M. Rojas-Marcos fondateur du Parti andalou

Fondateur du Parti andalou, M. Alejandro Rojas-Marcos a été élu maire en mai 1991, ravissant du même coup la municipalité aux socialistes : un coup dur pour le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement, originaire de Séville, qui s'est vu ainsi privé du privilège d'être le maître de cérémonie de cette rencontre internationale.

Le Parti andalou est un parti nationaliste de centre gauche, non indépendantiste. Il s'est allié au Parti populaire (droite) pour former une majorité au sein du conseil municipal sévillan.

□ **Incendie d'un deuxième pavillon.** – Le pavillon collectif des îles du Pacifique Sud à l'Exposition universelle de Séville a été détruit par un incendie, vendredi 17 avril. C'est le deuxième incendie d'un pavillon de l'Exposition. Le 18 février, l'un des pavillons thématiques, le pavillon des découvertes, avait brûlé.

TURQUIE : la poursuite des violences

Satisfaction mêlée de prudence après la signature d'un accord antiterroriste avec la Syrie

La violence a continué durant le week-end en Turquie, après les opérations policières du vendredi 17 avril, au cours desquelles plusieurs membres du mouvement de guérilla urbaine Dev-Sol et du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont trouvé la mort (*le Monde* daté 19-20 avril). La riposte de Dev-Sol ne s'est pas fait attendre : quatre policiers ont été assassinés vendredi et samedi soir. Dans l'est du pays, quatre soldats ont été pris dans une embuscade et tués par le PKK samedi. Vendredi, à l'issue de la visite à Damas du ministre de *l'intérieur* turc, M. Ismet Sezgin, la Syrie avait signé un protocole antiterroriste avec la Turquie.

ISTANBUL

de notre correspondante

Selon les termes de l'accord conclu par Damas et Ankara, les deux capitales condamnent le terrorisme et promettent d'intervenir pour empêcher toute activité illégale qui pourrait menacer la stabilité de l'autre signataire. Les deux pays ont également décidé de renforcer les mesures de sécurité le long de leur frontière commune et d'échanger les renseignements qui pourraient mener à la capture de criminels et de déserteurs. Cet accord a été accueilli avec satisfaction, mais également avec une bonne dose de prudence et de scepticisme, par les autorités turques. *« L'étape suivante est une étape d'attente et d'observation »*, a déclaré M. Sezgin à son retour en Turquie.

Un accord similaire, signé avec la Syrie lors de la visite de M. Turgut Özal, alors premier ministre, en 1987, n'avait été que partiellement respecté par les autorités syriennes, qui continuent d'abriter les combattants du PKK. Tout au plus avaient-elles déplacé les camps d'entraînement vers la vallée de la Bekaa, sur le territoire libanais, où ils sont toujours en activité.

Cédant à la pression turque, les autorités syriennes ont cependant accepté d'ajouter au texte de ce nouveau protocole un article important, qui évoque notamment les *« activités terroristes du PKK »* et précise que *« la partie syrienne a affirmé que le PKK avait été déclaré organisation illégale en Syrie et que les membres de cette organisation seraient arrêtés et remis aux autorités judiciaires »*.

Après la signature de l'accord, le ministre de la défense turc, M. Nevzat Ayaz, a mis fin aux rumeurs d'attaque aérienne imminente sur les camps de la Bekaa. *« Il n'y aura pas besoin de bombarder la Bekaa si la Syrie est sincère dans ses déclarations sur le PKK »*, a-t-il déclaré. L'optimisme des autorités turques est également tempéré par le fait que l'assistance offerte par la Syrie au PKK n'est plus aussi vitale pour cette organisation qu'elle l'était dans le passé. Le PKK est désormais bien implanté dans le sud-est de la Turquie, *où il* dispose d'un soutien important au sein de la population. De plus, ses combattants, profitant du vide du pouvoir qui s'est installé dans cette région depuis la guerre du Golfe, peuvent circuler librement au nord de l'Irak.

NICOLE POPE

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : Washington négocie l'utilisation d'une ex-base soviétique** – Les Etats-Unis négocient avec la Tchécoslovaquie des droits de survol de ce pays au cas où prévaudrait une situation d'urgence dans l'ex-URSS ou au Proche-Orient, ainsi que des droits d'atterrissage pour les forces américaines et de l'OTAN à l'aéroport de Milovice, à 40 km de Prague, a rapporté samedi 18 avril la revue américaine *US News and World Report*. – *(Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué par l'IRA.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué l'assassinat par balles, dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 avril, d'un *catholique de cinquante ans*, qui travaillait comme civil dans une base de l'armée britannique à Armagh, dans le sud de l'Irlande du Nord. – *(AFP.)*

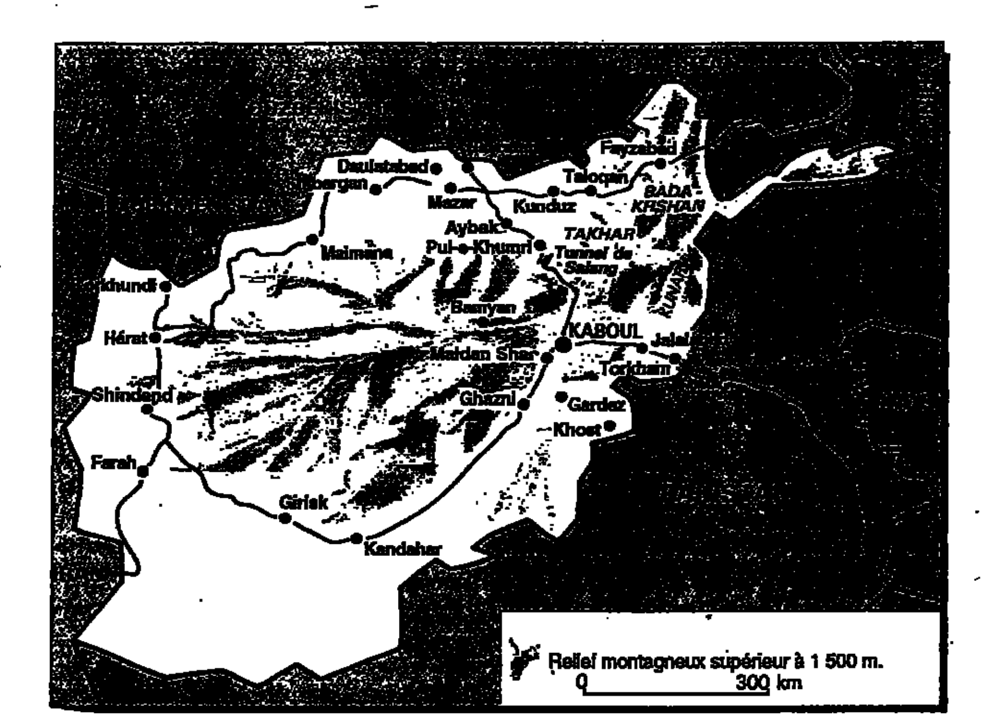
AFGHANISTAN : l'effondrement

Inquiétude à Téhéran et à Islamabad

L'Iran suit avec inquiétude l'évolution de la situation en Afghanistan et le risque d'éclatement d'un conflit interethnique. Samedi 18 avril, le président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani a dénoncé les *« mains suspectes »* qui cherchent *« à semer la discorde et à diviser les Afghans alors qu'ils se trouvaient au seuil de la victoire finale »* et qui tentent de *« provoquer des affrontements entre les différents groupes de moudjahidins ». « L'Iran soutient totalement les efforts des Nations unies et de son émissaire Benon Sevan »*, a ajouté le chef de la diplomatie de Téhéran, M. Ali Akbar Velayati. Le *Teheran Times*, proche du président Rafsandjani, s'était prononcé, samedi, pour des consultations d'urgence avec le Pakistan.

Par ailleurs, Radio-Téhéran a annoncé qu'un avion afghan s'était posé vendredi sur l'aéroport de Machad. Les islamistes du Hezb-e-Islami ont accusé Téhéran de s'être livré à une *« ingérence grossière »* en envoyant vingt pilotes sur la base aérienne afghane de Shindand pour y récupérer des avions.

Le Pakistan partage l'inquiétude iranienne. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères d'Islamabad a indiqué samedi que *« le Pakistan souhaiterait éviter »* une confrontation ethnique et un bain de sang entre moudjahidins rivaux. Il faut, a-t-il ajouté, que l'Iran *« coopère »* avec le Pakistan afin d'obtenir un transfert pacifique du pouvoir à Kaboul.



En Inde, l'ancien ambassadeur afghan Ahmad Sawar – beau-frère de l'ex-président Najibullah – a été placé, ainsi que sa famille et celle de M. Najibullah, sous la protection des autorités de New-Delhi car il craint pour sa sécurité. Le nouvel ambassadeur, l'ex-conseiller d'ambassade Ziaouddin Nassery, a accusé son prédécesseur d'être un *« traître »*.

L'Arabie saoudite, principal bailleur d'aide à la résistance afghane, observe pour sa part une attitude d'extrême prudence. L'Organisation de la conférence islamique (OCI), dont le siège est à Djeddah, a lancé un appel à la *« retenue »* et à l'union des moudjahidins.

Les Etats-Unis ont souhaité que l'ancien dictateur puisse quitter librement son pays. *« Nous ne pensons pas que cela serve à quoi que ce soit de compliquer la situation avec l'avenir de Najibullah »*, a indiqué un responsable américain. *« Les Etats-Unis continuent d'appuyer totalement les efforts »* du médiateur de l'ONU, a dit, le 17 avril, le porte-parole du département d'Etat.

Enfin, à Moscou, le général Rouslan Aouchev, président du comité militaire international des chefs d'Etat de la CEI, a déclaré : *« Je pense que nos prisonniers de guerre ont été et sont encore des otages politiques, et je crains que leur libération ne soulève des problèmes comme la question du paiement des réparations de guerre. »* – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

« Un gouvernement moudjahidin doit être formé »

nous déclare le commandant Massoud

CHARIKAR

de notre envoyé spécial

A 15 kilomètres au nord de Kaboul commence le « pays des moujahidins ». Sitôt passées les dernières défenses de l'armée du régime – par ailleurs très faibles : quelques chars enterrés, des soldats désœuvrés, des miliciens rigolards, – on rencontre les premiers maquisards. La plupart sont membres du Jamiat-i-Islami. Certains sont en civil, portant le costume afghan traditionnel. D'autres sont en tenue camouflée, chaussés de grosses bottines et équipés de talkies-walkies.

Cependant, avant d'arriver à Charikar, il y a plusieurs « poches » contrôlées par le Hezb-i-Islami. L'atmosphère est calme. On entend quelques explosions au loin, quelques rafales de kalachnikov, mais rien de très alarmant. Il y a beaucoup de monde sur la route, des civils, des femmes, voilées sous leur *tchadri* de couleur.

Charikar, c'est le grand bazar de la réconciliation. Dans un très beau jardin, à l'ombre des pins, les ennemis d'hier prennent le thé. Il y a là d'anciens membres du Khad (la police secrète de Kaboul), des gendarmes, des policiers, des miliciens de l'Ouzbek Rashid Dostom, des militaires – tous surarmés, kalachnikov pour les soldats, lance-roquettes pour les milices.

A l'heure où nous arrivons, Massoud est en réunion plénière avec M. Dostom, avec le général Momen, responsable de la dix-septième brigade à Hayratan, sur l'Amou-Daria, à la frontière de l'Ouzbékistan, et aussi M. Sayed Mansour, chef de la communauté ismaïlienne du nord de l'Hindou Kouch. Dehors, à l'extérieur de cette enceinte (qui est en fait le « club » de l'usine textile toute proche), on voit plusieurs chars et des véhicules blindés sur lesquels sont juchés miliciens et soldats en armes.

Avec les unités de l'armée régulière qui l'ont rejoint après la chute de Charikar et la prise de la base aérienne de Bagram, l'« Emir du Nord » serait, si l'on en croit certains de ses conseillers, sans doute portés à magnifier la situation, à la tête de 200 000 hommes et disposerait de *« centaines de chars et d'une vingtaine d'avions de chasse »*.

M. Gul Haidar, commandant d'un bataillon de moudjahidins d'Ahmed Shah Massoud, nous explique comment Charikar est tombée après négociation avec le colonel Mohamed Gul, qui commandait ici une unité de 512 hommes. Il y a maintenant à Charikar quatre bataillons de moudjahidins répondant à « l'homme fort » du Nord, chacun de 500 hommes : trois d'infanterie et un d'artillerie lourde. La ville est tombée sans un coup de feu, et malgré l'envoi le même jour à



Salang de trois missiles Scud depuis Kaboul. Le colonel explique qu'il était en contact avec le commandant Massoud depuis deux ans. Il l'a rencontré de nouveau au Panshir, il y a dix jours, afin de préparer le transfert de la ville aux moudjahidins.

Ne pas attiser les différences ethniques

Le commandant Massoud nous reçoit samedi 18 avril. A notre arrivée, l'hélicoptère militaire MI-8 qui ramène à Kaboul le ministre des affaires étrangères du régime défunt, M. Abdul Wakil, vient de décoller dans un nuage de poussière. Le commandant reste discret sur la nature de ces négociations cruciales qui ont duré plus de vingt-quatre heures. *« Nous avons discuté avec Abdul Wakil des moyens de parvenir à une solution pacifique, mais non pas sur un transfert de pouvoirs* nous dit-il d'emblée. *Je ne suis pas opposé à un plan de paix de l'ONU, mais tout accord devra être conforme avec la volonté des moudjahidins. Le concept d'un « conseil pré-transitoire »* [annoncé le 10 avril par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali] *me semblait approprié, mais je pense que c'est maintenant trop tard : un tel gouvernement n'aurait pas les moyens de contrôler la situation. Un gouvernement moudjahidin doit être formé. »*

Pourquoi, par ailleurs, le commandant Massoud a-t-il marqué un temps d'arrêt avant d'entrer dans la capitale afghane ? *« Les raisons pour lesquelles je ne veux pas que mes troupes entrent dans Kaboul sont multiples. Je suis pourtant sûr que l'armée ne se battra pas contre moi, parce que j'ai donné des assurances que nous ne pillerons pas la ville et que nous ne tuerons personne. Mais si j'envoie mes moudjahidins maintenant, les défenses militaires autour de Kaboul cesseront de se battre, ce qui permettrait à d'autres moudjahidins d'entrer en ville, provoquant le chaos. Si je rentre en ville, cela risque d'attiser les différences entre Pashtouns et non-Pashtouns. Il est donc préférable de convaincre tout le monde de la nécessité d'une solution pacifique. »*

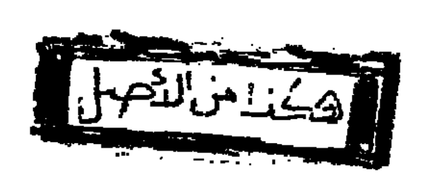
Quelles sont ses relations avec le chef du Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, réputées très tendues ? *« Mes relations avec lui ne sont ni bonnes ni mauvaises. Nous sommes en négociation avec des éléments du Hezb tout le long du chemin entre ici et Kaboul* [70 kilomètres], *mais nous ne sommes pas encore parvenus à un accord. Les craintes parfois exprimées sur ma position partisane contre les Pashtouns ne sont pas fondées. La guerre sainte n'a pas été faite pour donner le pouvoir à une ethnie particulière, mais pour libérer l'Afghanistan. Je suis d'ailleurs en contact avec différents commandants de toutes obédiences de la résistance, tel Haqqani* [commandant dissident du Jamiat, qui a pris Khost, au sud-est de l'Afghanistan, en mars 1991] *et nombre d'autres commandants pashtouns. »*

Jusqu'à quel point le commandant Massoud serait-il prêt à accepter des membres de l'ancien régime dans un futur gouvernement islamique ? Sa position a évolué sur ce point au fil des derniers événements. On estime dans son entourage que l'armée ne fera pas de difficultés à collaborer, puisque le général Nabi Azimi, vice-ministre de la défense de M. Najibullah, est en pourparlers avec Ahmed Shah Massoud depuis longtemps.

Il n'en ira pas forcément de même avec les gens du parti Watan (ex-communiste), même si l'on sait que M. Farid Mazdak, étoile montante du parti, considéré depuis plusieurs mois comme un « démocrate » hostile à l'ancien président, négocie d'assez longue date avec le commandant du Jamiat. Quel sort, enfin, doit être réservé à l'ex-président Najibullah ? *« Je pense que lorsqu'on est au pouvoir, le pardon est préférable à la revanche. Mais cela ne dépend pas de moi. »*

Une chose est sûre : Ouzbeks, Tadjiks, Hazaras, tous les non-Pashtouns ont ici le sentiment qu'après quatorze ans de guerre l'heure des rééquilibrages de pouvoir a sonné. Au demeurant, les nouveaux « caciques » du régime de Kaboul appartiennent en général aux minorités de l'Afghanistan, se défend pourtant Ahmed Shah Massoud. Le chef de guerre du Jamiat cultive son image de *« grand réconciliateur »*. Il pense qu'il a gagné, mais il veut la *« paix des braves »*. Il conclut dans un sourire : *« Hekmatyar vient de me déclarer la guerre sainte... mais je dois vous quitter, il est justement en train d'essayer de m'appeler au téléphone. »*

BRUNO PHILIP



ASIE

du régime

La plupart des villes échappent au pouvoir central

Le pouvoir de Kaboul sur l'Afghanistan s'est réduit comme une peau de chagrin ces derniers jours. Hormis – aux dernières nouvelles – Kandahar, capitale du Sud pashtoun, toutes les grandes villes ont cessé de répondre au gouvernement central. Dès lors, l'annonce, dimanche 19 avril, de la désignation d'un président intérimaire, M. Abdul Rahim Hatif, ancien vice-président de M. Najibullah, est passée presque inaperçue. De même les négociations entre le commandant Massoud et M. Abdul Wakil, ministre des affaires étrangères de l'ancien régime devenu porte-parole du pouvoir recomposé, ont été remises à leur juste place par le commandant moudjahidin lui-même. Désormais, l'ordre du jour est à la désignation d'un pouvoir islamique.

Herat, la grande ville de l'Ouest, avait été prise dès le 17 avril. A la fin de la semaine écoulée, pratiquement toutes les grandes villes de province ont été perdues par le régime ex-communiste, presque toujours à l'issue de négociations entre commandants moudjahidins et forces armées ou milices répondant naguère à M. Najibullah.

Sont ainsi soustraites au pouvoir central Jalalabad, troisième ville du pays (mais le gouvernement a récemment démenti sa chute); Kunduz, principale ville du Nord après Mazar-i-Sharif; Fayzabad, capitale du Badakhshan et dernière cité du Nord-Est à ne pas être encore entre les mains du commandant Massoud; Gardez, ville natale de l'ancien président Najibullah, et qui est considérée comme «le verrou de Kaboul»; Maidan-Shar, capitale de la province du Wardak, tout proche de la capitale; et probablement Ghazni, à 250 kilomètres au sud de Kaboul. En outre, les combattants islamistes se sont fait remettre la grande base aérienne de Shindand, dans le Sud-Ouest, construite par les Soviétiques et qui menaçait directement le Golfe.

Comme par le passé, le Hezb-i-Islami du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar a, en général, revendiqué la *«prise»* de ces villes – y compris là où (comme à Herat) le Jamiat est la force islamiste dominante. Le parti auquel est affilié le commandant Massoud a, pour sa part, revendiqué la récupération par la négociation de plusieurs de ces cités : Hérat, Fayzabad et Kunduz. Jalalabad, en revanche, semble être tombée aux mains d'une coalition dominée par la dissidence du Hezb, dirigée par le leader religieux pashtoun Yunus Khales.

Cependant, des tractations intenses ont lieu en vue de mettre sur pied de la façon la moins traumatisante possible pour la population de Kaboul un pouvoir islamique. Le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, s'est rendu samedi à Peshawar et a présidé une réunion de huit heures avec les chefs de la résistance, afin d'aboutir à la création d'un conseil unifié des moudjahidins. La formule trouvée a aussitôt été dénoncée par M. Hekmatyar. Le dirigeant du Hezb, qui est passé en fin de semaine en Afghanistan avec ses troupes, a annoncé la formation d'une «conseil révolutionnaire», où ne figure pas le commandant Massoud. M. Yunus Khales a, pour sa part, condamné les *«luttes de tendances entre moudjahidins»*.

Le commandant Massoud, quant à lui, a renoncé à une formule incluant des éléments de l'ancien régime. Demandant dimanche la démission du gouvernement de Kaboul, il a lancé un appel à la création très rapide (dans les trois jours, car *«la situation devient incontrôlable»*) d'un *«gouvernement de moudjahidins»*, auquel il a invité M. Hekmatyar à participer. Sinon ce devrait être la *shura* (conseil) des commandants qui prendrait en charge le pouvoir.

Ahmed Shah Massoud a annoncé la création autour de la ville d'un *«périmètre de sécurité»* moudjahidin – avec les miliciens du commandant ouzbek Rashid Dostom – remplaçant ou complétant celui du régime. Il s'agit de barrer la route à une entrée en force dans la capitale des combattants du Hezb, à qui s'est alliée la faction intégriste du Ittehad de M. Rasul Sayyaf. Renforcés par plusieurs centaines de moudjahidins qui ont franchi le poste-frontière de Torkham, en provenance du Pakistan, les «hezbis» se trouveraient à une vingtaine de kilomètres de la capitale.

M. Benon Sevan, médiateur de l'ONU, est toujours dans la capitale. Samedi, le commandant Massoud a fait connaître son mécontentement que l'envoyé du secrétaire général de l'ONU passe trop de temps à négocier le départ d'Afghanistan du président déchu, selon toute apparence toujours dans les locaux de l'ONU. On prend au sérieux, à Kaboul, la menace de la tribu du chef de l'Etat renversé, les Ahmadzai, de marcher sur la capitale si leur «frère» était mal traité.

Le commandant Massoud a également reproché à M. Sevan de ne pas aider avec conviction à la mise sur pied d'un *«gouvernement islamique»*. Seuls des dignitaires du Watan, tel M. Farid Mazdak, ont exprimé, ces dernières heures, leur espoir que l'ONU pourrait faire prévaloir une solution qui ferait une place à des hommes de Kaboul tout en étant à dominante islamiste. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

THAÏLANDE : la formation du nouveau gouvernement

Les compromis du général Suchinda Kraprayoon

Le général Suchinda Kraprayoon a annoncé, vendredi 17 avril, la liste de son gouvernement, dans lequel il détient également le portefeuille de la défense. Le maréchal de l'air Anant Kalintha devient ministre de l'intérieur, M. Pongpol Adireksan (fils d'un ancien général et vice-premier ministre), ministre des affaires étrangères, tandis que M. Suthee Singsaneh conserve les finances. Parmi les cinq vice-premiers ministres on trouve M. Narong Wongwan, qui avait été contraint à renoncer à former un gouvernement après avoir été soupçonné par les Etats-Unis d'être lié au trafic de la drogue.

BANGKOK

de notre correspondant

On a beau être l'homme fort d'un pays, plonger dans l'arène politique n'est pas une mince affaire. Le général Suchinda, principal auteur du putsch du 23 février 1991, vient d'en faire l'amère expérience. En troquant le commandement de l'armée contre le poste de premier ministre, le 7 avril, il avait parlé de *«sacrifice»*, provoquant l'ire de certains de ses adversaires. Il ne croyait pourtant pas, à l'époque, si bien dire.

Il lui aura fallu négocier la composition de son gouvernement avec les cinq partis pro-militaires qui détiennent une faible majorité (196 voix sur 360) au sein de la Chambre basse, élue le 22 mars. Ces députés ont beaucoup dépensé pour se faire élire et attendent, selon la tradition, des récompenses. Il n'était plus question de former, comme ce fut le cas au lendemain du coup d'Etat, un gouvernement de technocrates au-dessus de tout soupçon.

Le général Suchinda a donc offert 80 % des portefeuilles aux partis de la majorité, se réservant pour lui-même la défense et, pour ses amis, l'intérieur et les finances. Pour les autres postes, l'empoignade a été rude.

Le général, qui ne s'est pas présenté aux élections, ne voulait pas être le premier chef de gouvernement de la législature, mais il s'est laissé piéger. En effet, la candidature de M. Narong Wongwan, avancée par les cinq partis, a été tuée dans l'œuf lorsque l'on a appris que les Etats-Unis avaient, en juillet 1991, refusé d'accorder un visa à ce *«baron»* du Nord, soupçonné d'être lié à des trafiquants de drogue. Faute de s'entendre sur un autre élu, les cinq partis se sont donc repliés sur le général Suchinda, le forçant à une entrée en scène prématurée.

Autre pilule amère pour l'ancien commandant suprême des forces armées : il s'était engagé à ne prendre, dans son cabinet, aucun politicien déclaré *«inhabituellement riche»* par une commission d'enquête officielle créée au lendemain du coup d'Etat. Or certains d'entre eux, réélus le 22 mars, occupent des postes-clés au sein des partis de la majorité, et le nouveau premier ministre a dû leur faire une place dans son équipe. Bien entendu, l'opposition, qui s'était mise en deuil, jeudi, lors d'une session de l'Assemblée qui s'est déroulée en pleine confusion, fait des gorges chaudes des mésaventures du premier ministre.

Si former un cabinet demande du temps et pas mal d'énergie, gouverner s'annonce encore plus délicat. Dans la tradition politique thaïlandaise, les députés changent de camp pour peu qu'ils y trouvent leur compte. Les coalitions sont donc fragiles. De leur côté, les camarades de promotion du général Suchinda, qui ont pris en main les forces armées – notamment son successeur, le maréchal de l'air Kaset Rojananin, – attendent également des dividendes, en particulier en ce qui concerne des contrats d'armements.

Le premier ministre devra donc manœuvrer pour asseoir sa majorité parlementaire tout en répondant aux exigences de l'armée. Le premier gouvernement Suchinda souffrira fatalement, en outre, de la comparaison avec son prédécesseur, qui n'avait à répondre de ses actes que devant la junte; la Chambre nommée par les militaires se contentant, le plus souvent, d'enregistrer ses décisions. Le plongeon dans la politique est dur pour un homme qui souhaitait, pendant au moins encore quelque temps, continuer de tirer les ficelles au lieu de monter en première ligne.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Encore un militaire...

En Thaïlande, les premiers ministres se suivent et se ressemblent souvent : à part quelques civils égarés à ce poste, ce sont la plupart du temps des généraux – en activité ou à la retraite – qui président aux destinées d'un royaume qui a collectionné les putschs au cours des soixante dernières années. Le général Suchinda Krapayoon ne fait donc pas exception. D'autant que son prédécesseur Anand Panyarachun – dont tout le monde a reconnu les grandes qualités – avait été placé là par la junte issue du coup d'Etat du 23 février 1991.

Plus ancien dans le grade le plus élevé, comme le veut la tradition militaire thaïlandaise, commandant en chef des forces armées, chef de l'armée de terre – deux postes dont il a démissionné au lendemain de sa nomination, le second au profit de son propre beau-frère, le général Issarapong Noonpakdi, – *«numéro deux»* d'une junte dont il est en réalité l' *«homme fort»*, le général Suchinda occupe donc la place qui devait être la sienne, à la suite du succès des partis qui le soutenaient lors des élections du 22 mars dernier.

Cet officier de cinquante-neuf ans – il est né le 6 août 1933 à Nakhon-Pathom, près de Bangkok – va devoir montrer s'il a également l'étoffe d'un politicien, après deux ex-généraux qui, dans des registres différents, ont marqué l'évolution du royaume, MM. Prem Tinsulanond et Chatichai Choonhavan. Etudiant en médecine pendant un an, le jeune Suchinda a été admis à l'académie militaire de Chulalomklao, dont il est sorti en 1953. Sa promotion – la cinquième – domine actuellement les forces armées. Après une formation aux États-Unis, un séjour au Vietnam pendant la guerre comme officier d'état-major, cet artilleur a été attaché militaire adjoint à Washington, précisément quand M. Anand y était ambassadeur. Le général Suchinda est à couteaux tirés avec son ancien «patron», le général Cheovalit Yongchaiyut, qui s'est lancé dans la politique à la tête du Parti d'aspiration nouvelle (NAP). Mais il devrait pouvoir compter sur les cent cinquante sénateurs nommés par l'armée, sur un total de deux cent cinquante, et sur une Constitution taillée à sa mesure. La *«démocratie guidée»* semble en effet plus dans les cordes du général Suchinda, connu pour son caractère entier, que la démocratie tout court, dont s'étaient pourtant accommodés les généraux Prem et Chatichai.

Le nouveau premier ministre aura, avant tout, à tenir les rênes du royaume alors que les troubles font rage à la frontière de la Birmanie voisine et que la restauration de la paix au Cambodge demeure délicate. Il s'est d'ailleurs rendu en janvier à Hanoï pour établir des liens avec un régime communiste dont il est, idéologiquement, aux antipodes.

PATRICE DE BEER

CAMBODGE

M. Boutros-Ghali a appelé «au respect des droits de l'homme»

A l'issue d'une visite de trois jours au Cambodge, M. Boutros Boutros-Ghali a lancé, lundi 20 avril, un appel à une aide supplémentaire d'environ 593 millions de dollars pour la reconstruction du pays. Le secrétaire général des Nations unies a également indiqué que la réponse des Khmers rouges à sa demande de coopération avait été «positive».

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Venu au Cambodge pour y faire le point de l'intervention de l'ONU, M. Boutros-Ghali en a profité pour resserrer quelques boulons et, surtout, pour rappeler aux Cambodgiens que le *«succès»* de l'opération internationale *«dépendra du degré de coopération de toutes les parties engagées»*, une formule qui, dans les circonstances actuelles, paraît viser en premier lieu les Khmers rouges. L'ONU s'était plaint, en effet, des *«difficultés d'accès»* – un euphémisme – aux zones contrôlées par les Khmers rouges. Ces derniers se seraient engagés auprès du secrétaire général de l'ONU à changer d'attitude. *«Vous verrez des développements dans les jours qui viennent»*, a affirmé lundi M. Boutros-Ghali avant de s'envoler pour Bangkok.

L'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge, que dirige le Japonais Yasushi Akashi, en est encore à réceptionner plus de vingt mille «casques bleus» et fonctionnaires. Les soixante-quinze gendarmes français, sur place depuis dix jours et qui n'ont pas encore gagné leurs postes sur les frontières, ont assuré la sécurité de M. Boutros-Ghali en compagnie d'Indonésiens armés de fusils d'assaut.

L'APRONUC emménage, s'organise et mène déjà de front plusieurs programmes, avec encore beaucoup d'improvisation. Alors que plus de la moitié des «casques bleus» ne sont pas encore arrivés sur place, il est cependant trop tôt pour se faire une idée sur la manière dont cette machine va tourner une fois qu'elle sera rodée.

Après avoir été reçu, samedi, par le prince Sihanouk, M. Boutros-Ghali s'était rendu dimanche dans la province de Battambang. Lundi matin, il a assisté à la signature par les quatre factions qui forment le CNS – le Conseil national suprême présidé par Norodom Sihanouk – de la Convention internationale sur les droits civils et politiques ainsi que de celle sur les droits économiques, sociaux et culturels. Les deux représentants khmers rouges, MM. Khieu Samphan et Son Sen, ont paraphé les deux textes sans sourciller sous les flashes des photographes. Ils n'ont pas réagi non plus quand M. Boutros-Ghali a condamné les *«graves errements du passé»* et rappelé, avec insistance, que *«le respect des droits de l'homme»* constituait *«l'un des objectifs majeurs»* de l'intervention de l'ONU.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **VIETNAM : les élections législatives auront lieu le 19 juillet.** – Les élections législatives au Vietnam auront lieu le 19 juillet, a annoncé, samedi 18 avril, la radio de Hanoï. L'Assemblée avait adopté la semaine dernière une nouvelle Constitution ainsi qu'une loi renforçant ses propres pouvoirs. – *(AP.)*

AMÉRIQUES

PÉROU : de retour à Lima

Le vice-président Maximo San Roman va prêter serment en tant que « président constitutionnel »

LIMA

de notre correspondante

A quelques jours de l'arrivée à Lima des représentants de la mission de l'Organisation des Etats américains (OEA), chargée de tenter d'établir un dialogue entre les forces politiques péruviennes, plusieurs mesures ont été adoptées pour que la capitale retrouve un visage démocratique.

Les blindés de l'armée, placés devant les sièges des syndicats et des partis politiques depuis le « coup d'Etat civil » du 5 avril, ont été retirés, et M. Olmedo Auris, dirigeant des enseignants, a été libéré.

Néanmoins, la grande majorité des partis politiques ont rejeté toute idée de discussions avec M. Fujimori, qui s'est déclaré favorable à un tel dialogue. Dès son retour à Lima, dans la soirée du samedi 11 avril, le sénateur Maximo San Roman, premier vice-président de la République, nommé « président constitutionnel » par les parlementaires réunis dans la clandestinité, a été reçu à l'aéroport par les présidents de la Chambre des députés et du Sénat, ainsi que par les principaux représentants politiques du pays, devant lesquels il doit prêter serment mardi. Il a exigé la démission immédiate de M. Fujimori *« pour trahison envers la patrie »* et a proposé une *« trêve démocratique »* pour permettre des réformes constitutionnelles.

De son côté, l'ex-président libéral Fernando Belaunde a déclaré, au cours d'une réunion extraordinaire de son parti, l'Action populaire, qu'il s'opposait aux mesures prévues par M. Fujimori (réforme de la Constitution et référendum notamment), *« farces inventées par une personne qui n'a même pas de sang péruvien dans les veines* [M. Fujimori est fils d'immigrés japonais] *et qui a offensé le pays en bafouant la Constitution ».*

Par ailleurs, le guérillero Peter Cardenas Shulze, considéré comme le numéro deux du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), et quatre autres membres de ce groupe terroriste, ont été présentés samedi à la presse, après avoir été arrêtés dans un quartier de Lima. M. Cardenas Shulze est soupçonné d'avoir assassiné le général Enrique Lopez Albujar, ministre de la défense de l'ex-président Alan Garcia, toujours dans la clandestinité.

N. B.

Les Indiens Ashaninkas prisonniers de l'Amazonie

Embrigadés de force par le Sentier lumineux, ils tentent de se libérer de cet enfer vert avec de faibles moyens

LIMA

de notre correspondante

Les Péruviens désignent par le mot *« campas »* (qui, en vieux quetchua, la langue des Incas, signifie paresseux) les cinquante mille membres appartenant à l'ethnie de la forêt vierge amazonienne, qui demeurent dans les régions de l'Ené, du Tambo et de Pichis, au centre du Pérou. Les indigènes revendiquent le nom d'*« Ashaninkas »* (qui signifie « ceux qui sont des hommes »).

Pour les insurgés du Parti communiste-Sentier lumineux (PCP-SL), ils ne sont que des *« masas »*, des masses qu'il faut assujettir, afin d'établir une tête de pont dans ces vallées situées à la croisée des chemins, entre les départements andins d'Ayacucho et de Junin, deux des principaux bastions où ils mènent leur dite *« guerre populaire »*.

Tout « sentiériste » aspire à être un *« homme d'acier »*, obéissant de façon aveugle aux consignes destructrices de ses chefs. A l'opposé, l'indigène vit en harmonie avec son univers, dans un monde peuplé de légendes. Pour s'imposer aux Ashaninkas, le PCP-SL a adopté les méthodes expéditives des Khmers rouges sous le régime de Pol Pot. Le paradis perdu au sein de la forêt amazonienne s'est transformé en enfer vert.

« Le Sentier nous menace pour que nous divisions les terres de la communauté. Il enlève nos enfants et s'en sert comme chair à canon. Il brûle nos maisons quand nous n'obéissons pas. Il tue nos chefs. Nous luttons depuis cinq ans pour défendre notre territoire, notre organisation, notre culture et notre autonomie contre tout type d'exploitation, de répression, d'abus ou de manipulation. Ce n'est pas maintenant que nous allons faire marche arrière... » Forts de cette détermination, quatre-vingts chefs indiens décidaient, en février 1990, de former l'armée ashaninka.

Cette déclaration de guerre a exacerbé la colère sentiériste. La violence a redoublé. Des familles entières ont été massacrées. Constamment harcelés par les hordes sentiéristes, des milliers d'Ashaninkas (vingt-cinq mille, d'après l'armée) se sont retranchés au plus profond de la brousse, abandonnant leurs parcelles de maïs, de manioc et de bananes. Près de dix mille d'entre eux sont tombés dans les filets du PCP-SL. Hommes, femmes et enfants ont été confinés dans des campements, que les sentiéristes ont baptisé *« territoires libérés »* ou *« bases d'appui ouvertes »*.

Embrigadés, ils ont été contraints de participer aux expéditions punitives et sanguinaires contre les hameaux voisins ou à la répression des communautés andines environnantes, organisées en groupe d'autodéfense. Les enfants de plus de onze ans ont été incorporés à ces milices. Les plus jeunes ont été endoctrinés par des instituteurs, séquestrés également, qui leur ont appris l'art de fabriquer de la dynamite – le B-A Ba du marxisme-léninisme-maoïsme – et leur ont enseigné l'histoire contemporaine, telle que réécrite par le *« président Gonzalo »*. Sous ce nom de guerre, se cache Abimaël Guzman, le professeur de philosophie qui a déclenché la lutte armée au Pérou en mai 1980 et qui se prend pour *« le phare de la révolution mondiale »*.

Arcs et flèches

Les sentiéristes et leurs recrues ashaninkas contrôlaient, en 1990, toute la forêt de l'Ené. Ils progressaient vers le nord par le Péréné et le Tambo, menaçant les villes de Satipo, Puerto, Ocopa, et Atalaya. Plusieurs patrouilles de police et de militaires étant tombées dans leurs embuscades, le général Luis Perez Documet, commandant en chef de cette région sous l'état d'urgence, décida, en mai 1991, de lancer une vaste offensive. Les sentiéristes durent alors se replier sur la rive droite de l'Ené, tandis que l'armée installait une dizaine de garnisons sur la rive gauche.

Progressivement, les fugitifs ont abandonné leur refuge dans la brousse pour trouver protection auprès des bases militaires. Les soldats leur ont enseigné le maniement du fusil à répétition et leur ont distribué de vieilles Winchester pour qu'ils puissent se défendre.

De leur côté, les communautés indiennes du Tambo se sont organisées en groupes d'autodéfense. Le village de Poyeni, situé sur une plate-forme qui domine le fleuve, est devenu une véritable citadelle végétale, et ses combattants, armés seulement d'arcs et de flèches, ont repoussé jusqu'à présent tous les assauts des insurgés. Au cours de la dernière attaque, ils ont capturé une centaine de *« leurs frères de sang »* enrôlés dans le PCP-FL. Pour se réhabiliter, ceux-ci doivent être en première ligne pour défendre la population de Poyeni, qui a quadruplé en quelques mois du fait de l'afflux des réfugiés et des déserteurs.

M. Jorge Cangama a vécu durant quinze mois dans un camp sentiériste, avec son fils de quatre ans dont il n'a plus de nouvelles. *« Dans la journée,* raconte-t-il, *on cultivait la terre. La nuit, on faisait le guet. Il n'y avait presque rien à manger car on ne pouvait pas sortir pour chasser, pêcher ou récolter le manioc sylvestre. Parfois, on se nourrissait de vers et de racines. Ceux qui protestaient étaient égorgés sur ordre du camarade Carlos. »*

Au cours des derniers mois, l'armée est parvenue à libérer deux mille cinq cents Ashaninkas du joug sentiériste. La télévision a filmé des êtres faméliques, souvent gravement malades. Elle a montré aussi des fillettes de treize ou quatorze ans portant dans leurs bras des créatures chétives, fruits de viols des *tucos* (terroristes). Ces bébés sont inscrits sur les registres du PCP-SL sous un nom de guerre parce que destinés à apporter du sang neuf à *« l'armée populaire »*. Plus de cinq mille Ashaninkas sont encore prisonniers dans les camps du Sentier lumineux et plusieurs centaines d'autres restent repliés dans l'enfer vert.

NICOLE BONNET

□ **COLOMBIE : série d'affrontements meurtriers entre la guérilla et les forces de l'ordre** – Des guérilleros colombiens de l'Armée de libération nationale (ELN) ont attaqué, samedi 18 avril, la ville d'El Cocuy (250 kilomètres au nord-est de Bogota), tuant deux policiers et en blessant quatre autres, après avoir fait sauter un commissariat et pillé une banque, a-t-on appris de source officielle. Six rebelles ont été tués. Par ailleurs, deux membres des forces de l'ordre ont été blessés et quinze membres de l'ELN ont été capturés au cours d'opérations menées dans divers endroits du pays, qui ont permis, selon l'armée, de démanteler six camps de la guérilla. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **CUBA : un dissident libéré et un autre autorisé à quitter le pays.** – A la suite d'une rencontre avec M. Juan Escalona Reguera, président de l'Assemblée nationale cubaine en visite à Paris, M. Roland du Luart (sénateur UDF de la Sarthe) a indiqué, à la fin de la semaine dernière, qu'un dissident cubain, M. Ramon Sanchez de la Cruz, a été libéré à La Havane et qu'un second, M. Fernando Nunez Ramos, a été autorisé à quitter le pays. M. du Luart a indiqué que ces mesures font suite aux démarches entamées par la délégation sénatoriale qu'il a conduite en février dernier à Cuba et à une intervention de Mme Danielle Mitterrand, présidente de France-Libertés.

ÉTATS-UNIS

Ajournement de l'exécution d'un condamné à mort en Californie

Un juge fédéral de l'Etat de Californie a décidé, samedi 18 avril, de suspendre pendant dix jours l'exécution de Robert Alton Harris, qui devait avoir lieu mardi. Le juge a suivi les arguments de l'Union américaine des droits civiques (ACLU), qui estime que l'usage d'une chambre à gaz pour l'exécution est un châtiment cruel, violant la constitution des Etats-Unis.

Les procureurs de l'Etat de Californie ont immédiatement fait appel. Robert Alton Harris a été condamné à mort pour le meurtre de deux jeunes gens en 1979. Son exécution, si elle a lieu, sera la première en Californie depuis vingt-cinq ans. Deux autres Etats américains utilisent la chambre à gaz pour les exécutions. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Le chef de l'Etat syrien en tournée dans le Golfe

Les désillusions de Hafez El Assad face au « nouvel ordre mondial »

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Le président syrien Hafez El Assad est arrivé dimanche 19 avril à Ryad, première étape d'une tournée qui devrait le conduire successivement à Koweït, Bahreïn et dans les Emirats arabes unis. Cette visite, la première du chef d'Etat syrien depuis la fin de la guerre du Golfe – à laquelle ont participé dans la coalition anti-irakienne les troupes syriennes – revêt une importance particulière au moment où la Syrie est l'un des rares pays arabes à apporter publiquement son soutien au colonel Kadhafi et à manifester son intention de violer l'embargo aérien décrété contre Tripoli par le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'annonce, samedi, par la compagnie Syrian Airlines, du maintien d'un vol Damas-Tripoli, prévu pour lundi, doit toutefois être considérée avec prudence dans la mesure où le refus des compagnies d'assurances de couvrir les risques de tels vols et l'interdiction faite par les pays voisins d'utiliser leurs couloirs aériens pourraient donner à Damas les prétextes nécessaires à une annulation.

Le voyage de M. Hafez El Assad dans le Golfe sera cependant l'occasion pour lui de faire part à ses pairs de ses désillusions quant aux résultats globaux du conflit avec l'Irak et, en particulier, face au *« nouvel ordre mondial »* prôné par Washington et considéré à Damas comme *« arbitraire et injuste »*. Les sujets de contentieux entre la Syrie et les pays du Golfe ne manquent pas, qu'il s'agisse de la non-application de la « déclaration de Damas » (sur un accord de sécurité régionale), mort-née à peine signée, ou de l'attitude des monarchies pétrolières dans le processus de paix. A Ryad, tout spécialement, le président Assad devrait aussi s'entretenir des divergences syro-saoudiennes quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Irak.

Damas est aujourd'hui totalement opposé à toute action militaire contre le régime du président Saddam Hussein et avait contrecarré, à la fin de l'année dernière, une tentative de regroupement de l'opposition irakienne sous les auspices de Ryad. Dans les circonstances actuelles, Damas ne veut en aucun cas prendre le risque de voir éventuellement s'installer à Bagdad un régime « pro-américain » qui risquerait d'accentuer son isolement. Au contraire, la Syrie a mis fin à toute campagne de presse contre l'Irak et tolère, semble-t-il, un net accroissement de la contrebande, en violation de l'embargo international, à sa frontière avec l'Irak.

Un minimum de coopération

Signée en mars 1991, la déclaration de Damas, présentée à l'époque comme un modèle pour une future coopération arabe, prévoyait à la fois la participation des troupes syriennes et égyptiennes à la sécurité du Golfe et un volet économique de coopération. Cette déclaration n'a jamais connu un début d'application, les pays du Golfe préférant confier leur défense aux Occidentaux, les Américains surtout, et le fonds d'aide, destiné principalement à l'Egypte et à la Syrie, n'a encore fait aucune proposition. Les versements effectués par l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis notamment, au moment de la crise, auraient été d'environ 1,5 milliard de dollars mais auraient cessé depuis.

Sur le processus de paix, les dirigeants syriens se montrent en privé très critiques vis-à-vis des monarchies du Golfe, accusées en quelque sorte de soutenir quasi inconditionnellement une démarche à laquelle elles ne sont pas directement intéressées. Damas avait été particulièrement irrité par la participation des pays du Golfe aux négociations multilatérales de Moscou, boycottées par la Syrie, le Liban et les Palestiniens. On estime inconcevable à Damas que les monarchies pétrolières puissent ainsi offrir une quasi-reconnaissance à Israël et discutent avec l'Etat hébreu de sujets économiques ou d'intérêts généraux alors qu'Israël n'a rien donné en échange et occupe toujours des territoires arabes. Le président Assad, qui peut faire valoir la solidarité syrienne quand le Golfe s'est senti menacé, tentera sans doute de plaider pour un minimum de coopération arabe dans ce domaine.

FRANÇOISE CHIPAUX

À TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Un nouveau commandant des forces terrestres a été nommé

Le ministère algérien de la défense a procédé, dimanche 19 avril, à une série de nominations à la tête de l'armée. Le général Khélifa Rahim, commandant de la IIe région militaire (Oran), a pris ses nouvelles fonctions à la tête des forces terrestres, succédant officiellement au général Mohammed Lamari, farouche adversaire des islamistes, dont la mise à la retraite et la nomination comme conseiller du ministre de la défense avaient été annoncées fin mars.

D'autre part, un policier et un militant islamiste armé ont été tués lors d'un accrochage, dimanche, à Boudouaou-el-Bahri, à 30 kilomètres à l'est d'Alger, a annoncé la télévision. Depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 9 février, une quarantaine de policiers et neuf gendarmes ont été tués dans des attentats, généralement attribués aux islamistes.

Enfin, samedi, le procureur général de la cour de Blida, M. Ahmed Belhouchet, a échappé à une tentative d'assassinat alors qu'il quittait son domicile, a indiqué la radio. – *(AFP.)*

INDE

M. Rao est confirmé à la tête du Parti du Congrès

Le Parti du Congrès, au pouvoir en Inde presque sans interruption depuis l'indépendance en 1947 et la plus ancienne formation de la fédération, a confirmé, dimanche 19 avril, son chef, le premier ministre Narasimha Rao, soixante-dix ans, aux commandes du parti et du pays. Au cours de son premier congrès depuis sept ans, le parti a élu, pour la première fois depuis vingt ans, son comité directeur – au lieu de laisser son président nommer ses fidèles, comme c'était la pratique aux temps d'Indira puis de Rajiv Gandhi. Le congrès a, par ailleurs, approuvé la politique de libéralisation annoncée par le gouvernement en juillet 1991.

C'est la première fois depuis l'indépendance que le parti se réunissait en congrès sans avoir à sa tête un membre de la famille Nehru-Gandhi. Quelque 10 000 délégués étaient venus de tous les coins de l'Inde à Tirupati, dans l'Etat méridional d'Andhra Pradesh, dont est originaire M. Rao. La plupart des « poids lourds » du parti ont été élus au comité directeur, en particulier MM. Arjun Singh, ministre du développement des ressources humaines, et Sharad Pawar, ministre de la Défense. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

POINT / LA DÉLINQUANCE AUX ÉTATS-UNIS

Les maux d'une société

Drogue, criminalité, guerre des gangs (ces bandes de jeunes, généralement noirs ou hispaniques, dans les quartiers pauvres des métropoles) ... Les maux de la société américaine sont-ils devenus tabous en cette année électorale?

Les candidats à l'investiture du Parti démocrate et du Parti républicain – à l'exception notoire de l'ultra-conservateur Patrick Buchanan, adversaire de moins en moins menaçant du président George Bush – ont évité de s'étendre sur ces sujets jusqu'à présent, à mi-course des primaires.

Pour prétendre s'attaquer résolument à ces graves problèmes, il faudrait disposer de ressources considérables, que la société américaine n'a plus, quand bien même les sommes consacrées à la défense diminueraient dans les proportions souhaitées par les Démocrates.

Ni le président Bush, ni le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton – candidat le mieux placé chez les Démocrates – n'ignorent que leurs concitoyens sont toujours aussi réticents à payer plus d'impôts et se méfient des programmes étatiques comme de la peste. Reste à espérer une reprise économique, de nouveau entrevue. En attendant, Chicago songe à construire des casinos pour créer des emplois, censés détourner les jeunes du trafic de la drogue, et New-York installe des portiques détecteurs d'armes dans ses écoles publiques pour empêcher les enfants de s'entretuer.

New-York : les revolvers dans les cartables

NEW-YORK

de notre correspondant

«Alors, mec, t'as le juice maintenant?» Quincy hoche imperceptiblement la tête. Il reprend difficilement son souffle après une lutte à mort, sur les toits d'un immeuble éventré, avec Bishop, qui vient de tomber dans le vide. Il remet la capuche de son haut de survêtement, l'un des signes distinctifs du rappeur new-yorkais.

Quincy ne cédera pas à l'escalade de la violence : il a jeté son arme dans la rivière. Ainsi s'achève *Juice*, le film d'Ernest Dickerson qui vient de sortir sur les écrans. Avec *Boyz'n'the Hood* et *New Jack City* (aussi réalisés par des Noirs américains), ce long métrage dépeint le climat de violence permanente que vivent les jeunes *blacks* et *latinos* des quartiers déshérités de la plupart des grandes villes américaines.

La particularité de *Juice* – un mot qui, dans l'argot des ghettos noirs, signifie le «pouvoir», celui que confère la détention d'une arme, seul moyen de se faire respecter, voire de défendre sa peau – est d'avoir fait le lien entre la rue et l'école, nouveau champ clos des fusillades entre adolescents. Tragiquement, la réalité rivalise trop souvent avec la fiction. Fin février, dans une école publique de Brooklyn (extrémité de Long Island), un adolescent de quinze ans, Khalil Sumpter, a sorti de son blouson un pistolet et a froidement abattu ses deux copains. Il a d'abord tué d'une balle en pleine poitrine Ian Moore, seize ans, puis, d'un tir à bout portant en pleine tête, Tyrone Sinkler, dix-sept ans. Sans raison apparente, sinon un échange de propos un peu vifs.

Le double crime s'est produit en matinée, au deuxième étage de la *high school* (lycée) Thomas-Jefferson, à quelques mètres de deux officiers de police, qui n'ont pas eu le temps de réagir. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place, en prévision de la visite que devait y effectuer, une heure plus tard, le maire de New-York, M. David Dinkins.

Celui-ci devait prononcer un discours sur l'estime de soi, sur le *disrespect* (ce «manque de respect» qui équivaut de plus en plus souvent à un arrêt de mort pour l'offenseur) et sur les moyens d'enrayer le cycle infernal de la violence dans les écoles. Après avoir annulé sa visite, le maire, M. Dinkins a décidé de renforcer le contrôle – par portiques détecteurs – des armes à feu à l'entrée des écoles publiques. Au lendemain de cette annonce, une élève de quatorze ans remettait au garde posté à l'entrée de l'école de Dewey, à Brooklyn, le pistolet semi-automatique chargé qu'elle avait glissé dans son cartable.

«Une seule industrie : la drogue»

En matière de criminalité urbaine, adolescents et adultes sont en passe de faire jeu égal, surtout parmi les minorités noire et hispanique. *«Actuellement, dans ces communautés, un adulte sur quatre a un passé criminel; le même bilan est en voie d'être établi pour les adolescents»*, explique M. Mel Grizer, le directeur d'un centre de réinsertion scolaire de Brooklyn.

Cet organisme (United Community Centers) a été créé en 1989, la communauté ayant décidé de réagir après qu'une fillette de trois ans, prise comme bouclier humain par des trafiquants de drogue réglant leurs comptes, eut été grièvement blessée. *«Les jeunes Noirs n'ont aucun avenir. Plus de 80 % d'entre eux ont quitté l'école avant la fin de la scolarité normale. Ils n'ont pas d'emploi et aucun espoir d'en trouver un dans ce district, qui a perdu ses ateliers et ses entreprises, lesquels, avant, fournissaient un premier métier, même mal payé. Aujourd'hui, dans ce coin où on compte 75 % de Noirs et 25 % d'Hispaniques, la seule industrie, c'est la drogue. Et tout le temps la violence, le crime. C'est de pire en pire»*, assure cet éducateur qui, sur place depuis vingt ans, a passé un pacte avec la peur.

En 1991, le FBI a recensé près de 25 000 meurtres aux Etats-Unis, un chiffre jamais atteint, qui place ce pays largement en tête du monde occidental. Dorénavant, l'organisme fédéral ayant pour mission d'étudier les causes des différentes maladies fait figurer le meurtre au rang des épidémies, notamment en milieu scolaire. Selon ce même Federal Center for Disease Control, sur cinq jeunes décédés de mort violente en 1990, trois ont été tués par des coups de feu. Parallèlement, à la *high school*, un enfant sur cinq pénètre en classe chaque matin avec un couteau ou une arme à feu dissimulé dans la poche de son blouson ou dans son sac à dos.

A New-York, sur les quelque 2 200 à 2 500 meurtres ou assassinats comptabilisés chaque année (le dixième de l'ensemble des crimes commis aux Etats-Unis), la moitié concerne des enfants ou des adolescents. Depuis deux ou trois ans, dans les coins perdus de Harlem, de Brooklyn ou du Bronx, de plus en plus de balles perdues fauchent des gamins dans la rue, sur leur bicyclette, aux fenêtres des immeubles, qu'il faut désormais barricader, ou même à travers les portes d'entrée : c'est souvent un *dealer* de drogue qui veut son dû, ou encore une scène de ménage qui tourne mal.

Les jeunes meurtriers en puissance n'ont pas tous un passé judiciaire. Quincy, dans *Juice*, rêvait de devenir disc-jockey de musique rap, avant que l'irruption d'un P 38 Smith & Wesson – la même arme qui a tué les deux étudiants de Thomas Jefferson High School et que l'on trouve dans tous les catalogues pour moins de 300 dollars – ne vienne semer la mort au sein de sa bande de copains un peu marginaux.

«Livres, télé : des trucs de Blancs»

«C'est souvent comme ça», reconnaît Bob O'Melia, l'un des professeurs du Lincoln Youth Achievement Center, une école publique pour gosses particulièrement difficiles, installée dans un secteur du South Bronx que l'on dirait bombardé. *«Il y a deux ans, j'avais parmi mes «clients» un jeune garçon de seize ans, un peu timide, que ses copains chahutaient. Un jour, j'ai remarqué qu'il avait pris de l'assurance. Plus tard, j'ai compris : il avait commis un meurtre à Brooklyn, après s'être procuré un pistolet. Sa victime l'avait prétendument provoqué».*

Ancien combattant de la guerre du Vietnam, Bob O'Melia n'est pas un tendre. Mais ici, dans cette école-bunker, dont toutes les ouvertures ont été murées et dont la porte d'entrée est surveillée par une caméra, il se sent parfois désarmé. Théoriquement, ce centre, qui coûte environ 800 000 dollars par an à la ville de New-York, est fait pour accueillir une vingtaine de «clients». La moitié participent aux cours, quand ils en ont envie.

«Un livre, le cinéma, même la télévision : tout ça ne vaut rien pour eux; ce ne sont que des trucs de Blancs. Leur seule passion, c'est le rap aux paroles violentes et les cassettes porno, raconte Bob. *Quand on leur demande ce qu'ils veulent faire plus tard, la réponse est unanime : dealer! Pour crâner, ils achètent de faux beepers en plastique qu'ils portent à la ceinture. Le beeper, c'est le signe qu'on est en liaison avec les trafiquants de drogue et qu'on porte une arme à feu.*

»Pour eux, la drogue est la seule chose qui rapporte de l'argent et permet de se faire respecter. La preuve? Si je gare ma voiture devant la porte, j'ai aussitôt un procès-verbal, même dans ce coin pourri. Si c'est un trafiquant de drogue qui vient garer sa Mercedes au même endroit avant d'aller approvisionner la crack-house *installée dans l'immeuble à côté – et que connaissent tous les flics du coin, – il n'aura pas de PV. Pour eux,* juice, *c'est ça, le vrai pouvoir... Comment voulez-vous, dans ces conditions, que je leur inculque d'autres valeurs?»*

Ailleurs, d'autres enseignants continuent aussi à batailler ferme pour éviter que les écoliers ne soient happés par la drogue et par la criminalité. A la *high school* Harry-Truman, une école alternative de huit cents élèves située dans le Bronx, l'accent est mis sur l'emploi futur, qui doit justifier l'enseignement actuel. Plus tard, les élèves vont travailler gratuitement dans des entreprises en échange d'une formation complémentaire, prélude à une éventuelle embauche.

Dans East Harlem, au nord de l'île de Manhattan, l'école secondaire de Central Park East applique les même grands principes. Les professeurs, appelés *coaches*, sont chargés d'enseigner les sciences exactes, mais aussi ces disciplines (littérature, sciences sociales) qui font tellement défaut ailleurs. Une recette qui, d'après Mme Mae Miller, chargée de la communication, permet de hisser à 71 % le taux de réussite aux examens sanctionnant la fin de la scolarité obligatoire, alors que la moyenne n'est que de 50 % pour les autres *high schools* de New-York.

La violence? *«Nous n'avons pas déploré d'incident grave depuis l'ouverture de l'école, en 1985*, affirme-t-elle. *Nous avons des gardes, mais nous n'avons pas installé de portiques détecteurs d'armes. Enseignants et élèves ne se sentent aucunement menacés : ils viennent aussi le samedi, lorsqu'il n'y a plus personne pour assurer leur sécurité.»*

SERGE MARTI

Chicago : des casinos pour endiguer le chômage

CHICAGO

de notre envoyée spéciale

Si les habitants de Chicago frissonnent en ce début de printemps, ce n'est pas uniquement parce que des vents glacés continuent de s'engouffrer furieusement entre les immenses buildings du centre-ville, devenus si nombreux autour de la tour Sears – la plus haute du monde avec ses 443 mètres – qu'on s'est lassé d'en compter les étages.

Les Chicagoans ont des sueurs froides depuis que leur maire s'est mis en tête de soutenir un projet de construction de quatre hôtels-casinos, attractions centrales d'un vaste parc thématique de 4 hectares. M. Richard M. Daley leur a annoncé, fin mars, que trois investisseurs (Hilton Hotels, Caesars World et Circus Circus Enterprises) sont prêts à financer ce projet de 2 milliards de dollars. L'Etat de l'Illinois doit encore donner son feu vert mais le maire a bon espoir : trois bateaux-casinos n'ont-ils pas été autorisés, en septembre, à promener leurs parieurs et leurs croupiers sur la Chicago River?

La folie des grandeurs est un héritage familial chez les Daley – irlandais catholiques d'origine, bâtisseurs dans l'âme – et le maire actuel, baptisé «Richard II», a fort à faire pour laisser sur sa ville la même marque que son père, Richard J. Daley, qui y régna pendant vingt et un ans, jusqu'à ce qu'une crise cardiaque le terrasse en 1976. Sans lui, la métropole du Middle-West n'aurait été que l'ombre de ce qu'elle est devenue : le principal nœud de communication du pays, le premier centre de foires et de congrès des Etats-Unis, une place financière et céréalière qui donne l'heure à toute la planète, une capitale mondiale de l'architecture moderne, etc.

Elu en 1989, Richard Daley fils n'a à son actif qu'un nouveau stade de base-ball et le projet de construction d'un autre aéroport international, près du lac Calumet (sud de Chicago), l'aéroport O'Hare – «œuvre» de son père – étant depuis longtemps saturé (plus de 50 millions de passagers par année, autre record mondial).

Richard Ier le puritain, qui avait tout fait pour effacer jusqu'au souvenir des gangsters à chapeaux mous, coupables d'avoir mis la ville à feu et à sang durant la prohibition (1919-1933), serait-il fier de voir son fils jouer l'avenir de sa cité à la roulette? *«Il est certain que le crime organisé tentera de mettre un pied dans les casinos»*, prédit déjà le procureur du district de Chicago, M. Jack O'Malley. Le maire, lui, n'a qu'une série de chiffres en tête. Son projet, que les journalistes locaux n'ont pas tardé à baptiser *«Al Capone Land»*, permettra la création de 55 000 emplois, dont 45 000 permanents, affirme-t-il; il procurera à l'Illinois et à la ville des revenus supplémentaires de 500 millions de dollars en taxes ou en impôts, sans compter les retombées touristiques.

«Des jobs et des revenus» : telles sont en effet les obsessions des édiles de la *«Windy City»* (cité des vents), entrée dans une sombre tourmente. Après avoir perdu ses grands abattoirs (transférés plus près des lieux d'élevage du bétail) au cours des années 70, Chicago voit s'en aller chaque année des milliers d'emplois manufacturiers (aciéries, industrie chimique, automobile notamment) vers les pays où la main-d'œuvre est moins chère.

Le chômage a considérablement augmenté (8,5 % de la population active de l'Illinois en février, le triple dans certains quartiers de Chicago selon les estimations officieuses) et la criminalité suit le mouvement. Entre quartiers très riches et très pauvres, les contrastes sont devenus saisissants, dans une ville où, depuis toujours, les nouveaux arrivants (irlandais, italiens, polonais, allemands, grecs, noirs débarquant du sud du pays depuis le début du siècle et, plus récemment, portoricains, mexicains et asiatiques) se sont regroupés entre eux, dans des îlots distincts, formant côte à côte un vaste patchwork.

Guerre des «gangs»

Juste derrière le rideau de gratte-ciel chics du «Loop» (centre-ville cerné par un métro aérien au bord du lac Michigan) s'étendent des poches de misère évoquant le tiers-monde. Ce sont des quartiers noirs ou hispaniques, où les taxis ne veulent plus circuler en plein jour, où le crack (1) s'échange entre les mains de gamins armés de revolvers, où les guerres des *gangs* (bandes de jeunes) n'ont laissé, au bord de rues défoncées, presque aucune des voitures stationnées sans impacts de balles.

Sans transition aucune, la North Avenue sépare ainsi le très rupin quartier du Lincoln Park (villas entourées et étroitement surveillées) de Cabrini Green, zone de HLM des années 60 devenues d'infâmes ghettos noirs, où des sacs de plastique font office de fenêtres. *«Ici*, expliquent les rares organismes sociaux religieux ou privés qui osent rester, *la vie n'a plus de valeur.»*

Incapables de s'interposer entre les *gangs* (*«Disciples»* et *«Shortees»*, ces derniers étant ainsi dénommés parce qu'ils sont trop jeunes pour aller en prison), la police a récemment déménagé son poste, pour le reculer plus loin : trop de victimes dans ses rangs. Le McDonald's du coin, rentable mais braqué toute les semaines, a fermé boutique. Il faut sortir de Cabrini Green pour trouver un supermarché.

Là comme à Englewood, plus au sud, dans les tours du «Robert Taylor's project» – autres «ghettos verticaux» où le couvre-feu décrété à partir de 22 h 30 n'est guère appliqué – les jeunes mères sont, dans leur très grande majorité, célibataires. Souvent, elles ne voient revenir leurs partenaires ou leurs enfants les plus âgés que le jour du *welfare check* (chèque d'aide sociale mensuel), auquel elles seules ont droit. Ce jour est communément appelé *Mothers'day* (fête des mères).

L'an passé, plus de 950 personnes ont été assassinées à Chicago (2) et plus de 15 000 personnes ont été blessées par balles ou à l'arme blanche, comme dans les pires années de la prohibition. Le taux de criminalité est ici le triple de la moyenne nationale, quoique inférieur à celui de villes comme New-York, Washington ou Philadelphie. Dans toutes ces métropoles, les *gangs* étendent leurs aires et recrutent, sous la pression du chantage, dans des banlieues, blanches ou noires, de la classe moyenne. Les résidents tentent de s'organiser, souvent en collaboration avec les écoles et la police, pour donner aux enfants *«les moyens psychologiques de résister aux recruteurs des gangs»* et à leurs promesses de gains alléchants dans le commerce de la drogue (jusqu'à 100 dollars par jour, quand la dose de crack en vaut 15).

Des prisons plus que pleines

«Nous avons embauché l'an passé 600 policiers. Aller jusqu'à poster un officier à chaque coin de rue ne résoudrait pas grand-chose», reconnaît M. William Beavers, conseiller municipal de Chicago, chargé des affaires de sécurité. *«Les quinze prisons de l'Etat de l'Illinois peuvent normalement accueillir 19 000 détenus. Elles en ont actuellement 10 000 de plus. Nous sommes un des Etats américains où les lois sont appliquées le plus sévèrement»*, affirme le procureur général (noir) de l'Illinois, M. Ronald Burris.

Attaqué à main armée en septembre, un jour férié, devant sa maison, par des jeunes gens qui lui ont volé sa voiture avant de le dépouiller, M. Emil Jones – membre depuis 1982 du Sénat de l'Illinois, dont il a été dix ans le député – accuse la Maison Blanche de ne pas se donner les moyens de lutter contre l'importation de la cocaïne. Ce démocrate fustige les présidents Bush et Reagan, leur politique économique, leur parcimonie dans les crédits consacrés à l'éducation, qui laissent les Etats et les villes *«dans des situations intenables»*, en ces temps de récession.

Faut-il alors chercher à créer des emplois par tous les moyens? Ni M. Burris ni M. Jones ne sont foncièrement contre le projet du maire, M. Daley, qu'ils présentent comme un *«pis-aller»*, sachant pertinemment qu'*«il faudrait non pas des casinos mais des industries, si possible de pointe, pour assurer durablement l'avenir économique de la région»*. Comme eux, les quotidiens locaux – le très sérieux *Chicago Tribune* et le populaire *Sun-Times* – sont partagés. D'autres villes voisines peuvent s'emparer du projet, profitant de la manne promise.

Le maire a promis que *«Chicago ne deviendra pas Las Vegas»* (la ville du Nevada qui ne vit que par le jeu), sans souffler mot d'Atlantic-City (Côte est), dont les casinos, autorisés depuis 1978 mais trop peu courus, n'ont guère contribué à améliorer la santé économique. Et les éditorialistes de souligner que plusieurs des premiers magistrats d'Atlantic-City sont allés en prison, accusés de corruption dans des affaires reliées à l'industrie du jeu. Le maire, M. Daley, lui, s'estime à l'abri de ces mésaventures.

MARTINE JACOT

(1) Dérivé de la cocaïne qui se fume et provoque une dépendance très rapide.

(2) Chicago compte environ trois millions d'habitants (plus du double en incluant ses banlieues), qui sont noirs pour 40 %.

Composition raciale de la population

	1950	1960	1970	1980	1990
Autres	0,7	0,9	1,3	2,3	3,5
Noirs	9,9	10,5	11,1	11,8	12,4
Blancs					

(Échelle : 0 – 100 %)

Quelques chiffres

• **Armes.** – Plus de 200 millions d'armes ont été recensées aux Etats-Unis, qui comptent 253,6 millions d'habitants.

• **Criminalité.** – En 1989 (derniers chiffres officiels), le taux de meurtres a été de 8,7 pour 100 000 habitants (71,9 pour 100 000 habitants à Washington et 25,8 à New-York). Le taux de morts violentes parmi les jeunes gens âgés de quinze à vingt-quatre ans a été de 21 pour 100 000 en 1987, contre 1,4 en France la même année. Un Noir de cette classe d'âge a plus de chances d'être tué qu'un soldat américain n'en avait pendant la guerre du Vietnam. Selon la dernière enquête du département de la justice, il y a eu 207 610 viols ou tentatives de viol (un pour mille habitants) en 1991, soit une augmentation de 60 % par rapport à 1990.

• **Prisons.** – Parmi les personnes actuellement détenues aux Etats-Unis, 47 % sont noirs (alors que la communauté noire représente 12,5 % de la population totale) et 15 % sont hispaniques (9 % de la population totale).

• **Inégalités.** – Une famille noire moyenne dispose de 58 % du revenu d'une famille blanche moyenne, selon le dernier rapport de la National Urban League, une des plus vieilles organisations de défense des Noirs.

• **Pauvreté.** – Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est passé de 31,5 à 33,6 millions de personnes (soit plus de 15 % de la population) entre 1989 et 1990, selon les chiffres officiels. En 1990, 12,7 millions d'enfants (un enfant américain sur cinq) vivaient sous ce seuil. La moitié (47,5 %) des enfants pauvres sont noirs et le tiers hispaniques, selon le Centre américain des politiques sociales. Quelque 37 millions d'Américains, dont la majorité ont un emploi, n'ont pas d'assurance médicale, laquelle n'est fournie par l'Etat qu'aux pauvres et aux personnes âgées. En 1988, 26 % des enfants sont nés de mères célibataires (64 % chez les Noirs).

• **Analphabétisme.** – Selon le département américain de l'éducation, le nombre d'analphabètes ou de quasi-analphabètes se situe entre 20 et 27 millions de personnes (13 % de la population adulte).

POLITIQUE

M. Sarkozy (RPR) pense que «l'accord est possible» au sein de l'opposition

M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, maire de Neuilly-sur-Seine, a estimé, dimanche 19 avril, au «Forum RMC-*l'Express*», que le traité de Maastricht pèche *«par un manque formidable d'ambition : rien sur la démocratisation de l'Europe, rien sur l'élargissement de l'Europe»*. Il a ajouté : *«Il serait tout à fait curieux que le membre de la famille gaulliste que je m'honore d'être réponde non à l'Europe. C'est Jacques Chirac qui a fait ratifier l'Acte unique, c'est le président Pompidou qui a élargi l'Europe et c'est le général de Gaulle qui a appliqué le traité de Rome. Donc, je me sens parfaitement gaulliste dans mon engagement européen.»* Toutefois, le secrétaire général adjoint du RPR *«regrette»* le choix d'une *«monnaie unique»* et souhaite que le Parlement soit consulté en 1996-1997 *«avant de franchir ce pas décisif»*. Il refuse également l'éligibilité des Européens aux élections municipales de leur pays de résidence. M. Sarkozy indique qu'il se sent *«tout aussi éloigné de ceux qui disent que Maastricht défait la France que de ceux qui disent que Maastricht résout tous les problèmes de la France»*. Souhaitant un débat au Parlement suivi d'un référendum, il déclare : *«Notre position, c'est oui si on lève les conditions préalablement mises.»* Interrogé sur les divisions au sein de l'opposition, il répond : *«L'union, c'est aussi le débat, c'est la discussion, j'espère qu'on pourra rapprocher les positions et arriver à une position commune.* (...) *Je suis profondément convaincu de la nécessité de la stratégie d'union de l'opposition*, précise le député des Hauts-de-Seine, *mais cette stratégie doit aussi passer par la confrontation des idées.* (...) *Est-ce qu'on peut arriver à un accord? Je réponds oui.* (...) *Si je compare la position du Parti républicain avec la nôtre, à part quelques effets d'optique et quelques personnalités qui crient plus fort que les autres, je crois que l'accord est possible.* (...) *Mais dans ce débat nous serons un certain nombre à faire en sorte que la position du RPR ne soit pas caricaturée. Oui, j'aime mon pays, oui je me sens patriote, mais je me sens tout autant européen.»*

Au «Grand Jury RTL - *le Monde*»

M. Jean-Louis Borloo déclare avoir «plutôt une préférence pour le référendum»

Invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 19 avril, M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais et député européen, a déclaré à propos du traité de Maastricht : *«Dans ma génération, on est évidemment européen* (...) *mais la question est de savoir de quelle Europe il s'agit. La population a le sentiment que 80 % des décisions ne sont plus prises à l'Assemblée nationale* (...) *mais par des gens qu'ils n'ont pas élus, avec lesquels ils n'ont pas de contact direct, en gros par des fonctionnaires de Bruxelles* (...). *J'ai peur que ce soit un facteur de réveil du nationalisme.»*

M. Borloo a précisé : *«Je demande que l'on donne aux Français la possibilité de lire le traité et qu'après les parlementaires viennent dans les circonscriptions en débattre* (...). *J'ai plutôt une préférence pour le référendum, mais cela ne porte pas sur le fond, c'est essentiellement un problème de politique intérieure.»* Notant qu'il existe en France *«un grand corps de fonctionnaires d'Etat»* mais qu'il n'existe pas encore *«un grand corps de fonctionnaires de région»* qui pourraient jouer le rôle de *«contre-pouvoir»* face aux politiques, le maire de Valenciennes s'est dit *«inquiet devant le risque de «mafiatisation» de la vie politique française»*, au cas où *«de grandes organisations internationales»* jugeraient plus facile de *«prendre le pouvoir dans le monde politique, dans des grandes mairies ou dans des grandes régions* (...) *que de s'occuper du trafic de drogue»*. *«Le problème ne se pose pas dans le Nord-Pas-de-Calais*, a-t-il ajouté, *car il n'y a pas à la marge des masses d'argent suffisantes, mais je pense que, dans d'autres endroits de France, la question peut se poser.»*

M. Borloo a indiqué qu'il ne serait pas candidat aux élections législatives, et il a reproché aux socialistes du Nord-Pas-de-Calais d'avoir *«baissé pavillon pour sauver quelques casse-croûte»* en faisant élire Mme Marie-Christine Blandin (Verts) à la présidence du conseil régional.

BIBLIOGRAPHIE

Les angoisses de Mme Garaud et de M. Séguin

Ce n'est pas tout à fait un hasard si le livre de Marie-France Garaud et de Philippe Séguin, *De l'Europe en général et de la France en particulier*, est publié dans une collection intitulée «Pamphlet»... Fruit d'un travail collectif, qui se présente sous la forme pédagogique d'un abécédaire, ce livre tord le cou à l'Europe fédérale en général et au traité de Maastricht en particulier.

En croisant ainsi le fer, l'équipe rassemblée par les deux signataires du livre a le mérite de provoquer un débat de fond sur un sujet trop souvent réservé aux experts et vis-à-vis duquel les Français entretiennent des relations souvent changeantes ou fantasmatiques. Dans le débat national qui s'engage enfin, Marie-France Garaud et Philippe Séguin poussent les partisans de Maastricht à développer leur argumentaire dans un cadre contradictoire, voire polémique, plutôt que de se contenter de l'édredon habituel du «consensus mou» sur l'Europe.

Comme le souligne à juste titre le maire RPR d'Epinal, on ne peut plus se contenter d'ajouter tranquillement derrière le mot «Europe» : *«Va dans le bon sens...»* Pour Marie-France Garaud et Philippe Séguin la cause est entendue : Maastricht est une sorte de cheval de Troie, de couleur grisaille pour mieux passer inaperçu, introduit au cœur de la souveraineté nationale française. A ceux qui estiment que l'influence de la France sera d'autant plus déterminante qu'elle s'exprimera au sein d'une Europe communautaire fortement structurée, les auteurs répliquent que ce calcul est *«vain»*. *«Si la France ne constitue plus, à beaucoup d'égards, qu'une puissance moyenne*, écrivent-ils, *c'est en conservant son indépendance qu'elle peut influencer le cours des événements.»* Quant au flou artistique qui entourerait le traité, il ne serait aucunement le fruit du hasard mais la tenue de camouflage d'une politique tendant tous ses efforts vers la constitution d'une Europe fédérale fondée *«sur les décombres des nations actuelles»*. Comble de duplicité, cette politique *«ne veut pas s'annoncer trop nettement, par crainte des réactions, mise plutôt sur les mécanismes à contrainte différée, les effets de l'accoutumance et le resserrement progressif du carcan»*. *«Il y a moins de maladresse que de cautèle*, lance l'ancienne conseillère de Georges Pompidou dans son réquisitoire. *L'Europe des abandons français a maintenant compris qu'elle serait jésuitique ou ne serait pas.»*

Comme tout pamphlet, ce livre atteint rapidement les limites du genre par sa volonté de disqualifier *a priori* ceux qui ont choisi une autre voie. Les auteurs les renvoient, avec *«Isabeau de Bavière et Pétain»*, aux côtés de ceux qui *«ont compromis la souveraineté nationale»* durant les siècles passés. Ce serait l'éternel retour du «parti de l'étranger»... Dommage que cette démarche, qui se voulait pédagogique, s'enlise dans une approche systématique qui prend sa source dans une grande peur : celle du renouveau de l'Allemagne.

L'obsession de la résurgence d'une Allemagne dominante imprègne le livre à un tel point qu'elle en obscurcit le jugement. Ainsi la future union économique et monétaire ne ferait qu'instaurer encore plus fortement le *«royaume du mark»*, alors que la question de fond est de savoir s'il est réellement utile de conserver une souveraineté nationale relativement formelle en matière monétaire, compte tenu justement du poids actuel du mark, ou s'il est préférable de la retrouver avec plus d'efficacité au niveau européen grâce à la monnaie unique. Les très fortes réticences de l'Allemagne pour le passage à la monnaie unique infirment d'ailleurs l'appréciation portée par les auteurs, même si Mme Marie-France Garaud estime qu'il s'agit d'une pose artificielle des Allemands destinée à cacher leur satisfaction!

A force de vouloir à tout prix voir dans Maastricht et dans la politique européenne actuelle le fruit d'un projet digne de Machiavel, les auteurs feignent d'ignorer un aspect essentiel de l'histoire de la construction européenne : c'est le fruit d'un compromis permanent et évolutif. Une partie de la complexité et des ambiguïtés réelles du traité de Maastricht tient plus au fait qu'il est le fruit d'un compromis à douze (en 1957, à Rome, ils n'étaient que six) qu'à la volonté cachée de mettre sur les rails une Europe fédérale (cette référence a d'ailleurs été supprimée des accords de Maastricht).

Le contenu trop souvent sibyllin du traité reflète également le souci des Douze de mettre en place des garde-fous juridiques (clauses de sauvegarde, pour les visas par exemple; modalités d'application votées à l'unanimité, notamment pour le vote et l'éligibilité des ressortissants de la CEE) mais également sémantiques (notamment pour la politique étrangère et la défense européenne) afin d'éviter une dérive de Maastricht. Bref, la circonspection et une certaine prudence semblent l'avoir plutôt emporté sur le machiavélisme à Maastricht l'année dernière.

PIERRE SERVENT

► *De l'Europe en général et de la France en particulier*, de Marie-France Garaud et Philippe Séguin. Le Pré aux Clercs, 256 pages, 110 francs.

Le débat sur le traité de Maastricht

Oui, si...

Suite de la première page

Ce qui se passe en Europe centrale, tout en nous faisant obligation morale et politique de canaliser la violence des nationalismes dans les digues de la coopération et de la solidarité, nous démontre qu'on ne peut faire fi de l'aspiration des peuples à recouvrer ou à conserver leur identité. Projet dangereux aussi que celui d'un super-Etat unitaire, car sa dérive vers la centralisation et la bureaucratie serait, hélas! inéluctable. On le constate et on le subit dès aujourd'hui. Prenons garde que l'Europe de la réglementation tous azimuts, de la dépense à tout va, de la normalisation systématique ne devienne rapidement insupportable aux Européens!

Les autres, parmi lesquels nous nous rangeons, veulent une union d'Etats (tel était le slogan de notre liste RPR-UDF pour les élections européennes de 1989), c'est-à-dire une construction originale qui concilie le respect de la souveraineté et de la citoyenneté nationales et la mise en commun d'un certain nombre de compétences qu'on peut mieux exercer ensemble que séparément. Il est vrai que c'est plus facile à écrire qu'à faire. Il est vrai que la frontière est floue entre le transfert de compétence et l'abandon de souveraineté. Il est vrai que, plus le temps passe, plus on touche à l'essentiel : la politique extérieure, la défense, la monnaie. Mais je reste convaincu que, si l'on s'écarte sans ambiguïté de la voie de la centralisation unitaire, il existe des solutions originales permettant de garantir la pérennité de nos Etats et, simultanément, d'approfondir une coopération intergouvernementale sincère et diversifiée.

Refuser l'ambiguïté

Encore faut-il refuser l'ambiguïté. Celle des textes et celle des arrière-pensées. Ce qui nous amène à Maastricht.

A-t-on jamais vu traité plus mal écrit, plus touffu, plus ambigu? Combien de ceux qui en dissertent savamment (moi le premier!) ont pu en achever la lecture? C'est à l'évidence un mauvais traité, qui passe à côté de l'essentiel. Répétera-t-on assez qu'il néglige totalement le plus gand défi que l'Histoire a lancé à l'Europe des Douze depuis quelques années : celui du partage de la prospérité de notre Communauté de nantis avec les nouvelles démocraties qui émergent à l'Est? Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Maastricht n'ont pas su anticiper ce que devrait être, dans ses institutions et dans ses attributions, la grande Europe qui doit se faire, qui va se faire, sauf à précipiter notre continent dans le chaos. Leur seul réflexe aura été de «verrouiller» leur forteresse. Péché contre l'avenir! Mais prenons le traité de Maastricht tel qu'on nous le soumet. Permet-il au moins de lever l'ambiguïté que j'ai dénoncée? Assurément non. Car il est le résultat d'un laborieux compromis entre les tenants des deux visions de la construction européenne que j'ai tenté de décrire. Il ne choisit pas. Il hésite. Il renonce au mot de fédération; mais il met en place des mécanismes qui peuvent conduire à la chose. Il n'ose pas parler de l'Europe des régions, mais institue un comité des régions d'Europe. Il fait du Conseil européen, organe de coopération intergouvernementale par nature, la clef de voûte de l'union; mais il amorce, avec la monnaie unique, l'engrenage de l'Etat unitaire.

Bref, de Maastricht peut sortir le pire ou l'acceptable. Ce n'est en soi ni la garantie de la paix et de la prospérité dans l'harmonie des nations – le vert paradis que nous a promis M. Mitterrand il y a quelques jours à la télévision – ni l'abomination des abominations que nous décrivent les archéos de tout poil.

Encore faut-il clarifier les points obscurs et obtenir les garde-fous indispensables. C'est dans cet esprit que le RPR a décidé d'aborder le débat : «Oui, *si...*» D'où l'importance de la réforme de la Constitution qui s'impose avant d'aborder la question de la ratification du traité proprement dite. C'est la réforme de la Constitution qui doit nous apporter les apaisements nécessaires. C'est en fonction de ce qui sera finalement inscrit dans notre Loi fondamentale que nous arrêterons, le moment venu, notre position sur le traité lui-même.

Il est donc logique d'ouvrir d'abord la discussion au Parlement, comme le prévoit l'article 89 de la Constitution. Le RPR participera activement, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, à cette discussion, et ses parlementaires useront, bien sûr, de leur droit d'amendement au texte gouvernemental.

D'ores et déjà, nous avons tracé la ligne blanche de l'inacceptable : si le pouvoir actuel prétendait se faire donner un blanc-seing de portée générale, nous nous y opposerions de toutes nos forces. Si le projet de loi de réforme constitutionnelle disposait, par exemple, que *«sont autorisés les transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire»*, j'imagine mal que l'opposition unanime – et, au-delà même de l'opposition, tous ceux qui refusent la disparition pure et simple de la notion de souveraineté nationale inscrite dans le préambule et dans le dispositif de la Constitution – ne se mobilise pas contre ce véritable coup de force.

Ce que nous voulons, c'est discuter article par article des seules modifications rendues absolument indispensables par la ratification du traité tel qu'il est rédigé et signé, et non par ses développements éventuels. Nous voulons en outre faire inscrire dans la Constitution les précisions et garanties qui nous prémuniront contre la dérive centralisatrice et bureaucratique que nous redoutons.

Cinq garanties

Nous en avons retenu cinq. D'autres pourraient se révéler utiles dans le cours du débat parlementaire.

1) Le Parlement français, qui incarne la souveraineté nationale, ne doit pas être mis hors jeu. Si M. Delors dit vrai quand il affirme qu'à l'avenir 80 % des règles de droit seront, dans notre pays, d'origine communautaire, alors il faut ou bien supprimer l'Assemblée nationale et le Sénat, ou bien leur redonner la parole dans le processus de décision communautaire. C'est pourquoi nous proposons que, à l'instar de ce qui se passe en Grande-Bretagne ou au Danemark, le gouvernement français soit tenu de saisir le Parlement avant d'aller se lier les mains à Bruxelles. C'est aussi vrai pour l'élaboration des règlements et directives qui s'imposent ensuite à nous que pour les engagements budgétaires de plus en plus lourds que nous sommes amenés à prendre.

2) Nous devons imaginer un *mécanisme de contrôle juridictionnel qui* permette de censurer les empiétements des pouvoirs communautaires sur la sphère de compétence nationale. En d'autres termes, puisqu'on nous dit que Bruxelles ne doit pas s'occuper de tout et que bien des attributions sont mieux exercées au niveau national qu'au niveau communautaire, il faut qu'une autorité française indépendante (par exemple le Conseil constitutionnel) puisse dire à la commission de Bruxelles : «Attention! Ici, vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas!»

3) S'agissant du droit de vote, la France doit demander à bénéficier des possibilités d'adapatation ou de dérogation prévues dans le traité de Maastricht. Il n'est pas acceptable que, par le biais des élections municipales, des non-nationaux puissent un jour participer à l'exercice de la souveraineté populaire en entrant dans le corps électoral des sénateurs, en assumant des missions d'Etat (police judiciaire, état civil...) ou même en parrainant un candidat à la présidence de la République.

4) En matière de visa, la France ne peut aliéner totalement sa souveraineté et se trouver soit paralysée par la règle de l'unanimité (jusqu'en 1996), soit contrainte par un vote à la majorité qualifiée (au-delà de 1996). Elle doit conserver le droit de limiter ou d'interdire instantanément l'entrée sur son territoire à des étrangers dont la présence pourrait troubler l'ordre public ou menacer sa sécurité intérieure. Le traité de Maastricht est, en ce domaine comme en beaucoup d'autres, difficile à interpréter. Le Conseil constitutionnel a estimé qu'il portait atteinte à notre souveraineté et que la Constitution devait être modifiée en conséquence. Certains exégètes du traité nous affirment qu'il contient toutes les clauses de sauvegarde nécessaires. Le débat parlementaire devra tirer cette affaire au clair.

5) Reste enfin la monnaie. Je n'aborderai pas ici le débat de fond : monnaie unique monnaie commune. On connaît le choix du RPR. Mais comment peut-on, intellectuellement et politiquement, soutenir que le passage à la troisième phase de l'union monétaire, c'est-à-dire, pour ce qui nous concerne, la disparition pure et simple du franc français, puisse être considérée comme décidée de manière irréversible dès lors que Maastricht aura été ratifié?

Dans les quelques années qui viennent, la Communauté s'élargira à coup sûr à de nouveaux Etats membres. Qui peut dire combien de pays satisferont aux critères de convergence qui conditionnent leur passage à la troisième phase? Il est très probable que les choses ne se passeront pas comme on le croit et l'écrit aujourd'hui. Il faudra donc, le moment venu, en délibérer à nouveau.

C'est ce que, dans sa sagesse, le chancelier Kohl a promis au Bundestag. Le gouvernement français doit faire de même et s'engager publiquement à revenir devant la représentation nationale avant de sauter le pas définitif.

Telles sont les principales garanties que nous demandons.

Si l'Assemblée nationale et le Sénat ne parviennent pas à s'accorder sur un texte identique, comme l'exige l'article 89 de la Constitution, la réforme sera bloquée. Le recours à la procédure référendaire de l'article 11, dont M. Mitterrand a brandi la menace, constituerait, en ce cas, une violation caractérisée de la Loi fondamentale.

Si l'Assemblée nationale et le Sénat adoptent, après amendements, le même texte, alors le référendum devient possible et nécessaire. L'ampleur de la réforme constitutionnelle qui en résulterait oblige impérativement à consulter le peuple français. Et qu'on ne vienne pas nous dire que le citoyen moyen n'y comprendra rien. Les questions pourront être formulées en termes simples et clairs. Elles se ramèneront finalement à une seule : jusqu'où les Français sont-ils prêts à amputer leur souveraineté pour progresser dans la construction de l'Europe? C'est à eux, et à eux seuls, de fixer la frontière.

La démarche que je viens de résumer dans ces colonnes a fait, la semaine dernière, l'unanimité des parlementaires du Rassemblement. Certains prétendent qu'elle divise l'opposition. Je suis convaincu du contraire. Il y aura certes, dans nos rangs, à chaque extrémité, des irréductibles d'ores et déjà décidés à voter «non» quoi qu'il arrive, à voter «oui» à n'importe quelles conditions. C'est la démocratie.

Mais je pense que la grande majorité des responsables, des parlementaires, des électeurs RPR et UDF, se retrouveront sur la ligne que des hommes comme Gérard Longuet, Alain Madelin ou moi-même avons essayé d'indiquer.

Alors le piège tendu par François Mitterrand aura été déjoué. Et c'est, en définitive, la meilleure garantie contre le dérèglement du processus communautaire. L'avenir de la France en Europe, mais aussi l'avenir de l'Europe, dépend en effet, d'abord et avant tout, de la bonne santé économique, sociale et morale de notre pays. Rien ne sera pareil selon que la France sera forte ou affaiblie.

Or, pour que la France retrouve ses forces, il ne suffit pas qu'elle change de gouvernement. Il lui faut changer de politique. Elle a besoin d'une alternance franche. Et l'alternance suppose l'union. Souvenons-nous-en au cours des semaines qui viennent.

ALAIN JUPPÉ

□ **Mme Catala (RPR) refuse un *«blanc-seing»* au gouvernement.** – Mme Nicole Catala, député RPR de Paris, vice-présidente déléguée du Club 89, a annoncé, dans un entretien au *Figaro* daté 18-19 avril, la création d'une association pour le référendum, qui prendra appui sur le Club 89. *«On ne peut pas concevoir*, explique-t-elle, *que des transferts de souveraineté majeurs soient réalisés par un texte lapidaire, laissant pour la suite toute latitude au gouvernement* (...). *Il faut s'opposer au blanc-seing que le gouvernement voudrait obtenir, en exigeant un référendum»*.

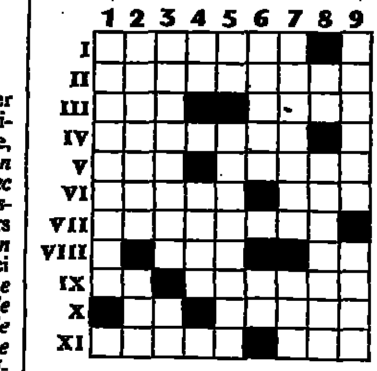
M. Pierre Moscovici (PS) juge «indispensable» une «alliance» avec les écologistes

M. Pierre Moscovici, trésorier du Parti socialiste, membre (jospiniste) du bureau exécutif, estime, dans un entretien avec *Libération* (18-19 avril), qu'*«une alliance avec les écologistes est aujourd'hui indispensable»*. Jugeant que ces derniers *«sont assurément de gauche, si on lit leur programme»*, M. Moscovici affirme qu'une telle alliance *«ne nous permettra peut-être pas de gagner les législatives, mais elle représentera une première phase d'élargissement de l'espace politique»*. *«L'ignorance des écologistes est l'une des causes majeures de notre défaite»* aux dernières élections locales, assure-t-il, précisant qu'il est *«favorable à ce que, dans le cadre du scrutin majoritaire, nous leur gardions, sur la base d'un contrat, une place raisonnable à l'occasion des prochaines législatives»*. Evoquant, en outre, les conditions d'élection de M. Jean-Pierre Soisson à la présidence de la région Bourgogne, M. Moscovici ajoute qu' *«il faut mettre un coup d'arrêt à une forme d'ouverture qui commence par le centre et finit par le Front national»*. S'agissant de la rénovation du PS, il considère que *«la première rénovation qu'il nous faut faire, c'est celle de notre état d'esprit pour arriver à ce que les philosophes appellent le «vouloir vivre ensemble»*, faute de quoi *«le PS est menacé d'implosion ou de disparition»*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5762





HORIZONTALEMENT

I. Souvent carrées sur les «armoires». – II. Spécialiste qui analyse les Ecritures. – III. A d'abord été promise pour le fils. Epais. – IV. Qui concerne l'avant-bras. – V. Seul de sa couleur. Devient parfois bonhomme. – VI. Bien tranquille. Ville de Serbie. – VII. Des amphibiens qui conservent leur queue. – VIII. Nobles, autrefois. Berceau pour des princes. – IX. Morceau de sucre. Des récifs autour d'une lagune. – X. Participe. Vole de ses propres ailes. – XI. Donne de la peine. Utile pour faire des projets.

VERTICALEMENT

1. Ne tombent pas sur le front. – 2. Paraît brillant quand il est beau. Nom de roi. – 3. Capitale étrangère. Point de départ. – 4. Traditions. Sur la Sanaga. – 5. Saint. Qui n'a donc pas écrit pour la postérité. – 6. Se jette dans la Loire. Avec la peau, c'est maigre. – 7. Pas du tout rongée. On y reste quand on n'est pas bien. – 8. Se dit dans l'intimité. Une mousseline qui ne fait pas du tout purée. – 9. Peuvent être assimilés à des fleurs quand ils sont beaux. Pas originaux.

Solution du problème n° 5761

Horizontalement

I. Acrobaties. Camp. – II. Nouilles. Ourson. – III. Tmèse. Tsé-tsé. Té. – IV. HP (Horse Power). Feux. ADN. – V. Rosaires. Ions. – VI. Os. Urus. Partie. – VII. Pic. EC. Laideron. – VIII. OTAN. Tuileau. Li. – IX. Pèlerins. Rhon. – X. Huez ! Dito. Aga. – XI. Arc. Poteries. Is. – XII. Heure. Echecs. – XIII. Ebène. Sceaux. Ma. – XIV. Se. TNT. Eden. – XV. Cratère. Suse.

Verticalement

1. Anthropophages. – 2. Compositeur. Bec. – 3. Rue. Calèche. – 4. Oiseau. Nez. Enta. – 5. Blé. Ire. Puent. – 6. Al. Fructidor. Te. – 7. Têtées. Unités. – 8. Issus. Liste. Clé. – 9. Ex. Pal. Orée. – 10. Sot. Paies. Icare. – 11. Usa. RDA. Jéhu. – 12. Créditeur. Sexes. – 13. As. Noir. Ha ! DO. – 14. Mot. Néologismes. – 15. Pneus. Ninas. Ane.

GUY BROUTY

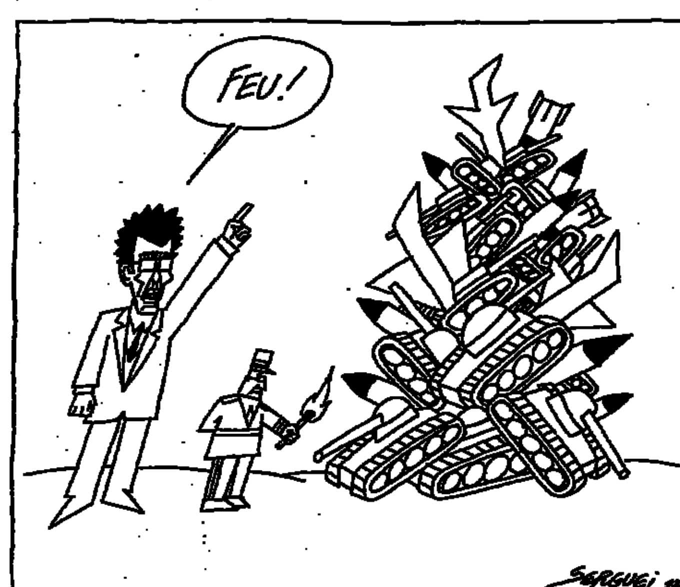
SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Conçue avec l'accord des états-majors

Une armée nouvelle se met en place sans consultation du Parlement

Le maire (PS) de Strasbourg et député européen, Mme Catherine Trautmann, annonce, dans un entretien avec *le Figaro* du lundi 20 avril, qu'elle a écrit au ministre de la défense pour qu'il revienne sur sa décision de fermer la base aérienne. *« L'Etat,* dit-elle, *a des responsabilités en matière militaire vis-à-vis de la Communauté européenne et il me paraît impensable, dans une Europe en mutation et en bouleversement, de ne pas préserver une présence militaire affirmée à Strasbourg. »* L'escadre de reconnaissance basée dans la métropole alsacienne devrait être transférée à Reims. La réaction de Mme Trautmann illustre les remous provoqués par les récentes mesures de restructuration de l'armée de terre (*le Monde* du 18 avril.)



La France entend, à son tour, toucher ce qu'on a appelé aux Etats-Unis les *« dividendes de la paix »*. Après celui d'autres pays alliés, de part et d'autre de l'Atlantique, son dispositif militaire rétrécit, pour cause de délitement de l'ennemi établi depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il se rétracte au rythme annoncé par le gouvernement, dès 1991, avec une ou deux années d'avance sur le calendrier d'exécution des différentes mesures pour permettre aux communes concernées de se préparer aux « retombées » sur l'économie locale. Mais, jusqu'à présent, le Parlement n'a pas été consulté, faute d'une programmation militaire dont l'accouchement paraît délicat.

En 1992, ce ne sont pas moins de 75 garnisons qui doivent subir cette contraction des forces, portant sur 15 000 hommes (dont 11 000 appelés) et 3 300 civils. L'annonce en avait été faite en 1991. A partir de l'an prochain, 93 localités sont touchées, soit 24 000 hommes (dont 16 000 recrues) et 4 750 civils, comme l'a précisé, la semaine dernière, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, avant de partir pour le Japon. Et cela devrait encore continuer, puisque l'armée de terre, qui est frappée de plein fouet par ces mesures de restructuration, doit perdre à elle seule pas moins de 65 000 hommes, au total, avant 1997.

Le premier train de ces décisions était passé pratiquement inaperçu. Il concernait les troupes françaises outre-Rhin, avec la dissolution – qui n'est pourtant pas mince – de deux divisions blindées. La nouvelle série de mesures s'applique à la France même, et elle soulève un tollé auquel le gouvernement s'attendait et qu'il a cherché à limiter en rendant public son plan après les élections régionales et cantonales.

C'est un fait : la rétraction du dispositif militaire français en Allemagne n'a paru émouvoir personne, bien qu'elle soit en elle-même une démonstration du désengagement de la France envers ses alliés. Une fois passé de ce côté-ci du Rhin, le mouvement catalyse le mécontentement chez des élus – y compris de l'actuelle majorité – qui ont parfois été parmi les premiers à réclamer qu'on tire les *« dividendes de la paix »*.

Des considérations opérationnelles

Ce faisant, les élus locaux, qui préfèrent légitimement que soit épargnée leur terre d'élection et que le temps des « vaches maigres » aille frapper la commune voisine, posent une vraie question : un dispositif militaire cohérent doit-il obéir avant tout à des considérations opérationnelles, dès le temps de paix, ou, à sa manière, accompagner une politique d'aménagement du territoire ?

Dans le tumulte qui a suivi, on n'a pas suffisamment remarqué que ce dernier train de mesures est, davantage que le précédent, l'œuvre commune du ministre de la défense et des états-majors. Le retrait rapide des forces d'Allemagne fut, à l'époque, dicté par le président de la République à un ministre de la défense et à une hiérarchie militaire surpris par son initiative. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

En d'autres circonstances, à l'instar de l'amiral André Patou, qui démissionna de son poste de chef d'état-major de la marine, en désaccord avec M. Michel Debré au ministère de la défense, ou du général Jean-Yves Delaunay, qui a rendu à Charles Hernu son képi de chef d'état-major de l'armée de terre, des chefs militaires opposés à une réforme de cette ampleur auraient restitué leurs étoiles au gouvernement.

Cette fois-ci, la restructuration a été conçue, lancée dans ses grandes lignes, et elle est exécutée avec le consentement des chefs d'état-major. Pour au moins deux d'entre eux, le général Amédée Monchal dans l'armée de terre, et le général Vincent Lanata, dans l'armée de l'air, ils ont été choisis en 1991 pour *« orchestrer »*, comme le disent leurs subordonnés, une recomposition du dispositif liée à la décélération, selon un mot de M. Joxe, du budget de la défense.

Et c'est bien là que le bât blesse. Venant après le déclin des crédits alloués à la dissuasion nucléaire, qui se traduit notamment par l'abandon du missile stratégique S.45, le « gel » du programme préstratégique Hadès et la suspension des essais en Polynésie, on était en droit d'attendre, comme l'avait laissé entrevoir le chef de l'Etat, un renforcement des moyens dits classiques pour faire face à des risques soudains et imprévus.

Or, que constate-t-on, pour s'en tenir à l'essentiel ? L'armée de terre perd une nouvelle grande formation interarmes – la 8e division d'infanterie – à l'heure où, comme la guerre avec l'Irak l'a montré pour la reconquête du Koweït, la gestion des crises à venir exigera au contraire une infanterie plus « musclée » et plus souple. L'armée de l'air est condamnée, outre la fermeture de sa base de Strasbourg, à se séparer de nouveaux escadrons à terme, en ne remplaçant pas nombre pour nombre ses appareils envoyés à la casse : elle alignera pratiquement deux fois moins d'avions de combat qu'aujourd'hui, à une époque où la foudre venue du ciel permet, dans un conflit, d'économiser la vie des forces alliées au sol. Le cas de la marine nationale est quelque peu différent. Il y a belle lurette que la France a entamé une spécialisation de ses ports de guerre. Le plan de M. Joxe reprend à son compte cette idée-force selon laquelle c'est à Brest de déployer une flotte anti-sous-marine, en protection de la base stratégique de L'Ile-Longue, et c'est à Toulon de rassembler les moyens d'une action extérieure autour des porte-avions. Dans cette répartition des tâches, on notera pourtant une anomalie : les avions de combat embarqués – les Super-Etendard dès 1993, puis les Rafale-M à partir de 1998 – seront stationnés sur la base de Landivisiau, à la pointe de la Bretagne, quand les porte-avions sont à Toulon, dans le Midi.

Une réforme par touches successives

Par touches successives, imperceptiblement, le gouvernement remodèle donc l'outil de défense. Les grands équilibres qui le caractérisaient depuis des décennies sont peu à peu modifiés par des décisions arrêtées à huis clos.

La dissuasion n'a plus la même priorité absolue qu'elle a eue et qui aurait dû, sans doute, continuer de prévaloir à cause du danger de la prolifération représenté par l'accession, dans le monde, de nombreux pays au rang de puissance nucléaire. L'armée de terre tend à se professionnaliser davantage, tout en se réduisant comme peau de chagrin, alors que le discours officiel persiste à mettre en avant le dogme de la conscription universelle. L'armée de l'air n'évitera pas de tomber très au-dessous de la quantité d'avions de combat que lui reconnaît le traité Est-Ouest sur la limitation des armements classiques. Quant à la marine, nécessité fait loi : elle pallie le déclin de son tonnage en concentrant à Brest et à Toulon le nombre – qui va en s'amenuisant – de ses « passerelles », c'est-à-dire les commandements de ses bâtiments de combat et de soutien prêts à prendre la mer aussitôt qu'on le leur ordonne.

De ce point de vue, l'opposition mais, aussi, des élus de la majorité parlementaire n'ont pas tort de faire observer que la représentation nationale n'a pas eu à se prononcer d'une façon formelle sur ces changements radicaux de l'outil de défense.

La programmation joue l'Arlésienne

Depuis la décennie 60, il a existé un « contrat » national en matière de défense, une charte de défense, en quelque sorte, qui lie l'exécutif au législatif. Il s'agit de la programmation militaire pluriannuelle, c'est-à-dire l'adoption, par le Sénat et l'Assemblée, d'un texte de loi dont le préambule a pour objet de fixer les grands axes de la politique de défense et dont les articles ou les annexes déterminent les dépenses à long terme. Après quoi, chaque année, le ministre de la défense, aidé ou non par le chef de l'Etat, se bat pour obtenir de son collègue des finances qu'il respecte cet engagement de l'Etat vis-à-vis du Parlement.

C'est une fâcheuse tradition depuis bientôt dix ans que, sous des prétextes divers, ce « contrat » ne soit plus honoré. Que les fluctuations politiques en France ou que le contexte mouvant sur la planète en soient la cause, le fait est là : en quatre ans, trois programmations ont vu le jour, elles ont été aussi peu ou mal appliquées les unes que les autres et, dans la réalité, la représentation nationale est, à chaque fois, mise après coup devant le fait accompli de grandes réformes militaires conçues en dehors d'elle.

M. Joxe n'agit pas différemment. Il donne un nouveau visage à l'armée française, qui l'engage pour des décennies, sans avoir obtenu l'aval du Parlement avec une programmation qui tend de plus en plus à jouer l'Arlésienne.

JACQUES ISNARD

« Aucun licenciement dans les armées » selon le SIRPA

Selon le contrôleur général des armées Gérard Delbauffe, chef du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), les mesures de restructuration du dispositif militaire ne se concrétiseront par aucun licenciement.

Les cadres et les engagés seront mutés dans d'autres unités, ce qui renforcera le taux d'encadrement de l'armée de terre, par exemple, qui est très inférieur à celui des armées étrangères. Pour les appelés, il y aura une diminution des postes budgétaires dans le projet de budget de la défense pour 1993, dans la logique d'une réduction de 60 000 hommes des effectifs de l'armée de terre. Quant aux personnels civils, notamment au sein de la délégation générale pour l'armement, les salariés concernés seront l'objet *« d'incitations à la mobilité, de départs en retraite à 55 ans ou de stages de requalification dans d'autres spécialités que la leur »*.

Pour M. Delbauffe, les mesures arrêtées par M. Joxe pour 1993 ont été annoncées avec un préavis important et elles ont fait l'objet *« d'une concertation importante avec les élus, préfets et états-majors »*.

□ **M. Sarkozy condamne des décisions « prises au coup le coup ».** – Interrogé dimanche 19 avril au Forum RMC-*l'Express* sur les restrictions budgétaires en matière de défense, M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, s'est dit *« très inquiet »* des conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre. *« J'ai l'impression de décisions prises au coup le coup, sans aucun débat*, a-t-il déclaré. *Par exemple, un beau matin, on apprend, par le premier ministre, qui n'a aucune responsabilité en matière de défense, qu'on va supprimer les essais nucléaires. Qui en a débattu avec qui ? »*

ENVIRONNEMENT

La préparation du prochain « sommet de la Terre » à Rio-de-Janeiro

Les « sages » préconisent des taxes pour aider au developpement

TOKYO

de notre correspondant.

La réunion des « sages », convoquée à Tokyo à l'intiative du Japon pour préparer le « sommet de la Terre », s'est achevée vendredi 17 avril sans dépasser les vœux pieux. Dans leur déclaration finale, les sages appellent les pays riches à contribuer davantage au financement du programme de défense de l'environnement qui sera discuté à Rio-de-Janeiro en juin.

Cette réunion, à laquelle participaient notamment M. Raymond Barre et l'ancien président américain Jimmy Carter, n'avait certes pour but que de faire des propositions afin de remédier aux diffitions de financement de ce qu'on appelle l'« Agenda 21 », un programme des Nations unies pour le vingt et unième siècle. Ses conclusions restent néanmoins en deçà des attentes : en particulier, une proposition de réduction des dépenses en armements (1 000 milliards de dollars par an) ne figure pas dans la déclaration en raison des divergences entre les participants, a indiqué M. Maurice Strong, secrétaire général du sommet de Rio.

Les « sages » demandent aux gouvernements des pays riches de *« réorienter leur politique fiscale »*, en d'autres termes de créer de nouvelles taxes, et d'offrir aux pays en voie de développement un meilleur accès à leurs marchés. Des mécanismes destinés à alléger la dette de ces derniers ont également été préconisés.

Ph. P.

SPORTS

« Il Moro di Venezia »

Suite de la première page

De tous les futurs challengers de la XXVIIIe Coupe de l'America, Raul Gardini s'était montré le plus empressé et le plus enthousiaste, dès l'annonce de l'abandon des anciens 12-mètres JI en aluminium au profit de nouveaux Class America en matériaux composites. *« J'avais l'expérience de la voile et de l'industrie chimique,* dit-il. *C'était une belle occasion de monter un Défi qui me permettrait de concilier ma passion de marin et les intérêts de ma société. »*

Depuis 1971, Raul Gardini dispute, en effet, des grandes régates internationales. Sa première participation à la course du Fastnet, dans le cadre de l'Admiral's Cup 1973, lui permet de s'intéresser aux « maxis », les plus grands voiliers de la jauge IOR. En 1974, il commande à l'architecte argentin German Frers son premier « maxi », qu'il baptise déjà *Il-Moro-di-Venezia*. *« Je voulais donner à mon bateau un nom italien qui fasse rêver »*, dit-il. En 1988, son troisième *Moro-di-Venezia*, toujours dessiné par German Frers, lui permet de remporter le championnat du monde des « maxis » à San-Francisco avec, à la barre, Paul Cayard, fils d'un Français décorateur de l'Opéra californien.

German Frers et Paul Cayard seront les responsables techniques du Défi italien pour la Coupe de l'America, à la tête d'une équipe très internationale complétée par l'Américain Robert Hopkins, concepteur du programme informatique de Dennis Conner lors de sa campagne victorieuse de 1987 en Australie, et le Français Laurent Esquier, qui dirigeait l'intendance des Défis néo-zélandais de 1987, puis de 1988 à San-Diego.

En lançant ce Défi, Raul Gardini voit toutefois plus loin qu'une simple opération de promotion pour Ferruzzi ou la Montedison. Ce Défi s'intègre dans un grand dessein industriel. Il s'agit de compléter par la construction navale les activités déjà très diversifiées du groupe. En 1979, à la mort de Serafino Ferruzzi, dont il avait épousé la fille aînée, Idina, en 1957, l'empire du patriarche était surtout constitué par 1 million d'hectares de terres agricoles en Italie, mais aussi aux Etats-Unis et en Amérique du Sud.

Nommé par la famille à la présidence du groupe, Raul Gardini a vite manifesté un appétit de Gargantua pour constituer le premier consortium agroalimentaire d'Europe après le rachat en Bourse de Béghin-Say (1986), Cerestar et Central Soya (1987) et Lesieur-Koïpe (1988). Pour compléter ce cycle agricole qui va des semis à la transformation industrielle des produits, il réussit, surtout, à prendre en 1986 le contrôle de la Montedison, le géant italien de la chimie et des engrais.

« Dallas à l'italienne »

C'est cette même logique de complémentarité qui l'a poussé à se lancer dans la construction navale avec la généralisation des matériaux composites. *« En tant que marin, j'étais bien placé pour connaître les implications de la chimie dans ce domaine,* dit-il. *J'ai créé le* « Tencara system » *avec des sociétés qui appartenaient déjà au groupe et d'autres que nous avons rachetées, souvent à bas prix, puis valorisées en les faisant bénéficier des moyens de recherche de la Montedison. C'est ainsi que nous avons pu créer les nouveaux tissus en fibres de carbone pour les voiles, expérimentés en Coupe de l'America. »*

L'édification, à partir de janvier 1989, du nouveau chantier naval de Tencara à Porto-Marghera, à proximité de la lagune, a donc été menée de pair avec l'acquisition ou le développement des activités de sociétés d'accastillage et d'électronique permettant la construction des cinq *Moro-di-Venezia* successifs conçus pour la conquête de la Coupe de l'America. Le chantier italien vient d'ailleurs d'être choisi par Titouan Lamazou pour la construction du *Jules-Verne*, une goélette de 43 mètres qui devrait permettre au vainqueur du Vendée Globe Challenge de s'attaquer, fin 1993, à une tentative de tour du monde à la voile en moins de quatre-vingts jours.

A la tête d'un groupe dont le chiffre d'affaires était passé de 20 à 120 milliards de francs en dix ans, Raul Gardini avait prévu de consacrer quelque 250 millions de francs à son Défi. Le premier objectif était atteint avec, en mai 1991 à San-Diego, la victoire d'*Il-Moro-di-Venezia* dans le premier championnat du monde des Class America qui servait de répétition générale pour la Coupe. C'est alors que le Défi italien aurait pu sombrer dans la tempête provoquée par sa mise à l'écart du groupe Ferruzzi.

Président d'un groupe dont les actions étaient exclusivement détenues par les enfants de Serafino Ferruzzi (31 % pour Arturo, le fils, et 23 % pour chacune des trois filles), Raul Gardini entendait le restructurer afin de mieux asseoir son pouvoir. La réaction a été immédiate. La grande famille *« la plus unie et la plus secrète »* de la péninsule s'est déchirée sous les yeux d'une opinion publique passionnée par ce *« Dallas à l'italienne »* mêlant affaires d'argent et intrigues familiales et politiques. A la mi-juin 1991, il doit abandonner ses fonctions et préparer son exil en France avec les 2,5 milliards de francs représentant les 23 % d'actions de son épouse.

En accord avec sa belle-famille, Raul Gardini a pu rester à la tête du Défi italien, mais il a dû renégocier avec la Montedison les conditions d'un partenariat technique et financier (de l'ordre de 100 millions de francs, dit-on). L'opération s'est traduite par quelques licenciements et des coupes dans les budgets de promotion et de communication, mais n'aurait pas trop affecté le secteur-clé de la recherche. *« Aujourd'hui, notre budget est très juste. Peut-être même un peu déficitaire, mais je suis là... »*, ajoute avec un sourire l'homme d'affaires nouvellement installé dans ses bureaux de la place Vendôme, à Paris.

Le vent de l'Histoire

Après avoir pris le contrôle de la Société centrale d'investissements (SCI) et créé la société Gardini et associés, le financier italien a déjà reconstitué en France un empire agro-industriel dont le chiffre d'affaires atteint 8 milliards de francs dans le secteur de la transformation de viandes de bœuf (Vital et Sogéviandes) et la filière du cacao (Barry). Ces efforts de redéploiement ne l'ont pourtant pas empêché de suivre avec passion toutes les régates de San-Diego.

Les améliorations apportées aux voiles et à la quille d'*Il-Moro-di-Venezia* lui permettent d'être raisonnablement optimiste pour la finale des challengers qui a débuté dimanche 19 avril *(voir les résultats des premières régates en page sport)*. *« Dès sa conception, nous avons conditionné le bateau pour les phases finales,* explique-t-il. *Avec le réchauffement de la Terre et le renforcement de la brise thermique, nous devrions entrer dans ces conditions. S'il y a un peu de houle, une mer croisée ou un vent bien établi, nous serons à l'aise. Si c'est une mer plate avec un vent en dessous de 10 nœuds, nous allons souffrir contre* New-Zealand. »

Si *Il-Moro-di-Venezia* franchit ce nouveau cap, il pourrait recevoir l'aide du Défi français pour l'ultime phase, la Coupe de l'America. *Ville-de-Paris* pourrait servir de partenaire d'entraînement, mais cette collaboration pourrait aller plus loin. Laurent Esquier, l'intendant du Défi italien, a déjà rencontré Alain Leroux, directeur de la cellule « voiles » des Français. Les Italiens ont manifesté quelques faiblesses aux allures portantes, alors que les Français semblaient avoir les meilleures voiles de vent arrière...

Européen convaincu dans le domaine des affaires, Raul Gardini pense que les Défis du Vieux Continent devraient plus se mettre en phase avec le vent de l'Histoire. *« Je souhaite un grand projet européen si nous devons défendre la prochaine Coupe,* affirme-t-il. *Il faudrait au moins quatre bons bateaux antagonistes pour préparer un bon « defender » ayant de réelles chances contre le challenger.* L'idée est dans l'air et... sur le plan d'eau de San-Diego. Chaque soir, en rentrant à sa base, *Il-Moro-di-Venezia* n'arbore plus le drapeau italien, mais le pavillon européen.

GÉRARD ALBOU

SPORTS

GYMNASTIQUE : les championnats du monde à Paris

Bela Karoly cherche la femme idéale

Ancien entraîneur de la Roumaine Nadia Comaneci et de l'Américaine Mary-Lou Retton, Bela Karoly a encore sorti un prodige de sa manche lors des premiers championnats du monde de gymnastique par appareil qui ont été disputés à Paris du 15 au 19 avril : Kim Zmeskal s'est imposée au sol et à la poutre devant des Russes en déroute. Chez les hommes, en revanche, les ex-Soviétiques confirment leur domination en empochant cinq des six titres. Aucun Français n'est parvenu en finale de la compétition.

Cela devient une habitude : tous les huit ans, Bela Karoly offre une petite fiancée à la gymnastique. En 1976, à Montréal, l'entraîneur roumain hissait Nadia Comaneci à la consécration olympique et à la gloire. Huit ans plus tard, émigré aux Etats-Unis, il partageait le triomphe de Mary-Lou Retton aux Jeux de Los Angeles. En 1992, la prétendante à l'or olympique s'appelle Kim Zmeskal.

« L'entraîneur est resté le même, la gymnastique a changé, explique ce pygmalion colossal et moustachu dont les trois créatures sont comme des jalons de l'évolution de la gymnastique féminine. *Il faut sans cesse repenser cette discipline, créer de nouveaux styles pour être les meilleurs. En 1976, il s'agissait de casser le monopole soviétique, de surprendre. Avec Nadia Comaneci s'ouvrait l'ère des acrobates. Sa silhouette de gamine fluette et introvertie a longtemps traîné dans les cœurs et les écoles de gymnastiques du monde entier. En 1984, le règne des maigrichonnes qui avaient l'air de crever de faim a pris fin. La gymnastique devait être encore plus spectaculaire. Arrivèrent alors des petites boules de muscles bondissantes, plutôt que rebondissantes. Aujourd'hui, la grâce artistique et les performances physiques ne suffisent plus. Il faut encore avoir de la résistance et de l'agressivité pour gagner. Je suis convaincu que les gymnastes peuvent encore se surpasser. »*

Bela Karoly cherche aujourd'hui la femme idéale qui rassemblerait les qualités de Nadia Comaneci pour la grâce, la fragilité et le sang-froid, de Mary-Lou Retton pour la puissance et la santé, et un brin d'actrice hollywoodienne pour le spectacle. Dans son centre de Houston, il entraîne cinq jeunes filles, dont Kim Zmeskal, une blondinette texane de seize ans. Après dix ans de travail forcené, elle a gagné le concours général aux championnats du monde d'Indianapolis en 1991, avant de rafler les titres au sol et à la poutre à Paris (1). Bela Koraly, pourtant, n'est pas encore parvenu au dosage parfait. Kim Zmeskal est un brave petit soldat de la gym qui enchaîne sans l'ombre d'une angoisse des combinaisons impeccables en se fichant pas mal de la loi de la gravité. Il lui manque cependant l'émotion simple au-delà des émotions fortes.

Produits finis

« Karoly forme des jeunes filles qui sont finies jusqu'au bout des ongles. Gestes techniques et artistiques, tout ce qu'elles entreprennent est parfait, mais elles se contentent d'assurer un spectacle solide, explique un représentant russe. *Nous avons opté pour le risque. Nos gymnastes préfèrent « entrer » sur la poutre en effectuant une première série de voltiges... Souvent, la chute est au bout. Leur marge de manœuvre est plus réduite. Elles sont donc plus fragiles nerveusement. »* A l'image de Svetlana Boginskaïa, fébrile, terrassée par le trac, incapable de défendre son titre sur cet agrès, face à un bloc de confiance et de santé. La championne russe a juré qu'elle aurait retrouvé son sang-froid à Barcelone.

Ces Jeux olympiques se joueront sur les nerfs, la fièvre, le combat. Un spectacle bien ficelé ne suffira pas. Bela Karoly le sait qui veut aller encore et toujours plus loin. Il sait que la compétition chez les femmes sera plus ouverte qu'à Los Angeles, et plus encore qu'à Séoul. Il n'est sans doute pas resté insensible au charme d'Henrietta Onodi. Samedi, il l'a longuement serrée dans ses bras pour la féliciter de sa deuxième place au sol, après un programme espiègle et sensible enlevé sur une musique slave ensorcelante qui détonnait après le rock n' roll endiablé de Kim Zmeskal. Dimanche, la Hongroise montrait qu'elle savait aussi faire preuve d'un grand sang-froid en soufflant le titre de championne du monde de saut à cheval à la malheureuse Boginskaïa. Seize ans après Comaneci, huit ans après Mary-Lou Retton, cette petite boule de nerfs aux yeux de braise pourrait bien incarner, à Barcelone, ce Janus que recherche aujourd'hui Bela Karoly.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Premiers championnats du monde par appareil, c'est-à-dire sans concours général, cette compétition, au cours de laquelle les athlètes pouvaient concourir sur trois agrès maximum, sera proposée en alternance avec les championnats classiques. Cette nouvelle formule est destinée à envisager une éventuelle réorganisation des épreuves de gymnastique en vue des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996.

TENNIS : tournoi de Nice

Les Français à la recherche d'un effet de groupe

L'Argentin Gabriel Markus, soixante-quatorzième joueur mondial, est le vainqueur surprise du tournoi de Nice sur terre battue, disputé du 11 au 17 avril et doté de 280 000 dollars. Après avoir éliminé le favori américain Pete Sampras en demi-finale, il a dominé Javier Sanchez (6-4, 6-4) en finale. L'Espagnol avait battu le dernier Français en lice, Fabrice Santoro, dans l'autre demi-finale.

NICE

de notre envoyé spécial

Matinée ordinaire au Lauwn tennis club de Nice. Sur le court central, Olivier Delaitre échauffe Fabrice Santoro avant sa demi-finale de l'après-midi. Dans un coin, Eric Deblicker, évalue chaque geste du jeune Toulonnais. Pendant trois mois, à l'inter-saison, l'entraîneur national s'est attaché à améliorer le service et la condition physique de Santoro, pour rendre son jeu plus efficace, et un peu moins rébarbatif. Sur un terrain annexe, Patrice Hagelauer torture Arnaud Boetsch à la volée, en lui lançant des balles vicieuses. Le tennisman est éliminé du tournoi, et se prépare pour le rendez-vous suivant de Monaco.

« Sur les tournois, nous faisons le travail classique de coach, pour plusieurs joueurs à la fois, explique Eric Deblicker. *Nous réservons les courts d'entraînement, nous échauffons les joueurs, le soir nous reprenons les points qui n'ont pas fonctionné dans leur jeu. »* Depuis un an, ces cadences se sont accélérées. Depuis qu'aux côtés du chef de file Guy Forget et d'un Henri Leconte à la trajectoire imprévisible, une nouvelle couvée de tennismen français a commencé d'éclore, dans le nid douillet des succès de la Coupe Davis. Ils ont entre dix-huit et *vingt-trois ans, et se serrent tous* entre la cinquantième et la centième place du classement ATP.

Face à cette explosion incontrôlée de talents, dont la plupart ne dispose pas d'entraîneurs personnels, les deux entraîneurs nationaux se sont rapidement montrés débordés. Et les jeunes ont commencé à grincer des dents. *« Nous avions l'impression d'être laissés de côté*, dit Olivier Delaitre, actuel numéro deux français, *que seuls les joueurs de Coupe Davis profitaient de l'infrastructure de la fédération. »*

Pour répondre à la demande, la Fédération a donc décidé de suivre une idée de Yannick Noah, et de créer une nouvelle équipe élargie. Un nouvel entraîneur, Georges Goven, appuiera, à partir de mai, Deblicker et Hagelauer. Jean-Claude Perrin, qui vient de se ranger des perches pour se consacrer au tennis à plein temps, appliquera ses méthodes bourrues dans une structure permanente de préparation physique, à Roland-Garros. *« Les joueurs français éliminés prématurément d'un tournoi pourront venir s'y entraîner*, explique Patrice Hagelauer. *Nous organiserons des stages où nous essaierons de regrouper tous les joueurs. Mais il ne faut pas que la formule tombe dans l'assistanat. Nous voulons en profiter pour avoir un œil plus précis sur les programmes des joueurs. »*

« Avant tout une discipline individuelle »

Le message est clair, et fait écho aux interpellations publiques de Yannick Noah sur les cadences démentielles de Guy Forget : en échange de ce groupe de l'élite française, structure nationale inédite dans le monde du tennis professionnel, l'encadrement fédéral veut enfin pouvoir intervenir dans le calendrier des joueurs, et les empêcher de s'user par des cadences trop démentielles.

Mais les joueurs contactés pour faire partie du groupe France accepteront-ils de se laisser dicter le programme de leur gagne-pain ? *« Après Roland-Garros, j'établirai mon calendrier avec les entraîneurs nationaux*, dit Arnaud Boetsch. *C'est logique, à partir du moment où je les considère comme mes entraîneurs à part entière. » « Mon programme ne peut pas être le même que celui de Guy Forget*, réplique Rodolphe Gilbert. *On peut profiter de la bonne ambiance qui existe entre les joueurs français, mais les contraintes doivent rester très souples. Il ne faut pas perdre de vue que le tennis reste avant tout un sport individuel. »*

A Nice, la victoire surprise de Gabriel Markus s'est chargée de le rappeler. Le jeune Argentin ne bénéficie d'aucune aide de sa fédération. Mais il profite des conseils d'un entraîneurs prestigieux, payé par un sponsor : Gunter Bosch, l'homme qui a révélé Boris Becker.

J. Fe.

FOOTBALL : après sa victoire sur Monaco (3-0)

Marseille vers un quatrième titre de champion de France

Après sa nette victoire sur le terrain de l'AS Monaco (3-0), samedi 18 avril, l'Olympique de Marseille est pratiquement assuré de remporter un quatrième titre consécutif de champion de France de football. Les Marseillais – victorieux grâce à des buts de Basile Boli, Jean-Pierre Papin sur penalty et Abedi Pelé – possèdent désormais trois points d'avance sur les Monégasques, à deux journées de la fin du championnat.

MONACO

de notre envoyé spécial

Vagues bleues et blanches déchaînées sur fond de Méditerranée paisible, les supporters marseillais peuvent entonner une *Marseillaise* justifiée. En inscrivant trois buts dans les coins d'une terne rencontre – deux juste avant la mi-temps, un autre à une minute de la fin – leur OM a réussi à rester au centre du football français. Des bords du terrain, les joueurs peuvent jeter leurs maillots en direction des tribunes. *Ils* ont retrouvé l'exubérance des vainqueurs, le bagout des stars.

En posant les filets de leur organisation impeccable sur le match, en profitant du manque de fraîcheur de leurs adversaires, ils ont arraché aux Monégasques une sorte de petit Yalta du football tricolore. Au champion sortant, l'OM, la perspective proche d'un quatrième titre d'affilée. Au dauphin, l'AS Monaco, l'espoir d'une première Coupe d'Europe tant convoitée. La Coupe de France servira peut-être à déterminer l'ampleur du territoire de chacun.

Sur le visage de M. Bernard Tapie, la rondeur satisfaite a succédé au masque crispé d'avant-match. Le « ministre président » (de l'OM) peut désormais se permettre de faire oublier l'inélégance de son refus de reporter la partie, comme le demandait le club monégasque, par des propos de grand seigneur. *« Je suis d'autant plus content que je suis sûr que Monaco va gagner la Coupe d'Europe*, dit-il. *Nous allons faire le déplacement avec eux. J'espère que nos supporters accepteront de faire beaucoup de bruit pour Monaco. »*

Le message aurait-il été aussi lénifiant si son club avait perdu ? A la veille de la rencontre, l'entraîneur marseillais, Raymond Goethals, s'ingéniait encore à minimiser le parcours européen des Monégasques, à rabaisser leur remontée en championnat. Les joueurs relayaient consciencieusement ce discours. Tous avaient compris que le match de samedi, finale idéale programmée par les hasards du calendrier, était celui de tous les dangers pour Marseille. Au-delà du titre de champion, c'était le cœur de la France du football qui balançait.

La grosse machine mise en place par Bernard Tapie est ainsi faite qu'elle a besoin de tout gagner, et tout de suite. *La* boulimie semble lui servir de principe de survie. La fuite en avant vers de nouvelles victoires tient lieu de ciment pour un fragile aggloméré de talentueux tripoteurs de ballons.

Les soucis restants

A Bari, l'an dernier, lors de la finale malheureuse contre l'Etoile rouge de Belgrade, cette mécanique s'était grippée. La défaite de l'OM, puis celle concédée, quelque mois plus tard, contre le Sparta de Prague, restaient encore celles du football français dans son ensemble.

Depuis une semaine, les Marseillais avaient vu poindre une menace beaucoup plus grande. Celle d'un Monaco qui se révoltait contre son statut d'éternel second, de ramasseur des miettes laissées par les festins de l'OM (*le Monde* des 15 et 16 mars). Une équipe patiente, antithèse jusqu'au cliché de son excessive rivale, s'apprêtait à faire sienne cette spécialité marseillaise : la razzia des titres, et des gros titres des journaux. Quoi qu'en dise aujourd'hui Bernard Tapie, la qualification de Monaco pour une finale européenne a dû lui laisser un goût amer. L'OM, privé d'une Coupe d'Europe qu'il pensait taillée à ses seules mesures, ne pouvait abandonner aux Monégasques ce triomphe dont il a tant rêvé, ni se résoudre à voir ses rivaux le dépasser en popularité.

En assénant à leurs adversaires une leçon de réalisme, les Marseillais n'ont pas seulement montré qu'ils restaient la formation la plus complète du championnat. Ils se sont assurés de leur minimum vital, la ligne presque obligatoire de leur *curriculum vitae* : un nouveau titre de champion, annonciateur d'une autre aventure européenne.

L'euphorie d'après-match était celle de joueurs qui redécouvrent les frissons de la gloire. Des vedettes sevrées d'événements à leur dimension, qui se réveillent après un long sommeil d'ennui et de dépit, entrecoupé de rencontres tristement hexagonales. La victoire du stade Louis-II est en fait le premier grand rendez-vous auquel ils arrivent à l'heure, depuis leur victoire sur le Milan AC, il y a juste un an, en quarts de finale de la coupe des champions.

Remplacer l'irremplaçable

Depuis se sont succédé la déception de Bari, la finale de la Coupe de France perdue dans la foulée contre Monaco et, cette saison, la défaite de Prague. La victoire de samedi ne suffira cependant pas à cicatriser toutes ces plaies. En évitant la passation de pouvoir redoutée, l'OM n'a pas effacé tous ses soucis. La semaine dernière, deux collègues de gouvernement de Bernard Tapie – Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, et M. Michel Vauzelle, ministre de la justice – se sont chargés symboliquement de lui rappeler que le football professionnel français, dont l'OM a été le fleuron pendant cinq années, se devait de changer de mœurs.

Diversion ou vraie volonté de régler les comptes, l'information judiciaire ouverte contre son club jeudi dernier (*le Monde* daté 19-20 avril) risque d'amoindrir la force de persuasion financière du ministre de la ville. Au moins en le plaçant sur la sellette, au moment où se négocient les gros contrats.

Car, pour sa prochaine campagne européenne, Bernard Tapie devra remanier profondément son équipe. Outre l'entraîneur, Raymond Goethals, qui cessera ses fonctions à la fin de la saison, plusieurs joueurs devraient quitter le club : les étrangers Waddle et Mozer, les internationaux Sauzée et Durand. Malgré l'adoucissement du discours de dirigeants, qui n'annoncent plus de révolution comme après la déconvenue de Prague, d'autres pourraient suivre.

Le président de l'OM devra surtout négocier le remplacement de la pierre angulaire de son système : Jean-Pierre Papin. Depuis 1986, le capitaine marseillais symbolise à lui seul la spontanéité de son équipe, cette volonté de puissance que ne torture aucune interrogation superflue. En fonçant droit au but, l'attaquant a soulevé l'enthousiasme des Marseillais. En appuyant les initiatives de son patron-confident, il lui a souvent servi de relais auprès des autres joueurs et de porte-parole auprès du public.

Comme Bernard Hinault naguère dans son aventure cycliste, Papin a été la figure de proue, l'outil publicitaire de l'épopée de Tapie au pays du ballon rond. Depuis la désillusion de Bari, les liens entre les deux hommes s'étaient distendus. L'attaquant souhaitait partir. Son pygmalion l'a retenu une année supplémentaire, en lui indiquant clairement qu'il détenait encore les clés de sa destinée. En différant à samedi prochain (avant le match Marseille-Cannes au Stade vélodrome) l'annonce officielle de son départ pour l'Italie – très probablement au Milan AC de M. Silvio Berlusconi, – l'avant-centre de l'équipe de France a montré qu'il n'avait plus rien à apprendre de son patron en matière de communication. Il laissera son président aux prises avec la plus irritante des équations : remplacer l'irremplaçable.

JÉRÔME FENOGLIO

Valenciennes de retour en première division

Le club de football de Valenciennes, qui évoluait depuis 1982 en deuxième division, jouera la saison prochaine en première division. Ce retour parmi l'élite, attendu depuis dix ans par les supporters nordistes, a été officialisé samedi 18 avril à la suite d'une ultime victoire à domicile contre Beauvais (1-0) lors de la dernière journée de championnat.

Sitôt le succès acquis au stade Nungesser devant quinze mille spectateurs, des milliers de personnes se sont rassemblées sur la place d'Armes, en face de l'hôtel de ville, afin de fêter les joueurs entraînés par Francis Smerecky. Ce retour au premier plan du vieux club nordiste, fondé en 1916, est également un succès pour le maire de la ville, M. Jean-Louis Borloo (sans étiquette), un avocat d'affaires qui avait repris l'Union sportive Valenciennes-Anzin (USVA) en 1986 alors qu'elle allait disparaître.

Depuis, M. Borloo a cédé la présidence mais il est resté très proche d'une équipe dont il suit les matches assis sur le banc de touche. Victime d'un fort taux de chômage dû à la crise des secteurs de la sidérurgie et de la mécanique, le Valenciennois mise sur ce succès pour redonner une image positive à cette partie du Nord-Pas-de-Calais, une région qui compte déjà deux autres clubs en première division : Lens et Lille.

Les résultats

CYCLISME

Liège-Bastogne-Liège

Le Belge Dirk De Wolf a gagné, dimanche 19 avril, la soixante-dix-huitième édition de Liège-Bastogne-Liège. Il s'est imposé devant le Néerlandais Steven Rooks et le Français Jean-François Bernard. Agé de trente et un ans, Dirk De Wolf a gagné ainsi sa première grande classique.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Trente-sixième journée)

Marseille b. *Monaco	3-0
*Paris SG et Saint-Etienne	0-0
*Lyon b. Auxerre	1-0
*Caen-Nîmes	2-0
*Montpellier-Le Havre	2-2
Lens b. *Lille	2-1
*Cannes b. Nantes	2-0
*Rennes et Toulouse	1-1
*Toulon et Metz	1-1
*Nancy b. Sochaux	3-1

Classement : 1. Marseille, 54 ; 2. Monaco, 51 ; 3. Paris-SG, 46 ; 4. Caen, 42 ; 5. Auxerre et Montpellier, 41 ; 7. Le Havre, 38 ; 8. Lens, 37 ; 9. Saint-Etienne, Lille et Nantes, 35 ; 12 . Toulouse, 34 ; 13. Metz, 33 ; 14. Toulon, 32 ; 15. Lyon, 31 ; 16. Nîmes, 29 ; 17. Sochaux, 28 ; 18. Cannes, 27 ; 19. Rennes, 26 ; 20. Nancy, 25.

Deuxième division
(Trente-quatrième et dernière journée)
GROUPE A

*Le Mans b. Rouen	1-0
*Valenciennes b. Beauvais	1-0
Sedan b. *Angers	1-0
Louhans-Cuiseaux b. *Ancenis	4-2
*La Roche-sur-Yon et Red Star	1-1
*Bourges b. Guingamp	2-0
*Tours b. Laval	3-2
*Amiens et Dunkerque	0-0

Classement : 1. Valenciennes, 44 pts ; 2. Angers, 41 ; 3. Le Mans, 37 ; 4. Louhans-Cuiseaux, 36 ; 5. Laval, 36 ; 6. Guingamp, 35 ; 7. Rouen, 34 ; 8. Bourges, 33 ; 9. Tours, 33 ; 10. Dunkerque, 31 ; 11. Ancenis, 31 ; 12. Beauvais, 29 ; 13. Red Star, 27 ; 14. La Roche-sur-Yon, 26 ; 15. Sedan, 25 ; 16. Amiens, 24.

GROUPE B

*Saint-Quentin et Mulhouse	1-1
*Strasbourg b. Epinal	4-1
*Alès et Istres	0-0
*Ajaccio b. Nice	3-1
Châteauroux b. *Martigues	2-1
Bordeaux b. *Perpignan	3-2
*Saint-Seurin et Grenoble	1-1
*Gueugnon b. Annecy	1-0
*Rodez b. Bastia	7-0

Classement : 1. Bordeaux, 52 pts ; 2. Strasbourg, 49 ; 3. Istres, 48 ; 4. Bastia, 39 ; 5. Ajaccio, 37 ; 6. Rodez, 36 ; 7. Perpignan, 35 ; 8. Châteauroux, 35 ; 9. Nice, 34 ; 10. Alès, 32 ; 11. Mulhouse, 31 ; 12. Gueugnon, 31 ; 13. Epinal, 30 ; 14. Martigues, 28 ; 15. Annecy, 26 ; 16. Saint-Seurin, 25 ; 17. Grenoble, 25 ; 18. Saint-Quentin, 19.

En pré-barrages pour l'accession en première division, Angers recevra Istres et Strasbourg Le Mans, mercredi 29 avril. Amiens, Saint-Seurin, Grenoble et Saint-Quentin sont relégués en troisième division.

MOTOCYCLISME

Grand Prix de Malaisie

L'Australien Michael Doohan (Honda) a remporté sa troisième victoire consécutive dans la catégorie 500 cm^3, dimanche 19 avril, lors du Grand Prix de Malaisie de vitesse. A l'issue de cette course qui a été interrompue à deux reprises par des orages, il se détache au classement du championnat du monde et compte 29 points d'avance sur son dauphin, l'Américain Doug Chandler. En 250 cm^3, l'Italien Luca Cadalora s'est également imposé pour la troisième fois en trois courses et demeure en tête du classement général. Le prochain grand prix aura lieu le 10 mai sur le circuit de Jerez (Espagne).

SPORTS ÉQUESTRES

Coupe du monde de saut d'obstacles de Del-Mar

Le cavalier autrichien Thomas Fruhmann, sur *Bockmann's Genius*, a remporté, dimanche 19 avril, à Del-Mar (Etats-Unis), la finale de l'épreuve de la Coupe du monde de saut d'obstacles devant les Suisses Lesley McNaught-Maendli et Markus Fuchs.

VOILE

Coupe de l'America

Le défi néo-zélandais *New-Zealand* a remporté, dimanche 19 avril, au large de San-Diego (Etats-Unis), la première régate de la finale des « challengers » de la Coupe de l'America en devançant l'italien *Il Moro-di-Venezia* de 1 min 32 s. Dans la finale des « defenders », *America 3* s'est imposé de 2 min 9 s devant le *Stars-and-Stripes* de Dennis Conner.

CULTURE

DANSE

Orgies de lumières

Photos et films d'une chorégraphe mythique

LOÏE FULLER
au Musée d'Orsay

Parmi les hors-d'œuvre de l'exposition de Toulouse-Lautrec, le Musée d'Orsay a consacré un de ses «dossiers» à la danseuse américaine Loïe Fuller (1862-1928) : le peintre a, en effet, réalisé plusieurs affiches et lithographies pour annoncer les spectacles de la chorégraphe qui faisait courir Paris. Cette contemporaine d'Isadora Duncan avait choisi, elle aussi, de faire carrière en Europe. Usant de lumières, d'effets spéciaux, de miroirs et de transparents, elle inventa un nouvel art de la scène, proche de celui des illusionnistes, nourri des techniques qui allaient se développer au cinéma, avec Méliès, par exemple. Elle déposa d'ailleurs des brevets pour ses trucages optiques, ainsi que pour ses robes légendaires, supports soyeux traités avec des teintures spéciales en fonction des effets recherchés. Ses imitatrices pullulaient, en effet : de Valentine Petit à Mabel Stuart, en passant par celle qui eut le culot de se faire appeler Ida Fuller.

Le premier spectacle que la Loïe donna à Paris, le 5 novembre 1892, eut lieu aux Folies-Bergère. Toulouse-Lautrec ne pouvait la manquer – les affiches qu'il réalisa pour elle, par la suite, sont parmi les plus célèbres, avec celles de Paul Colin, Auguste Leymarie et Will Bradley. Après *Serpentine*, *Violet*, *Butterfly* et *la Danse blanche*, les quatre danses qui composaient ce premier programme, Loïe Fuller sortit de scène sous les ovations. Le succès fut considérable : les magasins regorgeaient de robes, d'écharpes à son effigie. Un poêle fut même vendu sous son nom, hommage probable à sa *Danse du feu*.

Les photos exposées à Orsay, signées Eugène Druet, Isaiah W. Taber ou Harry C. Ellis, exaltent son sens de la forme et du mouvement, les gigantesques emmanchures de ses robes enfilées sur des baguettes, les énormes métrages de tissus qu'elle déployait avec grâce malgré leur poids – Loïe Fuller était petite, mais, heureusement, très robuste. On peut voir également les reproductions du pavillon que l'architecte Henri Sauvage construisit pour la danseuse, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, sur le thème du voile, un traitement Art nouveau porté à son point limite.



MONROE-WARSHAW

Reconstitution des danses de Loïe Fuller, par Brygida Ochaim.

Un moniteur vidéo diffuse en boucle une succession de danses réunies sous le titre *les Ballets fantastiques* : ces courts extraits de films ont été tournés en extérieurs, en 1930, sous la direction d'une des élèves de Loïe Fuller, Gabriele Sorere, deux ans seulement après la mort de la chorégraphe. Presque tous ont un charme faunesque indéniable, mais les danses à grands effets spéciaux sont absentes. On en retrouve une évocation dans *la Danse des couleurs*, film où la Munichoise Brygida Ochaim reconstitue la chorégraphie de la Loïe, à la fin des années 80.

Brygida Ochaim, qui vient de lui consacrer un ouvrage (1), explique sa démarche : *«Je suis fascinée par cette femme qui, avant tout le monde, a compris les rapports de la danse avec le cinéma et les arts plastiques. En m'appuyant sur tout un matériel que j'ai récolté au Lincoln Center, à la Bibliothèque de l'Arsenal, mais aussi à Londres, j'ai mis au point un spectacle avec le plasticien Dan Graham, qui travaille sur les miroirs et les anamorphoses. Il ne joue pas que sur l'illusion, comme Loïe Fuller, mais il la démonte et l'analyse. Judith Barry, autre artiste qui prend la vidéo et la lumière comme objets de création, conçoit les éclairages. J'ai maintenant le désir de me dégager davantage de mon modèle. Il n'y a pas de nostalgie dans mon admiration. J'essaie avec des artistes de notre temps d'exprimer la même force qu'elle.»*

Une exposition du travail de Brygida Ochaim vient d'avoir lieu au Goethe Institut, à Paris. Elle a le projet, avec l'architecte Nigel Coates et la collaboration de Christian Boltanski, de recréer un pavillon «Loïe Fuller». Le jour de l'inauguration de l'exposition Toulouse-Lautrec, Brygida Ochaim a dansé sous un chapiteau dressé dans le hall du Grand Palais, sous l'œil médusé des spectateurs.

DOMINIQUE FRÉTARD

► **Photographies de Loïe Fuller. Musée d'Orsay, jusqu'au 31 mai.**

(1) *Loïe Fuller, Tanz, Lichtspiel, Art nouveau*, par Brygida Ochaim et Grabriele Brandstetter, Rombach Wissenschaft éd., 232 pages illustrées.

ARTS

Le nu dans l'atelier

Un photographe et dessinateur réinvente le plus classique des sujets

ALEXANDRE DELAY
à la Galerie Stadler

Ce sont des œuvres de très petit format, des photographies en noir et blanc, découpées, détourées, retouchées, métamorphosées pour finir. Toutes n'ont qu'un sujet, le nu féminin, le modèle qui prend des poses, s'accroupit, s'allonge, se met à quatre pattes, se cache le visage dans les bras et se redresse ensuite. Dans son atelier, Alexandre Delay photographie ces attitudes, parfois de très près, parfois à distance, selon le motif – premier moment de son analyse. Loin de se satisfaire des clichés, qui auraient cependant fait le bonheur de plus d'un praticien de l'objectif, il les manipule ensuite en peintre et en dessinateur. En découpant les corps, il met en évidence mouvements et volumes. En recouvrant de blanc fonds et détails accessoires, il épure et éclaire l'image. En traçant par-dessus et autour d'elle les lignes d'une perspective albertienne, il suggère espace et étendue et, si l'on peut dire, remet de l'air autour des formes et entre elles.

Tout cela est accompli avec légèreté et maîtrise, sans insistance, sans esprit de système ni expressionnisme. L'artiste semble n'avoir d'autre désir que de mettre en forme et en lumière la beauté des anatomies, fort belles justement, et y réussit. Alors que l'exercice s'y prête volontiers – quoi de plus classique, de plus traditionnel que le travail d'après modèle ?, – Delay évite la commodité des pastiches et des citations. Nul doute qu'il ne lui arrive de se souvenir de ceux qui, avant lui, ont passé des heures à chercher comment fixer les contours et le modelé d'un ventre ou d'un sein. Mais il n'en confie à peu près rien dans ses dessins, si ce n'est, lointaines, des réminiscences de Degas, autre utilisateur de la photographie comme technique auxiliaire du dessin, et du cubisme.

Ces travaux également voluptueux et précis sont le fait d'un artiste d'un peu plus de cinquante ans, connu sans doute, mais pas assez. Il n'a jusqu'ici guère bénéficié des attentions des institutions spécialisées dans l'art d'aujourd'hui, en dehors de celles de sa ville natale, Lausanne. Son œuvre mérite mieux. Mais quoi ? Oser «faire du nu» aujourd'hui, c'est à tout coup affronter l'incompréhension et l'aveuglement contemporains.

PHILIPPE DAGEN

► **Galerie Stadler, 51, rue de Seine, 75006 Paris ; tél. : 43-26-91-10. Jusqu'au 9 mai.**

MUSIQUES

Au sud du Nord

Avec son troisième album The Beautiful South reste fidèle à la pop raffinée

Ils viennent de Hull, sur la côte nord-est de l'Angleterre. Un gros port de pêche en plein marasme économique. *«De toutes les grandes villes d'Angleterre, c'est celle dont on parle le moins»*, dit Paul Heaton, le chanteur, le *«dictateur éclairé»* d'un groupe qu'il a baptisé, par antithèse, The Beautiful South, Le Beau Sud. Dans cette ironie, on aperçoit la nature d'une formation étrange, anachronique, qui poursuit son chemin depuis maintenant trois ans avec un mépris admirable pour la mode et les convenances de la scène rock britannique.

Dans un hôtel parisien, Paul Heaton et David Rotheray parlent de *0898*, le nouvel album de The Beautiful South, le troisième. Ils l'ont enregistré avec Jon Kelly, un producteur qui a travaillé entre autres avec Paul McCartney. Plus encore que ses prédécesseurs, *0898* est un album de pop classique et sobre, plein de mélodies élégantes (*«La théorie selon laquelle toutes les mélodies ont été écrites est mathématiquement indéfendable»*, dit Heaton) et de textes acérés. The Beautiful South, fondé par Heaton après la séparation des Housemartins (grand groupe de pop music, à base de guitares et d'harmonies serrées), a commencé sa carrière pendant l'été 1989, avec un titre exquis, *Song For Whoever*, chanson d'amour délicate, mais fausse chanson d'amour : Heaton, qui écrit tous les textes, expliquait galamment que l'important n'était pas l'amour mais la chanson.

On trouvera sur *0898* une vraie chanson d'amour, *Number One Fan* : *«Pour une fois, c'est un texte autobiographique, l'histoire d'un homme qui jouit d'un peu de célébrité et qui essaie d'expliquer aux gens qu'il aime, sa famille, son amie, qu'ils comptent vraiment dans sa vie.»* Mais on trouvera aussi des chroniques provinciales, de tristes contes d'alcoolisme et de solitude, où la douleur est à peine masquée par la grâce de la musique. *«Je ne sais pas pourquoi ma musique est comme ça, je me rappelle simplement que mes parents avaient acheté le* Greatest Hits *des Beach Boys»*, explique cet enfant de l'ère post-punk. The Beautiful South considère avec méfiance la *dance music* qui contamine l'essentiel de la production britannique : *«Aujourd'hui, les gens qui forment un groupe croient qu'ils sont musiciens ; en fait, ce sont des maniaques de l'informatique.»* Chez Heaton et compagnie, on fait tout à la main, pas de programmes d'ordinateur, de vrais instruments, sur disque comme sur scène.

THOMAS SOTINEL

► **0898, GoDiscs-Barclay 828 317-2.**

► **Le 3 mai au Printemps de Bourges, le 27 mai à l'Olympia.**

THÉATRE

La fête chez les Borgia

La compagnie La Rumeur achève une expérience entamée il y a un an

LA TRAGÉDIE CÉLESTE
à Cergy-Pontoise

Il y a tout juste un an, Patrick Bigel avec sa compagnie La Rumeur créait *la Tragédie céleste*, d'après la pièce de Panizza, *le Concile d'amour*. Cela se passait à Rennes, au Théâtre national de Bretagne, pendant le Festival Emergences. Ce n'était pas seulement un spectacle flamboyant, c'était aussi un pari. Sur scène se pressait la foule à laquelle se mêlaient les comédiens de La Rumeur. Ils interprétaient les personnages de ce pamphlet sacrilège où Jesus crache ses poumons, où la Vierge se comporte en garce vampirique près d'un Dieu à bout de souffle, où le Diable envoie Salomé répandre la syphilis à la Cour des Borgia... Les autres étaient des amateurs pris sur place, mais pas des figurants. Ils participaient activement aux actions.

La pièce de Panizza est peu jouée. En 1968, sa mise en scène par Jorge Lavelli a été interdite au Festival d'Avignon dans la Cour d'honneur. Comme il a pu la reprendre au Théâtre de Paris, on a pu apprécier l'humour corrosif du texte, et surtout l'extraordinaire champs ouvert à l'imagination par le second acte : la fête chez les Borgia. C'est de là qu'est partie l'expérience de Patrick Bigel, d'une question à propos du foisonnement baroque et de sa représentation. Dans un décor très simple, un espace délimité par quelques meubles et des portes, il y a répondu par un grand jeu de personnes et d'objets en perpétuel mouvement, chacun ayant quelque chose à faire – à l'opposé des masses anonymes habituelles dans les sons et lumière. Donc il a travaillé avec des gens que l'expérience intéressait, et les a recrutés en s'adressant aux multiples associations qui pullulent en France. Au vu du résultat, il a décidé de prolonger l'expérience dans d'autres villes, y est parvenu, et la termine les 22 et 23 avril – juste après Pâques, histoire de ne pas apparaître comme un affreux profanateur – dans le grand théâtre de Cergy-Pontoise.

«Je rêvais, dit-il, *d'un plateau noir de monde».* Il n'en est pas loin. Si, à Rennes, il avait pu recruter quarante-cinq personnes, à Cergy il en a plus de deux cents à sa disposition : colombophiles, gymnastes, danseuses, pompiers, groupe folkorique portugais, groupe folklorique légendaire d'Ile-de-France, escrimeurs, clubs du troisième âge... Il les a rencontrés, leur a parlé, raconté la pièce et proposé d'y faire ce qu'ils savent faire. Pendant deux semaines, il a répété avec chaque équipe séparément, puis les a réunies pour mettre en ordre le puzzle. Ce n'est pas rien : tandis que des anges blancs courent, garnissant de mets somptueux les tables auxquelles sont assises des femmes en cornettes, trois gamines balanchiniennes font des grâces, quatre gamins jouent au duel, les gymnastes sautent et roulent sur leur tapis, quatre couples dansent le tango, deux jeunes filles en tunique safran tournoient, une procession portant de grands emblèmes en feuillage intervient, les groupes folkloriques mêlent leurs musiques...

Il y aura deux représentations et ce sera fini. *«En un an*, dit Patrick Bigel, *nous avons appris à rompre. Après avoir travaillé ensemble pendant quinze jours, nous sommes tentés de garder quelque chose, mais ce n'est pas possible. Je pense que, pour eux, l'expérience est positive. Pour nous, elle a été essentielle : nous sommes sortis de nos marques, nous avons côtoyé des gens qui ne connaissent pas «l'état d'acteur», à qui il faut expliquer que l'on doit jouer, même si on est dans un coin sans rien à faire ; nous avons affronté des publics qui ne sont pas forcément «le nôtre», celui que nous connaissons et nous connaît, même s'il nous voit pour la première fois. Nous avons dû oublier nos codes, ou plutôt les redécouvrir.»*

Patrick Bigel refuse la nostalgie des amours de vacances, et s'apprête à repartir, riche de son expérience, dans un cadre plus convenu : une pièce avec ses comédiens. Laquelle ? Il cherche.

COLETTE GODARD

► **Le 21 et 22 avril à 20 h 30, au Théâtre des Arts : tél :**

Signes extérieurs de pauvreté

Deux pièces minimales, l'une par excès, l'autre par manque d'intensité cérébral

LES DÉLIÉS
à la Bastille

LES DIMANCHES DE MONSIEUR RILEY
à l'Œuvre

Seule chose sur la scène : un lit sans histoire, à une personne, les draps bien tirés, bien bordés. Sur le lit, assis, un monsieur. M. Tout-le-Monde, Monsieur personne : joues et cheveux incolores, complet-veston anonyme, pas le moindre signe particulier. Longue attente dans le silence, puis, sans risquer le plus court geste (il restera immobile jusqu'à la fin), l'homme assis, en un rien de souffle, émet, dirait-on, quelques paroles. La voix, est grise, uniforme. Peu de différence entre voyelles et consonnes. Le propos que transmet ce filet de voix ne peut pas émerger de ce lac d'inanition et de mutisme.

Puis les lèvres, qui bougeaient à peine comme celles des ventriloques, deviennent tout à fait immobiles. S'avance alors sur scène une femme. Aucun signe particulier non plus. Robe sans forme. Visage et corps sans présence. Elle va se tenir debout, immobile, et susurrera, pas même chuchotera, des paroles qui, elles aussi, ne sont pas portées par des ondes assez denses pour espérer une écoute. Après cinquante minutes, de cette démonstration si retenue, le noir s'installe : c'est fini.

L'auteur, Marc François, exerce donc le théâtre minimum, le théâtre moins. Le négatif du théâtre. Il va dans la zone réservée de Claude Régy et de Jean-Marie Patte. Mais Marc François est jeune, et lorsque Claude Régy avait cet âge, il mettait en scène, dans les théâtres du boulevard, des pièces bourgeoises, des histoires bien sûr de couples, d'adultères, style vaudeville aux narines pincées, comme Pinter, et il ne fréquentait pas les acteurs fantômes, mais des femmes charmantes, haute couture, apportant sur scène leur chat blanc, comme Delphine Seyrig, ou des bonshommes le contraire de constipés, comme Jean Rochefort. C'est par automutilations successives que Claude Régy, déjà chenu, en est arrivé au théâtre moins. Angoisse : que fera Marc François quand il fêtera la cinquantaine ? Quant à Jean-Marie Patte, c'est affaire, de charme, nul besoin d'ajouter du texte, des gesticulations : *«Là où il se pose, se déploient les roses»*, comme dit le proverbe sassanide.

A signaler tout de même, de ce spectacle de Marc François, la poésie très rare de la lumière, dont est responsable Thierry Fratissier. C'est une lumière vivante, qui va, vient, et des nuages passent qui l'atténuent, et des pluies brèves qui en attisent l'éclat, il semble que cette lumière n'est pas réglée par une technique, mais qu'elle va sa vie librement, d'elle-même. Émois de rayons, magie, cela si fascinant que les deux comédiens, opaques comme tous nous sommes, et pesants, ne tiennent pas la distance, en comparaison. Ils s'appellent Régine Cendre et Laurent Arnal.

Changement de quartier, de bâtiment : nous passons du Théâtre de la Bastille, super-branché, à celui de l'Œuvre, plus «coteaux modérés», au glorieux passé (il fête, cette semaine, son centenaire). Mais nous retrouvons du théâtre minimum, du théâtre-moins. Différence : le minimum et le moins sont [illegible] taires, ils sont l'effet de la moindre imagination créatrice de l'auteur, Tom Stoppard. *Les Dimanches de Monsieur Riley*, c'est du théâtre naturaliste, imitatif, de construction et d'expression pauvrettes, qui raconte des feignants, des paumés, avec des coups de pouce sournois pour attendrir l'auditoire. Des vétérans, Jean Rougerie et Georges Wilson (metteur en scène), alignent leur bon vieux savoir-faire, sans se tuer à la tâche. Il y aura toujours des bonnes pâtes pas bêcheuses pour se contenter de ce théâtre-là, gentillet, mais quand Wilson joue Arnolphe ou le roi Lear, c'est plus exaltant, et à écouter cette misère anglo-saxonne le spectateur en vient à regretter l'assiette vide de Marc François, sur laquelle un soleil farceur envoie une touche de bonne humeur.

MICHEL COURNOT

► **Théâtre de la Bastille, du mardi au samedi à 19 h 30, dimanche à 17 h 30. Jusqu'au 30 avril. Tél. : 43-57-42-14.**

► **Théâtre de l'Œuvre, du mardi au samedi à 20 h 45. Tél. :**

CINÉMA

□ **Palmarès du Festival de Laon.** – Le dixième Festival international du jeune public de Laon, qui s'est déroulé du 6 au 16 avril, a attribué son Grand Prix à *Secrets souterrains*, du Suédois Clas Lindberg. Le Prix du jury de ce festival, qui est l'une des principales manifestations consacrées au cinéma pour enfants, est allé à *Ourougou*, du Tchécoslovaque Bretislav Pojar, et le Prix du jeune public à *Alan et Naomi* [illegible]

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE. Chœur et orchestre Paris-Sorbonne : 20 h 30 jeu. Jacques Grimbert (direction). Blanchard.
AMPHITHÉÂTRE RICHELIEU. Chœur de chambre Accentus : 20 h 45 mer. Pierre-Hédouard Garcin (piano), Marie-Laurence Lebon (harpe), Laurence Equilbey (direction). Brahms.
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor Ysaye : 19 h mer. Mozart, Mendelssohn Sharon Sweet : 19 h jeu. Soprano. Ronald Schneider (piano). Puccini, Haendel, Beethoven, Brahms, R. Strauss, Barber, Wagner Ensemble orchestral de Paris : 19 h ven. Paul Meyer (clarinette), Marc Coppey (violoncelle), Arturo Tamayo (direction). Busoni, Ohana, Cheynes, Stravinsky.
BATEAU-THÉÂTRE LE NAUTILUS (40-51-84-53). Par el, par la : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS (47-20-86-84). Trio Capela : 20 h 45 jeu. Carneyro, Schubert, Haydn, Beethoven.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Les Solistes de l'Ensemble InterContemporain : 18 h 30 ven. Xénakis Ensemble 2e2m : 20 h 30 lun. Pierre-Yves Artaud, Bérangère Michot (flûte), Jacqueline Méfano (piano), Horatiu Radulescu (voix). Ferneyhough, Merilainen, Kaneko, Tanada, Méfano, Radulescu.
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Isabelle Lenoir, Jean-François Fourichon : 17 h dim. Flûte, guitare. Bach, Haendel, Tedesco, Castérède. Participation libre.
CHATELET. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Felicity Lott, Ann Murray : 20 h 30 ven. Soprano, mezzo-soprano, Graham Johnson (piano). Purcell, Britten, Mendelssohn, Rossini, Brahms, Gounod, Saint-Saëns, Fauré.
EGLISE DE LA MADELEINE. Orchestre Musici Europae Orchestra : 20 h 30 jeu. D. R. Pacitti (direction). Requiem de Verdi Ensemble orchestral Strigendo : 20 h 30 mar. Jean Thorel (direction). Requiem de Mozart.
EGLISE DE LA TRINITÉ. Orchestre Paris-rive droite : 21 h jeu. Michel Podolak (direction). Fauré, Decoust, Puccini Orchestre national de Lituanie : 20 h 45 lun. Ginitras Rinkevicius (direction). Saint-Saëns, Mozart, Strauss Orchestre national de Lituanie : 20 h 45 mar. Hugues Reiner (direction). Fauré, Mahler.
EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Thérèse Hindo : 18 h 30 dim. Chant a cappella.
EGLISE SAINT-EUSTACHE. Chœur de la cathédrale de Salisbury : 20 h 30 jeu. Jean-Paul Imbert (orgue) Colette Comoy (soprano). Byrd, Harris, Wood, Poulenc, Mozart, Schütz, Gabrielli, Tomasi, Shepard, Bach, Wolf, Haendel.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Le Concert classique : 20 h 30 jeu. *Catherine Greuillet (soprano)*, Jean Nirouet (alto), Hervé Lamy (ténor), Fernand Bernadi (basse), Charles Limouse (direction). Haendel Quatuor de saxophones, Claude et Odile Delangle : 21 h ven. Saxophone, piano. Arban, Villa-Lobos, Schumann Orchestre Jean-François Paillard : 20 h 30 mar. Gérard Jarry (direction). Bach, Haendel, Mozart.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Le *Philharmonie de chambre* : 20 h 30 ven., sam. ; 16 h dim. Dario Perez (violon). Pachelbel, Albinoni, Telemann, Bach, Mozart.
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Le Concert classique : 20 h 30 ven., sam. *Catherine Greuillet (soprano)*, Jean Nirouet (alto), Hervé Lamy (ténor), Fernand Bernadi (basse), Charles Limouse (direction). Haendel.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Pierre Strauch, Hossein Omumi, Yves Prin : 19 h 30 ven. Violoncelle, ney, piano, Pierre-Yves Artaud (flûtes). Bach, Essyad Orchestre philharmonique de Radio-France : 21 h 30 ven. Madeleine Jalbert (mezzo-soprano), Hossein Omumi (ney et chant), David Robertson (direction). Schoenberg, Essyad.
MUSÉE GUIMET. Irakly Avaliani : 20 h 30 ven. Piano. Bach, Beethoven, Tchaïkovski, J. Strauss.
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). June Anderson : 20 h Bizet, Turina, Bernstein.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Frederica von Stade : 20 h mar. Mezzo-soprano, Martin Katz (piano). Puccini, Respighi, Pizzetti, Mahler, Gounod, Thomas, Offenbach, Satie, Poulenc, Rossini Natalie Dessay : 20 h 30 jeu. Soprano, Stéphane Petitjean (piano). Debussy, Szulc, Bachelet, Liszt, Beetz, Chausson, Rossini, Delibes, Thomas.
OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Albine Berlioz, Catherine Cournot : 22 h mer. Soprano, piano. Bellini, Puccini, Thomas, Strauss Dorota Zarowieska Helders, Per Helders : 22 h jeu., ven., sam. Piano, violoncelle Alexandre Markeas : 22 h lun., mar. Piano. Schubert.
PALAIS DE L'UNESCO. Trio Gandeva : 20 h mar. Mozart, C. P. E. Bach, Bach.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Béatrice Cramoix, Jonathan Cable, Arnaud Pumir : 21 h ven., sam. ; 17 h dim. Soprano, viole de gambe, clavecin.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h ven. Musique du temps des troubadours et des trouvères, musique des XVIe et XVIIe siècles.
SALLE CORTOT (47-63-80-16). Elisabeth Sun, Agnès Herbaux : 20 h 30 mer. Pianos. Chopin, Rachmaninov, Capelier.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Isabelle Irmichen : 20 h 30 mer. Piano. Mozart, Chopin, Debussy, Magin.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre symphonique français : 20 h 30 jeu. Dominique Merlet (piano), Richard Hickox (direction). Britten, Liszt, Haydn, Prokofiev Orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France : 20 h 30 lun. Joseph Baert (baryton), Eve-Pia Manceau (soprano), Didier Bouture (haute-contre), Laurent Breck (direction). Orff, Rossini.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Jean-Claude Pennetier, Regis Pasquier : 15 h sam. Piano, violon, Alain Meunier (violoncelle). Schubert, Beethoven, Alkan, Brahms Jean-Marc Luisada : 11 h dim. Piano. Schumann, Beethoven, Chopin Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Barry Douglas (piano), Ivan Fisher (direction). Ligeti, Liszt, Beethoven.

PÉRIPHÉRIE

CERGY-PONTOISE. ESSEC. David Lively : 20 h 30 mer. Piano. Fauré, Liszt, Chopin.
CHATEAU DE BRETEUIL. Liliane Fontayne, Gilbert Elkaim, Paul Dupuy : 17 h dim. Soprano, piano, guitare, André Saint Clivier (mandoline). Mozart, Donizetti, Bellini, Schubert.
CHATENAY-MALABRY : CENTRALE. Quatuor Ysaye : 20 h jeu. Mendelssohn, Mozart.
COMBS-LA VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Quatuor Ravel : 20 h 45 ven. Webern, Bartok, Beethoven.
COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Orchestre symphonique de jeunes de l'Ile-de-France : 20 h 45 jeu. Josef Baert (baryton), Eve-Pia Manceau (soprano), Didier Boututre (haute-contre), Laurent Breck (direction). Rossini, Orff.
EVRY. THÉATRE DE L'AGORA (64-97-22-99). Orchestre national de l'Ile-de-France : 20 h 30 mer. Mie Kobayashi (violon), Frédéric Chaslin (direction). Gagneux, Mendelssohn, Beethoven.
MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 jeu. Mie Kobayashi (violon), Frédéric Chaslin (direction). Gagneux, Mendelssohn, Beethoven.
LE PLESSIS-ROBINSON. EGLISE SAINTE-MADELEINE. Les Cosaques de Russie : 20 h 45 jeu.
RUNGIS. ARC-EN-CIEL - THÉATRE DE RUNGIS (45-60-54-33). La scala di seta : 21 h mer. Comédie lyrique de Serge Dutrieux et Michel Rostain d'après Rossini. Claudine Chériez (mezzo-soprano), Fabienne Masoni (soprano), Brian Parsons, Eric Trémolières (ténor), Glenne Chambers, Michel Vaissière (barytons), *Daniel Lecoyer (comédien), Serge Dutrilleux* (violon), Renaud Garcia-Fons contrebasse), *Jean-Louis Martinier (accordéon)*.
VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Bach, Charpentier.
VERSAILLES. EGLISE NOTRE-DAME (39-50-71-18). Chœur de la cathédrale de Salisbury : 20 h 45 mer. Georges Robert (orgue). Byrd, Harris, Wood, Poulenc, Mozart, Schütz, Gabrielli, Tomasi, Shepard, Bach.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Pelléas et Mélisande : 19 h 30 jeu., sam., lun. Opéra de Debussy. Kenneth Cox (basse), Penelope Walker (mezzo-soprano), Neill Archer (ténor), Donald Maxwell (baryton), Alison Hagley (soprano), Chœur et Orchestre du Welsh National Opera, Pierre Boulez (direction), Peter Stein (mise en scène).

> Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Un *bal masqué : jusqu'au 25 avril. 19 h 30* mer., sam. Opéra de Verdi. Dennis *O'Neill (ténor), Alexandru Agache (baryton)*, Lubica Rybarska, Nuccia Focile *(sopranos), Susan Shafer (mezzo-soprano)*, Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Nicolas Joël (mise en scène) Les Contes d'Hoffmann : jusqu'au 11 mai. 19 h 30 ven., lun. Opéra de Jacques Offenbach. Franscico Araiza (ténor), José Van Dam (baryton), Georges Gautier (basse), Martine Dupuy, Natalie Dessay, Nadine Denize, Leila Cuberli (sopranos), Orchestre et chœur de l'Opéra de paris, Ion Marin (direction), *Roman* Polanski (mise en scène) Rehda (chor.).
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Le Toréador : jusqu'au 3 mai. 21 h jeu., ven., *sam. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe* Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel *Peintre (baryton), Edwige Bourdy* (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika *Guiomar (piano)*.

PÉRIPHÉRIE

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). La Scala di Seta : 20 h 30 ven. Comédie Lyrique de Serge Dutrilleux et Michel Rostain d'après Rossini. Glenn Chambers, Michel Vaissière (barytons), Claudine Cheriez, Fabienne Masoni (sopranos), Brian Parsons, Eric Trémolières (ténors), Daniel Lecoyer (comédien), Serge Dutrilleux (violon), Renaud Garcia-Fons (contrebasse), Jean-Louis Martinier (accordéon), Michel Rostain (mise en scène).
IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). La Scala di Seta : 20 h 45 sam. ; 16 h dim. Comédie lyrique de Serge Dutrilleux et Michel Rostain d'après Rossini. Glenn Chambers, Michel Vaissière (barytons), Claudine Cheriez, Fabienne Masoni (sopranos), Brian Parsons, Eric Trémolières (ténors), Daniel Lecoyer (comédien), Serge Dutrilleux (violon), *Renaud Garcia-Fons* (contrebasse), Jean-Louis Martinier (accordéon), *Michel Rostain* (mise en scène).
ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h dim. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Nancy Holloway, *Philippe de Preissac Quartet* : 22 h mer., jeu. ; Hal Singer Quartet : *22 h ven., sam. ; Stéphane Furich Quartet* : 22 h mar.
AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Trio Arvanitas : 22 h 30 mer., *jeu. ; Alfredo Rodriguez : 22 h 30* ven., sam. ; Bobby Rangell : 22 h 30 *dim. ; F. Weisz, S. Sourdeix, E. Sindore,* E. Brachet : 22 h 30 lun.
AU GRAND REX (45-08-93-89). Les VRP : 20 h jeu.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). *Xalam* : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Captain Mercier : *jusqu'au 27 avril.* 22 h 30 lun. ; Andalouse's : 22 h 30 mar.
BAR DU POTAGER (40-26-50-96). *Jean-Pierre Bertrand : 22 h mer., jeu.* Piano ; Sylvain et Emmanuel Sourdeix : *22 h lun., mar.*
BATACLAN (47-00-30-12). James : *20 h jeu.*, ven.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Michel *Hausser Quartet : 22 h 45 mer., jeu.*, ven., sam. ; Alex Sanders en trio : *22 h 45 lun. ; Bob Martin : 22 h 45 lun.*, mar.
BLUES DU NORD (42-09-00-77). J. Scott & the Hooker : 22 h jeu.
BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Yakovleff Quartet : 17 h sam.
CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). *Nuru* : 22 h sam. ; Isotop : 22 h ven.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Michel Herblin, Karny Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Starfuckers : 22 h 30 lun., mar.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Black Ballad : 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 15 h 30 dim. Comédie musicale de Frank Cassenti. Archie Shepp (saxophone, chant), La Velle (chant), Youval Micenmacher (percussions), le ballet Nimba.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Tom Cat Dixieland Jazz *Band : 21 h 30 mer., jeu. ; Maxim* Saury : 21 h 30 ven., sam., dim., lun., mar.
CITY ROCK (43-59-52-09). Les Grands Bleus : *0 h mer. ; After Eight : 0 h jeu. ;* Dixie Stompers : 0 h ven. ; Mike Laster Band : 0 h sam. ; SCJ & CO : 0 h dim. ; Buffet froid : 0 h lun. ; Nomade in France : 0 h mar.
DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Harlem International Revue : 20 h 30 sam. ; Billy Cobham Group : 20 h 30 dim.
DUNOIS (45-84-72-00). L'écho râleur : 20 h 30 mer., jeu., ven.
ELYSÉE-MONTMARTRE. Billy Bragg & the Redstar : 19 h 30 mer.
ESPACE ORNANO. Four Horsemen : 19 h 30 mer. ; Drivin'n Cryin : 19 h 30 ven. ; Victims Family : 19 h 30 dim. ; Carcass, Suffocation, Thatanos : 19 h 30 lun. ; Agnotic Front : 19 h 30 mar.
L'EUSTACHE (40-26-23-20). Bibi Louison, Ch. Laborde, J. Bardy : 22 h 30 mer., jeu. ; E. Daniel, F. Chassagnite, H. Labarrière : 22 h 30 ven., sam. ; Bobby Rangel : 22 h 30 lun., mar.
FRONT PAGE (42-36-98-69). Zeboom : jusqu'au 29 avril. 22 h 30 mer. ; Blues Maniacs : 22 h 30 jeu. ; Shakin Blues : 22 h 30 ven. ; Alcotest Blues Band : 22 h 30 sam. ; Jam Session : jusqu'au 26 avril. 17 h dim. ; Vincent Abeli : 22 h 30 mar.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : jusqu'au 2 mai. 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : jusqu'au

(saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano).
HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Matthew Gonder Band : 22 h mer., sam. ; Soul Time : *22 h jeu. ;* The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au *30 avril. 22 h 15 jeu. ; Barbara* Webber : 22 h lun. ; Pep Jet : 22 h mar.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Charles Brown : 22 h 30 *mer., jeu., ven., sam. ;* Boto e Novos Tempos : 22 h 30 dim. ; The African *Jazz Pioneers : jusqu'au 9 mai.* 22 h 30 lun., mar.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Albi Cullaz Trio : 22 h mer., jeu. ; James Brockington Quartet : 22 h ven., sam. ; Irène Amar & Challenge Trio : 22 h lun. ; Fabien Ruiz, Patrice Gales Trio : 22 h mar. Soirée tap dance show.
LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Pow Wow : 0 h ven. ; Phobi Maniacs : 0 h mar.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozzoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam. ; Michel Bescont Trio : *21 h lun. ; Philippe de Preis*sac Group : 21 h mar.
LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Alain Bouchet : 22 h 30 mer. ; Globe trotters : *22 h 30 jeu.*, ven., sam. ; Quartet Vincent Quinsac : 22 h 30 ven., sam. *; Trio René Urtreger : 22 h 30 lun.* Au club.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Pierre Calligaris All Stars : 22 h *mer.*, jeu., *ven., sam. ; Stéphane Guérault* : 22 h lun., mar.
NEW MOON (49-95-92-33). Mawashigeri : 20 h 30 *mer.* ; Barking Dogs : *20 h 30 jeu. ; Pilous Dexter ; 23 h ven. ;* Scurs : 23 h sam. ; Les Portugaises *ensablées : 20 h 30 lun. ; Le Grand* Orchestre du Cochon Club : 20 h 30 *mar.*
NEW MORNING (45-23-51-41). Ray *Brown, Gene Harris, Jeff Hamilton : 21 h* jeu. James Morisson ; Gonzalo Rubal*caba : 21 h ven. ; Steve Khan, Jimmy* Haslip, Dennis Chambers : 21 h sam. ; *Terry Riley : 20 h 30 dim. ;* Freddie Hubard, Bobby Hutcherson, Louis *Hayes : 21 h mar. Ronnie Mathews.*
PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). *Dire Straits* : 19 h ven., sam., dim., lun., mar.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Juan Rozoff, Au p'tit *bonheur : 22 h mer. ; Wim Mertens* : 22 h jeu. ; Taraf de Haïdouks : 22 h *ven., sam.*
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE *(43-21-56-70). Benoît Blue Boy* : 21 h mer. ; Raoul Petite : 21 h jeu. ; Five *o'Clock Jazz Group : 21 h ven. ; Jazz à* six : 21 h sam. ; Soirée CIM : 21 h lun. ; *Michel Portal, Joachim Khun : 21 h mar.* Jean-François Jenny Clark.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Marcel Zanini et son *orchestre : 21 h mer. ; Claude Luther* Quintet : 21 h jeu. ; High Society Jazz *Band : 21 h ven. ; Charlie Slide Sextet :* 21 h sam. ; New Jazzonyme : 21 h *lun. ; Izakli et son Hot Five : 21 h mar.*
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Bar*ney Wilen, Alain Jean-Marie : 23 h mer.* Saxophone, piano ; Marc Fosset, Alain Jean-Marie, Christophe Le Van : 23 h jeu., ven., sam. Guitare, piano, contrebasse ; Barney Wilen : 23 h mer. Saxophone, Michel Graillier (piano), Gilles Naturel (contrebasse), Peter Gritz (batterie).
REX CLUB (45-08-93-89). Wroomble Experience : 23 h 30 mer. ; Kadance : jusqu'au 26 avril. 23 h dim. ; Rex Appeal : jusqu'au 7 mai. 23 h jeu.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Bernadette Soubirou et ses Apparitions : 22 h 20 mer., jeu., ven., sam. ; Jean-Pierre Kalfon et Black Minestrone : 21 h lun. ; Point du jour : 22 h 30 mar.
SING SONG (43-43-82-02). Jeff Alpert Trio : 22 h mer. ; Vincent Courtois : jusqu'au 30 avril. *22 h jeu. ; Spingtime* Trio : 22 h ven., sam. ; Laura Littardi : *22 h mar.*
SLOW CLUB (42-33-84-30). Ticinum *Jazz Band : 22 h mer., jeu., ven., sam. ;* Jacques Doudelle Jazz Orchestra : 22 h *mar.*
SUNSET (40-26-46-60). Jean-Pierre *Fourquey Quintet : 22 h 30 mer., jeu.,* ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio, André Villeger : 22 h 30 lun. ; Trio Patt Burter : 22 h mar.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Pick up : 22 h mer. ; Canyon Riders : 22 h jeu. ; Marquee Club : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & Friends : 22 h mar. ; Hot Licks : 1 h sam.
LA VILLA (43-26-60-00). Clementine, Patrice Galas, André Villeger : 22 h mer., jeu. ; Gérard Badini Swing *Machine : 22 h ven., sam. ; Simon Cou*bert Quintet II : 22 h lun., mar.

PÉRIPHÉRIE

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Ornette Coleman, Prime Time : 20 h 30 sam.
CHATENAY-MALABRY. CENTRALE. Quartette de Gonzalo Rubalcaba : 20 h mer. Gonzalo Rubalcaba (piano), Reynaldo Mellian (trompette), Felipe Cabrera (basse), Jul Barretto (batterie).
CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). Blues Bass Combo : 21 h ven.
EPINAY-SUR-SEINE. MJC D'ORGEMONT (48-41-41-40). Double Bass System : 20 h 30 sam.
MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Malka Family, Kni Crik : 21 h ven.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Eric Schultz Sextet : 21 h jeu. ; Trash Corporation : 21 h ven., sam. ; Fleury Torrence : 21 h mar.
MONTREUIL. MAISON POPULAIRE (42-87-08-68). Trio Luc Piranga : 20 h 30 ven.
RAMBOUILLET. MJC (30-88-89-04). Le Cri de la mouche, Chihuahua : 21 h sam.
RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Daddy Yod, Tonton David, Mc Solaar : 20 h 30 ven.
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES. BARAGOUIN (30-59-98-42). No Man's Land : 20 h 30 sam.
SAINT-DENIS. BOURSE DU TRAVAIL (42-43-44-33). The Lonely Bears : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues ; Richard Galliano, Ron Carter Duo, Martial Solal : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.
SAINT-OUEN. *ESPACE 1789* (40-11-50-23). Houdini de Sade, Painkiller : *20 h 30 mer. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.*
***VIGNEUX-SUR-SEINE.* CENTRE GEORGES-BRASSENS** (69-83-56-30). *Raoul Petite : 20 h 30 ven.*

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gina et l'orchestre : jusqu'au 30 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.
LA CIGALE (42-23-38-00). Tokiko : 20 h 30 mer., jeu.
DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Les Caramels fous : 21 h mer., jeu., ven. « Les Aventures de l'archevêque perdu. »
OLYMPIA (47-42-25-49). Maxime Le Forestier : *20 h 30* mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Stephan Eicher : 20 h lun., mar.
PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : *19 h, dim. ; 19 h 30* lun. Fantastic Stories.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Nathalie Dupuy : jusqu'au 5 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Jean-Christophe Mary : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.
THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Alain Lesmauff : 20 h 30 jeu., ven. : 17 h, 20 h 30 sam. ; 15 h 18 h dim.
THÉATRE MODERNE (48-05-69-69). Gérard Quittot : 20 h 30 lun.
THÉATRE TRÉVISE (40-22-94-68). Gérard Berliner : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Jean-Claude Meurisse : jusqu'au 9 mai. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Jean-Noël Dupré : 17 h, dim. ; 20 h 30 lun.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos-Aires : jusqu'au 30 avril. 22 h 30 mer., dim., mar. ; Estela Kleiner : jusqu'au 25 avril. 22 h 30 jeu., ven., sam.
ZÉNITH (42-08-60-00). Cher : 20 h ven.

PÉRIPHÉRIE

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE *(46-70-21-55). Jean-Louis Mahjun : jus*qu'au 23 avril. 20 h 45 jeu. ; 16 h dim.
MALAKOFF. THÉATRE 71 (46-55-43-45). Absinthe : 20 h 30 ven., sam. ; 17 h dim. Hélène Delavault (chant), *Irène Aïtoff (piano)*.
RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Serge Reggiani : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Centre national de danse contemporaine d'Angers : 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Romance en stuc. Fleurs de pierre, Daniel Larrieu, Matthew Hawkins (chor.).
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). *Armelle : 20 h 30 mer.* Danses de l'Inde du Sud Vidya : 20 h 30 jeu. Danses du *sud de l'Inde Rajshree Gautam* : 20 h 30 sam. Danse du sud de l'Inde Usha *Rameswamy-Raghavan, Srinidhi* : 20 h 30 dim. Danse de l'Inde du Sud.
OPÉRA DE PARIS. *PALAIS GARNIER* (47-42-53-71). La Sylphide : jusqu'au 23 avril. 19 h 30 mer., jeu. *Livret* d'Adolphe Nourrit d'après Philippe *Taglioni. Ballet et Orchestre de l'Opéra* de Paris, Michel Quéval (direction), Pierre Lacotte *(chorégraphie), Jean-Marie* Schneitzhöffer (musique).
LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Philippe Chevalier, Compagnie Solleils : jusqu'au 22 avril. 20 h 20 mer. Histoire inachevée de M. P..., Règle d'or, le Vide, la Cicatrice du parasol.
THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). *Ballets Ethery Pagava : jusqu'au 23 avril.* 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h 30 20 h 30 ven. *La Légende de Mélusine*, Ethery Pagava (chor.)

PÉRIPHÉRIE

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-15-02). *Ballet du Nord* : 20 h 30 ven. Requiem, Jean-Paul Comelin (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). *Brigitte Menon, Prabhu Edouard* : 20 h 30 ven. Musique classique de l'Inde du Nord.
EGLISE SAINT-MÉDARD. A Filetta : *21 h jeu. Chants Polyphoniques corses.*
INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-38). Ensemble Nadi el-Hilal el-Thakafi : 20 h 30 ven. Ensemble el-Mossilia. Musique andalouse d'Algérie Ensemble Essoundoucia, Ensemble el-Fergania : 20 h 30 sam. Musique andalouse d'Algérie Ensemble Nassim el-Andalous : 20 h 30 dim. Ensemble Gharnatia. Musique andalouse d'Algérie.
MÉNAGERIE DE VERRE *(43-38-33-44). Ensemble musical du* Mashad : 20 h mer., jeu., ven. Musiques et danses sacrées des derviches de Perse.

PARIS EN VISITES

MARDI 21 AVRIL

« La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », *10 h 30*, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Cités d'artistes et jardins secrets de *Montmartre. Sur les traces de* Toulouse-Lautrec », 11 heures, métro *Abbesses (P.-Y. Jaslet)*.

« Le nouvel Opéra-Bastille, sa salle de spectacle, *la scène et les coulisses* », 11 heures, sur les marches *de l'Opéra (M.-C. Lasnier)*.

« Le palais Garnier, des dessous mys*térieux aux fastes du Second Empire* », 13 h 15, dans le vestibule, statue de *Lulli (Monuments historiques)*.

Exposition : « Bonington » au Petit Palais, *13 h 30, hall d'entrée* (Approche de l'art).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Le site classé de la Reine-Blanche et les vestiges du couvent de Lourcine », 14 h 30, métro Gobelins, côté Manufacture (Paris, capitale historique).

[illegible]théon », 14 h 30 et 16 h 30, métro *Cardinal-Lemoine* (Connaissance d'ici, et d'ailleurs).

« La Grande Arche de la Défense et son quartier de l'an 2000 », 14 h 30, station *RER* Défense, sous le panneau sortie E Grande Arche (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

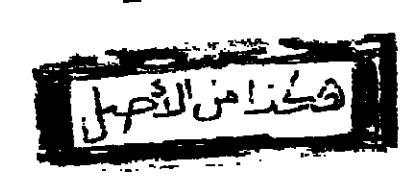
« L'histoire du Palais-Royal : le palais, le jardin, les galeries couvertes », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, métro Cité (E. Romann).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Cités d'artistes, courettes et jardins du quartier Montsouris », 14 h 45, *métro Cité-Universitaire* (V. de Langlade).

« Le Musée de la police », 1 bis, rue



BILLET

Fleur d'immodestie

«Qui parle fleurs pense Hollande.» Ces cinq mots ont récemment suffi à M. Claude Renard, président de l'Association nationale interprofessionnelle de l'horticulture (ANIHORT), pour situer le défi que constitue la participation française aux Floriades, qui se tiennent depuis la semaine dernière, et pour six mois, aux portes de La Haye.

Pour mondiale qu'elle soit, cette exposition horticole reflète avant tout l'écrasante suprématie néerlandaise : sur dix fleurs vendues dans le monde, sept viennent des Pays-Bas, de même que la moitié des plantes en pot. L'Hexagone paie chaque année son écot à cette domination : 14 000 horticulteurs français exportent vers les Pays-Bas pour 100 millions de francs ; mais la France achète aux 10 500 horticulteurs hollandais pour... 3 milliards de francs !

Pour participer aux Floriades sans aller à Canossa, l'horticulture française a choisi de montrer la diversité de sa production, de donner une image novatrice d'elle-même et de monter au créneau de la qualité et du haut de gamme. De ce point de vue, le pavillon de la France est un succès. Mais ce souci de qualité ne devrait pas faire oublier des handicaps criants. Ce n'est que contraint et forcé que M. Renard a évoqué, pêle-mêle, la dissémination des entreprises et la dispersion de l'offre qui en découle, ou bien la faiblesse des circuits commerciaux et, notamment, l'absence de vrais marchés de gros. En l'occurrence, la France a quelque leçon à prendre aux Floriades.

C'est pourquoi l'ANIHORT devrait faire preuve de plus de modestie. Dire des tulipes néerlandaises qu'elle *«lâchent plus vite la table»* que les françaises est faux. Affirmer que les fleurs françaises ne sont pas exagérément chères par rapport aux fleurs néerlandaises l'est aussi. Accuser les supermarchés de mal vendre les fleurs n'explique pas pourquoi certaines chaînes s'approvisionnent en direct aux Pays-Bas. Et prétendre que ces derniers *«font de la soupe»*, en comparaison du *«potage plus raffiné»* de la France des fleurs est déplacé.

Les horticulteurs néerlandais, en tout cas, ne tendent pas la sébile à leur gouvernement pour se promouvoir à l'étranger : ils le font naturellement et sur leurs propres deniers, alors que les Français renâclent et attendent des subventions. Ainsi Paris a payé, au moins, la moitié des 5 millions de francs investis par l'ANIHORT aux Floriades.

CHRISTIAN CHARTIER

BOURSE DE TOKYO

Matinée du 20 avril

Rechute ↓

La *Bourse de Tokyo* a de nouveau fortement baissé, lundi 20 avril, l'indice Nikkei clôturant en recul de 509,33 points (-2,9 %) à 17 071,36 points. Ce repli s'est effectué dans un marché étroit et avec peu de transactions, du fait notamment de l'absence des investisseurs étrangers en ce lundi de Pâques. Le manque de confiance dans la politique de relance du gouvernement nippon et l'inquiétude sur les résultats des entreprises japonaises ont à nouveau pesé sur la tendance. *«Il s'agit toujours d'une Bourse où personne ne veut prendre l'initiative»*, expliquent les opérateurs. Des ventes d'arbitrage liées au marché à terme expliquent également ces fortes baisses.

VALEURS	Cours du 17 avril	Cours du 20 avril
Akai	510	500
Bridgestone	1 130	1 120
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	1 430	1 310
Honda Motors	1 590	1 560
Matsushita Electric	1 320	1 330
Mitsubishi Heavy	580	565
Sony Corp.	4 190	4 120
Toyota Motors	1 440	1 430

Prévu pour accueillir 70 000 jeunes en difficulté

Le programme PAQUE pourrait entraîner une restructuration du marché de la formation professionnelle

Conçu pour accueillir 70 000 jeunes parmi les plus en difficulté, le programme PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi) suscite de nombreuses réactions dans le milieu de la formation. Si tout le monde approuve les objectifs visés par Mme Martine Aubry, ministre du travail, pour un coût de 3,5 milliards en 1992, les plus critiques remettent en cause la méthode retenue. Ils craignent que le dispositif entraîne une restructuration de ce secteur d'activité. Accessoirement, ils s'offusquent qu'on leur promette une prime de 10 000 francs par jeune placé dans les trois mois...

Annoncé le 8 janvier par Mme Edith Cresson, alors premier ministre, le programme PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi) est, à l'origine, un correctif apporté aux errements du Crédit-formation individualisé (CFI), conçu, deux ans plus tôt, par M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, comme la formule quasiment unique destinée aux jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. Le programme PAQUE doit permettre l'accueil, en une année, de 70 000 jeunes parmi les plus en difficulté, dont on constate, avant même l'obtention d'un niveau professionnel reconnu, qu'il leur faut régler des handicaps personnels et sociaux, ou qu'il leur manque la maîtrise de connaissances de base (écrire, lire, compter, raisonner). Selon Mme Martine Aubry, ministre du travail, il a pour fonction de former progressivement, en amont du CFI, le tiers des 400 000 chômeurs de moins de vingt-cinq ans qui sont encore loin d'avoir les aptitudes requises pour se présenter à un CAP quelconque.

C'est que, avec le temps, les ambitions du CFI ont pu sembler déraisonnables, du moins dans les moyens mis en œuvre au nom de l'idée généreuse de «la deuxième chance», voulue par le président de la République. Fort chère – six milliards de francs – la mesure s'avérait, à la mi-1991, être un gouffre financier, les lignes de crédit étant à peu près épuisées, en raison de la politique menée à l'époque, à «guichet ouvert». Des 120 000 bénéficiaires prévus au budget, on était passé à 200 000, tout jeune étant systématiquement dirigé vers ce système de formation post-scolaire. Parce qu'il était implicitement admis que chaque stagiaire devait obtenir l'équivalent d'un niveau CAP, voire le diplôme, le quota des 800 heures de formation, initialement fixé, se trouvait, dans bien des cas, dangereusement dépassé. Non seulement les résultats n'étaient pas à la hauteur des espérances (à la fin du premier semestre 1991, selon les derniers chiffres connus, 30 000 jeunes ont obtenu une «validation partielle», dont 9 000 une «validation complète») mais, pis, les choix d'orientation professionnelle, laissés le plus souvent aux jeunes, ne garantissaient aucunement un débouché sur l'emploi. Trop de filles, notamment, optaient pour des métiers du tertiaire (secrétaire, coiffeuse, esthéticienne), sans tenir compte des conditions locales du marché du travail...

Action «lourde»

Préoccupée par cette évolution, Mme Martine Aubry y mit le holà, peu de temps après son arrivée rue de Grenelle. Par une circulaire, en date du 22 juillet 1991, elle corrigea les orientations les plus dangereuses et révisa à la baisse les effectifs des bénéficiaires, ramenés à 117 500 pour l'année 1991. Pour 1992, elle opta pour des objectifs réalistes et préconisant de diviser le public en trois parties : les jeunes, pour qui la solution passe par l'entrée immédiate dans la vie active – et ce furent les exonérations de charges sociales pour les jeunes ; – ceux qui ne sont pas éloignés d'une qualification et qui passeront par le CFI ; enfin, ceux pour qui un travail préparatoire adapté doit d'abord être accompli.

Le programme PAQUE s'adresse à ce dernier groupe, qui est, de loin, dans la situation la plus vulnérable. Sur le principe, et avant même d'envisager le passage par le CFI ou l'éventualité d'une embauche, il convient de leur donner les bases selon une pédagogie nouvelle, alternant formation et périodes dans les entreprises, pour un tiers du temps, les techniques de l'éducation nationale s'étant révélées inopérantes. Comme il s'agit d'une action «lourde», il a été décidé que la durée de l'opération serait en moyenne de 1 800 heures, étalée sur un maximum de dix-huit mois, et précédée d'un bilan individualisé de compétences. L'ensemble de la mesure devrait coûter 3,5 milliards de francs en 1992, et 6 milliards en deux ans.

Détails choquants

Très vite, les différents opérateurs ou acteurs de la politique de l'emploi ont été séduits par le dispositif, dont ils ont reconnu qu'il correspondait à un besoin. Techniquement, ils y ont vu aussi de nombreux avantages : le tarif de l'heure-stagiaire, déjà passé à 24 francs, pourrait atteindre jusqu'à 50 francs ; les contrats passés avec les organismes retenus seraient de longue durée, préfigurant un conventionnement pluriannuel souhaité par les professionnels de la formation ; l'accent étant mis sur les méthodes pédagogiques *«innovantes et performantes»*, des subventions seraient accordées pour l'ingénierie (50 000 francs pour 200 stagiaires) ; les tuteurs en entreprises pourraient être formés ; enfin, il était admis que, pour un quart de leur coût, dans la limite de 10 % du financement accordé, les heures non réalisées resteraient acquises pour la couverture des frais fixes.

Mais, à la lecture du cahier des charges, présenté le 28 février pour un appel d'offres fixé au 3 avril, nombreux furent ceux qui déchantèrent et qui, pour certains, exprimèrent un profond mécontentement. L'urgence surprit : pour une formule aussi nouvelle, il fallait s'engager à remplir la moitié des stages d'ici juillet et avoir accueilli la totalité des 70 000 jeunes *«avant la fin novembre 1992»*. Ensuite, quelques détails choquèrent. En particulier le fait qu'une *«subvention prévisionnelle»* de 80 francs par jour et par jeune placé en stage d'alternance dans une entreprise, imaginée comme un forfait, puisse rester acquis à l'organisme de formation conventionné *«qui peut reverser tout ou partie à l'entreprise»*. Ou, encore, qu'une prime de 10 000 francs soit offerte à l'organisme de formation *«au vu de la situation de chaque jeune trois mois après la sortie»*, que celui-ci ait obtenu un contrat de travail d'au moins six mois ou qu'il soit entré en apprentissage, dans un contrat de qualification ou dans un stage de formation en alternance. *«Nous ne sommes pas des mercenaires»*, s'indignent les formateurs, furieux qu'on puisse croire que leurs résultats seront conditionnés par *«une telle carotte»*.

Les «gros» avantagés

Une autre disposition provoque un tollé : il s'agit de la règle selon laquelle ne peuvent soumissionner à l'appel d'offres que les organismes ou les groupements d'organismes capables d'accueillir au minimum des fournées de deux cents stagiaires, l'avantage étant accordé à ceux qui peuvent garantir une mise en œuvre sur tout le territoire national. Certes, cette orientation s'explique autant par la rapidité recherchée pour la montée en charge du programme que par l'importance des investissements rendus nécessaires pour son succès pédagogique, mais certains font observer qu'une telle sélection va à l'encontre de la tendance, jusqu'à présent admise, à la décentralisation. Dans beaucoup de bassins d'emplois ou de départements, les autorités locales (conseil régional, préfecture, etc.) prennent peu à peu leur autonomie sur ces sujets et ont sélectionné des organismes de formation sur des critères de qualité. Or les uns et les autres risquent d'être écartés du programme PAQUE, centralisé sur les délégations régionales de la formation professionnelle pour les projets de deux cents à mille stagiaires, et sur la délégation nationale pour les projets de plus de mille stagiaires.

Au-delà, il y a un risque, souligné par le milieu de la formation professionnelle : PAQUE peut favoriser une tentative qui ne dirait pas son nom de «restructuration» du marché de l'offre de formation, voire de «moralisation». Le programme pourrait provoquer des opérations de fusion, sous couvert de qualité et de capacités. En outre, la non-participation de tel ou tel organisme peut revenir à jeter le discrédit sur certains opérateurs, jugés non-fiables ou suspects. Or on dénombre en France quelque 36 000 organismes de formation, dont 1 200 seulement, estime-t-on, réalisent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1 million de francs.

A terme, le programme PAQUE précipiterait une concentration sans doute nécessaire. Certains y voient même l'objectif inavoué du montage imaginé par le ministère du travail. Quand on sait qu'il faut, au minimum, disposer de douze formateurs à temps plein pour avoir une chance d'être retenu, ils n'ont peut-être pas tout à fait tort. D'autant que tous les éléments inscrits au cahier des charges, en particulier les délais, privilégieront «les gros», tandis que la manne financière prévue poussera aux regroupements, puis permettra de creuser l'écart entre les élus et les autres.

ALAIN LEBAUBE

Les renégociations du GATT

Français et Italiens font front commun dans le textile

Dans une note confidentielle adressée à leurs partenaires de la Communauté, la France et l'Italie s'inquiètent du peu de contreparties exigées des industriels du Sud en échange de la levée des barrières protégeant les marchés textiles développés.

La rencontre, mercredi 22 avril, entre MM. George Bush et Jacques Delors inquiète la France et l'Italie. Ces deux pays redoutent que le président de la Commission de Bruxelles ne cède aux pressions américaines dans les délicates renégociations du GATT, l'Accord général sur les tarifs et le commerce. Pressé par un président des Etats-Unis en campagne électorale, M. Delors ne sera-t-il pas enclin, pour préserver les intérêts vitaux des agriculteurs européens, à reculer sur d'autres dossiers ? Le textile, notamment, est sur la sellette depuis qu'en 1985 il a été décidé de réintégrer cette industrie, jusqu'ici soumise aux règles particulières de l'accord multifibres, dans le cadre général du GATT *(voir «le Monde de l'économie», page 22)*.

Aussi, la France et l'Italie – deux pays où les industries du textile et de l'habillement jouent encore un rôle important – viennent de faire cause commune et de rappeler, dans une note confidentielle transmise le 30 mars à leurs partenaires des Douze, leurs exigences sur ce *«volet (...) du cycle de l'Uruguay Round»*. Les deux pays s'en prennent particulièrement à *«l'arbitrage»* rendu par le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, soupçonné à Paris – et sans doute à Rome – d'avoir privilégié les revendications des pays en voie de développement. Au terme d'une période transitoire de dix ans, le texte de M. Dunkel prévoit, en effet, une ouverture complète et sans contrepartie des marchés des pays développés aux exportations de textile et d'habillement des pays à main-d'œuvre bon marché.

«S'il [M. Dunkel] *précise bien le calendrier de réintégration des échanges de textile et d'habillement au sein des règles générales du GATT*, s'étonne la note franco-italienne, *il ne mentionne pas les obligations qui en découlent pour les pays considérés comme exportateurs, notamment en ce qui concerne l'ouverture de leurs propres marchés.»* Français et Italiens exigent une véritable réciprocité, même si des dispositions particulières peuvent être prises en faveur des pays les plus pauvres.

L'Inde et l'Egypte, par exemple, n'interdisent-elles pas totalement les importations de produits textiles ? La Thaïlande et le Pakistan ne les prohibent-ils pas pour la plupart ? L'Argentine, le Chili, la Turquie, l'Indonésie, la Chine, la Corée du Sud et même le Japon ne multiplient-ils pas les entraves : licences d'importation, normes, restrictions monétaires ou encore indications d'origine ? Sans même parler des barrières tarifaires qui ajoutent parfois, comme en Chine, à la taxe initiale (de 50 % à 100 % de la valeur du produit importé) des taxes... régulatrices, de port, sur le revenu, sur les entreprises, industrielle, etc.

Français et Italiens exigent aussi un *«commerce loyal»* et demandent des procédures communautaires de lutte contre le dumping, les subventions et la contrefaçon. Faisant implicitement référence à la lenteur et aux carences des procédures européennes, les deux pays souhaitent que Bruxelles se dote d'une «clause de sauvegarde» et de moyens d'action efficaces. Un peu à l'image de ceux dont usent les Etats-Unis : pouvoirs de rétorsion à l'encontre de pays ne respectant pas les accords internationaux ; et de sanction des importations *«déloyales»*...

Reste à savoir, désormais, si la Grande-Bretagne, les Pays-Bas le Danemark, où l'industrie textile a disparu, et l'Allemagne, qui joue depuis plusieurs décennies la «délocalisation» dans les pays pauvres, appuieront jusqu'au bout l'initiative franco-italienne.

PIERRE-ANGEL GAY

ÉCONOMIE

FINANCES

En dépit d'une conjoncture défavorable et de provisions records

La rentabilité des banques françaises s'est nettement améliorée en 1991

Inquiètes de la baisse de leurs profits en 1990, les banques françaises n'ont cessé au cours des derniers mois de tirer la sonnette d'alarme. D'un côté, le ralentissement de la croissance et la montée des risques, et de l'autre leurs faiblesses structurelles (coût toujours plus élevé de leurs ressources, *concurrence exacerbée notamment de la Poste*, surbancarisation, faiblesse des marges...) devaient les fragiliser. Il n'en est rien. Le paradoxe, c'est qu'en moyenne elles ont même pu, l'année dernière, à la fois accroître leurs bénéfices et leurs provisions.

Comment expliquer ce petit «miracle»? En dépit de pronostics alarmistes, la rentabilité des banques françaises s'est améliorée en 1991. A l'image de leurs homologues américaines, mais sur une échelle plus modeste, les banques françaises ont profité de la baisse des taux d'intérêt pour enrayer la chute de leur marges de crédit et même les redresser. Cette marge n'avait cessé de se dégrader depuis 1987, passant d'environ 5 % à 3,5 % en 1990, et devrait, en 1991, être revenue autour de 4 %.

Que ce soit vis-à-vis des entreprises ou des particuliers, les établissements bancaires n'ont pas répercuté l'année dernière les baisses du loyer de l'argent. Et dans certains cas, notamment pour les crédits à la consommation, ils ont même augmenté les taux. Comme les marges d'intérêt représentent en moyenne 70 % du produit net bancaire – le chiffre d'affaires des banques – l'effet sur les résultats a été considérable. Toutes les banques ont pu ainsi améliorer leur résultat brut d'exploitation, progressions qui s'échelonnent de 12 % à près de 60 %. Même le Crédit lyonnais et la banque Indosuez dont les bénéfices, ont baissé, ou la banque Paribas qui affiche une lourde perte, sont dans ce cas. Cela a été d'autant plus facile que la progression des frais généraux est restée limitée à environ 6 %.

Toujours plus de commissions

Autre évolution notable, les opérations de marchés sont redevenues rentables et les commissions ont pris une place encore plus importante. Au fur et à mesure que leurs opérations de crédit devenaient ses dernières années plus risquées et moins profitables, les banques ont cherché à compenser le manque à gagner par les commissions (facturation des services, des virements, des opérations de cartes, des frais de gestion...). Ces revenus dénués de risques, peu affectés par la conjoncture et peu consommateurs de fonds propres ont connu, en 1991, une progression spectaculaire. Pour l'ensemble des banques, les commissions représentent plus de 15 % du produit net bancaire et pour les «trois vieilles» (Crédit lyonnais, BNP, Société générale) entre 30 % et 37 % contre 25 % en 1989. MM. Marc Viénot et Jean-Yves Haberer, respectivement présidents de la Société générale et du Crédit lyonnais, veulent d'ailleurs rapidement atteindre *les 40 %*.

Le ralentissement de la croissance de la distribution de crédits, lié à une conjoncture défavorable et à une politique plus restrictive, est surtout sensible dans les derniers mois de 1991. Sur l'ensemble de l'année, la croissance des crédits reste importante, en moyenne supérieure à 11 %. En 1992 et sans retournement de tendance, la situation sera nettement moins bonne. En janvier et février 1992, les crédits aux particuliers sont en baisse et ceux aux sociétés en très faible progression. D'autre part, un certain nombre de difficultés structurelles ne se sont pas évanouies. La *dégradation des coûts des ressources* s'est poursuivie. Les dépôts de la clientèle, l'argent le moins cher, ont diminué de près de 12 % l'an dernier. Les ressources tirées du marché obligataire sont restées stables et celles provenant des certificats de dépôts, les plus onéreuses, ont augmenté de 35 %.

Mais le point le plus délicat est celui des provisions. Elles ont augmenté de 22 % en 1991, tous établissements confondus, avec des croissances record pour la banque Paribas, touchée de plein fouet par les difficultés de sa filiale suisse, le Crédit lyonnais ou le Crédit mutuel. Seule la Société générale a pu se permettre le luxe de les réduire. Mais sont-elles suffisantes? Les différences entre établissements sont sur ce point importantes. La qualité des créances est variable et les nettoyages des portefeuilles de prêts n'ont pas pris partout la même ampleur. La situation dans l'immobilier notamment – certains spécialistes estiment que le pire est à venir – ne prête pas à l'optimisme. Les banques françaises ont prouvé, en 1991, leur capacité d'adaptation. Elles sont condamnées cette année à renouveler leur performance.

ÉRIC LESER

Les résultats des neuf premières (en milliards de francs)

	Produit net bancaire (1991)		Résultat brut d'exploitation (1991)		Provisions (1991)		Bénéfice net consolidé (part du groupe) (1991)	
Crédit agricole	57,50	+ 11,40 %	24,9	+ 22,10 %	13,90	+ 16,80 %	4,93	+ 5 %
Crédit lyonnais	46,33	+ 13,50 %	13,31	+ 14,20 %	9,60	+ 47,90 %	3,16	– 14,70 %
BNP (1)	37,90	+ 5,90 %	10,80	+ 11,30 %	8,10	+ 14,10 %	2,93	+ 81,70 %
Société générale	35,40	+ 8,80 %	10,50	+ 16,30 %	5,49	– 19,10 %	3,37	+ 25,70 %
Banques populaires (1)	16,47	+ 5,2 %	4,30	+ 16,50 %	2,13	+ 27,50 %	1,64	+ 41,40 %
Crédit mutuel	15,00	+ 15 %	4,30	+ 52 %	1,50	+ 40,20 %	1,30	+ 45,90 %
Indosuez	10,93	+ 17,30 %	2,83	+ 40,10 %	1,55	+ 19,20 %	0,81	– 13,30 %
Banque Paribas	10,50	+ 18 %	3,75	+ 59,60 %	5,17	+ 170 %	– 1,56	–
CCF	7,63	+ 5,20 %	2,04	+ 15,30 %	1,15	+ 1,00 %	0,92	+ 17,90 %

(1) Chiffres provisoires.

L'année 1991 aura été finalement un excellent exercice pour les banques françaises. Les neuf premières sélectionnées dans ce tableau ont pu augmenter, en moyenne, à la fois leurs provisions et leurs bénéfices. Une performance qui traduit une nette amélioration de leur rentabilité. Ainsi, la progression moyenne du résultat brut d'exploitation est de 27,5 %, un chiffre exceptionnel.

ÉTRANGER

A quelques jours de son comité intérimaire

Le FMI confiant sur la croissance mondiale et le financement de l'aide à l'ex-URSS

A quelques jours de la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI), qui se tiendra à Washington les 27 et 28 avril, des responsables du Fonds se sont déclarés confiants dans la capacité de reprise de l'économie mondiale. Selon eux, la croissance en Europe sera faible cette année, mais le continent ne subira pas de récession. Le taux de croissance mondial devrait s'établir à 1,75 % cette année et passer à 3,25 % en 1993.

Mercredi 15 avril, le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, avait déclaré que l'ex-URSS aurait besoin cette année d'une assistance financière de 44 milliards de dollars (240 milliards de francs). Selon un responsable du FMI, cette somme très importante peut être débloquée sans peine par les pays occidentaux, s'ils décident de réduire certaines de leurs dépenses improductives, consacrées aux armements, aux subventions à l'agriculture ou à l'industrie. Pour que cette aide soit efficace, le FMI demande le renforcement de la coopération entre les Républiques de l'ancienne Union soviétique, notamment l'établissement d'une *véritable politique monétaire dans* la «zone rouble» (c'est-à-dire les Républiques qui ont choisi de conserver l'usage de cette monnaie).

Jusqu'en 1995

M. Theo Waigel réclame un gel des dépenses publiques allemandes

M. Théo Waigel, ministre allemand des finances, a réclamé un gel des dépenses publiques de son pays jusqu'en 1995, dans un entretien publié, dimanche 19 avril, par le journal *Welt am Sonntag*.

M. Waigel a déclaré que les dépenses de l'Etat doivent rester inférieures à la croissance du produit national brut et s'est donc prononcé en faveur d'une limitation de la hausse des dépenses budgétaires à 2,5 %. Le ministre a également critiqué les dépenses des collectivités locales (Etats fédérés, *municipalités...*), qui augmentent actuellement de 6 % par an, alors qu'un rythme de 3 % serait approprié. Si ces deux objectifs sont respectés, M. Waigel estime que *«80 % du déficit engendré par la réunification seront financés»*. Il assure que les programmes sociaux de l'Allemagne ne devraient pas être affectés par ces restrictions de dépenses.

D'autre part, M. Waigel a annoncé que son pays n'avait pas l'intention d'accroître son aide à l'ex-URSS, qui a été, ces dernières années, la plus importante de tous les pays occidentaux. Il s'agit maintenant, selon M. Waigel, de faire participer les partenaires de l'Allemagne.

SOCIAL

Moindre mobilisation pour la vingt-sixième grève des dockers

La vingt-sixième grève des dockers, samedi 18 et dimanche 19 avril, a été, fait nouveau, suivie de manière inégale. Contrairement aux consignes diffusées vendredi 17 avril par la Fédération nationale des ports et docks CGT, le mouvement n'a pas été observé à Dunkerque, Calais, Boulogne, Rouen, Lorient, Saint-Nazaire et Port-Vendres. Il a toutefois été massivement suivi au Havre et à Marseille. A Bordeaux, La Rochelle ou Nice, l'impact de la grève a été limité par la faiblesse du trafic.

Depuis le mois d'octobre, les vingt-cinq précédentes grèves des dockers français contre le projet de loi réformant le statut qui régit cette profession depuis 1947 avaient été massivement suivies à la seule exception notable de Saint-Nazaire.

□ **Grève peu suivie sur la ligne A du RER.** – Contrairement aux prévisions pessimistes de la RATP, la grève, dimanche 19 avril, sur la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye-Boissy-Saint-Léger-Marne-la-Vallée) a été peu suivie et 80 % du trafic ont été assurés en matinée et dans l'après-midi, selon la direction de la RATP.

COMMUNICATION

Pour la première fois depuis le changement de régime

Un hebdomadaire hongrois haut de gamme sort dans les kiosques

Le premier numéro de *Köztarsasag (la République)* est paru vendredi 17 avril. Cet hebdomadaire, qui veut être le pendant hongrois du *Spiegel*, se lance sur un marché de la presse déprimé, où seuls les journaux à *sensation ont du succès*.

BUDAPEST

de notre correspondant

«Vive la République!» Ce slogan s'affiche sur les panneaux publicitaires *de Budapest et retentit depuis* deux semaines à la radio. Un slogan qui attire l'attention, mais qui a désarçonné plus d'un Hongrois, tant ce genre de formule a été galvaudée par la classe politique au cours des dernières années. Finalement, cela n'a rien à voir avec un appel patriotique, mais marque la sortie, vendredi 17 avril, de *Köztarsasag (la République)*, le premier hebdomadaire généraliste de «qualité» à faire son apparition dans les kiosques depuis le changement de régime, il y a deux ans.

Ce journal de 132 pages, tiré à 50 000 exemplaires, va à contre-courant de la plupart des nouvelles publications hongroises, plutôt grand public et sensationnalistes. *Köztarsasag* veut être le pendant magyar du «news magazine» allemand *Der Spiegel*. Le format et la couverture du journal ressemblent comme deux gouttes d'eau au célèbre hebdomadaire de Hambourg. *«Il n'y aura pas d'horoscope ou de mots croisés dans nos pages»*, souligne le rédacteur en chef, *Tibor Thurzo*. *Seule* concession : la publication sommaire des programmes de télévision.

Autre originalité : *Köztarsasag* est le seul journal hongrois d'information à être publié à l'étranger. L'hebdomadaire est imprimé en Autriche, car les coûts de fabrication pour ce genre de revue y sont nettement inférieurs et les délais de bouclage plus courts. Pour le contenu, *Köztarsasag* se distingue par la création de deux rubriques régulières : l'une consacrée aux activités religieuses; l'autre baptisée «Sans frontières», portant sur la vie des minorités magyares à l'étranger. Sujet sensible par excellence, car tous les pays limitrophes abritent d'importantes communautés hongroises.

Quarante-cinq journalistes et trois téléphones

A l'origine, *Köztarsasag* voulait être un quotidien. L'idée a été avancée, il y a deux ans, au moment de l'accélération des changements politiques, mais le projet a échoué faute de ressources. Après avoir frappé à toutes les portes et parcouru l'Europe, Tibor Thurzo a finalement rassemblé 70 millions de forints (environ 5,5 millions de francs), détenus à 51 % par un homme d'affaires aventurier, Gyorgy Matraï. *«Un capital entièrement hongrois et provenant du secteur privé»*, insiste la direction.

La sortie du journal est un véritable pari. Il veut s'adresser à ce que les Hongrois aiment appeler «les intellectuels», insatisfaits par une presse souvent tapageuse ou extrêmement partisane. Or *Köztarsasag* se lance sur un marché plutôt déprimé, où seuls les journaux de boulevard, généralement soutenus par des groupes étrangers, semblent tirer leur épingle du jeu. *Köztarsasag* n'a pour l'instant qu'un seul concurrent direct : l'hebdomadaire *HVG*, spécialisé dans l'économie, mais vendu à 68 forints (environ 5 francs). *Köztarsasag* est presque trois fois plus cher que son rival. Dernier obstacle, et non des moindres en Hongrie : le téléphone. Les quarante-cinq journalistes entassés dans cinq appartements disposent, en tout, de trois lignes de téléphone.

YVES-MICHEL RIOLS

□ ***Un guide pour les reporters photographes.*** – L'Association nationale des journalistes, reporters photographes et cinéastes (ANJRPC) vient de publier un *Guide des journalistes reporters photographes* dont le but est de répondre à toutes les questions concernant la profession : statut, relevés de piges, carte de presse, droits et devoirs, couverture sociale, retraites, accidents du travail, signature, droit à l'image, informatique, contrefaçons, etc.

► ***Guide des journalistes reporters photographes*, 86 pages, 60 F. ANJRPC. 12, rue Chabanais. 75002, Paris. Tél. : 42-61-81-03.**

Pour mieux affronter ses concurrents

Le magazine «Time» fait peau neuve

NEW-YORK

de notre correspondant

«Le plus grand changement intervenu depuis la création du magazine en 1923» : telle se présente, selon M. Henry Muller, directeur de la rédaction, la nouvelle formule de *Time* parue le 13 avril. Deux modifications importantes ont été décidées. *Jusqu'à présent, environ deux tiers* des articles étaient consacrés à l'actualité récente, regroupée sous la rubrique «The Week» («La semaine»). Elle était réduite de moitié, pour faire place à *«deux tiers d'articles originaux»* plus longs que dans la version antérieure du magazine, la dernière partie étant réservée aux informations à caractère culturel. La seconde innovation abolit le traditionnel clivage entre les «contributors» (reporters, bureaux à l'étranger) apportant l'information et les «editors» qui rédigent les articles au siège du journal. Désormais, cette tâche est confiée *«à la personne la plus apte»*, quelle qu'elle soit.

La nouvelle formule, qui conserve pieusement la bordure rouge de «une», doit permettre à *Time* de gagner des points sur ses deux principaux concurrents, *Newsweek* et *US News and World Report*. Diffusé à quatre millions d'exemplaires, le magazine du groupe Time-Warner, qui emploie deux cent cinquante personnes dans le monde, tire la moitié de ses recettes des abonnements et de la vente au numéro, mais pâtit, comme toute la presse, de la crise publicitaire. *En 1991, les recettes* publicitaires du numéro un des «news» américains ont subi une chute de 20 %.

SERGE MARTI

Une chaîne multilingue d'information diffusée par satellite

L'Allemagne lance sa télévision mondiale

L'Etat fédéral allemand a lancé le 1er avril une télévision d'information à vocation mondiale, Deutsche Welle Fernsehen (DWF). Elle émettra deux heures de programme original par jour (dont une demi-heure en anglais), répétées deux fois. Grâce au satellite Entelsat-II F1, ces six heures d'émissions toucheront l'Europe et l'Afrique du Nord. A l'automne, DWF ajoutera une demi-heure d'information en espagnol à ses programmes et desservira l'Amérique du Nord et du Sud avec un autre satellite. Présidée par M. Dieter Weirich, ancien député CDU, la nouvelle venue se défend néanmoins d'être la *«voix de la chancellerie»*. Elle entend faire connaître les réalisations de l'Allemagne, particulièrement vers l'Est, qui sera sa cible principale.

DWF reprend le personnel (deux cent vingt salariés) et les installations à Berlin de la télévision RIAS, lancée en 1988 dans le secteur américain de la ville, avec l'appui du gouvernement américain. Son budget de 320 millions de francs provient du ministère de l'intérieur fédéral. Dans un genre et avec des moyens différents, la Grande-Bretagne a le World Service TV de la BBC, la France a développé Canal France International, banque de *programmes* pour les télévisions étrangères. Avec DWF, l'Allemagne se dote d'une antenne télévisée internationale d'information, qui complète en images les efforts déployés par sa radio internationale la Deutsche Welle. Cela est-il compatible avec le développement de *projets européens*, comme le projet d'information Euronews? ARD et ZDF, les deux grandes chaînes publiques allemandes, viennent de refuser de financer ce projet.

CARNET DU Monde

Naissances

– Valérie BARCA et Claude DIDRY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Blaise,

le 9 avril 1992.

Mariages

– M. et Mme Don-Georges FILIPPI,
M. Robert MARCHI, notaire,
et Mme Robert MARCHI,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Lina FILIPPI,
avocat à la Cour,
et
Jean-François MARCHI,
avocat à la Cour,

célébré dans l'intimité familiale, le 13 avril 1992, en l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Décès

– M. Adrien Brisset,
son époux,
M. Gérard Brisset,
son fils,
M. Jean Boucher,
son frère,
Mme Jean Boucher
et Catherine,
Mme veuve Georges Brisset,
sa belle-sœur,
Les familles Brisset, Boucher et apparentées,
Ses collègues et tous ses proches,
font part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Mme Léonce, Fernande, Renée BRISSET,
née Boucher,

et vous remercient de prendre part à leur peine.

30, avenue des Bruyères,
85270 Saint-Hilaire-de-Riez.
9, quartier Boieldieu,
92800 Puteaux.

Anniversaires

– Le 21 avril 1987

François TRONIK,
HEC 1981,

nous quittait.

Son souvenir nous accompagne.

Les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur

MM. Raymond Lévy et Roger Frison-Roche sont promus commandeurs

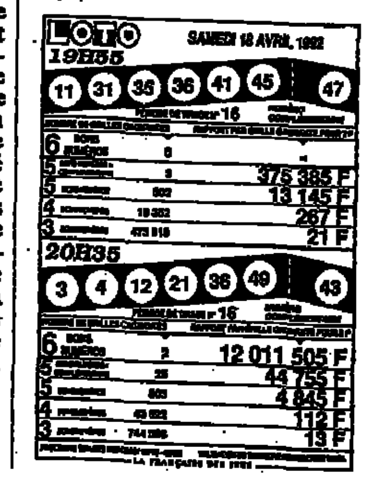
La traditionnelle liste de Pâques des personnalités promues ou élevées dans l'ordre de la Légion d'honneur a été publiée au *Journal officiel*, dimanche 19 avril. MM. Raymond Lévy, PDG de Renault, Roger Frison-Roche, guide de haute montagne et écrivain, Georges Hirsch, administrateur général de l'Opéra de Paris, figurent parmi les commandeurs et les officiers (la liste des chevaliers sera publiée demain dans nos colonnes).

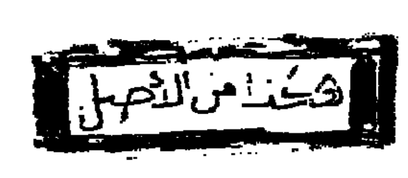
• **Commandeurs :**

Christian d'Aumale, ambassadeur de France; Raymond Lévy, président-directeur général de Renault; Roger Frison-Roche, guide de haute montagne et écrivain; Louis Gignoux, comédien et ancien directeur du Théâtre national de Strasbourg; Alexandre Reza, bijoutier.

• **Officiers :**

Léon Jozeau-Marigné, ancien membre du Conseil constitutionnel; Georges Hirsch, administrateur général de l'Opéra de Paris; François Chalais, journaliste et écrivain; Gérard Souzay, artiste lyrique; Mgr Robert Coffy, cardinal, archevêque de Marseille; Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques; René Finkelstein, président de la commission de la carte d'identité des journalistes.



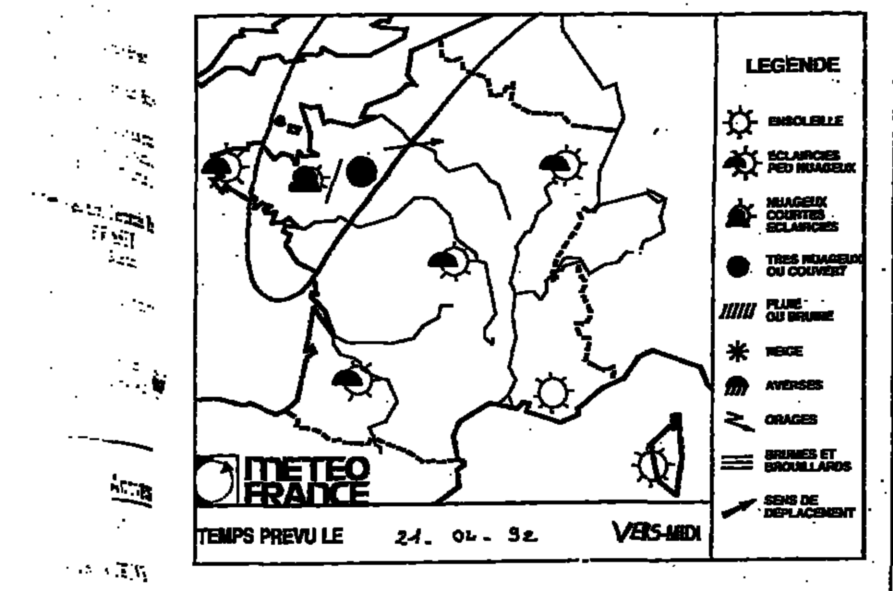


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL 1992



Mardi : temps devenant lourd. – La matinée sera souvent brumeuse. Une perturbation abordera la Bretagne le matin puis s'enfoncera jusqu'à Poitou-Charentes, Ile-de-France, Nord à la mi-journée puis jusqu'à Aquitaine, Limousin, Champagne-Ardenne en soirée.

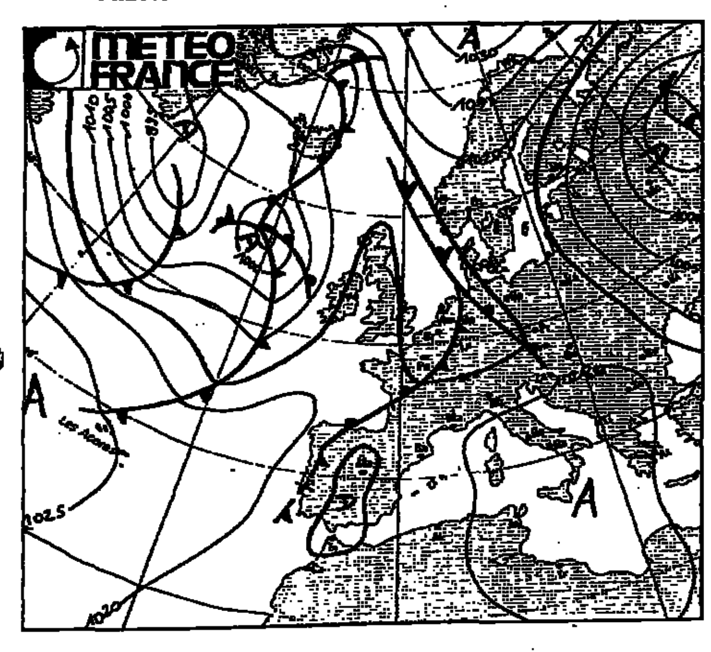
Les pluies seront faibles le matin puis le temps deviendra lourd avec parfois des ondées.

Sur le reste du pays, la journée sera ensoleillée puis le ciel se voilera l'après-midi sur le nord-est et le centre-est. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent du sud-est apportera des entrées maritimes.

Les températures minimales seront de l'ordre de 2 à 7 degrés localement, 10 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures seront agréables : 14 à 18 degrés sur la moitié nord et 20 à 25 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-4-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-4-1992 à 18 heures TUC et le 20-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	22	6	D
BIARRITZ	15	7	D
BORDEAUX	16	7	D
BOURGES	13	5	C
BREST	12	9	C
CAEN	14	3	B
CHERBOURG	15	4	B
CLERMONT-FER.	13	7	C
DIJON	16	7	C
GRENOBLE	20	6	N
LILLE	13	5	C
LIMOGES	12	7	D
LYON	15	9	N
MARSEILLE	21	10	D
NANCY	16	3	D
NANTES	13	6	D
NICE	20	14	D
PARIS-MONTS.	13	10	C
PAU	17	5	D
PERPIGNAN	20	13	D
RENNES	13	5	B
ST-ETIENNE	14	8	C
STRASBOURG	17	5	D
TOULOUSE	17	3	D
TOURS	12	5	B
POINTE-A-PITRE	27	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	18	6	D
AMSTERDAM	11	2	D
ATHÈNES	17	11	C
BANGKOK	36	29	N
BARCELONE	19	8	D
BELGRADE	15	7	N
BERLIN	12	3	D
BRUXELLES	12	3	D
COPENHAGUE	11	3	D
DAKAR	23	18	D
DJERBA	18	13	D
GENEVE	17	5	D
HONGKONG	29	23	D
ISTANBUL	12	8	A
JÉRUSALEM	21	13	C
LE CAIRE	28	14	N
LISBONNE	28	14	D
LONDRES	17	10	N
LOS ANGELES	27	16	D
LUXEMBOURG	13	1	C
MADRID	26	5	D
MARRAKECH	31	20	C
MEXICO	25	11	D
MILAN	23	9	D
MONTRÉAL	16	1	C
MOSCOU	9	4	P
NAIROBI	26	16	C
NEW DELHI	40	21	D
NEW-YORK	8	6	C
OSLO	8	0	D
PALMA-DE-MAJ.	22	5	D
PÉKIN	27	13	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	–
ROME	21	10	D
SINGAPOUR	31	24	–
STOCKHOLM	6	1	D
SYDNEY	22	13	N
TOKYO	20	11	C
TUNIS	17	10	D
VARSOVIE	12	3	N
VENISE	19	9	D
VIENNE	17	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Morale-spaghetti

UNE fillette asiatique débarque de l'avion. Ses futurs parents adoptifs l'attendent, larme à l'œil, tendresse en bataille. Présentations aux petits frères, apprivoisement, premiers sourires. Extase, frissons, sanglots dans le public : la séquence est magnifiquement montée, l'émotion affleure. S'agit-il d'un reportage ? D'un film ? Non, d'une publicité pour les spaghetti, offerte en ce moment aux téléspectateurs italiens. « Culture pub », sur M 6, présentait ce spot – encore – inédit en France, en se posant la question : *« La morale fait-elle vendre ? »*

Question pour le moins judicieuse. Regardons les affiches et les écrans publicitaires autour de nous. Les réfugiés albanais et les agonisants du sida font vendre des tricots. L'écologie est réquisitionnée par les lessiviers – quand ils ne préfèrent pas nous informer du montant de leurs dons au téléthon – et les splendeurs de l'accouchement par l'industrie chimique. Les banquiers, les assureurs, nous tiennent la main tout au long du chemin – qui n'a jamais ressenti l'ineffable chaleur de la main de son assureur dans la sienne ? Tout le monde veut notre bien, tout le monde dégouline d'amour pour la Terre entière, tout le monde tisse autour de nous les fils de cette morale-spaghetti gluante qui tient lieu d'instruction civique, de religion, de culture générale.

Faut-il en vouloir aux marques ? Elles n'ont fait que prendre le relais d'hommes politiques ou d'intellectuels démonétisés, rappela-t-on au cours de l'émission, tandis qu'un publicitaire, tout de même, s'inquiétait vaguement : *« Ivres de ce pouvoir donné sur l'opinion, les marques jouent les apprentis-sorciers... »*

Le simple fait d'inviter à « 7 sur 7 » un épicier comme Michel-Edouard Leclerc ne participe-t-il pas, avec un raffinement particulier, de la même confusion générale ? Le jeune homme, dont le seul patronyme constitue une réclame, trouva des mots sensés et sensibles sur le SMIC, le non-lieu de Touvier ou les problèmes du football. A Anne Sinclair, qui cherchait à savoir si l'on vendait autant d'Edgar Morin que de Rika Zaraï dans ses hypermarchés, il sut avec élégance éviter de répondre. Entre une délicate formule et une jolie dérobade, il rappela qu'il vend l'essence moins cher que les pétroliers. Mais quel serait le thème de sa prochaine campagne de pub ? Le prix des cornichons ? Le combat pour la parapharmacie en grande surface ? Allons, ce serait d'un vulgaire ! L'Europe, évidemment, et avec enthousiasme. Il avait retenu la leçon.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 20 avril

TF 1

20.50 Variétés : Stars 90.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec Odette Ventura, Paul Préboist, Laetitia Hubert, Didier Gustin, Isabelle et Paul Duchesnay, Luc de Larochellière, Marc Lavoine, Michèle Torr, Shenice, Humberto Tozzi, la Luna, Sacha Distel, François Valéry.

22.45 Magazine : Ciné stars.
Invité : Jean Rochefort.
Les confidences d'un grand acteur.

23.55 Journal et Météo.

0.00 Magazine : Minuit sports.

A 2

20.50 Téléfilm : Les Malheurs du juge.
De Marcello Fondato, avec Johnny Dorelli, Monica Vitti (1re partie).
Un magistrat pour enfants se prend d'affection pour une petite fille turbulente.

22.10 Cinéma : Jamais le dimanche. ■
Film grec de Jules Dassin (1960). Avec Mélina Mercouri, Jules Dassin, Georges Foundas.

23.45 1. 2. 3. Théâtre.

23.50 Journal et Météo.

0.00 Sport : Tennis de table.
Championnats d'Europe.

0.35 Magazine : Caractères.
Diffusé sur FR 3 le 17 avril.

FR 3

20.45 Cinéma : Le Bounty. ■
Film américain de Roger Donaldson (1984). Avec Mel Gibson, Anthony Hopkins, Laurence Olivier.

23.00 Journal et Météo.

23.15 Sport : Voile.
Coupe de l'America : finale (résumé).

23.20 Sport : Tennis.
Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).

23.25 Théâtre : Sik-Sik, le maître de magie.
Pièce d'Eduardo de Filippo, mise en scène de Jacques Nichet, avec Jean-Claude Frissung, Chantal Joblon, Robert Lucibello, Louis Merino.
Un triste illusionniste soudain privé d'assistant...

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Trois heures, l'heure du crime. ■
Film américain de Phil Joanou (1987). Avec Casey Siemaszko, Richard Tyson, Anne Ryan.

22.00 Flash d'informations.

22.10 Cinéma : Manon des sources (1re partie). ■■
Film français de Marcel Pagnol (1952). Avec Jacqueline Pagnol, Raymond Pellegrin, Rellys.

0.10 Cinéma : Simetierre. ■
Film américain de Mary Lambert (1989). Avec Dale Midkiff, Fred Gwynne, Denise Crosby.

1.50 Cinéma : Passe-passe. □
Film franco-suisse de Nicolas Gessner (1989). Avec Ben Gazzara, Mary Crosby, Jean Yanne (v.o.).

M 6

20.40 Cinéma : Le Pion. □
Film français de Christian Gion (1978). Avec Henri Guybet, Claude Piéplu, Michel Galabru.

22.30 Cinéma : Maciste contre les hommes de Pierre. □
Film italien de Giacomo Gentilomo (1964). Avec Alan Steel, Jany Clair.

0.00 Magazine : Culture rock.
La saga de Cliff Richard.

0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Courts métrages : Henri Cartier-Bresson, cinéaste.
Impressions du Sud ; Impressions de Californie.
Deux courts métrages du célèbre photographe diffusés pour la première fois à la télévision.

20.55 Informations : Dépêches.

21.00 Cinéma : La Captive du désert. ■
Film français de Raymond Depardon (1990). Avec Sandrine Bonnaire.

22.35 Informations : Dépêches.

22.40 Documentaire : Boulez XXe siècle.
De Pierre Boulez et Nat Lilenstein. 5. Le timbre. Avec les solistes de l'Ensemble Inter-Contemporain. Extraits du *Concerto de chambre*, de Ligeti ; *Cinq Pièces pour orchestre op. 10*, de Webern.

23.35 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat.
Faut-il tuer les langues mortes ? Avec François Bayrou, Danièle Sallenave, Paul Veyne, Sylvie François, André Legrand.

21.30 Le Théâtre des poètes. Rabindranath Tagore : Chitra.

22.40 La Radio dans les yeux.
L'actualité de l'architecture.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Paul Chemetov (la Fabrique des villes).

0.50 Musique : Coda.
Les jazzmen et leurs violons d'Ingres (6).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 juin 1991 à Saintes) : Lamentations du jeudi saint, Missa Viri Galilei, Lamentations du vendredi saint, Magnificat primi toni, de Palestrina, par l'Ensemble Organum, dir. Marcel Pérès, et l'Ensemble vocal européen de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe.

23.10 Ainsi la nuit...
Par Roubina Saidkhanian. Œuvres de Schubert, Loewe.

0.30 Dépêche-notes.

0.35 L'Heure bleue. Par Henri Renaud.

Mardi 21 avril

TF 1

20.50 Cinéma : Le Grand Chemin
Film français de Jean-Loup Hubert.

22.45 Magazine : Ciel, mon mardi !
Présenté par Christophe-Dechavanne.
Invité : Claude Chabrol (les crimes passionnels).

0.40 Journal et Météo.

0.50 Documentaire : Où va la Russie ?
Interview de Mikhaïl Gorbatchev.

A 2

20.50 Téléfilm : Guérison fatale.
De Stephan Meyer, avec Christian Kohlund, Nina Hoger.
Un remède pour vaincre le cancer bizarrement lancé sur le marché.

22.30 Débat : Raison de plus.
Animé par Claude Sérillon.
Les médicaments sont-ils de la lessive ?
La relève des « Dossiers de l'écran », puis de « Mardi soir ». Reportages et débats.

23.45 1. 2. 3. Théâtre.

23.50 Journal et Météo.

0.05 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. Soirée nord-américaine (2e partie). Demandez-moi la lune, Alice, de Jessie Nelson (1989) ; A la conquête de l'espace, de Mark Stratton (1989) (v.o.).

FR 3

21.55 Sport : Voile.
Coupe de l'America : finale (résumé).

22.00 Sport : Tennis.
Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).

22.10 ▶ Téléfilm : Champ clos.
De Claude Faraldo, d'après le roman de Boileau-Narcejac, avec Micheline Presle, Inge Meysel.
Deux sœurs, presque centenaires, se déchirent.

23.40 Sport : Voile.
Coupe de l'America : finale.

0.25 Musique : Mélomanuit.
Symphonie n° 6, Pastorale, 2e mouvement, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. Invité : Joël Robuchon.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Retour vers le futur 2. ■
Film américain de Robert Zemeckis (1989). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson.

22.15 Flash d'informations.

22.25 Cinéma : La Gloire de mon père. ■■
Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain.

0.10 Cinéma : Plaisir d'amour. ■■
Film français de Nelly Kaplan (1990). Avec Pierre Arditi, Françoise Fabian, Dominique Blanc.

1.50 Cinéma : After Midnight. ■
Film américain de Ken et Jim Wheat (1989). Avec Jillian McWhirter, Pamela Segall, Ramy Zeda.

M 6

20.40 Téléfilm : Lassie, la grande famille.
D'Arthur Nadel, avec Ron Hayes, Joshua Albee.
Le célèbre chien au secours d'un orphelin.

22.20 Téléfilm : Le Cœur gros.
De Fred Barzyk, avec Jennifer East, Jessica Walter.
La mort d'un père.

23.40 Documentaire : 60 minutes.
Ados, amours et confidences, d'Ion Babeanu.

0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Théâtre : Qu'ils crèvent, les artistes
Pièce de Tadeusz Kantor.
Le regard très personnel du peintre, écrivain, metteur en scène polonais, sur la condition humaine.

22.25 Informations : Dépêches.

22.30 Musique : Récital Fischer-Dieskau.
Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, accompagné au piano par Hartmut Höll, interprète des œuvres de Schubert.

22.55 Informations : Dépêches.

23.00 Documentaire : Damia, concert en velours noir.
De Juliet Berto.
Une grande chanteuse populaire d'avant-guerre.

23.55 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.

21.30 Attention chantier !
Avec Jacky Belleguet, Didier Blancguernon, Georges Charot, Damien Cru, Henri Delamarche, Gilles Mathel, François Meisart, Nicolas Picq.

22.40 Les Nuits magnétiques.
Jouer sa vie. 1. Une paix séparée.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Maryse Cobdé (les Derniers Rois Mages).

0.50 Musique : Coda.
Les jazzmen et leurs violons d'Ingres (7).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 février à l'Opéra Bastille) : Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Symphonie n° 3 en ré mineur A 94, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; Jean-Philippe Collard, piano.

22.30 Soliste. Christa Ludwig.

23.10 Ainsi la nuit...
Œuvres de Schumann, Grieg, Brahms.

0.30 Dépêche-notes.

0.35 L'Heure bleue.
Par Philippe Carles. Franck Cassenti.

Le Monde

Dans son message pascal

Le pape lance un appel à la paix en Yougoslavie et dans le Caucase

Jean-Paul II a adressé, dimanche *19 avril, son message pascal en pré*sence de plus de cent mille pèlerins rassemblés place Saint-Pierre à Rome. Des dizaines de millions de téléspectateurs dans le monde ont assisté à la cérémonie, diffusée dans cinquante-cinq pays, parmi lesquels la Russie, la Slovénie et dix pays africains. Il en a profité pour faire un tour d'horizon des points de tension dans le monde.

Le pape a invité les hommes à écouter le message de paix du Christ. *«Ecoutez-le, vous, nations des Amériques, que la lumière de la Croix a rejointes il y a cinq cents ans. Ecoutez-le particulièrement, vous, nations de l'Europe, qui, au milieu des changements de l'ordre politique, êtes en train de réaffirmer vos qualités propres.»*

«Le Christ vous exhorte, a-t-il dit, *à faire du Vieux Continent une réalité nouvelle, où la diversité ne signifie pas opposition et affrontement, mais enrichissement réciproque dans la complémentarité et les échanges. Il vous exhorte à ne jamais construire la sécurité sur la force des armes.»*

«Que ce vœu pascal, a poursuivi le pape, *parvienne à ceux qui combattent encore dans plusieurs régions du continent africain, au cœur de l'Europe et dans le Caucase. Comment ne pas rappeler le drame que vivent les populations de la Bosnie-Herzégovine et du Nagorny-Karabakh ?»* Le pape a demandé aux peuples du Proche-Orient de rechercher, à travers le dialogue, *«la solution désirée des problèmes encore non résolus».*

Don d'amour à Dieu

Il a souhaité la paix en Extrême-Orient, en Amérique latine, *«où, à l'armistice obtenu difficilement au Salvador, répondent les tensions et la situation instable que l'on constate au Pérou».* Jean-Paul II s'est adressé *«à ceux qui, en Afrique, sont toujours sous les menaces de la faim, de la misère et de la maladie et qui sont les victimes de tragiques expériences de haine et de vengeance».* Il a conclu en remerciant tous les missionnaires *«qui ont fait de leur personne un don d'amour à Dieu et à leurs frères».*

Jean-Paul II a adressé ses vœux de Pâques en cinquante-six langues, du chinois à l'hébreu, du serbe au russe et au luxembourgeois. Il n'a pas utilisé le macédonien, comme il l'avait fait à Noël, provoquant des réactions vives de la part de l'Eglise orthodoxe de Grèce, qui avait accusé le pape d'encourager le nationalisme religieux de la Macédoine. – *(AFP.)*

Assistance record à Jérusalem pour les Pâques juive et chrétienne

Des milliers de pèlerins – une assistance record depuis cinq ans d'Intifada – ont assisté dimanche 19 avril à la messe de Pâques dans les églises de la vieille ville de Jérusalem.

Quelques touristes seulement avaient fait le pèlerinage de Pâques l'an dernier, peu de temps après la fin de la guerre du Golfe. Mais cette année, les Pâques chrétienne et juive tombant le même week-end, les hôtels affichaient complet et les ruelles de la vieille ville étaient bondées. Selon le ministère du tourisme, 70 000 chrétiens et juifs étaient attendus pour les fêtes.

Des religieux vêtus de blanc ont chanté *Alléluia* autour du tombeau du Christ tandis que de vieilles femmes grecques ont enduit le rocher sacré d'huile. Dans son homélie, le patriarche latin Michel Sabbah, un Palestinien, a invité à la fraternité entre chrétiens, musulmans et juifs.

Les rues de la vieille ville étaient emplies des chants des orthodoxes syriens, des orthodoxes grecs et des coptes. Des centaines de pèlerins grecs, qui célèbrent Pâques une semaine plus tard, fêtaient le dimanche des Rameaux. Des religieux juifs se sont mêlés aux chrétiens dans la vieille ville pour fêter la Pâque juive, qui a débuté vendredi soir pour commémorer l'exode des juifs d'Egypte, conduits par Moïse, il y a 3 500 ans. – *(Reuter.)*

□ **Un attentat contre une procession a fait onze morts.** – Aux Philippines, onze personnes ont trouvé la mort et plus de soixante-dix – dont de nombreux enfants – ont été blessées par un attentat à la grenade contre une procession, dimanche de Pâques à Iligan, dans le sud de l'archipel. La police soupçonne un groupe de musulmans d'avoir voulu venger l'un des leurs, agressé par de jeunes chrétiens. – *(Reuter.)*

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 17 à 24

Le numéro du « Monde » daté 19-20 avril 1992 a été tiré à 484 299 exemplaires.

Devant un million de Noirs

Les trois principaux dirigeants d'Afrique du Sud ont appelé à la cessation des violences

Les trois principaux dirigeants sud-africains ont joint leurs voix, dimanche 19 avril, pour lancer de pressants appels à la cessation des violences. Ils l'ont fait devant un million de Noirs, à l'occasion du pèlerinage de Pâques organisé par l'Eglise chrétienne de Sion – la plus importante des Eglises noires sud-africaines –, à Moria, dans le Transvaal.

Le leader du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, et celui du parti zoulou Inkhata, M. Mangosuthu Buthelezi, ainsi que le président Frederik De Klerk, ont tour à tour affirmé qu'il ne pourrait y avoir de véritable démocratie dans le pays si la violence continuait. Les trois hommes, qui s'exprimaient devant la foule la plus nombreuse à laquelle ils se soient jamais adressés, apparaissaient ensemble publiquement pour la première fois depuis les «accords de paix» signés en septembre 1991.

«La violence qui secoue notre pays et déchire les communautés est un fléau qui doit être stoppé maintenant, a affirmé M. Mandela, *elle constitue le principal obstacle à l'établissement d'une Afrique du Sud véritablement démocratique.»* Quant à M. Buthelezi, il a souligné que *«l'engrenage de la violence entre Noirs»* devait être *«très vite stoppé»*, sous peine de voir échouer les négociations entreprises pour la mise sur pied d'une Afrique du Sud multiraciale.

Dimanche, huit personnes d'une même famille ont été tuées par des inconnus dans le ghetto noir de Sharpeville, au sud de Johannesburg. Selon une représentante de l'ANC, les victimes étaient des membres connus de ce mouvement. – *(AFP.)*

Préparé par l'ONU

Le nouveau tracé de la frontière entre l'Irak et le Koweït pose de graves problèmes

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

L'Irak n'a pas officiellement réagi après la nouvelle définition, par l'ONU, de sa frontière avec le Koweït (*le Monde* du 18 avril). Mais en s'abstenant de prendre part au vote de la commission Bagdad a déjà signifié toutes ses réserves sur un tracé qui lui retire quasiment tout accès aux eaux du Golfe et le prive d'une partie du champ pétrolifère de Roumaïla, le plus grand d'Irak, qui, avant août 1990, produisait plus de 2 millions de barils par jour. En juillet de la même année, Bagdad avait accusé les Koweïtiens de pomper dans ce champ et réclamé des compensations financières, et ce différend avait été l'un des prétextes à l'invasion de l'émirat.

Pour ce tracé, la commission de l'ONU s'est appuyée sur des décisions antérieures : un accord d'octobre 1963, par lequel le gouvernement irakien reconnaissait l'indépendance du Koweït dans ses frontières telles que définies par un échange de lettres, en 1932, entre les autorités des deux pays – alors sous mandat britannique. Le problème est toutefois que l'accord de 1932 est loin d'être précis et que ses références géographiques sont très vagues. Les officiers britanniques ne s'étaient pas embarrassés de détails...

Si l'on ne peut *a priori* mettre en doute le sérieux du travail des experts de l'ONU, il n'en reste pas moins qu'on voit mal comment un quelconque gouvernement irakien pourrait jamais accepter ce nouveau tracé qui réduit encore le débouché du pays sur la mer. Les revendications irakiennes ont toujours porté sur ce point précis et *n'ont pas commencé sous le régime* du président Saddam Hussein.

D'énormes investissements

Situés à l'embouchure du Khor-al-Zubair à l'extrémité nord-ouest du Golfe, le port et la base navale d'Oum-Qasr, aujourd'hui menacés, ne sont qu'une partie des gigantesques constructions réalisées depuis vingt ans par l'Irak dans cette région vitale pour son développement : usines pétrochimique, sidérurgique, de liquéfaction de gaz, de production d'engrais, cales sèches pour la réparation des navires. Les canaux qui conduisent aux eaux du Golfe ont été dragués en 1990 pour permettre l'entrée de plus gros tankers. Toute cette région, au lendemain du cessez-le-feu avec l'Iran, était devenue prioritaire car elle remplaçait celle de Bassorah, sur le Chatt-al-Arab, encombré d'épaves et situé sous le feu des Iraniens. Le nouveau tracé de la frontière risque de réduire à néant ces énormes investissements.

La commission de l'ONU doit encore se réunir en juillet pour *définir les 40 ki*lomètres de frontière maritime, tâche tout aussi difficile vu l'exiguïté des lieux. Ensuite le Conseil de sécurité se prononcera sur l'ensemble de la question. Mais déjà des voix s'élèvent pour que, au-delà du travail technique de la commission, des considérations politiques ou de bon sens soient également prises en compte afin que les intérêts des deux pays soient respectés et que de nouveaux conflits soient évités.

F. C.

Un métro pour couler Venise

Le concours d'idées ouvert pour détruire Venise avant le troisième millénaire était – pensait-on – définitivement clos. La dernière en date, proposée par Gianni De Michelis, ancien ministre italien des affaires étrangères (une exposition internationale pour l'an 2 000), avait fait long feu. C'était sans compter avec l'imagination inépuisable des Vénitiens. Aussi un projet a-t-il été aprouvé par le conseil exécutif de la cité des Doges : il s'agit de creuser un métro sous la lagune. Une ligne de 32 kilomètres qui devrait relier la zone maritime au Lido. Dix à quinze ans de travaux, un coût de 2 500 milliards de lires (environ 25 milliards de francs) et surtout le moyen de bénéficier d'une partie de la manne promise par le ministère des transports à toutes les grandes villes de la péninsule qui désireraient se doter de moyens de communications modernes. On attend maintenant le vote de l'assemblée municipale qui doit se réunir le 21 mai.

Diverses associations avaient déjà protesté contre le projet d'Exposition universelle. Elles remontent au créneau. Grazia Francescato, présidente de la section italienne du WWF (World Wildlife Fund for Nature), va jusqu'à accuser les administrateurs vénitiens d'avoir choisi «étrange coïncidence, *«des projets couteux et non conformes aux caractéristiques et aux besoins de la ville».* En effet, si Venise est menacée par les eaux et par la pollution, c'est la «monoculture touristique» – 25 000 visiteurs par jour, avec des pointes à 100 000 lors d'événements exceptionnels comme le Carnaval – qui représente le danger le plus grave pour elle. Le percement d'un métro ne pourra que favoriser ce tourisme prédateur. Aux projets raisonnables et de longue haleine présentés par les Verts, les radicaux et certains membres de l'ancien Parti communiste italien (développement des activités universitaires, de recherche et d'industries de pointe, non polluantes), le «complexe *politico-industriel*» a toujours préféré les travaux herculéens, qui ont toujours été néfastes à la vieille cité historique. Christoforo Sabbadino, un hydrolicien vénitien notait déjà au XVIe siècle, à propos de sa cité : *«Tu as comme ennemis les fleuves, la mer, et les hommes. Dompte les fleuves, retiens la mer et freine les envies démesurées des hommes.»* C'est sans doute la partie du programme la plus difficile à réaliser.

EMMANUEL DE ROUX

A l'occasion de son investiture

Le président mauritanien Ould Taya a nommé un premier ministre

Après avoir été officiellement installé dans ses fonctions de président de la République, samedi 18 avril, le colonel Ould Taya a nommé premier ministre M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, ministre des finances dans le dernier gouvernement.

C'est un «technocrate» de trente-quatre ans, docteur en économie, qui, selon les observateurs, est réputé intègre, compétent et politiquement indépendant, dont la désignation refléterait une certaine volonté de conciliation de la part du pouvoir. Néanmoins, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de son investiture, le colonel Ould Taya n'a pas fait de geste d'ouverture en direction de l'opposition, qui a rejeté en bloc les institutions issues des dernières consultations électorales et réclamé l'organisation de nouvelles élections municipales, parlementaires et présidentielle.

Samedi, lors d'une conférence de presse, le coordonnateur de l'opposition, M. Ahmed Ould Daddah, a présenté le régime du colonel Ould Taya comme *«un régime sanguinaire et déstabilisateur».* Candidat *malheureux à l'élection* présidentielle de janvier dernier, M. Ould Daddah a estimé que cette investiture inaugurait une *«marche bâtarde qui va à reculons et qui demeure sans objectif».* La veille, le principal parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques (UFD), avait demandé au président de constituer un gouvernement d'union nationale de transition. – *(AFP, Reuter.)*

Figure historique des services spéciaux

Le colonel britannique Buckmaster est mort

Le colonel britannique Maurice Buckmaster est décédé le 17 avril, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il avait été, de 1941 à 1945, le chef de la section française, dite «section F» du Special Operations Executive (SOE), au sein des services secrets britanniques. A ce titre, il avait pour tâche d'organiser les activités des agents du Royaume-Uni envoyés clandestinement en France pour faire du renseignement, organiser des sabotages, recruter des agents français.

Churchill avait confié au SOE la mission de *«mettre le feu à l'Europe».* La section F a été, notamment, à l'origine du réseau Prosper, dont la chute avait entraîné la mort de quatre cents résistants français et d'une vingtaine d'agents britanniques.

Ce réseau aurait été «vendu» aux Allemands par l'Intelligence Service pour tromper Hitler sur la date du débarquement *(le Monde* du 6 mai 1986).

□ **MAROC : trois syndicats appellent à la *«mobilisation»* après la condamnation de M. Amaoui.** – La Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-sup) ont appelé l'ensemble de la classe ouvrière marocaine à *«la mobilisation»*, dans un communiqué conjoint, publié samedi 18 avril, à la suite de la condamnation à deux ans de prison du dirigeant syndical Mounir Amaoui (*le Monde* daté 19-20 avril). Le vice-premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), M. Mohamed Lyazghi, a pour sa part qualifié de *«purement scandaleuses»* les conditions dans lesquelles s'est déroulé le procès et a estimé que ce verdict ne contribuerait pas à améliorer un climat politique qui *«est déjà mauvais».* – *(AFP.*

Selon «Time Magazine»

L'attentat de Lockerbie pourrait avoir été organisé par un Syrien et non par les Libyens

L'attentat à la bombe contre le Boeing de la PanAm qui avait fait 270 morts en 1988 au-dessus de Lockerbie (Ecosse) pourrait avoir visé six employés de la CIA et été organisé par un terroriste syrien, affirme l'hebdomadaire américain *Time Magazine* dans son édition du samedi 19 avril.

L'hebdomadaire américain, qui a enquêté pendant quatre mois, avance deux hypothèses :

– L'attentat aurait été commis en représailles après la destruction, en juillet 1988, d'un Airbus iranien abattu par un missile du croiseur américain *USS-Vincennes.*

– L'attentat visait à protéger un trafiquant de drogue syrien, Monzer El Khassar, qui coopérait avec la DEA (organisme américain chargé de la lutte contre le trafic de stupéfiants) et avec une unité de la CIA, désignée sous le sigle COREA, qui lui permettait de poursuivre ses activités aux Etats-Unis en toute impunité.

Selon *Time Magazine,* une équipe de la CIA – dont six membres se trouvaient dans le Boeing de la PanAm – qui tentait de délivrer les otages américains à Beyrouth avait découvert les liens unissant COREA et ce trafiquant. Le groupe de Beyrouth craignait notamment que les liens de M. El Khassar avec les terroristes ne compromettent ses chances de libérer les otages américains et aurait été prêt a révéler les dessous de l'affaire. L'attentat aurait été organisé par M. El Khassar et par M. Ahmed Jibril, le chef du Front populaire de libération de la Palestine, d'après l'hebdomadaire.

A Tripoli, le ministre libyen de la justice, Ibrahim Mohamed Bakar, a réitéré dimanche l'opposition de son pays à la remise aux justices américaine ou britannique des deux ressortissants libyens mis en cause dans l'attentat, réaffirmant toutefois que ceux-ci pouvaient se livrer *«volontairement».*

L'avocat des deux suspects libyens s'est à nouveau déclaré samedi prêt à examiner l'éventualité d'un procès en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, estimant toutefois que les conditions pour un jugement équitable dans ces deux pays *«sont plutôt impossibles à réunir»,* car le jugement y est rendu par des jurés *«forcément influencés par les médias».*

Par ailleurs, les services de sécurité ont fait savoir que les personnes entrant en Libye étaient plus nombreuses samedi que celles quittant ce pays au poste-frontière égyptien de Solloum, seul point de passsage terrestre entre l'Egypte et la Libye. – *(AFP, AP.)*

Cinquante mille manifestants sur les rives de la Bidassoa pour l'indépendance du Pays basque

Quelque cinquante mille indépendantistes basques espagnols ont célébré sans incidents, dimanche 19 avril, le *«Jour de la patrie basque»,* à l'embouchure de la Bidassoa. Les orateurs et les banderoles de la manifestation réclamaient l'indépendance du Pays basque et l'unification des provinces basques espagnole et française.

Cette manifestation, à l'appel d'un collectif d'organisations indépendantistes, avait reçu le soutien de la coalition Herri Batasuna, considérée comme l'aile politique de l'organisation indépendantiste basque ETA. Sur la rive française du fleuve, un peu moins de deux mille indépendantistes basques français s'étaient rassemblés. – *(AFP).*

Le Monde

Conseils en stratégies « vertes »



Gestion des déchets, maîtrise des risques écologiques, etc. : les bureaux d'études spécialisés dans l'environnement, longtemps rares en France, se multiplient et sont sollicités par les entreprises ou les collectivités.

page 18

L'île Maurice ou la rançon du succès



La petite île de l'océan Indien a le rare privilège de connaître le suremploi, signe de réussite, mais aussi source d'inflation, qui la pousse à accélérer la métamorphose de son industrie jusqu'ici largement textile.

page 22

Les pièges de Maastricht





L'union économique et monétaire aura pour l'économie française un coût élevé. Elle risque notamment d'aggraver le chômage, déjà en partie irréversible, estime Emmanuel Borgues, qui cite le précédent du SME.

page 23

L'ÉCONOMIE

Afro Disney

Sol Kerzner, le roi sud-africain des casinos, du tourisme, des loisirs, annonce de nouveaux investissements en France

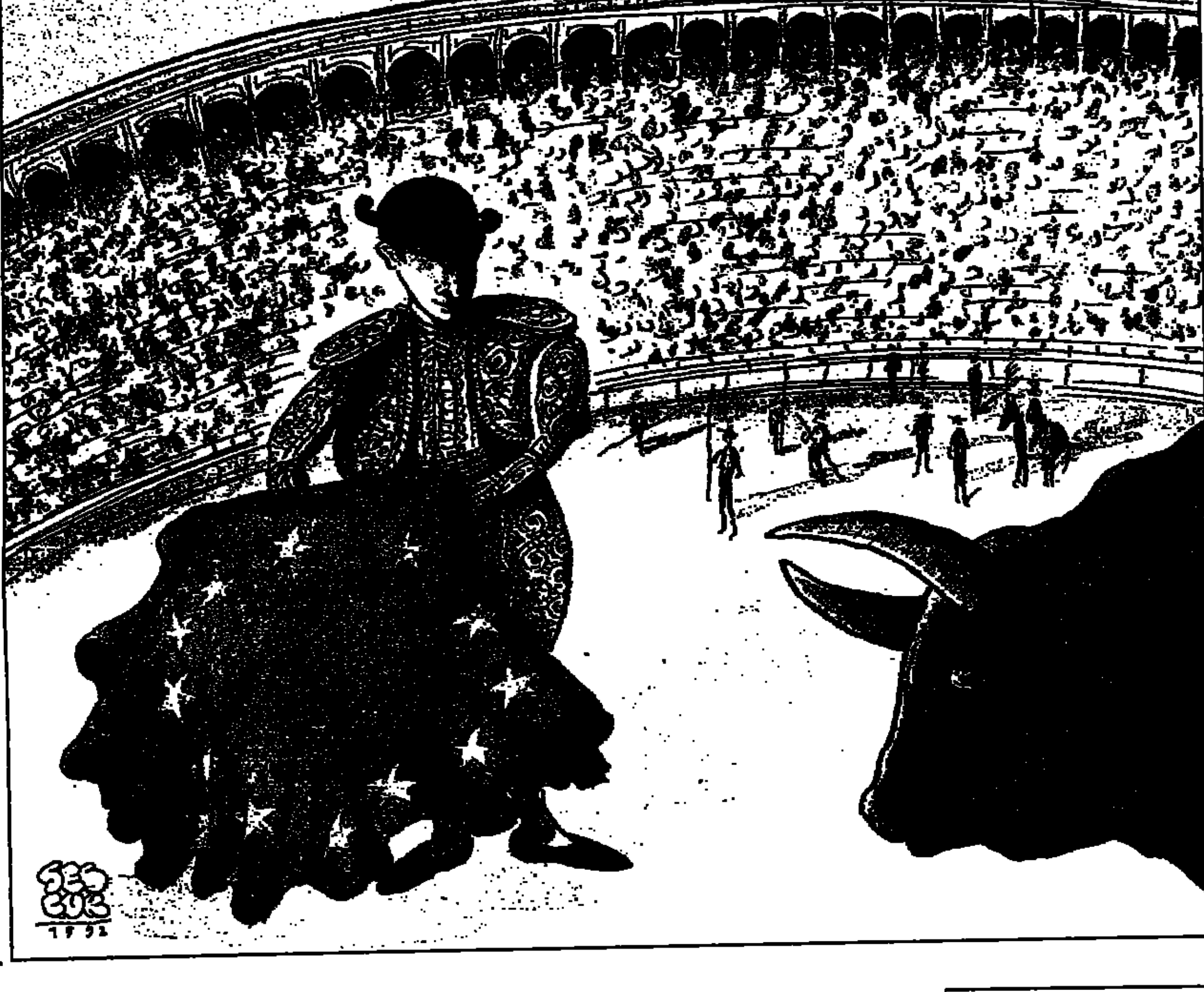
du BOPHUTHATSWANA
de notre envoyée spéciale

ALORS la reine de la Cité perdue a fait taire les tam-tams et a figé les danses. Une grue s'est mise en branle, soulevant un dôme immense formé de défenses d'éléphants, pour le déposer sur la plus haute tourelle du palais en construction. Des centaines de sujets-figurants, en pagne ou en boubou, hurlaient leur enthousiasme tandis qu'un gong puissant accompagnait la mise en route des pompes qui, symboliquement, arrosèrent le toit.

Les mains croisées sur le ventre, le sourire satisfait, Sol Kerzner s'est calé dans son fauteuil. Un coup d'œil furtif vers son invité l'a rassuré : Lucas Mangope, président du Bophuthatswana, un des quatre bantoustans dits « indépendants » d'Afrique du Sud, était épaté.

Annick Cojean

Lire la suite page 22



Séville, et après...

Une fois les portes de l'Expo refermées, l'Espagne retrouvera des réalités amères. Si cette « feria de six mois » » a doté l'Andalousie d'infrastructures impressionnantes, elle ne saurait dissimuler l'ampleur des difficultés à surmonter par le pays d'ici à l'échéance européenne de 1997. L'inflation persiste, le climat social s'alourdit et les scandales politico-financiers se succèdent, faisant hésiter les investisseurs étrangers, moteurs du décollage.

Lire page 20 l'article de François Renard

La RATP dans la tornade Blanc

La Régie des transports parisiens était tombée en déliquescence. Christian Blanc, son PDG, lui applique une médecine de cheval. Les syndicats se rebiffent, l'usager n'en profite pas encore

C'EST le big-bang à la RATP. Les syndicats qui ne veulent voir que chaos dans la modernisation et la décentralisation en cours ont fait grève le 16 avril pour l'arrêter. Plusieurs centaines de cadres mis au rencart par la simplification de la pyramide hiérarchique remâchent leur amertume. Face à ce mécontentement, c'est un véritable feu d'artifice d'innovations que la direction de la RATP tire imperturbablement depuis des mois : nouveau métro sans pilote Meteor pour 1996, nouvel uniforme signé Guy Laroche, futur nouveau siège près de la gare de Lyon, nouveau ticket vert, nouveau logo, nouveau service dans les stations de métro et nouvelle organisation qui place le voyageur au centre des préoccupations de la Régie.

C'est en toute conscience que Christian Blanc, le PDG de la RATP, a annoncé ce grand chambardement. « *Quand j'ai compris l'ampleur des dégâts, j'ai vu qu'il fallait labourer profond*, explique-t-il. *Le casse-tête a été d'y parvenir sans fermer la boutique, en assurant chaque jour le transport de 9 millions de voyageurs.* »

Privée des grands projets qui l'avaient portée dans les années 70, la Régie s'était laissé aller au taylorisme et au ronron hiérarchique. Elle a été réveillée de ses certitudes technocratiques, à l'automne 88, par une grève de deux mois dans ses ateliers de maintenance. Cette crise sociale a révélé une RATP paralysée par la dyarchie existant au sommet entre le président et le directeur général. Les ingénieurs imposaient leurs exigences techniques et les syndicats leurs demandes de primes et d'améliorations du statut. Plus personne ne décidait vraiment.

Fonctionnant en quelque sorte à son seul profit, la Régie n'en était pas heureuse pour autant. L'absentéisme y atteignait des records avec une moyenne de 17 jours par an et par agent. Plutôt que de trouver la petite monnaie à rendre aux voyageurs ou d'affronter les clochards qui envahissaient les stations, certains agents se calfeutraient derrière leurs guichets pour s'adonner aux mots croisés et au tricot. Les cadres ne pensaient qu'à abandonner dépôts de bus et lignes de métro pour rejoindre le siège social, plus glorieux et éloigné des ennuis de l'exploitation quotidienne. Un nombre notable d'agents travaillaient moins de 30 heures hebdomadaires. Plus personne n'avait de cœur à l'ouvrage.

PLEINS POUVOIRS • Avec une image de marque flétrie et un surcoût de 30 % par rapport aux entreprises privées de transport, la RATP allait droit à la catastrophe. On entendait de plus en plus les filiales de la Générale des eaux et du groupe VIA démontrer qu'elles en transporteraient plus, mieux et pour moins cher que ce mastodonte de 38 500 salariés devenu incontrôlable. Lorsqu'il arrive en février 1989 à la tête de la RATP, Christian Blanc ne se contente pas de ce diagnostic. Les situations de crise ne lui font pas peur, comme il l'a démontré comme préfet détaché auprès du haut-commissaire de la Nouvelle-Calédonie. Son amitié avec Michel Rocard lui permet d'obtenir les pleins pouvoirs.

Sa première bataille est consacrée à la propreté et à la sécurité. Les « tags », ces barbouillages venus d'Amérique, les vendeurs de drogue et le vol à la tire commencent à effrayer le voyageur. Il charge Christian Kozar, venu lui aussi de la préfectorale, de montrer à l'Etat que la RATP peut enrayer la dégradation, mais pas seule. Celui-ci recrute des hommes de la gendarmerie, de la DGSE et de la police et met en place un système d'analyse de la délinquance et du « graffitage ». Il faudra encore cinq ans pour mettre sous clé toutes les voitures du métro et encore quelques mois pour obtenir que les services nettoient les stations matin et soir et le week-end. Pourtant, un mieux est perceptible : depuis juin 1989, la délinquance a reculé sur l'ensemble du réseau de 40 % (hormis les agressions contre les personnels de la RATP), le « bombage » de sept stations de métro en janvier a été effacé en un week-end et les juges commencent à condamner les barbouilleurs à effacer leurs « œuvres ».

PRÉVENTION • Christian Blanc a le cœur à gauche. Il croit à la prévention dont il a chargé un commissaire de police, grand connaisseur de ces loubards qui se livrent à Montfermeil à des « attaques de diligences » sur les bus pour piquer la caisse des conducteurs. Gérard d'Andréa fait jouer au foot les machinistes et ces gamins perdus. Il organise des compétitions de vélo tout terrain et offre des vacances sportives à des milliers de petits banlieusards. Il tente de récupérer les 3 000 paumés qui hantent le métro et il a trouvé une entreprise qui a promis formation et emploi à la clé pour 15 « durs » de Vincennes. Parce qu'il croit au dialogue et à la nécessité d'en appeler à la responsabilité afin que les bus continuent de rouler dans les banlieues : les problèmes de société ne se règlent pas au lance-flammes.

Mais il ne fallait pas seulement éviter la « new-yorkisation » des transports de Paris. Il convenait aussi de redonner à la RATP une orientation stratégique. Le PDG lui a donc assigné trois objectifs : améliorer le service rendu à la clientèle, mieux maîtriser les coûts, revaloriser les métiers de la RATP. Celle-ci gardera son effectif actuel et devra assurer sans embauche les extensions de son réseau, soit un gain annuel de productivité de 1 %.

Alain Faujas

Lire la suite page 19

ENVIRONNEMENT

Conseils en stratégies « vertes »

Les bureaux d'études spécialisés dans l'environnement commencent à se multiplier. Certains ne se consacrent qu'aux problèmes des entreprises ; d'autres cherchent à répondre aussi aux besoins des collectivités

LORSQU'UNE entreprise ou une collectivité locale souhaite se faire conseiller en matière d'environnement, elle a le choix entre deux formules. Ou bien recruter un homme (ou une femme) *ad hoc*, ou bien s'adresser à une société spécialisée dans ce genre de services. Plusieurs municipalités, départements ou régions ont déjà fait le choix de prendre un « éco-conseiller », souvent parmi d'anciens militants écologistes reconvertis. Les entreprises s'adressent plutôt à des ingénieurs.

Pour ceux qui hésitent à recruter ou qui veulent seulement un conseil pour un projet ou l'élaboration d'une stratégie, reste l'appel à un bureau d'études. Les collectivités locales s'adressent par exemple au BETURE (Caisse des dépôts), à la SODETEG (groupe Thomson), à la SAFEGE (groupe Lyonnaise-Dumez), à la SETUDE ou aux techniciens des APAVE (associations des propriétaires d'appareils à vapeur et électriques), selon les domaines (pollutions de l'air, des eaux, chauffages, etc.) ou elles se tournent vers le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ou vers un laboratoire universitaire. Les entreprises, elles, préfèrent généralement avoir affaire à des bureaux d'études spécialisés dans l' « audit environnement » ou l' « écobilan ». Ceux-ci sont presque toujours anglo-saxons ou germaniques. On commence cependant à en voir apparaître en France, comme le Bureau d'intervention et d'innovation (BII), créé en 1981, Eurostart, Ecosphère, Ecobilan ou le dernier-né du groupe Contrôle et Prévention (CEP), appelé CEP environnement (1). Deux grands bureaux d'études, Bossard Consultants et Bertin et Cie, viennent de réunir leurs forces – 1 500 professionnels au total – pour offrir leurs services en ce domaine *« aux entreprises, administrations et collectivités locales. »*

ROUAGES • Pour Paul de Backer, directeur général du BII, *« entreprises et collectivités sont deux réalités radicalement différentes »*. Le diagnostic d'environnement industriel suppose de connaître à fond les rouages de l'entreprise. Pour être d'une quelconque efficacité, le conseil en stratégie verte doit conduire le chef d'entreprise à se demander : *« Où suis-je le plus faible ? »* Dans les collectivités locales, les partenaires ne sont pas les mêmes, les élus ayant en face d'eux des associations ou des militants verts, avec lesquels les négociations sont beaucoup plus informelles et fluides.

L'auteur du *Management vert* (2) s'est clairement orienté vers le premier type de clientèle et a élaboré tout un protocole de l'écobilan d'entreprise et de l'audit environnement, tel qu'il le pratique depuis dix ans avec ses collaborateurs du BII – sept experts au total. Le groupe CEP n'a créé de cellule « Environnement » qu'en 1991, mais avec de gros moyens : trente collaborateurs et un budget spécifique de 12 millions de francs (porté à 17 millions en 1992). Il est dirigé par Jean Hetzel, longtemps consultant indépendant, qui a notamment travaillé sur les conséquences de l'accident de l'usine Sandoz à Bâle en 1986 et de celui de la Protex (Tours, 1988).

Jean Hetzel n'est pas un ingénieur, mais un financier, comme son ancien complice Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, aujourd'hui directeur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. C'est à ce titre qu'il avait conseillé France Nature Environnement (l'ancienne Fédération des sociétés de protection de la nature) pour mettre en place un système de mécénat par cartes bancaires – qui ne s'est finalement pas réalisé.

Mais contrairement à la plupart des bureaux d'études, ses experts s'adressent aussi bien aux industriels qu'aux collectivités locales. Aux chefs d'entreprise, ils proposent une assistance pour la maîtrise des risques, ce que les Anglo-Saxons appellent le *risk management*. Aux aménageurs et maîtres d'ouvrage, ils apportent leur expertise pour la certification des techniques mises en œuvre. Aux collectivités territoriales, ils offrent les services des *environmental surveyors* : audit environnement, établissement du « point zéro » (l'état de l'environnement avant l'aménagement projeté pour en contrôler ensuite l'impact) et plans municipaux ou régionaux.

A CHEVAL • CEP environnement assure le suivi de plans de villes comme Niort (Deux-Sèvres), Bondy ou Les Lilas (Seine-Saint-Denis). Il s'occupe du plan de gestion des déchets de la communauté urbaine de Lille, avant – bientôt – ceux de Créteil (Val-de-Marne), Evry (Essonne) ou Calais. Il a aussi entrepris de faire le bilan écologique de l'opération « Sel de Guérande » : depuis le mode d'emballage jusqu'aux moyens de transport, pour le compte de trois collectivités (commune de Guérande, département de Loire-Atlantique et Conseil régional des Pays de la Loire). *« Nous sommes les seuls à cheval sur l'industrie et les collectivités locales*, revendique Jean Hetzel. *Car nous ne voulons pas nous cantonner à la prestation de services pour le marketing industriel. »* Si, parfois, les collaborateurs de CEP environnement *« deviennent des militants »*, c'est seulement en cours de route. Au départ, ils sont ingénieurs chimistes, centraliens, ou diplômés d'IUT, c'est-à-dire qu'ils connaissent bien le monde industriel.

« Nous nous méfions des ingénieurs écologues, souligne Jean Hetzel, *car ils rêvent d'être le corps des Ponts de l'environnement. Ils font trop de transversal. »* Dans les bureaux d'études « haut de gamme », l'audit environnement est une chose trop délicate pour être confié aux écolos.

Roger Cans

(1) CEP, 34 rue Rennequin, 75850 Paris Cedex 17. Tél : (1) 40-54-64-74.

(2) *Le Management vert*, de Paul de Backer, éditions Dunod (266 pages, 186 F).

▶ **On peut obtenir des renseignements supplémentaires auprès du tout nouvel Institut français des auditeurs de l'environnement (IFAE), 115, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél : 40-54-64-11.**

HUMEUR • par Josée Doyère

La banque et le fonctionnaire

IL est fonctionnaire, à l'Education nationale. L'autre mois, sa (modeste) paie n'est pas arrivée à l'heure. Cela arrive parfois et n'est pas dramatique. Pour lui, ça l'est devenu, très vite. Pendant quelques jours, son compte bancaire s'est trouvé à découvert. Il s'est pointé à sa banque, pour expliquer... Trop tard ! Il était déjà interdit de chéquier (pour un mois), avec menace de sanctions plus graves s'il récidivait *(sic)*. Et on lui a retiré sa Carte bleue.

Dans l'heure, il s'est rendu auprès des services comptables dont il dépend, a expliqué ses problèmes, et s'est étonné que son salaire ne lui ait pas été viré. On lui a expliqué – gentiment – qu'il n'était pas le seul, que ça arrivait quelquefois, mais que – pas de panique ! – on allait lui donner une attestation pour sa banque.

Muni de son attestation à en-tête du rectorat, il s'est repointé à sa banque... Rien n'y a fait ! Le coup était parti, on n'en pouvait mais ! Il n'y était pour rien, ce n'était pas le problème ! Il était bien embêté (ne serait-ce que pour payer des factures urgentes), il n'avait qu'à se débrouiller !

Quelque chose m'échappe... Je croyais que les fonctionnaires étaient les enfants chéris des banquiers, prêts à leur prêter un max d'argent, parce qu'ils ont la sécurité de l'emploi et sont des gens sérieux, sur qui on peut compter. L'idéal du client pour un banquier...

Il faudrait savoir. Si les fonctionnaires sont à ce point intéressants, il faut les chouchouter, les traiter avec toute la considération et l'attention dues à des clients auxquels on tient. Et si ce sont des clients comme les autres – plutôt moins riches ! – il ne faut pas leur proposer à tout bout de champ de leur prêter de l'argent...

De toute façon, il est insensé, même si le cas est rare, de traiter des clients – fonctionnaires ou non – avec une telle désinvolture. Que les banques aient décidé d'être vigilantes sur les découverts systématiques, c'est normal (encore que les agios réclamés les paient largement de leurs inquiétudes !). Mais qu'elles interdisent de chéquier quelqu'un sans même le prévenir, sans lui demander d'explication... c'est inexcusable, impardonnable, inqualifiable. Il faudrait inventer une sanction pour un tel comportement. ■

LOIS ET DÉCRETS

Centre technique interprofessionnel de la vigne et du vin

■ L'Institut technique de la vigne et du vin a été créé en 1948 à l'initiative des associations viticoles de France. Organisme de recherche appliquée en viticulture et en œnologie, il a son siège à Paris et quinze délégations régionales. Cet institut vient d'être transformé en centre technique de la vigne et du vin, doté du statut juridique des centres techniques industriels. Son objet est d'améliorer le rendement, la qualité des produits et leur adaptation à la consommation. Le centre technique de la vigne conserve sa dénomination : Institut technique de la vigne et du vin (ITV).

La composition du conseil d'administration est élargie : 46 membres, comprenant non seulement des viticulteurs et des producteurs, mais aussi des négociants et des représentants des professions auxiliaires. Le centre technique de la vigne est doté de la personnalité civile et conserve une autonomie financière tout en étant placé sous le contrôle administratif du ministère de l'agriculture. Jusqu'à présent, ses ressources proviennent essentiellement de l'ANDA (Association nationale de développement agricole), dont le financement est assuré par les agriculteurs, il devrait élargir ses revenus par ses travaux de recherche.

Arrêté du 11 février 1992, ***Journal officiel*** **du 27 mars 1992**, page 4255.

Cotisations d'assurance-maladie des travailleurs non salariés

■ Un décret fixe le taux des cotisations d'assurance-maladie et maternité des artisans et commerçants. A compter du 1er avril 1992, ce taux est de 12,55 %, dont 3,1 % dans la limite du plafond de la Sécurité sociale, et 9,45 % dans la limite de cinq fois ce plafond. A partir du 1er octobre 1992, le taux sera porté à 12,85 %.

Décret nº 92-295 du 30 mars 1992, ***Journal officiel*** **du 31 mars 1992**, page 4467.

Précision

Dans notre article publié dans « le Monde de l'économie » du mardi 14 avril, page 35, nous faisions allusion à une enquête en cours sur un éventuel soutien de cours des actions du groupe Maxwell par une filiale de Goldman Sachs. Les conclusions de cette enquête, qui disculpent Goldman Sachs, ont été rendues jeudi 9 avril à Londres. Voici les extraits les plus significatifs du communiqué du Conseil de la Bourse de Londres :

« Le groupe de travail n'a pas trouvé de preuve permettant d'affirmer une quelconque violation des règles de la Bourse ou quelque forme que ce soit de soutien illégal de cours de la part de Goldman Sachs. Le rapport conclut que rien ne justifie de recommander une action disciplinaire contre Goldman Sachs. »

Dans un communiqué commentant cette décision favorable, M. Eugene Fife, PDG de Goldman Sachs International Ltd., a exprimé sa satisfaction de voir reconnu le fait que *« Goldman Sachs n'a manipulé aucun marché »*.

LA COTE DES MOTS

Joint-venture

L'anglais *joint venture* (sans trait d'union), après avoir effectué une percée modeste, qui était reflétée par la mise en italique de ce nom composé, a réussi à s'infiltrer dans le langage usuel de l'économie et des finances – d'où, à partir de ce moment, son écriture en caractère normal (en romain) avec un trait d'union.

Un arrêté du 11 janvier 1990 a proposé de substituer à cet anglicisme le très français *coentreprise* (sans trait d'union, comme tous les mots formés avec *co*[-]), qui aurait comme acception : *« Projet économique élaboré par une association d'entreprises constituée selon des modalités diverses et permettant en général de bénéficier des synergies des entreprises associées. »*

Le Larousse en cinq volumes, production récente du fameux éditeur de dictionnaires, se démarque passablement de la définition officielle et limite à deux le nombre des associés : *« Association de fait entre deux personnes physiques ou morales pour un objet commun mais limité, avec partage des frais et des risques. »* Mais il nous semble que la discordance entre l'acception retenue généralement par les médias, donc par les usagers de la langue, et la définition officielle est plus profonde que cela, et que le mot *coentreprise* est ambigu... tout comme *entreprise*, qui désigne aussi bien une firme, une société, un établissement, qu'une action, un dessein, un plan, un projet, etc.

Manifestement, l'emploi principal de *coentreprise* est de plus en plus : « association de plusieurs entreprises », plutôt que « entreprise à risques partagés » ou « association à 50/50 en participation ». En tout cas, le mot n'est pas ressenti au sens de « dessein, plan élaboré en commun », comme son père anglais *joint venture*... et les terminologues feraient bien de se pencher sur ce problème, soit pour modifier la définition officielle, soit pour proposer un second terme qui permettrait de distinguer l'une de l'autre les deux acceptions.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

LA CINQ A CESSÉ D'ÉMETTRE le 12 avril après la liquidation prononcée le 3 avril. L'association de défense de la chaîne, présidée par Jean-Claude Bourret, revendique 1,4 million de membres (*le Monde* du 14, 15, 16 avril).

FRANÇOIS MITTERRAND A LANCÉ LE DÉBAT SUR LA RATIFICATION DES ACCORDS DE MAASTRICHT. Au cours de son entretien télévisé le 12 avril, il a exposé les différentes procédures de révision de la Constitution de 1958 rendues nécessaires par un transfert de souveraineté notamment sur deux points : la création d'une monnaie unique et l'existence d'une Banque centrale européenne (*le Monde* daté 12-13, 14, 16 et 17 avril).

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD A EU LIEU À BUDAPEST. Les 13 et 14 avril, les douze Républiques de l'ex-URSS ont fait leur entrée dans le capital de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est). Le projet de financement pour la conversion de l'industrie militaire des pays de l'Est n'a pas reçu le soutien de la majorité des actionnaires de la Banque. En 1991, la BERD a engagé à l'Est 621 millions d'écus (4,3 milliards de francs). En 1992, le montant prévu des prêts dans cette région s'élève à 1 milliard d'écus (*le Monde* du 14, 15, 16 avril).

MICHELIN S'EST REDRESSÉ EN 1991 malgré un marché mondial du pneumatique en récession. Selon les chiffres publiés le 14 avril, l'exploitation du fabricant de pneus a été bénéficiaire de 780 millions de francs (contre une perte de 1,1 milliard en 1990). Le résultat net reste cependant négatif de 1 milliard de francs en raison de provisions pour restructuration de 1,4 milliard (*le Monde* du 16 avril).

LA GRÈVE DE LA RATP lancée le 16 avril par les sept principaux syndicats de la Régie a été *« largement »* suivie (*le Monde* du 15 au 18 avril).

PEUGEOT A DÉGAGÉ UN BÉNÉFICE DE 5,5 MILLIARDS DE FRANCS EN 1991 selon les chiffres présentés le 16 avril. En recul de 40 % par rapport à 1990, ce résultat place néanmoins PSA en tête des constructeurs pour sa rentabilité (*le Monde* du 17 avril).

MARDI 21 AVRIL. **Genève** : conférence des Nations unies sur le cacao (jusqu'au 1er mai).
Washington : visite du premier ministre portugais, Anibal Cavaco Silva, qui poursuivra son voyage au Canada (le 23 avril).
Bruxelles : rencontre entre Aloïs Mock, vice-ministre des affaires étrangères autrichien et Frans Andriessen, commissaire européen aux affaires extérieures au cours de laquelle sera discutée l'adhésion de l'Autriche à la CEE.

MERCREDI 22 AVRIL. Paris : examen au Parlement, du projet de loi sur les délais de paiement entre les entreprises.
« Où va l'Est ? », forum à la Sorbonne, avec la participation de Bronislaw Geremek, ancien ministre des affaires étrangères polonais, Mikhail Gorbatchev, ancien président de l'ex-Union soviétique, Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, et Michel Rocard, ancien premier ministre.
Washington : le président américain, George Bush, rencontre Jacques Delors et Anibal Cavaco Silva, respectivement président de la Commission et du Conseil européen. Ils parleront notamment du GATT.
Nantes : colloque international sur le patrimoine maritime et fluvial.

VENDREDI 24 AVRIL. Autriche : réunion ministérielle du comité de surveillance du marché de l'OPEP à Vienne.

SAMEDI 25 AVRIL. Bruxelles : séminaire organisé par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), sur le « Rapport sur l'état de la population mondiale 1992 », publié le 29 avril.

DIMANCHE 26 AVRIL. France : entrée en application du système de péage modulé sur l'autoroute du Nord (tarif réduit pendant les heures creuses, en hausse pendant les heures d'affluence).
Washington : réunion des ministres des finances du G7.
Autriche : élection présidentielle. Le président sortant, Kurt Waldheim, ne se représente pas.

LUNDI 27 AVRIL. Washington : réunion annuelle du comité intérimaire du FMI et de la Banque mondiale, portant notamment sur l'admission des Etats de la CEI au FMI.

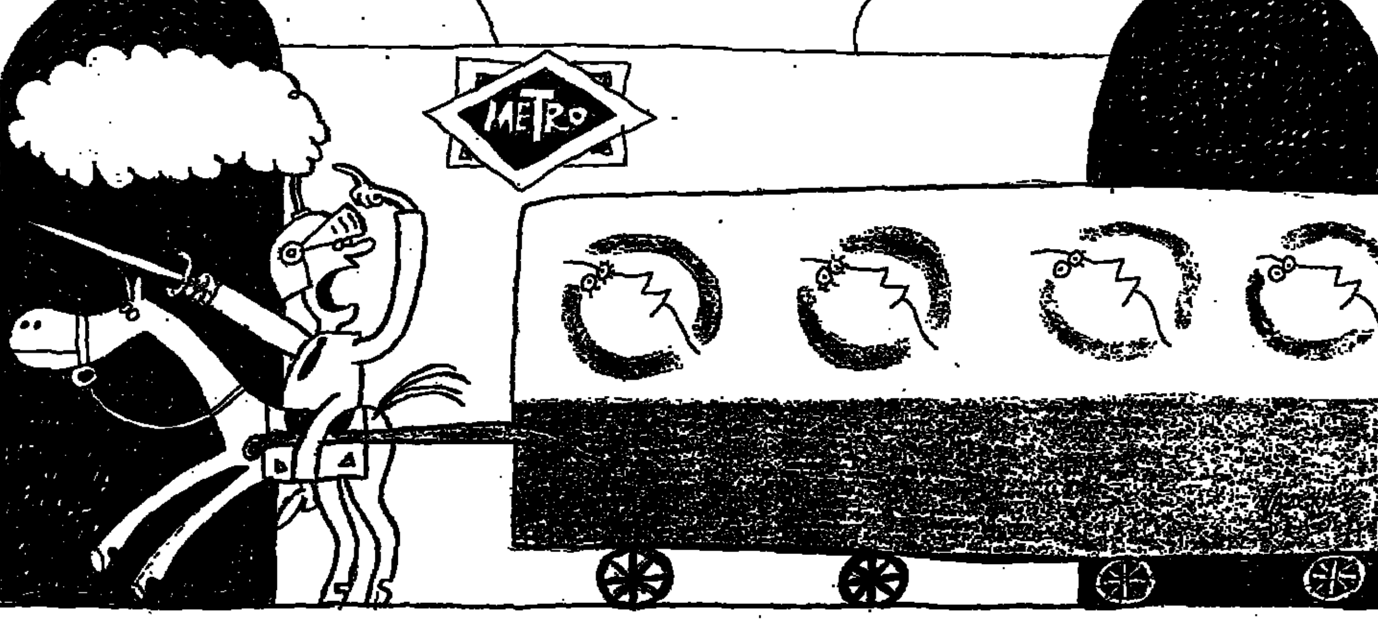
La RATP dans la tornade Blanc

Suite de la page 17

Pour y parvenir, le président a mis la Régie cul par-dessus tête. Non content de ramener de *sept à trois le nombre de niveaux* hiérarchiques, il a polarisé la nouvelle structure, non sur le quartier général, mais sur les unités fonctionnelles. Autrement dit, la RATP n'a plus d'yeux que pour les lignes de métro et pour *les dépôts de bus, placés sous la* responsabilité de directeurs bientôt chargés d'équilibrer leurs comptes.

CONTREPIED • *« Avant, lorsque nous demandions des modifications de trajets de nos bus, cela pouvait prendre des mois avant une décision d'en haut,* se rappelle Philippe Labbé, chef de l'unité d'Ivry (214 voitures). *Aujourd'hui, nous gérons nos lignes dans le cadre de notre budget annuel. Hier, n'importe qui réparait n'importe quel véhicule et s'en fichait. Aujourd'hui, un ouvrier s'occupe toujours du même bus : il est responsabilisé. J'encourage les chefs de ligne à se rendre au domicile du voyageur mécontent pour discuter de sa lettre de réclamation, autrefois traitée par le siège... après quelques semaines de réflexion. »*

Homme d'autorité, Christian Blanc ne pouvait continuer à partager le pouvoir avec les syndicats dans une cogestion qui *n'avouait pas son nom.* Il le récupéra en soufflant le chaud et le froid. Il prit la CGT à contrepied en choisissant comme conseiller un ancien ajusteur, permanent de la CGT au comité d'entreprise, Jean-Claude Blaise, prêchant pour que *« les syndicats passent d'un rôle de contestation à un rôle de proposition ».* Il dit leur fait aux grévistes qui refusaient sans préavis, pour cause



d'agression d'un des leurs, de ramener chez eux le soir les usagers transportés au travail le matin.

Face à de tels assauts et dépités de devoir négocier avec de simples directeurs de lignes plutôt qu'avec le président, les quatorze syndicats vivent, eux aussi, une crise, car ils ne sont plus en mesure de coller au terrain *morcelé par le patron de la* RATP. Ils tentent donc depuis deux ans de dresser le personnel contre celui-ci.

CACOPHONIE • Parmi les plus critiques de la tornade Blanc figure Daniel Baton, secrétaire général du puissant syndicat autonome (SAT). *« Lorsque M. Blanc a annoncé qu'il voulait moderniser la Régie, nous n'avons pas combattu ce qui nous apparaissait comme une nécessité,* explique-t-il. *Trois ans plus tard, on peut constater qu'il n'a pas réussi. Il joue avec des tas de leviers pour atteindre des objectifs qui nous échappent. Peut-être s'est-il appuyé sur des gens qui n'étaient pas préparés ou qui n'avaient pas les capacités. Du coup, chacun prend des initiatives dans son coin et c'est la cacophonie. Chez nous, c'était plutôt la rigueur militaire et un service à assurer de 5 h 30 à 1 h 30. En contrepartie de ces devoirs, nous profitions de droits, de règles de mutations, d'horaires et d'une formation. Aujourd'hui, la direction impose de plus en plus de devoirs et remet en cause nos droits. Si elle veut remettre l'entreprise d'aplomb, il faut qu'elle respecte ses cultures et ses traditions. Elle ne doit pas brûler les étapes. Remise en cause des avantages acquis, mutations, souplesse, compétitivité, productivité : nous ne pouvons plus fonctionner sur de telles bases. »*

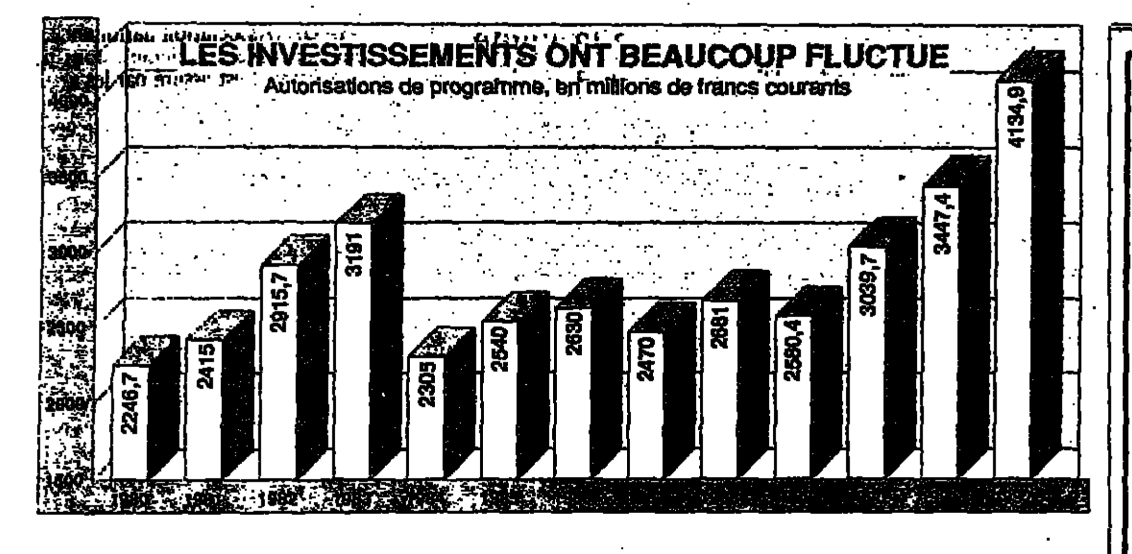
Même son de cloche à la CGT, dont le secrétaire général Jacques Delallée estime que la RATP se trouve sur le fil du rasoir. *« Le président se situe dans la continuité de la remise en cause du service public voulue par le patronat et par les gouvernements successifs,* affirme-t-il. *Les « nouveautés » de Christian Blanc, ce sont une dégradation du service et encore moins de moyens. L'insatisfaction du salarié rejoint celle de l'usager. La Régie était reconnue en France et dans le monde pour son savoir-faire et on la disloque. Si les trains et les bus ne partent pas à l'heure, c'est qu'il n'y en a pas assez ou que les agents de conduite sont trop peu nombreux. En fait, la décentralisation, c'est celle de la pénurie. »* La CGT avance *mezza voce* qu'il faudrait 10 000 emplois supplémentaires à la RATP.

GROSSES LÉGUMES • Imperturbable dans ces tempêtes syndicales qui effraient ses proches collaborateurs, le PDG poursuit son chemin. Qu'importe les grèves déclenchées pour obtenir une prime de 300 francs pour les conducteurs du RER. Qu'importe le désarroi de beaucoup, privés de leur repères, et notamment du « légumier », ce *who's who* interne, qui disait sans coup férir le grade des « grosses légumes » de la Régie. Qu'importe, puisque la RATP a retrouvé sa fierté et que les plus dynamiques retroussent leurs manches. N'a-t-on pas ici ou là obtenu un gain de productivité de 20 % en neuf mois parce que l'on avait laissé aux ouvriers le choix de leur outillage ?

Christian Blanc n'a pas refusé à Michel Rocard puis à Edith Cresson de devenir un de leurs ministres pour se laisser arrêter dans sa tâche : *« Conserver les façades et reprendre jusqu'aux fondations »* afin de démontrer que le service public conserve son efficacité et sa modernité. Les structures sont en place et ne bougeront plus. Il consolide le gros œuvre en réfléchissant à une meilleure autonomie financière de son entreprise et en la préparant à devenir exportatrice de son savoir-faire. Comme un vrai patron du privé, il prépare sa succession pour dans quelques années.

La révolution de Christian Blanc n'a qu'un défaut et il le reconnaît. Elle est, pour l'heure, tournée exclusivement vers l'intérieur de la RATP. Les voyageurs n'en ressentent pas encore d'effets bénéfiques. Ils s'entassent toujours à six par mètre carré aux heures de pointe. Faute d'une information digne de ce nom, lorsque le service s'interrompt, ils se morfondent pendant d'interminables minutes sans savoir la cause de l'arrêt ni pouvoir prévoir le délai. Le big bang ne sera pas parvenu à son terme et n'aura pas prouvé sa légitimité tant que l'usager n'en aura pas reçu les fruits promis en termes de qualité de service, de rapidité, de fréquence, de sécurité, de propreté. Et d'amabilité.

Alain Faujas



Profession : directrice de ligne

Dominique Blanchecotte *fait partie de ces « quadras »* qui ont vu dans la politique du président de la RATP l'occasion de réaliser leurs rêves. Nommée directrice de la ligne de métro nº 1 (Vincennes-Neuilly), bon chic bon genre, elle est un peu le symbole de la révolution en cours à la RATP. Elle est femme et vient du *secteur commercial* et de la publicité. *Autant de handicaps* dans ce monde souterrain et masculin où la technique est encore toute puissante.

Elle a dû passer son permis de conduire métro et s'est familiarisée à partir d'octobre *1990* avec sa *PME de 640 personnes* qui achemine quotidiennement 400 000 voyageurs. Cela semble simple de faire rouler les trains, de nettoyer les stations et de satisfaire le client ! *« Dans la même journée, on a pourtant tous les pépins possibles, depuis l'avarie de porte jusqu'au suicide »* constate-t-elle, sans acrimonie.

« Mais, ajoute-t-elle, *les problèmes sociaux sont les plus importants : l'entreprise fonctionne de 5 heures à 1 h 15 en trois services, et on ne voit jamais tous les agents en même temps. Pour pouvoir parler avec les conducteurs, je m'efforce de voyager en « loge »* (la cabine de conduite, NDLR). *Le personnel, en outre, peut changer de station tous les deux mois pour se rapprocher de son domicile. Ce n'est pas gérable ! L'agent de station est le premier contact du voyageur. Il convient de le responsabiliser. J'ai alerté les syndicats et la direction générale pour qu'avant la fin de l'année nous travaillions à une organisation qui ne retienne certes pas les gens contre leur gré, mais qui exclue ce bouleversement permanent. »* Le fait de gérer ses troupes l'autorise à adapter le service en fonction des urgences. Ainsi, lorsque au début du mois les voyageurs achètent leur carte orange, elle spécialise un guichet dans le paiement en liquide et un autre dans le paiement par chèque. On lui dit parfois : *« Ce n'est que ça ! »* Mais avant, les files d'attente s'allongeaient et personne ne faisait rien.

« Il faut aller sur le terrain, expliquer au personnel la politique menée. Les syndicats donnent dans la sinistrose. Ils doivent comprendre que la cogestion n'existe plus, que la RATP veut faire appliquer le droit et mettre fin au laxisme. Car, pour arranger le personnel, nous étions tombés en déliquescence. Lorsqu'un jeune agent habitant en grande banlieue vient me dire qu'il n'a plus de voiture et qu'il ne peut donc plus prendre son service à 5 heures du matin, je lui réponds qu'il a accepté un contrat de travail, qu'il aura le temps de se retourner, mais que nous ne pouvons pas lui donner un service d'après-midi forcément déjà occupé. » La gestion par ligne de métro, c'est la vérité des effectifs et c'est la vérité des problèmes.

Il s'agit d'un travail prenant et même obsédant, qui vaut des réveils nocturnes en cas de déraillement d'un train de travaux ou en cas d'agression d'un agent. *« Je ne sais si nous verrons rapidement les résultats de notre travail. En tout cas, pour 1992, je veux un programme de travaux musclé pour que nous disposions de locaux corrects. Cela aidera tout le monde à avoir une tenue convenable. Avant, le terminus était peint en orange. Pour atténuer la tension, j'ai fait mettre du gris bleuté... »*

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais l'optimisme de Dominique Blanchecotte est monté d'un cran depuis qu'un de ses conducteurs, bloqué pendant plusieurs dizaines de minutes sous tunnel, a entrepris de faire prendre patience à ses voyageurs... en leur racontant sa recette du canard à l'orange. *« C'était impensable avant. »*

Al. F.



Séville, et après...

Le prochain grand chantier pour le gouvernement de Madrid s'appelle préparation à l'union économique et monétaire européenne. Réduire l'inflation, le déficit budgétaire et les coûts de production d'ici 1997 ? Pas facile dans un climat social tendu sur fond de scandales

QUAND les portes des pavillons de l'Exposition universelle de Séville se seront refermées et que la flamme olympique des Jeux de Barcelone aura été soufflée, l'Espagne retrouvera ses réalités amères, dans un climat social assombri, qui verra s'affronter des pouvoirs publics décidés à trancher dans le vif et des syndicats résolus à tenir tête.

Que se passe-t-il donc dans cette Espagne en plein décollage, véritable miracle économique à l'extrême sud de l'Europe, Eldorado des investisseurs du monde entier après avoir été celui des Nordiques amoureux fous du soleil ? Le diagnostic est tout à fait clair, porté aussi bien par les autochtones lucides que par les observateurs étrangers, le touriste comme l'analyste, le gouvernement comme l'OCDE : les structures administratives et sociales n'ont pas suivi la modernisation de l'économie et maintiennent des rigidités qui font courir le risque de dérapages incontrôlés à la veille de l'entrée dans une Europe dont la mutation est déjà très largment effectuée.

Un rude choc pour un pays que le franquisme avait enserré dans un corset corporatiste et proctecteur, à l'abri de la concurrence extérieure, au nom d'un nationalisme aussi ombrageux que paternaliste. Pour mieux rendre compte de la collision possible, il suffit de citer deux événements récents et significatifs.

MAITRISER L'INFLATION • Au début de ce mois d'avril, le ministre de l'économie, Carlos Solchaga, rendait public un programme quinquennal très ambitieux, dont l'objectif est de hisser l'économie du pays au niveau de celles de ses partenaires européens et des critères de convergence définis, en décembre dernier, au sommet de Maastricht. Afin de préparer l'Espagne à la mise en place de l'union économique et monétaire dès 1997, ce programme est centré sur la maîtrise de l'inflation, acquise par une politique monétaire restrictive et une limitation drastique des dépenses de l'Etat.

A cet effet, le déficit des administrations publiques doit passer de 4,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 1991 à 1 % seulement en 1996, le rythme de l'inflation, plus de 6 % actuellement, se trouvant réduit de moitié au cours des cinq prochaines années. Le déficit budgétaire, au sens strict du terme, sera ramené de 3,2 % du PIB à 3 % en 1996 et la croissance de l'économie devra s'effectuer à un rythme supérieur d'au moins un point à celui des partenaires européens, les investissements augmentant encore plus vite (23,7 % globalement d'ici 1996) de manière à créer un million d'emplois et de réduire le taux de chômage à 13,5 % contre 16,3 % actuellement.

Voilà, en principe, tout au moins en ce qui concerne l'emploi, de quoi satisfaire les syndicats. Ces derniers ont pourtant immédiatement salué ce programme de « convergence économique » par une menace de grève générale dans l'immédiat, en attendant de le contester point par point au cours des prochains mois. L'explication ? Le gouvernement veut, tout à la fois, assainir les finances des administrations publiques, réduire certaines subventions trop coûteuses et, surtout, assouplir un régime de protection sociale trop rigide et, par certains côtés, trop généreux.

REFRAIN • C'est sur ce dernier point que la bataille avec les syndicats sera la plus rude. A Barcelone, poumon industriel de l'Espagne, à Oviedo, chez les rudes mineurs et métallurgistes des Asturies, à Madrid, où les horaires de travail dans les bureaux sont relativement chargés, sauf dans l'administration, le refrain est le même : *« Dans le Sud, si les chômeurs sont si nombreux, c'est que, travaillant au noir et percevant les allocations de chômage, les gens n'ont aucun intérêt à trouver un emploi officiel »* ... *« Ni les employeurs à les déclarer »*, se hâte-t-on d'ajouter. On croirait entendre des Milanais ou des Turinois se plaindre de « nourrir ces fainéants de Calabrais et de Siciliens ».

De fait, l'octroi d'allocations de chômage généreuses après 1984 a incité nombre de personnes à travailler pendant des périodes relativement courtes, le plus souvent sous le régime des contrats temporaires de six mois institués précisément en 1984, renouvelables pendant une durée maximale de trois ans, puis à se remettre en chômage pour des périodes plus longues. C'est le cas particulièrement en Andalousie, et en Estrémadure.

> **Les indemnités de licenciement en Espagne sont aujourd'hui les plus élevées d'Europe.**

Selon des observateurs du marché du travail, le taux de chômage effectif, en tenant compte de l'emploi déguisé, se trouverait ramené de 16 % de la population active à 10 % ou 12 %. Dans ces conditions, on comprend que le projet gouvernemental de porter de six mois à un an la durée du contrat temporaire, qui ouvre les droits aux allocations de chômage et sur lequel se fait la fraude, provoque des réactions très violentes des syndicats, l'UGT (socialiste) et les Commissions ouvrières (communiste) : ils affirment que les mesures préconisées par le ministre Solchaga vont réduire de 50 % les allocations en question et constituent *« une atteinte directe aux droits sociaux des travailleurs »*.

DUALITÉ • En fait, le problème lancinant est celui du coût des transferts sociaux, avec un phénomène de dualité du marché du travail qui se traduit, paradoxalement, par une protection excessive des travailleurs sous contrat à durée indéterminée, contrastant avec la souplesse du régime des contrats temporaires. Les indemnités de licenciement en Espagne sont les plus élevées d'Europe, ce qui était justifié il y a dix ans lorsque les allocations de chômage étaient insuffisantes, et ne l'est plus aujourd'hui après réajustement de ces allocations.

Ajoutons-y la rigidité du système d'indexation rétrospective des salaires, qui agit comme un cliquet face à une inflation supérieure à la moyenne de la CEE (5,8 % en 1991 contre 3,2 % pour les sept pays européens les plus performants), un dérapage généralisé des prix du secteur protégé, c'est-à-dire dans la fonction publique, dont la productivité est mauvaise, et dans les services : les prix des chambres d'hôtels ont littéralement bondi depuis trois ans. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à voir la contagion s'étendre au secteur concurrentiel, où les gains de productivité ne peuvent compenser des augmentations de salaires que nulle concertation ne peut freiner après l'échec d'une tentative l'année dernière.

Le résultat est que l'augmentation des coûts de production espagnols est depuis des années la plus forte d'Europe (5,9 % en 1991 contre 4,5 % dans les mêmes sept pays, et 5,1 % prévus en 1992 contre 3,2 %). Si on y ajoute la surévaluation de la peseta, on comprend que les exportateurs commencent à souffrir.

MOBILITÉ • Une autre préoccupation des pouvoirs publics est d'éliminer les barrières qui freinent la mobilité de la main-d'œuvre entre les entreprises, le secteur, la région et à l'intérieur même de ces entités. Sous l'influence d'une philosophie corporatiste, les années 40 ont vu la mise en place d'une réglementation sociale très rigide – les *ordenanzas laborales* – qui repose sur un strict cloisonnement par métier et s'applique encore à un grand nombre d'entreprises, entre un quart et un tiers, surtout petites et moyennes. Le système alourdit considérablement les coûts de production. Ajoutons que les bureaux de placement privés, si actifs dans la CEE, sont interdits et que les services de l'agence publique pour l'emploi (INEM), surchargés par la gestion des allocations de chômage, ne peuvent véritablement jouer leur rôle.

ENTENTES • D'une manière plus générale, le gouvernement veut s'attaquer au problème de la concurrence imparfaite, conséquence des ententes conclues et entretenues au sein des organismes professionnels mis en place par une loi de 1943, du type de celles du régime de Vichy, les *colegios profesionales*, qui réglementent étroitement l'activité de leurs adhérents et disposent de larges pouvoirs pour la fixation de prix minimaux, notamment dans la médecine privée, l'entretien du bâtiment, l'édition, l'assurance, etc. Certes, un tribunal de la concurrence, institué par une loi de 1989, a-t-il commencé à sévir, mais le courant est dur à remonter.

Travailler mieux, être productif, mettre fin aux abus, réduire les frais, faire quelques sacrifices : c'est un langage familier dans la bouche des dirigeants qui veulent redresser la barre.

L'ennui, c'est qu'aujourd'hui, en Espagne, il est devenu très difficile à un gouvernement de prêcher la rigueur. La folle prospérité de ces dernières années et l'argent facile ont multiplié les affaires de corruption, qui s'étalent dans la presse avec une crudité et un luxe de détails inconnus en France. Un magazine comme *Tiempo* raconte tout ou presque tout : les spéculations, les compromissions, les femmes. On a vu éclater le scandale de la RENFE (les chemins de fer), celui du frère du ministre Guerra et celui de l'affaire Ibercorp qui a touché la prestigieuse Banque d'Espagne au point d'éclabousser son président, le très respecté Mario Rubio.

Ce paysage politique de l'Espagne est-il beaucoup moins décomposé que celui de la France, sans alternance véritable à court terme ? L'atmosphère du pays paraît, parfois, bien délétère, le spectacle offert aux masses laborieuses de l'enrichissement rapide d'une petite minorité n'étant pas de nature à provoquer un sursaut de vertu nationale. C'est dommage : l'Espagne a toutes les chances de réussir son entrée dans l'Europe de Maastricht, mais ce qui lui manque le plus, c'est un consensus et une volonté politique. Peut-être, cette volonté sortira-t-elle de nouvelles élections, mais rien n'est moins sûr.

François Renard

Le reflux des investissements étrangers

L'économie espagnole a été littéralement dopée par les investissements directs étrangers, dont l'afflux, amorcé au début des années 80, s'est accéléré à partir de 1986, progressant de 45 % par an jusqu'en 1990, au point de représenter 2,3 % du produit intérieur brut, l'Espagne se plaçant au quatrième rang mondial pour le volume des investissements étrangers. Mais l'année 1991 a été marquée par un recul de 16,3 % de ces investissements, comme le signale François Barbier, de la direction des études économiques de la BNP.

Les raisons qui ont motivé cet afflux d'investissements étrangers sont multiples. Au départ, on trouve la volonté du gouvernement espagnol de les attirer par une généreuse politique de subventions et d'avantages fiscaux.

Il s'agissait, d'abord, de combler une partie du déficit de la balance des paiements courants, conséquence de l'explosion du déficit commercial qui avait salué la suppression des barrières douanières dans un pays habitué au protectionnisme depuis la guerre et soumis aux grands vents de la concurrence extérieure. Depuis son adhésion à la Communauté économique européenne en juin 1980, il lui paraissait indispensable de créer les conditions d'une croissance des exportations susceptible de réduire le déficit commercial.

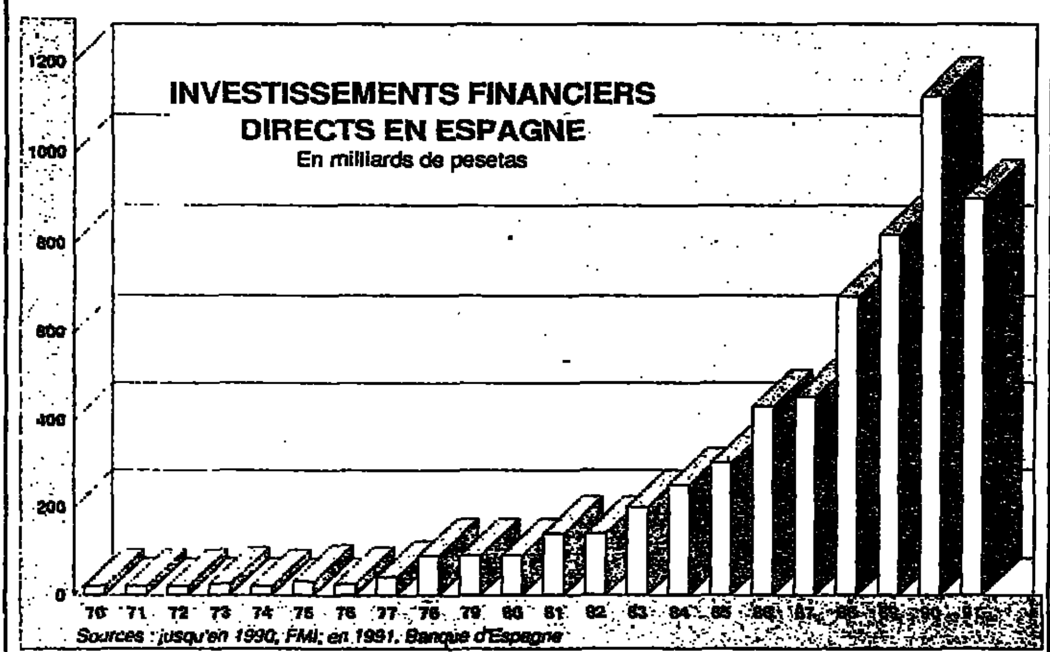
Par ailleurs, l'Espagne a bénéficié d'un environnement favorable aux investissements directs, qui, depuis le début des années 80, ont pris le relais du commerce extérieur comme moteur du développement des entreprises dans les pays industrialisés, surtout lorsque ceux-ci disposent d'atouts spécifiques qui attirent les investissements. D'autre part, la modération des coûts salariaux, au début tout au moins, et le niveau assez élevé de la qualification de la main-d'œuvre, conjugués avec la jeunesse relative de la population, ont attiré comme des aimants les investisseurs étrangers.

Si on y ajoute une déréglementation rapide, qui n'a soumis à autorisation que les prises de participation supérieures à 50 %, et l'entrée de la peseta dans le système monétaire européen, qui a limité le risque de change, on trouve réunies toutes les conditions d'une pénétration massive des investissements de l'extérieur, qui totalisent aujourd'hui 28 % du capital des entreprises du pays. L'Europe naturellement s'est taillé la part du lion : 78 % des flux, dont 23 % pour la France, premier voisin.

Selon François Barbier, la diminution des investissements directs en 1991 ne semble pas être imputable à la situation économique espagnole, mais à une plus grande prudence des entreprises étrangères dans un contexte de stagnation de l'activité économique mondiale. Ce recul s'explique davantage par une forte augmentation des désengagements que par une diminution des investissements nouveaux, en repli de 1,2 % seulement. On note néanmoins une certaine saturation dans le secteur des services, qui a recueilli une large part (59 %) des investissements étrangers en 1990 contre 35 % pour l'industrie. La banque et surtout l'assurance, secteur notoirement sous-développé en Espagne par rapport au reste de l'Europe, ont été particulièrement recherchées, avec quelques déboires puisque, en 1991, la quasi-totalité des banques étrangères opérant dans la péninsule Ibérique ont enregistré des pertes.

Un effondrement des investissements directs étrangers en Espagne ne semble pas vraiment envisageable dans les années qui viennent, compte tenu des facilités accordées par les autorités espagnoles pour encourager la création d'entreprises. Mais la montée des coûts salariaux commence à faire réfléchir plus d'un investisseur étranger.

F. R.



Sources : jusqu'en 1990, FMI; en 1991, Banque d'Espagne

La peseta monnaie surévaluée

Si la peseta figure en tête du système monétaire européen pratiquement depuis qu'elle y est entrée en octobre 1989, ce n'est certainement pas en raison des performances de l'Espagne en matière d'inflation, de budget et de commerce extérieur, fort médiocres. La politique de taux d'intérêt élevés – entre 11 % et 12 %, les plus élevés d'Europe après le Portugal – conduite par la Banque centrale de Madrid et l'afflux des investissements étrangers sont responsables de la bonne tenue de la devise espagnole.

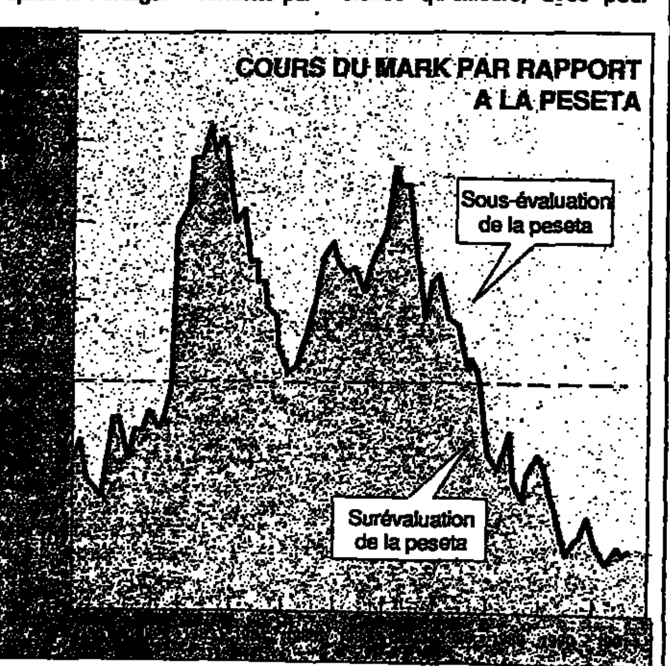
Cette dernière, selon les estimations de la BNP, qui utilise la comparaison du pouvoir d'achat des différentes monnaies (PPA), est actuellement surévaluée d'au moins 12 % vis-à-vis du mark allemand, du franc français, du florin néerlandais et du franc belge, ses monnaies fortes du système monétaire européen. Certains économistes considèrent même que cette surévaluation atteindrait 20 % à 25 %.

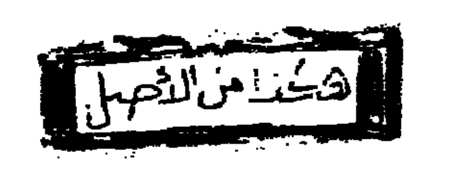
Une telle surévaluation, si elle a pour effet d'abaisser le prix des importations, et donc de contribuer à la lutte contre l'inflation, commence à gêner sérieusement les exportateurs de la péninsule Ibérique. Si l'Espagne n'arrive pas à ralentir son inflation dans un délai raisonnable, elle sera amenée à dévaluer sa monnaie pour préparer son entrée dans l'Europe de 1993. Une dévaluation de la peseta ne pourra néanmoins être effectuée que si la Banque d'Espagne fait baisser fortement les taux d'intérêt. Sinon les capitaux étrangers à court terme continueront d'affluer dans le pays, où leur rémunération est plus élevée qu'ailleurs, avec pour effet de doper mécaniquement la peseta.

L'ennui est que ladite Banque d'Espagne – la seule à lutter contre l'inflation par le biais d'une politique monétaire stricte puisque le gouvernement et les partenaires sociaux n'y arrivent pas – ne veut pas ou ne peut pas baisser sa garde.

Sans doute l'a-t-elle fait un peu depuis deux ans puisque son taux directeur est revenu de 14,7 % en décembre 1990 à 12,4 % actuellement, mais aller plus bas lui semble dangereux, et en fait impraticable en raison de l'absence de consensus social sur la maîtrise des prix et des salaires. C'est un cercle vicieux dont il est difficile de sortir sans une volonté politique affirmée et surtout sans ce fameux consensus qui ne semble guère se rapprocher.

F. R.





Le rêve californien des Andalous

La plus grande et la plus pauvre région d'Espagne, patrie de Felipe Gonzalez, a bénéficié avec l'Expo d'un formidable coup de pouce. Aujourd'hui désenclavée, dotée d'un parc technologique tout neuf, elle sait qu'il lui faudra, dans six mois, se trouver une vocation

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

L'ANDALOUSIE rêve, sans y croire vraiment, de devenir la Californie et de transformer la vallée du Guadalquivir en Silicon Valley. Mais après tout, pourquoi ne pourrait-on pas rêver ? Les atouts de la plus vaste (87 000 km²) et de la plus peuplée (7,1 millions d'habitants) des régions d'Espagne ne manquent pas, même si elle a été trop longtemps délaissée et oubliée dans les tréfonds de la péninsule. Trait d'union entre l'Afrique et l'Europe, porte du monde arabe et de la Méditerranée, jouissant d'un climat exceptionnel, de bonnes terres, le socle de l'Espagne est en train de considérablement renforcer son potentiel pour l'avenir.

L'exposition universelle n'est pas tout. Le décollage avait déjà commencé. Le choix de Séville pour cet événement sera néanmoins un énorme coup de pouce au développement, le prétexte à une vaste opération d'aménagement du territoire qui va enfin permettre à l'Andalousie de sortir de son isolement.

Les infrastructures réalisées sont colossales : une ligne TGV avec Madrid ; un peu plus de 1 000 kilomètres d'autoroute, dont la connexion avec la capitale ; un aéroport international à Séville ; la modernisation de celui de Malaga, qui double sa capacité ; un autre en construction à Jaen et la modernisation de celui de Grenade ; un système de télécommunications ultra-moderne avec fibres optiques ; un périphérique autour de Séville ; 20 000 places d'hôtel ; des milliers de logements ; la modernisation du réseau électrique. On pourrait continuer. En quelques années, cette région s'est dotée d'un outil de travail dont la réalisation aurait demandé plusieurs décennies s'il n'y avait pas eu l'Expo.

« Cette feria de six mois », comme l'a appelée un Sévillan, a été un catalyseur. Un objectif qui a drainé, en l'espace de cinq ans, plus de 800 milliards de pesetas (43 milliards de francs) pour mettre ce morceau d'Espagne arriéré sur le marche-pied de l'Europe. L'Expo elle-même n'a qu'un budget de 202 milliards de pesetas (10,9 milliards de francs), ce qui fait dire aux défenseurs de cette manifestation qu'une peseta sur cinq seulement est exclusivement consacrée à l'aménagement du site de l'île de la Cartuja, sur laquelle, il y a quelques années, il n'y avait strictement rien sinon des oliviers, des chèvres et un monastère en ruine.

Aujourd'hui, ces 450 hectares, dont 215 sont occupés par l'Expo, sont devenus un condensé de haute technologie, un raccourci de modernité qui, à l'avenir, pourra servir de tête de pont au développement puisque les courroies de transmission avec l'Espagne et le reste du monde existent désormais. Mais nous n'en sommes pas encore au temps de l'après-Expo. D'ailleurs, les opinions sont fluctuantes sur le devenir du site, et le projet Cartuja 93 n'en est qu'au stade de brouillon.

BOULEVERSEMENT • Pour l'instant, la métamorphose est impressionnante pour qui a connu l'Andalousie et Séville il y a plus de vingt ans. Un bouleversement gigantesque qui s'est amorcé vers le milieu des années 80 et plus particulièrement à la suite de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun, en 1986. En tant que région défavorisée (« le Monde de l'économie » du 10 mars), l'Andalousie a absorbé entre 1986 et 1989 le tiers des aides communautaires destinées à l'Espagne, soit 107 milliards de pesetas (5,7 milliards de francs). Pour la période 1989-1993, les fonds structurels seront presque quadruplés, soit 360 miliards de pesetas (19,5 milliards de francs).

De plus, le gouvernement central a mis le paquet en faveur de cette région dont est originaire le président du gouvernement, Felipe Gonzalez. L'Andalousie a absorbé le quart des tranferts de fonds du FCI (Fonds de compensation interterritorial) et le quart des projets au titre de la loi sur les aides régionales de 1985.

Réaliser une exposition universelle à Séville était, au départ, qu'on le veuille ou non, une véritable gageure. Cette ville de 700 000 habitants, endormie, pétrifiée par la chaleur, n'aspirait qu'à poursuivre son existence tranquille sur les rives du Guadalquivir. Un véritable défi que le gouvernement central a entrepris de relever et dont les socialistes ne profiteront pas totalement, puisqu'ils se sont vu ravir la mairie l'an dernier par le candidat du Parti andalou, Alejandro Rojas Marcos. L'Andalousie encore et toujours socialiste sera donc privée du cadeau final puisque c'est un autre qui en profite. Qu'importe, aux dires des responsables socialistes de la Junte, le gouvernement local.

Depuis le référendum de 1981, l'Andalousie a en effet été dotée d'un statut d'autonomie qui lui a permis de prendre en mains une grande partie de sa destinée. Ce facteur a joué un rôle non négligeable dans son développement, puisque toute une région a alors pris conscience de son existence, de son originalité, de ses capacités. Aujourd'hui encore, le taux de croissance est supérieur au taux national, et le budget en 1991 était le plus élevé de toutes les communautés après celui de l'Etat. Il est vrai que le retard était énorme. Mais le boom a cependant ses limites. La croissance du PIB a chuté, passant de 5,2 % en 1989 à 2,6 % l'an dernier. Outre la conjoncture mondiale, le fléchissement de l'économie s'est produit parce que la période des grands travaux touchait à sa fin.

> **Les 20 000 travailleurs qui ont été employés sur le site de Cartuja vont-ils retrouver un emploi ?**

Le secteur de la construction a été le moteur du développement. Aujourd'hui, les chantiers ferment. La fête commence et les ouvriers retournent aux champs. 20 000 travailleurs ont été employés sur le site de Cartuja. Vont-ils se recaser ? Le taux de chômage reste malgré tout beaucoup plus élevé que la moyenne nationale puisqu'il a été de 22,3 % en 1991. L'euphorie n'est pas éteinte, mais à Séville chacun sait qu'il va désormais falloir revenir à une certaine réalité.

FRAISES • L'Expo passée, ce sera le creux de la vague, le retour à la norme. Si, en dix ans, la structure économique s'est considérablement modifiée, comment parachever cette modification ? L'industrie reste peu développée : s'il y a 200 000 entreprises en Andalousie, 97 % d'entre elles ont moins de cinquante employés. L'économie reste dominée par le tertiaire (particulièrement par le tourisme) ainsi que par l'agriculture. Ce dernier secteur a certes su se dynamiser et s'adapter : un quart de la production agricole andalouse est aujourd'hui constituée par des primeurs – notamment les fraises de Huelva (94 millions de kilos exportés en 1991), – qui envahissent les marchés européens.

Il reste que les terres sont toujours aux mains des grands propriétaires (5 % des exploitations possèdent 70 % des terres cultivées), utilisant une main-d'œuvre fluctuante soumise aux aléas des récoltes. Les fameux journaliers, les cueilleurs d'oranges et de coton qui ont tissé la légende du syndicalisme paysan de Marinaleda existent toujours, bien que nettement moins nombreux. La réforme agraire a échoué, et cette région, qui aspire à être le « potager de l'Europe », est loin d'avoir terminé sa mutation. La commercialisation est aux mains des sociétés étrangères, et l'industrie agroalimentaire reste à créer pour transformer sur place des produits qui à 80 % sont exportés à l'état brut.

En dépit des progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire en Andalousie pour hisser cette région au niveau européen. Le PIB par habitant ne représente encore que 70 % de la moyenne nationale et 55 % de celui des autres pays de la Communauté européenne. L'Estrémadure et l'Andalousie demeurent les deux provinces autonomes les plus en retard. Les répercussions de l'Expo ne se font notamment guère sentir dans l'Est andalou, laissé un peu à l'écart de l'agitation sévillane. Il faudra donc beaucoup plus que cet événement pour que la progression se poursuive, même si l'on est parti d'un bon pas.

JOYAU • La Confédération des entrepreneurs andalous (CEA) a compris que l'Expo était une occasion unique pour inciter les sociétés espagnoles et étrangères à investir chez eux. Une chance historique qui ne se reproduira pas de sitôt. C'est pourquoi, explique Antonio Carillo Alcala, directeur général de la CEA, l'Expo doit aussi être *« une rencontre économique, une opportunité pour établir des relations pour le futur, car le monde ne va pas s'arrêter avec l'Expo »*. Des rencontres, des colloques, des échanges sont prévus avec des investisseurs potentiels du monde entier. Ensuite, que faire de cet outil, l'île de la Cartuja, ce joyau de technologie ?

Au départ, le projet Cartuja 93, dit projet Pintan, prévoyait de faire de l'île exclusivement une technopole de recherche et de développement. Ce projet a déjà été modifié à la suite d'une proposition du maire de créer un parc technologique, culturel et ludique. Les patrons réclament de leur côté plus de flexibilité et la possibilité d'exercer certaines activités économiques, et peut-être d'installer des sièges sociaux. *« Il faut être très pratique »*, répète Antonio Carillo, pour qui Séville peut être *« une plate-forme commerciale vers le nord de l'Afrique, un pôle de sociétés sur la Méditerranée. »*

Michel Bole-Richard

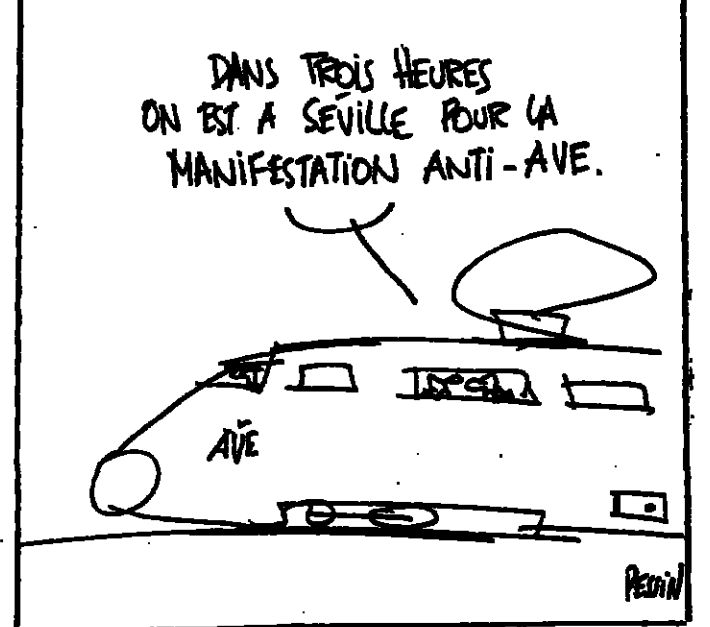
Un train à grande dépense

Prouesse technique, la ligne à grande vitesse Madrid-Séville, achevée pour l'ouverture de l'Exposition universelle, est très contestée. Il est vrai que la construction a dépassé de 70 % le coût prévu

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

JOSÉ BORRELL, le ministre des travaux publics et des transports, était aux anges. C'était le 23 mars. Pour la première fois, il pouvait montrer à la presse l'un des fleurons de « l'année espagnole », l'AVE (*alta velocidad espanola*) qui à partir du 20 avril va couvrir en deux heures et cinquante minutes les 471 kilomètres de Madrid à Séville. Dans les couloirs de la rame, blanche avec un liseré bleu, il explique, ravi, le bien-fondé de cet investissement. La présidente de RENFE (les chemins de fers espagnols), Mercé Sala, qui l'accompagne a oublié ses propres critiques sur le projet qualifié autrefois *« d'erreur de planification »*.

Sur les écrans vidéo qui équipent toutes les voitures, la voie ferrée défile avec, en surimpression, le compteur de vitesse dont l'aiguille musarde autour des 250 km/h, avec de temps à autre des pointes à 300. C'est à peine si l'on peut apercevoir les tentes de campagne des quelque 3 500 soldats qui veillent sur cette ligne, dont l'ETA a fait un objectif prioritaire. Le museau rond de l'AVE, indifférent à ces menaces, fend les étendues d'oliviers. Le parcours a gagné une centaine de kilomètres sur la ligne ancienne, qu'il fallait de toute façon doubler, selon José Borrell. Alors autant le faire avec ce qu'il y a de mieux dans ce domaine, en l'occurrence la technologie française... Paris a-t-il fait pression sur Madrid pour vendre son TGV ? *« Tous les gouvernements font pression pour qu'on achète leurs produits »*, fait-il remarquer, tout en constatant : *« C'est cher mais ça vaut la peine »*.



JARDIN TROPICAL • C'est la première fois, signale-t-il, qu'un train à grande vitesse traverse une chaîne de montagnes (la Sierra-Morena). Pourtant la ligne, réalisée à marche forcée, a été terminée dans le délai imparti (quatre ans et demi) alors qu'il s'agissait du deuxième chantier d'Europe par la taille, après le tunnel sous la Manche. Il a fallu construire 31 viaducs d'une longueur totale de près de 10 kilomètres et 17 tunnels de presque 16 kilomètres en tout. De nouvelles gares ont été édifiées sur le parcours, mais aussi à Séville et à Madrid, où celle d'Atocha a été tranformée en jardin tropical de 2 000 mètres carrés.

Mais cet *« avion qui vole au ras du sol »*, comme dit José Borrell, est aussi *« un vecteur d'ordonnancement de l'espace et d'ouverture vers de nouvelles lignes de développement économique »*. La ligne Madrid-Séville est un choix politique, justifié non seulement par l'Exposition universelle de 1992 mais par une volonté de désenclaver l'Andalousie et de favoriser son décollage économique. Les détracteurs, et ils sont nombreux, de cette réalisation *« pharaonique »* pensent qu'il aurait été plus judicieux de construire une ligne entre Madrid et Barcelone, qui aurait été plus rentable et plus facile à connecter au réseau européen. Les défenseurs du choix gouvernemental répondent que la liaison Madrid-Barcelone sera la priorité en 1993 alors que, dans le cas inverse, celle avec Séville ne se serait pas faite avant longtemps et peut-être jamais.

DÉMESURE • Reste le coût de l'opération. Comme dit José Borrell, *« on a mis le paquet »* : au moins 448 milliards de pesetas (24 milliards de francs). Un dépassement de 70 % par rapport au budget initial (262 milliards de pesetas) adopté par le conseil des ministres de juillet 1989. Les opposants parlent de *« démesure, prétention, sacrifice inutile, péché d'orgueil, opération de prestige »*. La RENFE a d'ailleurs réduit de 24 à 16 le nombre de rames (dont quatre de secours). Les quatre premières sont entièrement françaises, pour les quatre suivantes, les motrices seules sont fabriquées par Alsthom, tandis que les huit dernières seront totalement espagnoles, construites sous licence.

La dimension « européenne » de la voie, plus étroite que celles d'Espagne, est un argument supplémentaire pour les opposants. Ce train à grande vitesse est, disent-ils, une sorte de bijou d'apparat inutilisable sur le reste du réseau, voire à l'étranger car le courant employé n'est pas le même qu'en France.

N'aurait-il pas mieux valu moderniser le reste du réseau ? L'hebdomadaire *Cambio 16* a calculé qu'avec 500 milliards de pesetas, on aurait pu notamment accueillir trois fois les Jeux olympiques ou construire 76 universités. La ligne Madrid-Séville *« n'a pas vocation a être une île »*, répond la présidente de RENFE et l'on ne négligera pas les 12 700 autres kilomètres de voies ferrées. Mais comment ? Les pertes de la compagnie nationale ont atteint en 1991 le niveau historique de 250 milliards de pesetas ? Les autorités comptent secrètement sur l'aide européenne et peut-être sur la privatisation de certaines lignes.

L'avenir seul dira si le choix a été bon et surtout si la rentabilité commerciale sera au rendez-vous, passée l'affluence de l'Exposition universelle. Erreurs de planification et excès de précipitation ont considérablement alourdi le coût de la réalisation : tout devait être prêt pour l'Expo. Selon la classe et l'horaire choisi, le prix va de 6 000 pesetas (320 francs) à 16 500 pesetas (890 francs) pour un aller simple. La RENFE a prévu 1 600 000 voyageurs cette année et 3 600 000 l'an prochain, ce qui, selon sa direction commerciale, ferait de l'AVE une opération rentable dès le début.

M. B.-R.

La Méditerranée à reconstruire

La prise de Gibraltar par les troupes anglaises, en 1704, n'est pas de ces dates qu'on retient. Pourtant, elle met fin à l'autonomie économique méditerranéenne, qui durait depuis l'aube des civilisations. En perdant la maîtrise des échanges intraméditerranéens, les villes et les régions côtières de la mer intérieure ont entamé un déclin relatif, au profit des Etats-nations en cours de constitution au nord. C'est ainsi que la Méditerranée a manqué son passage à l'économie industrielle, fondé sur le système fer/houille/vapeur. Mais le XXIe siècle lui offrira peut-être sa revanche, avec l'avènement d'une économie fondée non plus sur la transformation, mais sur l'information et la communication, plus propre au génie méditerranéen...

C'est sur ces accents braudéliens que s'ouvre l'ouvrage collectif intitulé *la Méditerranée économique*. Ce *« premier rapport général sur la situation des riverains au début des années 90 »* (1) a l'immense mérite de s'être emparé d'un thème mythique pour en dresser un état des lieux *hic et nunc*. Qu'est-ce au juste que la Méditerranée aujourd'hui ? La trentaine d'universitaires de plusieurs pays riverains qui ont travaillé sous la direction de Jean-Louis Reiffers, doyen honoraire de la faculté des sciences économiques de l'université d'Aix-Marseille II, se sont efforcés de répondre d'une façon à la fois dynamique et synthétique à cette question.

Question rien moins que théorique, d'ailleurs. La population du bassin méditerranéen passera entre 1990 et 2010 de 386 millions à 491 millions. La part des pays de la CEE (Espagne, Italie, France, Grèce) dans ce total en expansion tombera sur la même période de 42 % à 34 %. *« En l'absence d'un fort développement économique de la rive sud, les pays des régions de la rive nord seront confrontés à une pression migratoire qui ira en s'accentuant. (...) Quand on connaît la difficulté qu'ont les premiers à accueillir actuellement des flux annuels compris entre 0,01 % et 0,4 % de leur population (...), on perçoit la dimension du problème »*, écrivent les auteurs, avant d'ajouter que, *« à l'échelle de l'histoire, c'est pourtant un problème de relativement court terme puisqu'il ne concernera dans sa phase aiguë que les dix ou quinze prochaines années »*.

Il faut saluer en outre des contributions originales sur la notion d'entrepreneur dans le monde méditerranéen et les rapports qu'entretiennent les religions (catholicisme et islam) avec le développement économique. La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à des monographies. Etudes régionales pour les pays de la Méditerranée du Nord (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur en France, Catalogne, Valence, Murcie et Andalousie en Espagne), études par pays pour le reste du bassin. Les synthèses sur les pays de la rive sud et de la Méditerrannée orientale sont bienvenues : les informations sur des pays comme la Libye, la Syrie, le Liban, voire Israël et l'Égypte, sont habituellement rares et éparpillées.

On pourrait reprocher à l'ouvrage d'évacuer un peu vite le contexte politique. L'article sur l'Algérie, écrit évidemment avant les tout derniers événements, ne mentionne même pas l'agitation islamiste et fait preuve d'un optimisme peut-être excessif quand il conclut que ce pays *« constituera dans les années qui viennent un véritable laboratoire des politiques de libéralisation »* !

Sophie Gherardi

(1) Rapport rédigé par Chedly Ayari, André Cartapanis, Xavier Greffe, Jean-Louis Reiffers, Economica, 1992, 586 pages, 250 F.

REPORTAGE

L'île Maurice, ou la rançon du succès

La rapidité de son développement économique, grâce aux réussites de sa zone franche, oblige cette petite île de l'océan Indien à accélérer la métamorphose de son industrie, jusqu'ici largement textile, pour rester performante

PORT-LOUIS
de notre envoyé spécial

IL était une fois, au cœur de l'océan Indien, une île en proie au chômage, alanguie et morose. Dix ans plus tard, Maurice affiche une bonne santé peu commune en ces temps de récession. Rarement guérison aura été si rapide et spectaculaire. Mais sur cette terre de cyclones, où frappe l'imprévu, on sait la fragilité du bonheur.

Le destin de l'île avait basculé sur un coup de poker : la relance de la zone franche, qui végétait depuis sa création, en 1970. Avec réalisme, Maurice s'était administré le traitement draconien prescrit en 1982 par le FMI. Puis, la reprise mondiale étant au rendez-vous, l'île sut exploiter deux atouts maîtres : son appartenance à la convention de Lomé, qui ouvre à ses produits un libre accès, sans quotas ni droits de douane, au marché européen; et la modestie de ses coûts salariaux, à l'époque quatre fois moindres qu'à Taïwan ou à Singapour.

BOOM ● Aujourd'hui, après avoir caracolé autour de 7 % pendant les années du «boom» (1984-1988), la croissance de Maurice reste enviable : 4,3 % en 1991. Le revenu par tête avoisine 2 500 dollars (15 000 francs environ); les réserves en devises équivalent à six mois d'importations; le déficit budgétaire dépasse à peine 2 % du PIB; le service de la dette est modique; l'épargne progresse, quoique lentement. Maurice est en passe de dompter son inflation, rançon de sa fulgurante réussite industrielle : réduite de 13,5 % en 1990 à 7 % l'an dernier, elle devrait revenir à 5 % en juin 1992, sous l'effet conjugué de mesures monétaires, fiscales et douanières.

Surtout, le pays a vaincu son vieux mal, le chômage. Se souvient-on du temps où des centaines de jeunes se pressaient chaque matin devant le bureau du premier ministre, leur carte de chômeur à la main, en quête d'une tâche de journalier? Avec un taux de chômage nominal de 2,3 %, l'île possède désormais un rare privilège, le suremploi. Elle est contrainte d'importer de la main-d'œuvre. Selon Cassam Uteem, ministre de l'industrie, entre 3 000 et 5 000 étrangers – en majorité Chinois, Indiens et Sri-Lankais – travaillent à Maurice, notamment dans le textile et la construction.

La flambée des salaires de la main-d'œuvre mauricienne, devenue rare, donc chère, fut le principal levain de l'inflation. La hausse des coûts entraîna un inéluctable déclin de la productivité, accentué par un fort absentéisme – 10 à 15 % – en particulier après le repos dominical. Ce qu'on appelle ici joliment *«faire le lundi cordonnier»*. La main-d'œuvre coûte maintenant deux à trois fois plus cher à Maurice qu'en Thaïlande et – en nombre d'heures – un salarié de l'industrie y travaille nettement moins qu'en Malaisie ou aux Philippines.

Autant de signes, après tout, que Maurice est sortie d'un pas alerte du sous-développement, en même temps que ses fils découvraient l'ambition, l'esprit d'entreprise, le goût du gain et du risque. *«Tout est allé trop vite,* note Jean-Claude de L'Estrac, ministre du plan. *La rapidité et l'ampleur du succès ont dépassé nos espérances. Le choix stratégique initial était le bon : fabriquer des produits bas de gamme, avec une technologie simple et une main-d'œuvre à bon marché. Il y avait alors une dizaine de zones franches dans le monde. Il y en a aujourd'hui cent quarante. Notre avantage comparatif n'est plus le même. Notre industrie doit donc franchir une nouvelle étape.»*

DIVERSIFIER ● Former une main-d'œuvre mobile et très qualifiée, diversifier les activités de la zone franche, doter l'industrie d'une haute technologie qui dégagera une forte valeur ajoutée : tels sont les nouveaux mots d'ordre mauriciens. *«On met le paquet»,* souligne Ramakrishna Sithanen, ministre des finances. Les dépenses d'éducation sont en hausse sensible (13 % du budget); un nouvel investissement sur cinq seulement concerne le secteur textile, qui ne regroupe plus que deux entreprises sur trois.



La zone franche, disséminée dans l'île, compte quelque six cents entreprises (dont cinquante françaises) employant près de cent mille personnes. Les Mauriciens, qui eurent la sagesse *«patriotique»* d'investir les revenus du sucre dans l'industrie locale, contrôlent plus de la moitié de la zone franche. Les Chinois de Hongkong, qui trouvèrent ici une terre d'accueil pour leurs capitaux, restent – de loin – les premiers investisseurs étrangers (22 % du total), devant la France (11 %), même s'ils s'interrogent sur un possible démantèlement de l'Accord multifibres *(lire ci-contre)*, qui pourrait faire perdre à Maurice l'un de ses attraits.

Car c'est l'existence de quotas d'importation en Europe pour les produits textiles du Sud-Est asiatique, fixés dans le cadre de l'accord, qui a poussé les industriels de cette région à transiter par Maurice – elle est libre de tout quota – et à s'y implanter. Pour un investisseur, l'île conserve cependant plus d'un atout : la stabilité politique, la bonne rentabilité de ses entreprises, son accès privilégié au marché des Douze, la qualité des infrastructures et de l'accueil. Maurice espère maintenant attirer des entreprises européennes d'un nouveau genre. *«L'informatique allemande manque de main-d'œuvre pour fabriquer ses microprocesseurs,* note Cassam Uteem. *Pourquoi n'implanterait-elle pas des usines chez nous?»*

«Maurice, c'est la canne, l'hôtel et la bonneterie.» Ce vieil adage local demeurant juste, ni l'agriculture ni le tourisme n'échapperont aux mutations en cours dans l'industrie. Le sucre reste la principale richesse nationale. Mais son industrie a, pour la première fois en 1991, subi un léger recul, à cause de la sécheresse et d'un déclin des profits, dû – là aussi – à la hausse des coûts salariaux. Sur les dix-neuf domaines sucriers, quatre ou cinq ne sont plus rentables. Maurice craint, en outre, que la réforme de la politique agricole commune des Douze n'entraîne une baisse des prix d'achat du sucre.

AMBITION RÉGIONALE ● Le tourisme exige aussi rigueur et vigilance. Le parc hôtelier s'est trop accru, récemment, par rapport à la demande et aux capacités de transport aérien. Choisie par 300 000 touristes en 1991 – dont 40 % venus d'Europe – Maurice reste une destination chère, en quête de nouveaux marchés. Ses charmes tropicaux suffiront-ils toujours à *«faire la différence»*, face à des rivales au meilleur rapport qualité-prix?

L'île nourrit, à moyen terme, une autre ambition : devenir un centre financier régional. Pour l'instant, son centre bancaire *«offshore»* – et l'un des rares francophones – abrite sept grandes banques internationales. Etant donnée la concurrence dans ce domaine, Maurice a *«ciblé»* son marché – l'océan Indien, de l'Afrique du Sud post-apartheid à l'Australie – et ses produits financiers (en premier lieu, la gestion des portefeuilles et des navires).

Des rivages d'une île, le regard porte loin. Sa situation géographique favorable, l'exiguïté de son marché intérieur et l'extraversion de son économie ne laissent à Maurice d'autre choix que d'être, résolument, citoyenne du monde. Et d'abord, mieux intégrée dans sa région, dont elle se voit déjà une pourvoyeuse en cadres et en savoir-faire. Aussi souhaite-t-elle l'élargissement à quelques grands pays riverains – Australie et Inde notamment – du principal organisme régional, la Commission de l'océan Indien, au déplaisir de la France qui y tient pour l'instant le premier rôle par l'entremise de la Réunion.

Dans l'immédiat, Maurice guette la relance de l'économie mondiale, en espérant continuer, quant à elle, d'échapper à la récession. On peut croire le premier ministre, Anerood Jugnauth, lorsqu'il affirme, en souriant : *«Le bonheur des autres fait aussi notre bonheur.»*

Jean-Pierre Langellier

Les avatars de l'Accord multifibres

Mercredi 22 avril, le président George Bush reçoit le président de la Commission de Bruxelles Jacques Delors. A l'ordre du jour, de nouvelles tractations sur l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), dont les industriels français du textile et de l'habillement redoutent de faire les frais, en perdant ce qui reste des «avantages acquis» de l'Accord multifibres (AMF) sans contrepartie.

Non que l'AMF n'ait que des qualités. Inspiré des accords de Lancaster House de 1947 – limitant les exportations vers la Grande-Bretagne de produits textiles de Hongkong, – il est vite apparu comme l'indispensable – et paradoxal – contrepoint à la progressive libération des échanges. Au contingentement des importations désormais prohibé, allait succéder la.. . limitation volontaire des exportations. Dès 1961, est signé un premier accord sur les produits en coton. S'y ajoutent par la suite la laine, le synthétique et les fibres artificielles.

En 1974, le premier Accord multifibres est signé pour quatre ans : il autorise les signataires à déroger aux règles générales du GATT pour certains produits textiles «sensibles». A l'exception du lin et de la soie, les échanges de produits textiles sont désormais encadrés par des quotas d'exportation. Pays par pays, produit par produit : 180 Etats, 123 catégories, au centre de délicieuses tractations pour une armée d'ambassadeurs à Genève. A l'accord favorable aux pays en développement de 1974 succèdent celui – restrictif – de 1978, puis ceux – laxistes – de 1982 et 1986, dont l'échéance a été prorogée jusqu'au 31 décembre 1992.

Organisé, pourtant, le marché international ne l'est guère. Pour certains produits, – tee-shirts ou pull-overs, – le cumul des quotas autorisés excède la taille du marché. Pour d'autres, de multiples dérogations aboutissent au même effet : un pays aux exportations plafonnées pour tel vêtement, peut demander à *«anticiper»* son quota de l'année suivante. Ou à *«transférer»* ses excédents sur un produit déficitaire.

La convention de Lomé exonère certains pays pauvres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de tout quota ou droit de douane dans l'Europe des Douze. Bruxelles, enfin, a conclu des arrangements préférentiels avec certains pays méditerranéens, comme le Maroc ou la Tunisie. A ces régimes d'exception il faut ajouter le *«trafic de perfectionnement passif»* (TPP) qui exonère de certains droits de douane les produits réalisés avec des tissus du pays importateur. Ces multiples dérogations facilitent tous les détournements, toutes les métamorphoses de vêtements produits dans le Sud-Est asiatique en articles *made in Maurice*...

Aussi, quand, à la surprise générale, il fut décidé, en 1985, d'inscrire à l'ordre du jour de la fameuse négociation de l'Uruguay Round la réintégration du textile dans le cadre général du GATT, les Européens dirent «banco». A condition que cette réintégration s'accompagne de mesures contre le dumping ou la contrefaçon. Des mesures dont les industriels français redoutent l'abandon par Jacques Delors dans le grand marchandage du 22 avril.

P.-A. G.

Afro Disney

Suite de la page 17

Comment ne pas penser, malgré les 38° à l'ombre, que le baptême extravagant de ce futur palace, reconstitution d'une cité préhistorique imaginaire, tenait aujourd'hui du sacre? Celui de Sol Kerzner, pape des casinos sud-africains et seigneur du tourisme cinq étoiles. Un self-made man de légende qui parie sur l'*«audace»* de Frederik De Klerk et la *«sagesse»* de Nelson Mandela, vénère le *«génie»* de Walt Disney et annonce un débarquement en France. Sur le front des casinos.

Inutile de rechercher, dans la presse sud-africaine, un portrait récent de Sol Kerzner. Ses mariages, ses déplacements en jet privé, ses projets immobiliers et les résultats financiers de ses sociétés sont largement commentés par les quotidiens nationaux, tout comme ses déclarations en faveur de l'ouverture politique et son ascension dans la liste des plus grandes fortunes du pays. Mais on ne décrit plus son parcours d'ancien pauvre, obstiné et gagneur, né en 1935 dans une famille d'immigrants russes. Cela fait partie de la légende Kerzner et colle parfaitement avec la silhouette trapue, le visage volontaire, la tenue de chef de chantier, et même ce jouet oriental dont il égrène sans relâche les perles d'or pour décharger, dit-on, une certaine anxiété.

«Redoutable, dit une journaliste sud-africaine. *Magnifique et redoutable. Il a raison de tous les obstacles. Il persuade ou écrase, il achète ou séduit. Il rêve très fort et très cher. Mais cela s'avère rentable, et ses milliers d'employés, qu'il surpaye mais rudoie, rêvent au diapason.»* Rêvent d'hôtels plus vastes encore, de casinos plus délirants, de cascades artificielles qui ont l'air de torrents, de volières somptueuses, de charters de touristes et de nouveaux emplois. Kerzner assure en avoir créé près de cent mille depuis ce jour où il quitta le cabinet de comptable où il débutait pour se lancer dans l'hôtellerie. Attention : une hôtellerie de luxe dans laquelle il introduit les notions de loisirs et de jeux.

Il y aura un premier hôtel, modeste, qu'il transforme et revend. Un second, dans un village de pêcheurs devenu depuis une sorte de Saint-Tropez. Un troisième à Durban et puis bientôt une chaîne – Southern Sun – dont les revenus entre 1969, date de sa création, et 1983, date du désengagement de Sol Kerzner, passeront de 1,8 à 200 millions de francs. Le magnat, entre-temps, a découvert la rentabilité des tables de jeu et des machines à sous. Ce sont elles qui feront sa fortune et qui lui permettront de financer des rêves extravagants : Las Vegas au service de Disneyland.

Certes, la loi sud-africaine n'autorise pas le jeu, mais il en va différemment dans les bantoustans, ces territoires où Pretoria avait voulu reléguer la population noire. Opportuniste, Kerzner s'engouffre dans la brèche. La compagnie Sun International, qu'il crée en 1983, investit le créneau, associant casinos et hôtels de loisirs, piscines et machines à sous.

TAPIS ROUGE ● Lorsque Kerzner débarque, conquérant et rusé, les gouvernements locaux sortent le tapis rouge. N'offre-t-il pas des centaines, voire des milliers d'emplois à des régions minées par le chômage? N'est-il pas souvent prêt à prolonger les routes, compléter les installations d'eau et d'électricité, moderniser les aéroports délaissés par Pretoria? Et ne propose-t-il pas de verser, outre des taxes (qu'il négocie pied à pied), un tribut à la communauté?

«C'est la philosophie Kerzner, et nos interlocuteurs ont parfaitement compris le parti qu'ils pouvaient en tirer», explique Stuart Shaw, le directeur du Carrousel, un hôtel-casino lancé à l'automne dernier au Bophuthatswana et qui se flatte de distribuer chaque jour sept cents repas gratuits à travers le pays. *«Rien ne serait possible sans la coopération des autorités locales. Il faut donc leur donner des gages, rassurer les chefs, les princes, les anciens, leur faire comprendre que nos intérêts réciproques sont intimement liés.»* Tellement liés que la destitution de l'ancien dirigeant du Transkei (autre bantoustan) a valu à Kerzner une demande d'extradition formulée avec insistance auprès du gouvernement sud-africain par le nouveau leader, Bantu Holomisa.

> “La pompe des casinos n'est intéressante que si elle sert à financer du rêve.”
>
> Sol Kerzner

Tout à la dévotion de leur patron, ses employés refusent de commenter les rumeurs du Transkei. Mais les haussements d'épaules disent bien ce qu'ils en pensent : que l'on n'a rien sans rien, et qu'il faut négocier, palabrer, «associer». L'Etat du Bophuthatswana n'est-il pas devenu, à égalité avec Sun International, l'un des principaux actionnaires de SunBop, la société qui contrôle une dizaine d'hôtels situés sur son territoire? Et ne parle-t-on pas de remises d'impôts aussi spectaculaires qu'arbitraires?

PHILOSOPHIE ● *«Tous les gouvernements devraient faire preuve de la même lucidité que le gouvernement français en matière de tourisme,* estime Sol Kerzner. *C'est bien grâce à une série de concessions qu'il a ravi Euro Disneyland à l'Espagne : des terrains à trente minutes de Paris cédés pour presque rien, des infrastructures ferroviaires et routières, des prêts avantageux, des réductions fiscales! C'était se montrer visionnaire et cela vaudra à la France des milliers d'emplois, des millions de visiteurs, des milliards de devises.»*

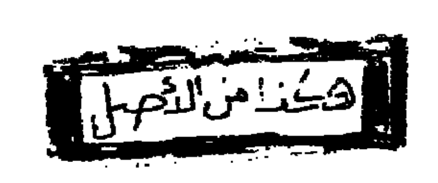
Le gouvernement du Bophuthatswana partage à l'évidence cette philosophie. Fier de la part croissante – et vitale! – du secteur du tourisme dans son économie et satisfait des résultats de SunBop, dont les bénéfices, entre 1986 et 1991, ont affiché une progression annuelle de 44 %. *«Kerzner est l'homme le plus incroyable que j'aie jamais rencontré»,* nous déclarait, reconnaissant, le président Mangope, au sortir du fameux baptême de la Cité perdue. Dernière folie de Kerzner (l'investissement dépasse 1,5 milliard de francs), qui prévoit d'entourer son palace de gigantesques cascades et d'une jungle de près d'un million d'arbres géants, *«ce projet,* poursuivait le président, *attirera des touristes de tous les coins du monde. Et toute l'Afrique du Sud en profitera!»*

Sol Kerzner n'en doute pas qui a fait appel à des artisans et artistes du monde entier pour défier l'imagination . Pourtant le «Disney sud-africain», comme le surnomment certains, a en tête d'autres plans. *«Les portes s'ouvrent, l'Afrique du Sud n'est plus pestiférée. J'ai besoin d'autres défis, d'autres horizons... et quelques compensations à de vieilles frustrations.»* Celles par exemple de n'avoir jamais pu mener à bien ses projets de développement à l'étranger, barrés immanquablement – que ce soit en France, en Australie, à Atlantic-City – par les autorités politiques des pays concernés.

Aujourd'hui, Kerzner se sent des ailes. Il a pris du champ, démissionné de ses fonctions à l'exclusion de la présidence de SunBop, et créé World Leisure, une société basée en Angleterre, qu'il contrôle à cent pour cent. A elle la gestion de trois hôtels Sun situés sur l'île Maurice, le développement de projets aux Comores, la gérance du casino de La Mamounia à Marrakech. A elle surtout la responsabilité de prospecter et investir en Europe, et notamment en France, *«l'un des pays les plus sains et les plus attrayants»*.

Sol Kerzner s'est choisi pour cela des partenaires solides : le groupe Barrière, bien implanté dans les casinos de l'Hexagone, et le géant mondial de l'hôtellerie, Accor. SPIC – Société de participation et d'investissement en casino, – dans laquelle ils détiennent chacun un tiers des parts, sera leur bras séculier. Déjà dans sa besace : le casino Ruhl de Nice, ceux de Chamonix, Cassis et Carry-le-Rouet, ainsi que la location-gérance de celui de La Napoule. *«C'est un début,* dit Sol Kerzner, qui piaffe de passer à la vitesse supérieure. *Mais il ne faut pas se méprendre : la pompe des casinos n'est intéressante que si elle sert à financer du rêve. J'en créerai donc. En Europe. Il n'y a que cela qui m'intéresse. Et vous serez épatés.»*

Annick Cojean



Le débat sur l'union économique et monétaire

Les pièges de Maastricht

par EMMANUEL BORGUES (*)

LA France est, avec le Luxembourg, le seul pays qui satisfasse dès maintenant aux critères requis pour la troisième phase de l'union économique et monétaire (UEM). Ceux-ci concernent le taux d'inflation, les taux d'intérêt, le déficit des finances publiques et le niveau de l'endettement public. Ce résultat est le fruit de la politique de désinflation compétitive, puis de la politique de franc fort, menée par les ministres des finances successifs, MM. Delors, Balladur et Bérégovoy. Il est vrai que le taux de chômage est élevé, mais son niveau n'est pas exceptionnel dans les grands pays de la CEE. Selon le président de la République et selon le gouvernement, la politique européenne française ne donne par conséquent pas matière à débat et il convient de la poursuivre et de ratifier les accords de Maastricht.

Or ce débat nous paraît indispensable, non seulement parce que la composante macro-économique de cette politique a eu dans le passé un coût élevé pour la France, mais aussi parce que l'UEM risque de consolider ce coût, voire de l'amplifier à l'avenir. En effet : le SME (système monétaire européen), précurseur de l'union économique et monétaire, a été une contrainte et nullement un atout ; le chômage actuel est en partie irréversible ; de nombreux facteurs déflationnistes se profilent à l'avenir ; et le fonctionnement de l'UEM nous lie les mains.

Le précédent du SME

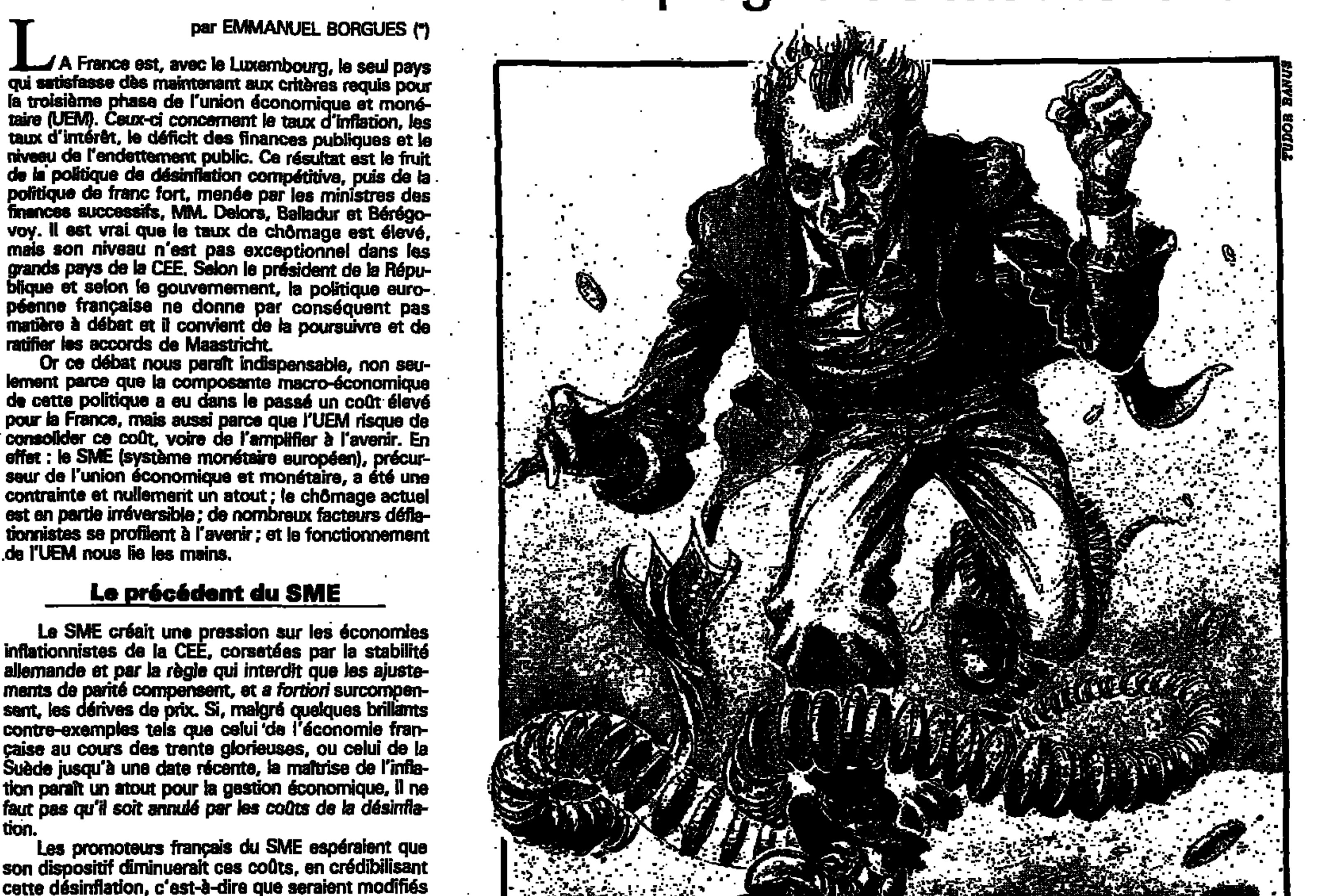
Le SME créait une pression sur les économies inflationnistes de la CEE, corsetées par la stabilité allemande et par la règle qui interdit que les ajustements de parité compensent, et *a fortiori* surcompensent, les dérives de prix. Si, malgré quelques brillants contre-exemples tels que celui de l'économie française au cours des trente glorieuses, ou celui de la Suède jusqu'à une date récente, la maîtrise de l'inflation paraît un atout pour la gestion économique, il ne faut pas qu'il soit annulé par les coûts de la désinflation.

Les promoteurs français du SME espéraient que son dispositif diminuerait ces coûts, en crédibilisant cette désinflation, c'est-à-dire que seraient modifiés les comportements nominaux de formation des prix et des salaires nominaux. C'est-à-dire plus précisément que ces comportements seraient influencés par la croissance des prix et des salaires allemands, que l'indexation des salaires français sur les prix français se réduirait, et que la rigidité du marché du travail s'atténuerait.

Or, selon des travaux récents de l'OCDE, aucun effet durable n'a pu être mis en évidence, et l'extrême rigidité du marché du travail, notamment l'une des plus fortes de l'OCDE, n'a pas été entamée par le SME, malgré quelques mesures structurelles, relatives par exemple au droit de licenciement, prises au cours de la décennie.

C'est ainsi que la politique de désinflation compétitive mise en œuvre n'a pu parvenir à la croissance modérée des prix actuelle que grâce à un chômage important, alors qu'elle cherchait par la baisse des prix et des salaires nominaux à développer une offre compétitive qui devait au contraire le réduire.

Or la nature de ce chômage nous est spécifique. Actuellement très élevé, le chômage en Espagne se réduit structurellement, à un rythme il est vrai assez lent. Par suite de l'ampleur du travail au noir en Italie, conséquence d'un fonctionnement souple et créatif de l'économie, les chiffres officiels du chômage sont surestimés. Celui du Royaume-Uni, en très forte hausse au cours de la récession actuelle, paraît éminemment réversible. Celui de l'Allemagne est très faible à l'Ouest, important à l'Est.



TUDOR BANUS

L'hystérésis du chômage

Notre crainte est qu'il y ait une hystérésis du chômage en France, c'est-à-dire qu'il soit dans une certaine mesure irréversible et que son niveau demeure élevé même en phase ascendante du cycle, comme cela a été le cas au cours des années d'expansion 1988-1990. Plusieurs causes sont possibles :

• En France dans la décennie 80, l'obsolescence des équipements est forte et la croissance des investissements productifs relativement faible (4,5 % de 1984 à 1991, à comparer à 6 % pour l'ensemble de la CEE), ce qui pèse de façon durable sur les capacités d'offre de nos entreprises, notamment celles qui sont exportatrices.

• 30 % des chômeurs de longue durée deviennent progressivement inaptes à reprendre un travail. Or ils sont moins de 10 % aux Etats-Unis et en Suède. Mais il convient toutefois de noter que l'ampleur de ce chômage est un phénomène général à la CEE, vis-à-vis duquel les contraintes du SME ne sont pas innocentes.

• Au cours de la dernière reprise économique, tout se passe comme si les salariés des grandes entreprises avaient obtenu des hausses de salaire suffisantes pour limiter l'embauche de jeunes actifs, après avoir écarté grâce à des préretraites onéreuses les salariés âgés. En effet, la croissance de l'emploi au cours des trois dernières années d'expansion, soit 700 000 personnes environ, est médiocre comparativement à celle des autres pays.

Jusqu'à la mise en place de la monnaie commune, un ensemble de facteurs déflationnistes, organiquement liés au fonctionnement de l'UEM, mais aussi à l'option d'un franc fort retenue par la France, vont accroître le risque de consolider la permanence d'un chômage élevé.

Depuis quelque temps, la situation économique française est devenue fortement dépendante de la politique économique de l'Allemagne et des chocs que cette dernière subit : hier, la réunification des deux Allemagnes et l'accélération qu'elle imprime à la croissance développent les exportations françaises ; aujourd'hui, le durcissement de la politique monétaire allemande et, par contagion, la hausse des taux d'intérêt dans la Communauté européenne annulent l'effet favorable ci-dessus ; demain, le refroidissement de l'économie allemande aura un impact déflationniste.

• Les taux d'intérêt nominaux français, à court et à long terme, compte tenu de la fixité anticipée pour la parité franc/deutschemark, s'ajustent sur les taux directeurs allemands, avec une prime de risque qui ne s'annule toujours pas. Comme l'inflation en France est l'une des plus faibles de la CEE, inférieure au moins provisoirement à celle de l'Allemagne, ses taux d'intérêt réels sont élevés, les plus élevés d'Europe. Leur niveau est particulièrement inapproprié au creux conjoncturel actuel.

• Autre effet pervers d'une maîtrise excessive de l'inflation, on peut s'attendre en 1995 à un dernier réaménagement général des parités avant la troisième phase de l'UEM. Compte tenu des règles du SME, la France sera invitée à réévaluer le franc vis-à-vis de la moyenne des autres monnaies communautaires, ce qui exercera également une pression déflationniste.

• Dans les années à venir, les pays qui ne satisfont pas encore aux critères d'entrée dans l'UEM devront mener une politique budgétaire rigoureuse, déflationniste pour l'ensemble de la zone.

En 1997 ou en 1999, quelques pays de la CEE feront partie de l'UEM. Ils auront renoncé à l'usage de la monnaie en tant qu'instrument de régulation macro-économique. Mais ils espèrent que le dernier instrument macro-économique à leur disposition, c'est-à-dire la politique budgétaire, permettra une régulation contracyclique. Or cet espoir est rien moins que sûr, quel que soit le cas de figure considéré, soit que les baisses conjoncturelles concernent l'ensemble de la Communauté ou au contraire un pays particulier.

Interrogation et inquiétude

Dans le premier cas, la politique macro-économique européenne sera handicapée par la faiblesse du budget communautaire (malgré sa dérive annoncée). Elle sera de plus entravée par la lourdeur des procédures communautaires de recherche de consensus et de partage des tâches.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand un pays-membre sera soumis à des chocs conjoncturels spécifiques, on peut également craindre que l'UEM n'apporte aucune contribution positive. Du fait de la plus grande interpénétration des économies, liée au grand marché européen, le multiplicateur de dépenses budgétaires se réduit pour le pays concerné. Cela contrebalance l'avantage attendu de l'UEM, c'est-à-dire la possibilité pour un Etat d'emprunter dans les autres pays de la CEE, sans risque de hausse des taux d'intérêt et d'éviction des investissements productifs.

Les sujets d'interrogation et d'inquiétude sont nombreux, on le voit. Il nous semble que les polémiques actuelles, qui se fondent pour l'essentiel sur des arguments de souveraineté nationale, ne doivent pas occulter le débat économique sur la ratification du traité de Maastricht.

(*) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire français.

LIVRES

Le stade reptilien du libéralisme

Une profession de foi de David Friedman, fils de Milton, ou comment retomber en enfance par une version potache et involontairement amusante de l'économie de marché

VERS UNE SOCIÉTÉ SANS ÉTAT
de David Friedman.
Les Belles Lettres,
400 pages, 165 F.

Trop rares sont les occasions de suffoquer en lisant de l'économie pour ne pas saluer les convulsions d'hilarité et de rage provoquées par le livre de Friedman, le fils, dont le libéralisme extrême renvoie illico son honorable Nobel de père au musée des momies socialistes. Dans une cinquantaine de très courts chapitres («Du gros plomb pour un ami socialiste»; «Vendez les rues»; «Vendez les écoles») très bien écrits, drôles, avec de petits poèmes en exergue, et un humour définitif – qui le conduit jusqu'à envisager la valeur médiatique de la crucifixion!. – David, fils de Milton, se délecte des beautés et bontés de la concurrence. Il termine – bon point – sur un éloge de G. K. Chesterton. Entre économique et néo-comique, une permutation et un trait d'union : David Friedman.

On regrette que ce livre n'ait pas été traduit il y a vingt ans. Cela nous aurait évité quelques lectures ennuyeuses des copistes libéraux français, enrhumés du vent de la liberté et des frontières ouvertes, ou moralistes coincés des écoles «libres». Friedman est athée, joyeux, ouvert, immoral : entrez les millions de Mexicains, sonnez les drogués, les doses sont en vente; partez les enfants, abandonnez vos parents, suivez les libertariens, soyez sans foi ni loi, ne votez pas, commercez! Et vous, anarchistes, lisez!

Admirons encore la tolérance, apprécions les citations d'Orwell, les romans placés en tête de bibliographie.

Fin des compliments. Ouvrons les yeux : est-il possible que l'économie conduise à un tel infantilisme? A cette régression, ce stade limite de la décence qu'est l'anarcho-capitalisme? Est-il possible d'être aussi niais, dogmatique, simple et simplet qu'un libertarien?

SORNETTES • *Pour balayer des* sornettes comme la *«liberté pour les enfants de neuf ans»*, devrait suffire un colloque à Bogota, à défaut à Manille, où commerce et enfance se mettent en ménage, mais comment discuter du trou d'ozone avec un libertarien? Il suggérera de répartir les droits sur l'ozone entre les Terriens, lesquels les revendront probablement aux producteurs de CFC. Et seul un libertarien ou un marchand d'armes pourra croire que les polices privées feront mieux que la police publique.

Et pourtant ce livre contient une vraie question. Le vrai problème posé à «l'ami socialiste», auquel s'adresse si fréquemment Friedman, preuves convaincantes et tableaux de chiffres à l'appui, c'est la redistribution : oui ou non le système de retraite par répartition est-il antiredistributif, sachant que l'espérance de vie des classes défavorisées est inférieure, et leur entrée dans la vie active plus précoce? Oui ou non l'université est-elle financée par les pauvres pour les riches? Oui ou non la santé est-elle payée par des personnes modestes et jeunes, et consommée par des personnes âgées et riches? Oui, dit Friedman, qui conclut : *«On trouve davantage de bonnes voitures dans les ghettos que de bonnes écoles.»*

La question de l'efficacité n'est évidemment pas celle de l'essence de l'Etat, du «pourquoi», mais du «comment l'Etat». Au fond : qui donne, qui reçoit? Dans un pays comme la France, on devrait pouvoir apporter des réponses au centime près à cette question, qui est la base de la comptabilité. Cette comptabilité demeure la grammaire économique, le garde-fou des incantations libertariennes ou autres, ainsi qu'un formidable instrument de contre-pouvoir et de contrôle des fonds publics.

Sans discuter ici la supériorité de la concurrence sur le monopole, implicite au long du livre, si nous admettons avec l'auteur que les *«hommes de l'Etat»* détournent toujours le bien public à leur profit (Friedman éprouve, probablement parce qu'il croule sous le courrier, une véritable aversion pour les *«hommes de la Poste»*), alors il faut dire clairement que la démocratie représentative est impossible; et repartir vers le plus usé, épuisé des débats, entre Condorcet et Mirabeau, repris par Marx et Bakounine. Mais ce qui est inadmissible, c'est d'entretenir, comme le fait Friedman, une perpétuelle confusion entre démocratie et marché.

«En tant qu'économiste, je suis utilitariste. Efficacité économique et bonheur sont étroitement liés.» Dans cet aveu, le cauchemar de l'économisme, dont l'un des avatars fut le stalinisme. Vouloir maximiser l'Utilité, est aussi désespéré et dangereux que maximiser la Beauté ou la Vérité. Et ce livre est à désespérer de l'économie. Avouons avoir pris un affreux plaisir masochiste à le lire.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

MÉDIAS ET SOCIÉTÉS. PRESSE, AUDIOVISUEL TÉLÉCOMMUNICATIONS
de Francis Balle,
éditions Montchrestien,
734 pages, 190 F.

Dans toutes les bonnes formations à la communication, le «Balle» est déjà un classique. La rigueur du découpage, l'abondance des bibliographies, chronologies et schémas, la présentation autorisant plusieurs niveaux de lectures, sont au service de la clarté des analyses. Mais la sixième édition de *Médias et sociétés* ne se contente pas de tenir son rang d'ouvrage de référence. Elle tire aussi les leçons de l'actualité proche, décrypte les coups de boutoir imposés par les techniques, synthétise les subtiles inflexions du couple médias-pouvoir. L'effondrement du communisme et la concentration des groupes multimédias, l'intégration entre l'audiovisuel et les télécommunications ou la conquête d'Hollywood par les Japonais, sont autant de mouvements majeurs replacés dans leur contexte.

Droit, histoire, économie, technique, politique : membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel et professeur à Paris-II, Francis Balle est bien placé pour connaître les multiples interférences qui façonnent les médias. La force de son ouvrage est justement de ne pas s'en tenir aux médias et à leur vie interne, mais bien de situer leurs rapports avec les sociétés, en rappelant l'histoire et les théories qui jalonnent ces rapports de forces. Au moment où la «médiatisation» à outrance est dénoncée, où la crédibilité de l'information est contestée, le didactisme de *Médias et sociétés* vient à point éclairer des débats essentiels.

M. C. I.

LA CORÉE DU SUD : UNE SORTIE DU SOUS-DÉVELOPPEMENT
de Mario Lanzarotti,
PUF, 268 pages, 220 F.

Le modèle coréen est-il transmissible à d'autres pays en développement? Non, répond Mario Lanzarotti, car *«il y a confluence de causes multiples et indépendantes entre elles»*. Mais cette expérience prouve qu'un pays périphérique peut, sans rompre avec le capitalisme, amorcer un véritable processus de développement, l'épargne étrangère jouant dans ce cas un rôle positif.

Que les néoclassiques ne se réjouissent cependant pas trop tôt. L'intervention de l'État dans l'économie a été un facteur déterminant des succès coréens : avec une planification aux connotations impératives, les pouvoirs publics se sont servis essentiellement du contrôle du système financier, d'une réforme agraire et de l'effort considérable imposé pendant vingt-cinq ans aux salariés qui, sans entraîner leur adhésion, a tout au moins bénéficié de leur passivité. La leçon coréenne? Une gifle au manichéisme économique.

P. D.

C O N J O N C T U R E



INDICATEUR • Les prix

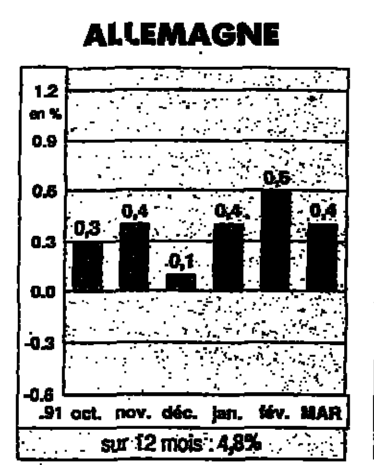
Rassurantes hausses

QUE les prix à la consommation se raffermissent quelque peu, une fois la confiance des consommateurs et détaillants restaurée, n'a rien d'inquiétant. On assistait en décembre et janvier derniers à une baisse des prix de vente de certains biens qui témoignait de la persistance d'un climat de déprime conjoncturelle. A ce titre, les résultats des deux derniers mois sont plutôt de meilleur augure que les précédents.

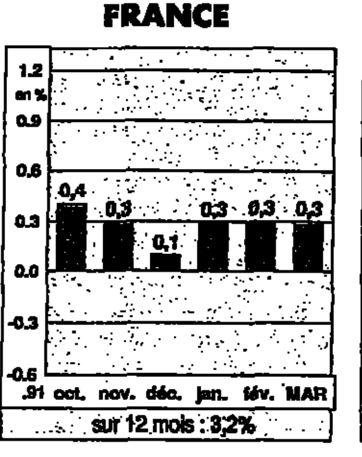
Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, où des baisses passagères avaient été observées, l'indice des prix de détail a augmenté de 0,5 % en mars. Hors énergie et alimentation, qui en constituent les postes les plus perturbateurs, les évolutions mensuelles sont à peu près semblables. Le renchérissement de différents biens (l'habillement, le mobilier de maison) et services (les loisirs, les transports et la santé) a gonflé les indices. Dans le cas des marchandises, les mouvements ont souvent été brusques : les hausses atteignent fréquemment 1 % en un mois, voire 1,5 % dans le cas de l'habillement au Royaume-Uni. Ces biens ayant été parmi les plus affectés par la récession de l'année dernière, l'augmentation de leur prix reste cependant modérée sur douze mois. Dans le cas des services, le rebond actuel est plus inquiétant. L'évolution des prix des services étant plus rapide que celle des biens, les augmentations récentes portent souvent à plus de 6 % l'inflation annuelle dans ces secteurs (à 9 % ceux de la santé aux Etats-Unis, à 11 % et 8,5 % ceux des loisirs et des services ménagers au Royaume-Uni).

Ces caractéristiques ne sont pas propres aux seuls pays anglo-saxons. En France, en Allemagne ou en Italie, le prix des services évolue aussi sur une tendance proche de 6 % l'an en moyenne. Participant d'un mouvement de reprise de l'activité, il suffirait de peu pour que la consommation des ménages s'en trouve légèrement renchérie au cours des mois à venir.

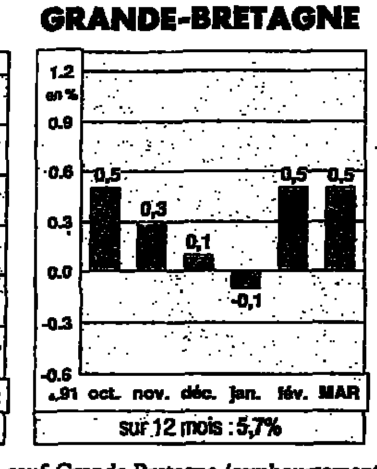
ALLEMAGNE



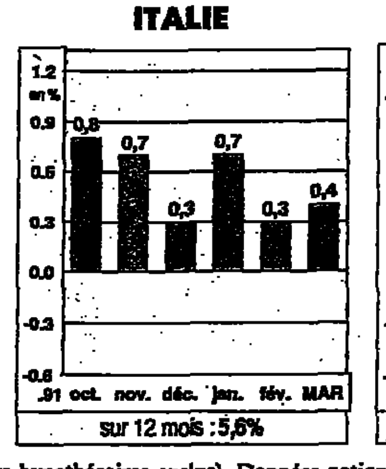
FRANCE



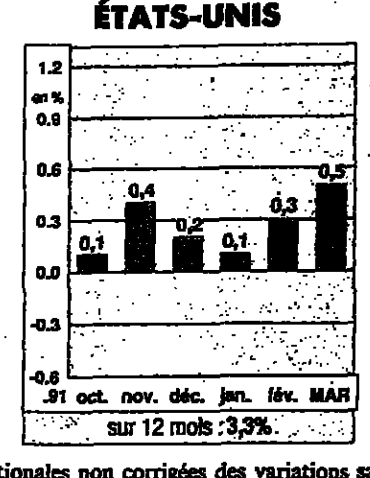
GRANDE-BRETAGNE



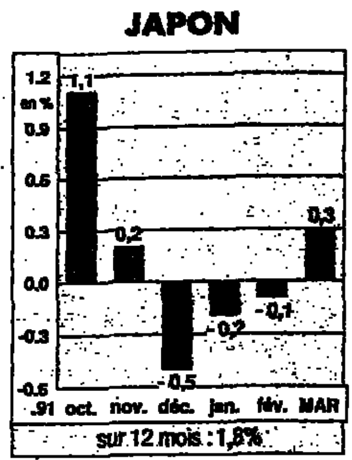
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

RÉGION • L'Amérique du Sud

Une euphorie provisoire

LA grande crainte des pays sud-américains de voir l'épargne internationale se détourner d'eux pour se diriger vers les pays de l'Europe centrale et de la CEI ne se vérifie pas, au contraire. Pour la première fois depuis 1981, l'Amérique latine dans son ensemble a bénéficié en 1991 d'un solde positif des mouvements de capitaux et de services. La différence entre les apports financiers nets, d'une part, et les paiements nets d'intérêts et dividendes, d'autre part, a atteint 6,7 milliards de dollars, et tout indique que cette situation favorable s'est maintenue au premier trimestre 1992.

Bien entendu, les scores sont très variables d'un pays à l'autre : la bonne santé financière de l'Argentine *(voir ci-contre)* contraste par exemple avec les difficultés du Brésil dont le solde des mouvements de capitaux reste lourdement négatif depuis plusieurs années. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'en deux ans l'Amérique du Sud a réussi à complètement retourner l'opinion de la communauté financière internationale à son égard. Il a fallu pour cela adopter des politiques économiques libérales et ouvrir largement les frontières. Ce qui a permis une cascade d'opérations de restructuration de la dette : accords de réduction dans le cadre du «Plan Brady» dès 1991 pour le Venezuela, l'Uruguay et le Costa-Rica. Accords signés avec les banques en 1992 pour l'Argentine et la Bolivie, en attendant le Brésil. Ce dernier a cependant déjà obtenu le refinancement de 11 milliards de dollars de la part de ses créanciers publics réunis au sein du Club de Paris le 27 février dernier (la dette totale du Brésil atteignait 121 milliards à cette date).

Signe particulièrement encourageant, le ratio dette/exportations s'améliore rapidement : la dette latino-américaine était plus de quatre fois supérieure au montant des exportations en 1986, elle ne leur était plus supérieure que de 2,8 fois en 1991. Autre signe intéressant, le poids relatif du service de la dette a tendance à s'alléger : les intérêts échus représentaient 41 % du montant des exportations en 1982 et 22 % «seulement» en 1991. Mais il faut dire que ce ratio ne tient pas compte des arriérés d'intérêts dans une région où la plupart des pays ont pratiquement cessé de les payer.

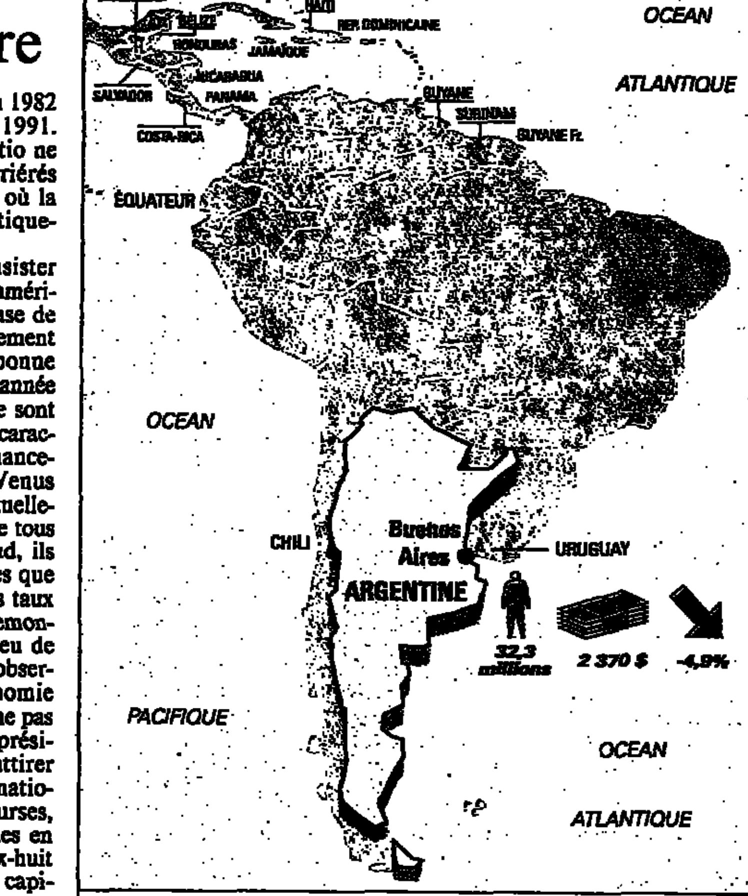
Il convient aussi d'insister sur le fait que les pays sud-américains bénéficient d'une phase de taux d'intérêt exceptionnellement bas aux Etats-Unis. Une bonne partie des capitaux arrivés l'année dernière en Amérique latine sont de simples rapatriements à caractère spéculatif, non des financements d'investissements. Venus profiter des taux élevés actuellement pratiqués dans presque tous les pays d'Amérique du Sud, ils pourraient donc repartir dès que s'annoncera la remontée des taux nord-américains. Or cette remontée est prévue pour le milieu de l'été prochain par certains observateurs européens. L'économie américaine n'attendrait même pas les résultats de l'élection présidentielle pour chercher à attirer vers elle les capitaux internationaux disponibles. Les Bourses, particulièrement dynamiques en Amérique du Sud depuis dix-huit mois, sont dopées par des capitaux très volatils : l'apparente bonne santé latino-américaine repose donc sur des bases encore précaires.

Ce sont des capitaux extérieurs placés à court terme qui justifient la croissance des réserves de change du Chili (6,6 milliards de dollars aujourd'hui, soit 1,3 milliard de plus que fin 1990), comme ils expliquent les excédents de balance des paiements de l'Uruguay et de la Colombie ainsi que la limitation du déficit brésilien. Le Brésil a vu venir vers lui environ 10 milliards de dollars de capitaux étrangers en 1991, dont seulement un peu plus d'un milliard d'investissements directs. Cet afflux aurait pu être beaucoup plus important du fait des privatisations, mais ce sont essentiellement les fonds de pensions locaux qui se sont portés acquéreurs des titres des quatre grandes entreprises publiques privatisées en 1991.

La participation étrangère (7,3 % seulement) devrait s'étoffer dès cette année grâce à une nouvelle réglementation, avec effet rétroactif, qui attribue un plafond de 25 % aux fonds de retraites brésiliens. Encore faudra-t-il mieux maîtriser à l'avenir l'afflux de devises. Les surplus de dollars n'ont pu jusqu'ici être rachetés par la trésorerie publique, faute d'excédent budgétaire. L'Etat brésilien doit donc actuellement émettre des titres en échange des dollars qu'il collecte : ce qui veut dire que l'augmentation des réserves de change du pays (qui sont passées de 7,8 milliards de dollars fin 1991 à 13 milliards en mars 1992) a pour contrepartie un alourdissement de la dette interne, déjà démesurée.

Enfin, le Pérou, qui avait lui aussi abordé 1992 avec la promesse d'importants apports de capitaux et se préparait à une accélération de la croissance (qui n'avait atteint que 2 % en 1991), vient de compromettre sa situation du fait du coup d'Etat du président Fujimori intervenu au début du mois d'avril. En suspendant la légalité constitutionnelle, M. Fujimori a suscité l'interruption de l'aide économique des Etats-Unis et le report d'un prêt de la Banque interaméricaine de développement. Ces événements viennent rappeler que le redressement économique, en Amérique du Sud, ne peut être dissocié des problèmes politiques et sociaux qui restent particulièrement graves dans cette région.

Jean-Luc Chalumeau
Economiste
de la Banque Sudameris



PAYS • L'Argentine

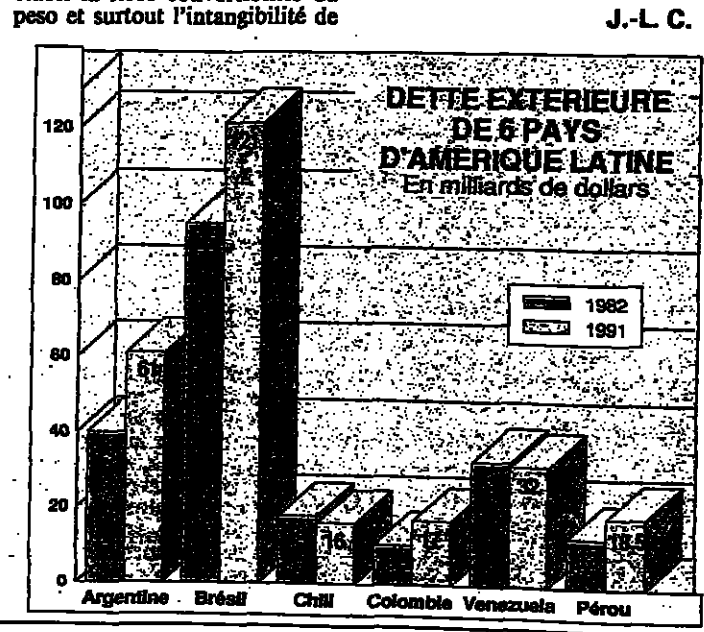
Des progrès fragiles

EN concluant, le 7 avril dernier, un accord de principe avec les banques créancières, l'Argentine a en tout cas fait une excellente opération : sa dette envers elles se trouve allégée d'au moins 7 milliards de dollars (sur 31 milliards dus aux banques et 61 milliards à l'ensemble des créanciers) et rééchelonnée sur trente ans. Le service de la dette ne représentera plus que 2 % du produit national brut, taux le plus bas depuis 1983. Il lui faudra encore obtenir un arrangement du même ordre avec les entités publiques du club de Paris pour être débarrassée d'une grande partie du fardeau qui était cependant devenu très théorique depuis que l'Argentine avait cessé de rembourser. Les banques, qui ont vu s'accumuler 8 milliards de dollars d'arriérés d'intérêts, se sont contentées de la promesse d'un paiement cash de 400 millions de dollars pour signer l'accord du 7 avril.

En visitant l'Europe au début de cette année, le président Menem a mis en valeur auprès de ses interlocuteurs des résultats incontestables. Le plan portant le nom de son ministre des finances, Domingo Cavallo, lancé le 1er avril 1991, qui a notamment établi la libre convertibilité du peso et surtout l'intangibilité de sa parité avec le dollar, a largement réussi. L'inflation a été ramenée de 1 344 % en 1990 à 84 % en 1991, et le budget s'est trouvé en excédent pour la première fois depuis vingt-cinq ans. Il est vrai que c'est le produit des privatisations qui a permis ce miracle, mais le Fonds monétaire international lui-même n'a pas contesté ce moyen inhabituel de restaurer les finances publiques. Rassérénés, les détenteurs de capitaux argentins placés à l'étranger commencent à les rapatrier massivement, l'activité industrielle reprend et la Bourse s'envole.

Cependant, le gouvernement a annoncé pour 1992 des objectifs difficiles à atteindre : une croissance de 6,5 % (au lieu de 4,5 % en 1991), un nouvel excédent budgétaire et une inflation au-dessous de 10 %. Sur ce dernier point, il était déjà acquis à la fin du premier trimestre que le pari ne serait pas tenu. Or la persistance de l'inflation, même ralentie, pose un difficile problème aux autorités : elle entraîne une surévaluation progressive du peso qui contrarie les exportations et stimule les importations par ailleurs libérées par la politique d'ouverture des frontières.

J.-L. C.



SECTEUR • Le pneumatique

Entreprises regonflées

APRÈS les vagues d'acquisitions de ces dernières années, les fabricants de pneumatiques ont entrepris de consolider leur situation financière en mettant un frein à leurs investissements. Tandis que l'année 1988 avait été marquée par l'acquisition de l'américain Firestone par le japonais Bridgestone, et l'année 1990 par celle de l'américain Uniroyal par Michelin, aucun regroupement notable n'est intervenu en 1991 : les manœuvres de l'italien Pirelli pour la reprise de l'allemand Continental se sont finalement soldées par un échec.

Confrontés à des surcapacités de production de l'ordre de 20 % sur un marché en déclin, les fabricants ont mis en place des programmes de réduction des coûts : diminution des effectifs, de l'endettement et des frais généraux ; ils ont procédé à des cessions d'actifs considérés comme non stratégiques.

Selon Michelin, numéro un mondial avec 20 % du marché total, les ventes de pneus tourisme ont régressé de 0,6 % l'an dernier et celles de pneus poids-lourd de 2 %. On aurait ainsi vendu de 600 millions à 800 millions de pneus en 1991, dont 30 % à 40 % en «première monte» (pneus vendus aux constructeurs automobiles pour équiper les voitures neuves).

Apparemment, l'ensemble des fabricants continuent de vendre à perte aux constructeurs automobiles les produits destinés à cette première monte mais gardent bon espoir d'augmenter légèrement leurs prix. Cet espoir peut être soutenu par la mise au point de pneus plus économiques à l'usage : offrant une moindre résistance au roulement (ce qui entraîne des économies d'essence) comme le «pneu vert» de Michelin (commercialisé seulement aux Etats-Unis pour l'instant) ou le GFE (Greater Fuel Efficiency) de Goodyear, ou bien ayant une plus grande longévité comme le XH4 Michelin, garanti 80 000 miles (130 000 km) outre-Atlantique.

En revanche sur le marché de «remplacement», les prix se sont d'ores et déjà redressés, après la chute des années précédentes.

Michelin, en augmentant les siens de 10 % en août 1991, a donné le signal, rapidement suivi par ses concurrents. Il a ainsi contribué à l'amélioration des marges de la profession : Michelin, Bridgestone et Goodyear, les trois premiers (qui fournissent ensemble près de 53 % du marché) ont ainsi amélioré leurs résultats financiers, alors que, au cours de la même période, leurs chiffres d'affaires ont régressé.

Pour Michelin, la perte nette est passée de 5,2 milliards de francs à 1 milliard, tandis que son résultat courant devenait positif. Goodyear a dégagé un bénéfice net de 96,6 millions de dollars (535 millions de francs) après avoir connu une perte de 38,3 millions de dollars en 1990. Bridgestone a vu son résultat après impôt progresser de 66 % pour atteindre 7,4 milliards de yens (296 millions de francs).

La distribution des pneumatiques a continué d'évoluer. Pour mieux la contrôler, les manufacturiers ont acheté des points de vente, mais ce mouvement de constitution de réseaux devrait s'arrêter en 1992, réduction des investissements oblige. Les ventes par l'intermédiaire des stations-service et des revendeurs spécialisés étant en régression, le tiers des affaires est désormais effectué dans des grandes surfaces dédiées à l'équipement automobile (genre Feux verts). Celles-ci ont vu leur part de marché européen progresser de 7 % environ en 1986 à 30 à 35 % actuellement.

Le marché automobile n'ayant pas encore montré de réel signe de reprise depuis le début de l'année, celui du pneumatique ne devrait guère progresser dans les mois à venir : la baisse pourrait continuer pour la première monte, le marché de remplacement profitant au contraire de l'allongement de la durée de vie des véhicules.

Annie Kahn

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

